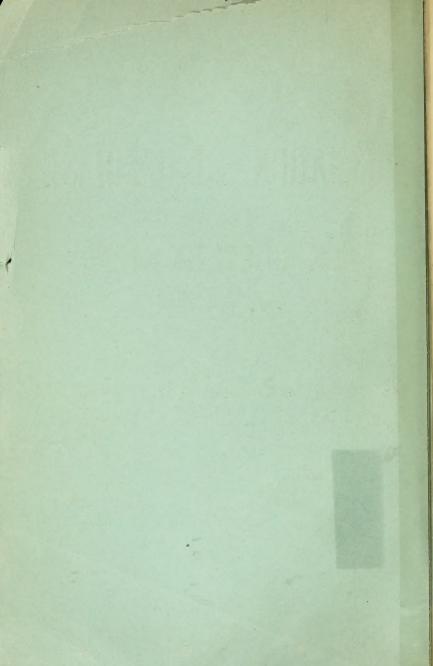
GEORGES GOYAU

FIARCK ET L'ÉGLISE

LE CULTURKAMPF

(1870 - 1887)

TOME TROISIÈME (1878-1883)



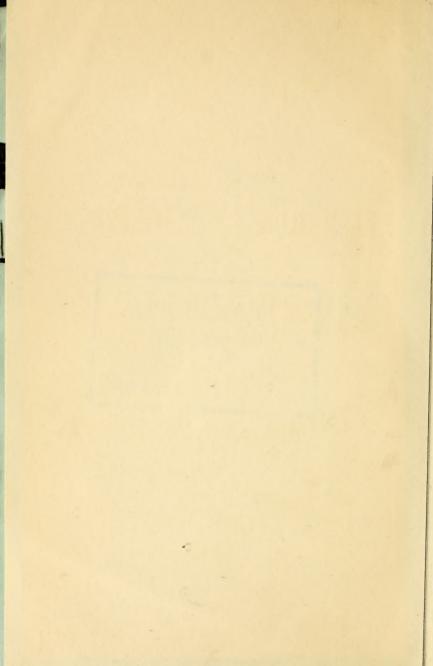
THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada





BISMARCK ET L'ÉGLISE

LE

CULTURKAMPF

1870-1887

III

(1878-1883)

OUVRAGES DE GEORGES GOYAU

Académie française: Prix Vitet, 1908.

LIBRAIRIE PERRIN

L'ALLEMAGNE RELIGIEUSE : Le Protestantisme, 7° édition, 1 volume
in-16 (Académie française, premier prix Bordin) 3 fr. 50
L'Allemagne Religieuse: Le Catholicisme (1800-1848), 4° édition,
2 volumes in-16
L'Allemagne Religieuse: Le Catholicisme (1848-1870), 2° édition,
2 volumes in-16 7 fr. »
2 volumes in-16
II (1870-1878), 3° édition, 2 vol. in-16 8 fr. »
L'IDÉE DE PATRIE ET L'HUMANITARISME. Essai d'histoire française,
1866-1901, 5° édition. 1 volume in-16 3 fr. 50
Les Nations Apôtres. VIEILLE FRANCE, JEUNE ALLEMAGNE La
France dans le Levant. — La France à Rome. — L'Allemagne
dans le Levant L'Allemagne en Autriche, 3° édition. 1 vo-
lume in-16
LE PAPE, LES CATHOLIQUES ET LA QUESTION SOCIALE, 4º édition,
refondue. 1 volume in-16 3 fr. »
AUTOUR DU CATHOLICISME SOCIAL, 5 séries, 5 volumes
in-16
LENDEMAINS D'UNITE. Rome, Royaume de Napies. 1 volume
in-16
LE PAPE Léon XIII, 1 brochure in-16 0 fr. 60
LE PAPE LEON ATH, I Drochure III-10
L'Ecole d'Aujourd'hui (1 ^{re} série). Les origines religieuses de l'Ecole laïque. — L'Ecole et la Morale. — La Politique à l'Ecole,
4º édition. 1 volume in-16 3 fr. 50
L'Ecole D'AUJOURD'HUI (2° série). Le Péril primaire. — L'Ecole et
la Patrie. — L'Ecole et Dieu, 2º édition. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
JEANNE D'ARC DEVANT L'OPINION ALLEMANDE. 1 brochure 1 fr. »
JEANNE D'INC DEVANT L'OFMION ALLEMANDE. I DIOCHUIC III.
LIBRAIRIE BLOUD
GIDTAIN DECED

MOEHLER, 1 volume in-16						3 fr.	50
KETTELER, 1 volume in-16						3 fr.	50

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT

LE VATICAN, LES PAPES ET LA CIVILISATION, en collaboration avec André Pératé et Paul Fabre, 2 volumes in 16. 8 fr. »

LIBRAIRIE LECOFFRE

SAINTE MÉLANIE,	1 volume	in-16.			٠	٠					2	fi	,
-----------------	----------	--------	--	--	---	---	--	--	--	--	---	----	---

GEORGES GOYAU

BISMARCK ET L'ÉGLISE

LE

CULTURKAMPF

1870-1887

TOME TROISIÈME

(1878-1883)

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1913

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

IL A ÉTÉ IMPRIMÉ:

10 exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder

A Monsieur THUREAU-DANGIN

Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Hommage de gratitude et d'attachement.

G. G.

M. Paul Thureau-Dangin, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, avait bien voulu, en janvier, accepter qu'en témoignage de notre reconnaissance ces volumes lui fussent dédiés; et voici que cette dédicace se transforme en un hommage à sa mémoire, hommage douloureux et fidèle.

G.~G.

25 février 1913.

STATES AND AND ASSESSED AS

Secretain magazine of Livebook interne-

species graterials of a tribal annual.

43.40

H. Pend Thomas Dangin, servinine paparted the Arabinite Strangaige, and him within a fully, on j orien, arcepture on an area rimaiunage de nobre transmissiones on colores his funcion de nobre transmissiones on colores his funcion de nobre transmission on a colores de nobre de nobre

100

PROFESSION AND PARTY.

INTRODUCTION

« Puisse le nouveau Pape, avec l'aide divine, unir à la vigueur la modération! Si, jusqu'ici, il était surtout besoin de vigueur, c'est au contraire la modération qui, dans un très prochain avenir, aura la plus salutaire efficacité. Le besoin d'un modus vivendi qui mette un terme au Culturkampf se fait sentir chaque jour davantage, si l'on ne veut pas que la sauvagerie s'installe 1. » La plume franche et sière sous laquelle s'épanchaient, dès le lendemain de l'élection de Léon XIII, ces vœux instructifs, était celle d'Auguste Reichensperger, l'un des tribuns du catholicisme allemand. Vers la même époque, un de ses collègues, écoutant parler les nationaux-libéraux, écrivait : « Si l'on pouvait enterrer le Culturkampf en silence, peu de larmes le pleureraient 2. »

1. Pastor, August Reichensperger, II, p. 163. (Fribourg, Herder, 1899.)

2. Burgwald, Centrumsbriefe, Briefe vom deutschen Reichstag, p. 133. (Leutkirch, Roth, 1881.)

La lassitude, chez plusieurs hommes de gauche, datait de loin : quelques années déjà s'étaient écoulées depuis que l'un d'entre eux, mort en 1875, le député Hoverbeck, abordant un membre du Centre, lui demandait à brûle-pourpoint : « Dites-moi donc, monsieur mon collègue, comment pourrions-nous, d'une façon sortable, nous tirer de cette saleté? » Il disait même, d'un mot plus énergique : Schweinerei. - « Très simplement, répondait l'homme du Centre, laissez-nous courir; nous sommes assez forts pour nous tenir sur nos pieds, tout comme en Amérique. » Hoverbeck aussitôt répliquait : « Mais alors en quelques années nous serions tous mangés 1. » Ainsi, par satiété de la lutte, on souhaitait déposer les armes; mais par crainte de l'Église, dont on se faisait une façon de spectre, glouton, monstrueux, on les perfectionnait. Léon XIII viserait-il, et puis parviendrait-il, à faire s'évanouir ce spectre?

* #

C'était l'une des interrogations qui, lorsqu'il prit la tiare, tenaient les esprits en suspens; l'histoire des années 1878 à 1887 commença d'y répondre. Il sut rasséréner le visage de l'Église, que crispaient, depuis un quart de siècle, tant de souffrances iniques; il rassura le monde sur les ambitions de l'Église, en précisant ces ambitions; et

^{1.} Burgwald, op. cit., p. 246.

les préciser, qu'on le remarque, c'était encore les affirmer; c'était, plus que jamais, n'en rien céder. Les encycliques où la société humaine trouvait de telles précisions étaient des encycliques constructrices; bien loin d'effacer les condamnations de Pie IX, elles aidaient à les comprendre, elles obligeaient de les accepter; elles disaient en formules positives ce que Pie IX avait dit en formules négatives. Voilà l'erreur, avait signifié Pie IX; et Léon XIII insistait en disant : Voici la vérité. L'erreur, se voyant nommée, se sentant frappée, avait réclamé le droit de réponse devant le tribunal de l'opinion publique; et contre les documents de Pie IX s'étaient multipliées les polémiques. La vérité, telle que l'exposait Léon XIII, avait un éclat qui n'offusquait point, mais qui plutôt illuminait, d'une lueur très douce, très reposante; resplendissant dans le domaine de la pensée, elle v pacifiait les inquiétudes; resplendissant dans le domaine de la politique, elle y désarmait les jalousies; et les unes et les autres, apaisées, se sentaient devenir moins ombrageuses à l'endroit de l'Église. Il semblait que s'accomplît le rêve naguère énoncé par Metternich lorsqu'il écrivait : « Un Souverain Pontife habile, propre à saisir le faible de la position de son adversaire sans lui en faire honte, à s'arrêter à l'idée qu'en de grands moments de crise politique il faut accorder beaucoup à l'avenir, parviendrait sans doute à remettre bien des questions dans la bonne voie. » Ce fut vers les questions allemandes, dès 1878, que tout

d'abord ce Souverain Pontife se tourna. Expliquer comment, par ses soins, justice et paix furent rendues à l'Église d'Allemagne, c'est l'objet de ces deux volumes.

> * + +

Le long dialogue qui lentement s'établit entre Léon XIII et Bismarck montrera qu'à certaines heures et dans certaines circonstances les attitudes de pacification, nettes et sincères, sont plus faciles à l'Église qu'elles ne le sont à l'État. Nous verrons Léon XIII, dès le début, savoir ce qu'il veut, et jusqu'où il ira, et par où; et, dès le début, mesurer exactement le rayonnement de ses sourires, la portée de ses concessions : certaine conversation du prélat Czacki avec le chargé d'affaires de Belgique, que nous citerons intégralement, nous paraît annoncer et fixer, dès 1878, toute l'attitude ultérieure du pontife. Nous verrons Bismarck s'épuiser en soubresauts, en mouvements d'humeur, en avances qui avortent, en provocations qui sonnent faux, jusqu'à ce qu'il veuille en venir, enfin, sur le terrain où, dès 1878, Léon XIII l'attendait, et où Léon XIII, dès 1878, était résolu de se montrer beau joueur. Et Bismarck, à ces manèges, perdra du temps et des forces; il reculera cette paix vers laquelle le portait une nécessité politique, comprise d'ailleurs et pleinement consentie par lui. Mais Bismarck, si puissant fût-il, ne pouvait peut-être

rien contre cette loi de l'histoire, d'après laquelle l'État qui a donné le branle à une persécution religieuse est impuissant à en demeurer le maître. La marche fatale de la persécution survit aux volontés mêmes des gouvernements; c'est eux qui finissent par être captifs de leur œuvre, et beaucoup plus captifs que cette victime désignée, l'Église. Car si adroitement concertée qu'elle soit, leur œuvre n'a point de prise sur l'entière liberté des consciences; celles-ci s'évadent; celles-ci planent; celles-ci triomphent, d'une insaisissable mais visible hégémonie, sur cet État même qui s'affiche vainqueur. Mais l'État qui voudrait désarmer et qui met son orgueil à ne le point faire, subit le fardeau, toujours plus onéreux, de l'armure dont il s'est luimême affublé : il v est engoncé, encerclé; alors qu'il n'a plus le goût des gestes de guerre, il semble qu'elle les prolonge automatiquement; elle contient et paralyse les gestes de paix qu'il voudrait esquisser. Et l'État persécuteur devient ainsi prisonnier de lui-même, comme l'est un pécheur de ses passions; et comme le pécheur, il voit un idéal meilleur, mais il continue, lourdement, fatalement, de suivre les pires errements. Video meliora proboque, deteriora sequor.

Otto de Bismarck, qui passait aux yeux du monde pour renverser tous les obstacles, fut, lorsqu'il voulut en finir avec le *Culturkampf*, arrêté, plusieurs années durant, par l'obstacle même qu'il avait édifié, par les lois qu'il avait dictées ou laissé faire. De quelque souveraineté qu'il se targuât, il fut moins libre, moins audacieux, moins maître dans son Conseil des ministres, vis-à-vis de son œuvre propre, qu'il ne l'était dans les congrès de l'Europe, vis-à-vis des plus vieilles et des plus augustes puissances.

* * *

Les forces mêmes qu'il avait déchaînées se révélaient trop débiles pour vaincre l'Église, mais assez tenaces pour entraver les premières velléités de retraite du chancelier. De là, ses piétinements agacés, alors que déjà il songeait à rebrousser chemin; de là, les airs de bravade, plus artificiels que sincères, avec lesquels il brandissait les lois que déjà, dans son for intime, il songeait à déchirer. Mais nous le verrons, peu à peu, accomplissant devant le Pape certains mouvements de retraite, et les scandant, comme pour les mieux déguiser, par des offenses à l'endroit du Centre. La surprise fut immense, au cours de ces heures de transition, pour ceux-là mêmes qui connaissaient le mieux Bismarck, et surtout, peut-être, pour ceuxlà. Ils étaient habitués à lui prêter cette devise obstinément fière: Nunquam retrorsum (jamais en arrière); ils constatèrent, par la plume du chef de la chancellerie, Tiedemann, qu'il lui fallait plus de courage pour reculer dans le Culturkampf qu'il ne lui en eût fallu pour le continuer 1.

^{1.} Tiedemann, Sechs Jahre Chef der Reichskanzlei, p. 484. (Leipzig, Hirzel, 1909.)

Il tenta, d'ailleurs, de donner le change à l'opinion, en faisant croire que s'il avait l'air de reculer, lui Bismarck, ce n'était pas lui, jadis, qui était allé de l'avant. S'attribuer les succès, et charger ses ministres - dans la circonstance le ministre fut Falk — de tout le poids des insuccès, c'était, de l'aveu du même Tiedemann, l'habituelle tactique du glorieux surhomme 1. Le sous-secrétaire d'État Busch, dans ses notes récemment publiées, parle à peu près comme Tiedemann?. Les hommes, alors même que Bismarck les qualifiait d'amis, étaient-ils autre chose pour lui que des instruments passifs de ses plans, des pions docilement mobilisables, qu'il pouvait promener à volonté sur l'échiquier de sa politique, et même sacrifier, si cela convenait à son jeu? Victorieux, il se faisait de l'histoire un piédestal, et il y montait; vaincu, il laissait succomber, sous les décombres de l'œuvre manquée, la fortune politique de ceux qui lui avaient bien obéi; il se détournait de ces hommes, qui lui avaient porté malheur. « Suisje donc coupable de tous les abus commis sous le nom de Culturkampf? » protestait en 1886 le député Virchow, radical en philosophie, radical en politique, qui garde devant l'histoire la fâcheuse paternité de cet emphatique vocable 3. De ce Culturkampf que tous désormais réputaient

^{1.} TIEDEMANN, op. cit., pp. 477-479.

^{2.} Busch, Fürst Bismarck als Leiter der politischen Abteilung, publié par Raschdau (Deutsche Rundschau, octobre 1911, p. 53).
3. Abgeordnetenhaus. 18 mars 1886.

une faute, nul ne voulait que c'eût été sa faute à lui, et celui que l'histoire continue d'en accuser — Bismarck — était, pour s'en excuser, le plus ingénieux de tous.

Les nuances mêmes qui, durant la lutte, avaient distingué ses propres cris de guerre des cris de guerre nationaux-libéraux, lui servaient d'argument, au jour où il redevenait pacifique, pour pallier ses palinodies et pour unifier ses attitudes. De son passé belliqueux, il retenait, pour l'exploiter admirablement, tout ce qui pouvait cadrer avec son actuelle résipiscence: tout le reste, il l'oubliait, et s'il ne pouvait le faire oublier, il le désavouait, et le rejetait sur ses ministres de naguère. Ayant à prouver, de ces deux Bismarcks successifs, qu'ils n'en faisaient en réalité qu'un, il leur composait à tous deux leur toilette, cette toilette que dans ses Pensées et Souvenirs il devait achever pour la postérité.

On peut citer, de ci de là, parmi ses nombreux propos, telle ou telle boutade qui semblerait dénoter une haine féroce du nom catholique; telle, par exemple, sa réponse à Crispi, qui souhaitait devant

lui que Gastein devînt un jour ville allemande : « Nous avons assez de catholiques pour n'en pas

^{1.} C'est de cette toilette, aujourd'hui, que le déshabillent à qui mieux mieux, pour l'observer à nu, pour l'épier à fond, un analyste comme M. Charles Benoist, un portraitiste comme M. Welschinger, un biographe comme M. Paul Matter.

désirer davantage 1; » ou telle encore, cette singulière plaisanterie, qu'il faisait un jour devant son confident Bucher: « Si j'échouais dans une île où il n'y eût que deux hommes, un catholique et un scandinave, je crois que c'est au second que je m'attacherais 2. » Il est indéniable qu'au moment de l'attentat de Kullmann, en 1874, il commit la lourde maladresse de rendre tous les catholiques solidaires de cet assassin, et que des observateurs politiques peu suspects, comme le romancier Freytag, étaient presque ahuris d'une telle absurdité3. Mais on aurait tort - nous ne saurions trop le redire d'alléguer certaines saillies ou certaines explosions de colère momentanées, pour conclure que la haine contre le catholicisme était, systématiquement, l'une des inspirations fondamentales de la politique bismarckienne. Le chancelier déclare dans ses Pensées et Souvenirs, d'une part, que Rome considérera toujours une dynastie et une Église protestantes comme une anomalie et une maladie que l'Église a le devoir de chercher à guérir; et d'autre part, que l'État, quelque convaincu qu'il soit de cette vérité, n'est pas obligé pour cela de partir en guerre et d'abandonner l'attitude défensive à l'égard de l'Église romaine 4. Traiter l'Église ro-

^{1.} Poschinger, Also sprach Bismarck, II, p. 282. (Vienne, Konegen, 1911.)

^{2.} Poschinger, Stunden bei Bismarck, p. 159. (Vienne, Konegen, 1910.)

^{3.} Deutsche Revue, décembre 1912, pp. 271-272.

^{4.} BISMARCK, Pensées et Souvenirs, trad. Jaeglé, II, p. 161. (Paris, Le Soudier, 1899.)

maine en voisine contre laquelle, de temps à autre, ainsi que le comportent entre toutes puissances les rapports de voisinage, des hostilités s'imposent : voilà la politique bismarckienne, telle qu'elle résulte des discours du chancelier, aussi bien des discours offensifs que des discours pacifiques, et telle qu'elle résulte de ses *Pensées et Souvenirs*. Tout autre était le mobile de ces nationaux-libéraux, qui, à l'heure des hostilités, l'aidèrent et l'excitèrent.

Les nationaux-libéraux s'étaient engagés dans le Culturkampf au nom d'une certaine doctrine philosophique; Bismarck, lui, n'avait d'abord cherché rien de plus, dans cette campagne, qu'un intérêt politique. Leurs théories sectaires et son scepticisme opportuniste avaient noué coalition; et tant qu'avait duré la guerre, les deux alliés, Bismarck et le nationalisme libéral, avaient agi de concert, sans toujours marcher exactement du même pas. Que d'ailleurs les nationaux-libéraux, surtout les députés de la Bavière, s'échauffassent contre le Saint-Siège, que la hantise du péril clérical les absorbât : c'était au lendemain de 1870 une bonne fortune pour Bismarck, une bonne fortune pour la Prusse. Le radical Herwegh, dès la fin de 1871, notait avec finesse l'étourderie de ces politiciens, lorsqu'il écrivait dans l'une de ses correspondances à la République Française:

« Cette opposition faite au Saint-Siège me paraît quelquefois être un peu bon marché de la part de gens qui se courbent si humblement sous le joug de Berlin. Tant de courage contre le Pape, et si peu de courage contre César⁴ ! »

César combattait le Pape avec eux; et dans l'enthousiasme de cette campagne, ils oubliaient les empiètements de César; ils les facilitaient même, parfois, lorsqu'un avisé serviteur de Bismarck, comme le ministre Lutz, venait demanderà la législation d'Empire, à la fin de 1871, de sauver du péril clérical la catholique Bavière.

Mais lorsque, huit ans plus tard, l'heure fut venue de faire d'autres lois qui missent un terme à la guerre, l'harmonie entre Bismarck et les nationauxlibéraux, notoirement compromise, déjà, par les divergences relatives à la politique économique, était destinée à ne pas durer. Les nationaux-libéraux, envisageant les lois présentées, les confrontaient avec les exigences de leur doctrinarisme, avec leurs formules figées d'une politique ecclésiastique, avec leurs mots d'ordre électoraux; ayant affaire à des projets pacificateurs qui, comme les actes belliqueux de naguère, étaient inspirés à Bismarck, exclusivement, par des considérations d'intérêt politique, les nationaux-libéraux, eux, inclinaient toujours à consulter leurs principes philosophiques pour y subordonner leurs

^{1.} Article de la République française, 22 novembre 1871, reproduit dans Victor Fleury, Aus dem Nachlass Herweghs, p. 55 (Lausanne, Rouge, 1911). Ce recueil documentaire de M. Victor Fleury et la monographie: le Poète Georges Herwegh, qu'il a publiée à la librairie Cornély, révèlent, d'une façon très intéressante et qui doit être retenue par l'histoire, les bouderies tenaces d'un certain radicalisme allemand à l'endroit de l'unification bismarckienne de l'Allemagne.

votes 1. Qu'un tel antagonisme dût un jour se révéler, c'est ce que semble avoir soupçonné Bismarck lorsque au plus fort du Culturkampf, confessant à l'historien Sybel qu'il en avait assez, il ajoutait: « J'en finirai avec cette lutte, mais ce ne sera pas au moyen de pourparlers juridiques, ce sera au moyen de pourparlers diplomatiques (nicht auf dem Wege von staatsrechtlichen, nein, von voelkerrechtlichen Verhandlungen?). »

Ainsi fit-il: tout d'abord, les pourparlers diplomatiques ne marchant pas à son gré, il soumit aux Chambres, en 1880, 1882, 1883, des lois qui n'étaient que des remèdes empiriques, provisoires, et que l'Église, en refusant de les reconnaître, rendait à demi inutiles; puis les pourparlers diplomatiques s'acheminèrent vers un succès; alors en 1886, en 1887, il imposa aux Chambres deux lois qui ratifièrent ces pourparlers et qui définitivement ramenèrent le calme.

La façon dont en 1886 et 1887 il enleva le vote de ces deux lois de revision, pacificatrices du Culturkampf, fut en définitive, un triomphe de son gouvernement personnel, de cette demi-dictature dont à toute époque il savoura l'exercice comme une jouissance³. En les présentant, tout

2. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, III, p. 140.

(Breslau, Trewendt, 1896.)

^{1.} Voir dans Deutsche Revue, novembre 1911, pp. 157-158, une lettre de Charles-Antoine de Hohenzollern du 17 janvier 1882, expliquant à l'impératrice Augusta que les divers partis, en face des projets bismarçkiens, s'inspirent de leurs idées fondamentales en matière de droit canon.

^{3.} C'est là chez Bismarck un trait si frappant, que M. Georges

d'abord, à la Chambre des Seigneurs, où il n'y avait pas, à proprement parler, de partis parlementaires, il sut acculer la Chambre basse du Landtag à la nécessité de dire amen. « La paix n'aurait pas été possible, observait dans un discours aux catholiques de Bavière, dès 1886, le comte Conrad Preysing, si le prince de Bismarck n'était intervenu avec tout son poids 1. »

Des courants parlementaires existaient, presque unanimes, en faveur de la cessation de la lutte. mais non point en faveur de la solution mitovenne. nuancée, dont Bismarck et Léon XIII étaient tombés d'accord. Cette solution, imposée par Bismarck à « sa » Chambre, par Léon XIII aux fidèles, fut un acte dictatorial, qui sanctionna les aspirations profondes d'une grande partie de l'opinion prussienne, mais qui cependant tout d'abord ne leur complut qu'à demi, et même moins, et qui contraria vivement certaines susceptibilités, très nettes et précises, des partis de gauche, et certaines autres susceptibilités du Centre, non moins nettes, non moins précises. Bismarck, Léon XIII et l'histoire passèrent outre à tous ces mécontentements inverses; et la paix s'installa, paix bismarckienne, paix romaine.

Blondel va jusqu'à écrire : « Sous des dehors habilement dissimulés, Bismarck a poursuivi moins le triomphe de l'unification sur l'esprit de particularisme que celui du gouvernement personnel sur le régime parlementaire. » (Georges Blondel, Les Embarras de l'Allemagne, p. 7. Paris, Plon, 1912.)

^{1.} Rust, Reichskanzler Holenlohe, p. 480. (Düsseldorf, Deiters, 1897.)

* *

Windthorst qui, depuis quelques années, exerçait sur les catholiques une souveraineté incontestée, qui dans leurs assemblées occupait un siège à part, qui semblait y trôner, qui régnait sur les présidents même de ces grands meetings, et dont la voix, même lorsqu'on avait voté la clôture de la discussion, pouvait toujours s'élever, et se faire écouter et se faire applaudir 1, voyait la paix religieuse, laborieusement méritée par ses longues luttes parlementaires, s'achever en dehors de lui, sans lui; et il l'acceptait en quelque façon comme on accepte un joug; et il ne parlait, une dernière fois, que pour laisser comprendre qu'il se taisait.

Les correspondances de Windthorst, récemment publiées par le Père Pfülf, ont singulièrement enrichi l'ensemble de cette délicate histoire ²; et pour certains détails, il faudra désormais profiter, également, de l'exhibition très inattendue qui nous a jeté en pâture les papiers du cardinal Galimberti³. De toute évidence, Windthorst et le futur cardinal ne concevaient pas exactement de la même façon la ligne d'attitude qui s'impose à un parti de défense

^{1.} On a la sensation de cette prépondérance de Windthorst lorsqu'on lit, par exemple, dans les *Grenzboten*, 1882, IV, p. 425-437, le compte rendu du congrès catholique de Francfort.

^{2.} PFÜLF, Aus Windthorsts Korrespondenz, et Noch mehr Windthorst-Korrespondenz, dans Stimmen aus Maria Laach, 1912, LXXXII et LXXXIII.

^{3.} Crispolto Crispolti et Guido Aureli, la Politica di Leone XIII da Luigi Galimberti a Mariano Rampolla. Rome, Bontempelli et Invernizzi, 1912.

catholique, et ne résolvaient pas absolument de même le conflit de devoirs auxquels à certaines heures, un tel parti peut se trouver en butte, puisqu'il doit, tout à la fois, représenter authentiquement ceux qui l'ont élu, et tenir compte, loyalement, des désirs du Pape,

Des incidents se déroulèrent, qui eurent quelque chose de tragique, et qui permettaient à la presse officielle de présenter Windthorst, le défenseur de l'Église, l'ouvrier des victoires de l'Église, comme un disgracié du Saint-Siège, comme un rebelle à l'endroit du Saint-Siège. Il y aurait beaucoup à épiloguer sur le spectacle de Bismarck accusant tour à tour le Centre d'être trop papiste, quand le pape s'appelait Pie IX, et trop autonome quand le pape s'appelait Léon XIII; beaucoup à épiloguer, aussi, sur l'intervention de Léon XIII dans la politique du Centre, succédant à l'effacement systématique qu'affichait Pie IX lorsqu'on lui demandait de condamner l'attitude politique de ses fidèles. Mais c'est affaire aux théoriciens du parlementarisme de commenter tous les replis de cette histoire; c'est affaire à eux d'y étudier, à la facon d'un phénomène politique, l'essence et l'allure des partis de défense religieuse, leurs devoirs spéciaux, leur degré d'indépendance, leur degré d'obligatoire soumission, et quelle est en un mot leur originalité propre dans la mêlée quotidienne des régimes représentatifs.

Le tableau des grandes années du Culturkampf ne nous montrait aucune fluctuation dans les rapports entre le Centre et le Saint-Siège: avec l'ascension de certaines idées de paix, le spectacle devient plus nuancé, plus mobile, et sans prétendre en tirer aucune conclusion générale applicable à tous les partis catholiques, nous avons noté ces mouvantes complexités.

> * * •

En revanche, au cours de cette période finale du Culturkampf, vainement interrogerait-on l'horizon du Rhin pour y discerner, comme dans la période précédente, certains nuages grossissant et s'accumulant contre la France, sous cet unique prétexte que la France était une nation catholique, fidèle à l'Église, à l'Église persécutée par Bismarck. Publicistes et diplomates avaient pu craindre, plusieurs années durant, que dans la lutte qui mettait aux prises les lois de Bismarck et les canons ecclésiastiques, d'autres canons, un jour ou l'autre, ne prissent un rôle et n'eussent une voix. « Ce serait grande erreur, écrivait encore Lefebvre de Béhaine à Waddington le 6 mai 1878, de se figurer qu'il peut y avoir pour nous un grand avantage à la prolongation des difficultés que les questions religieuses ont suscitées au cabinet de Berlin. Le malaise qui en résulte pour l'Allemagne a plus d'une fois, depuis 1870, envenimé l'aigreur des récriminations que provoquèrent nos prétendues tendances ultramontaines. » Lefebyre de Béhaine, patriote ardent et soucieux, demeurait sous l'im-

pression durable de certaines heures singulièrement périlleuses, durant lesquelles Bismarck avait tenté d'internationaliser le Culturkampf, Lefebyre de Béhaine se rappelait certains gestes despotiques. qui avaient paru réclamer de tous les peuples de l'Europe une croisade contre Rome. Andrassy, malgré ses difficultés avec l'épiscopat d'Autriche, n'avait pas permis que, par complaisance pour Bismarck, la Monarchie Apostolique se laissât entraîner dans un Culturkampf 1. En vain Bismarck avait-il affecté de redouter une Ligue catholique européenne, en vain son ambassadeur Schweinitz avait-il étalé cette crainte devant le cabinet de Vienne, comme une raison décisive pour l'Allemagne de préférer à l'amitié de l'Autriche celle de la Russie, qui n'avait, elle, aucunes affinités catholiques 2. L'Autriche ne s'était pas laissé effaroucher. Alors Bismarck, se tournant vers la France vaincue, avait escompté, pour sa politique d'intimidation, des succès plus rapides; interpellant nos hommes d'État, il avait prétendu leur signifier que, lorsque Bismarck lançait aux nations un appel, la France n'avait pas le droit de ne pas répondre : Présente.

Les gouvernements successifs de la France, entre 1872 et 1877, avaient, avec une admirable dignité, refusé à Bismarck cette réponse³. Mais,

^{1.} Edouard Wertheimer, Deutsche Revue, février 1913, p. 165.

^{2.} EDOUARD WERTHEIMER, loc. cit., pp. 149-151.

^{3.} Pour mettre à leur place exacte, dans l'évolution des rapports franco-allemands, les provocations bismarckiennes

peu à peu, lorsque les élections de 1877 eurent modifié l'orientation politique, lorsque l'ambassadeur Gontaut-Biron eut été sacrifié par le parti vainqueur à Bismarck, cet autre vainqueur, les menaces bismarckiennes et même les instances bismarckiennes firent tout de suite trêve; la France, d'ellemême, s'engageait lentement dans une campagne antireligieuse; cela suffisait désormais au chancelier, soit qu'il attendît de cette campagne l'affaiblissement de l'unité morale du pays, soit qu'il escomptât de la part du Pape, mécontent de la France, une plus grande complaisance à l'endroit de l'Allemagne. Un journal se rencontra, la Süddeutsche Presse, pour énumérer en mai 1879, dans un article que Lefebvre de Béhaine jugeait « extrêmement impertinent », les avantages que le Culturkampf français pouvait procurer à l'Allemagne; et le mot d'ordre gambettiste : Le cléricalisme, voilà l'ennemi! trouva dans la plus grande partie de la presse allemande un accueil superbe, une approbation prolongée. C'était le premier succès qu'eût obtenu cette idée du Culturkampf international, naguère propagée et presque imposée par Bismarck; mais l'heure même où le cri de Gambetta devenait un programme de gouvernement, fut celle que choisit Bismarck pour relâcher, sur le sol prussien, les rigueurs du Culturkampf national.

« M. Windthorst a une crainte, écrivait l'histo-

contre le « cléricalisme » français, il faut lire le brillant raccourci d'histoire que vient de publier M. René Pinon sous le titre : France et Allemagne, 1870-1913. (Paris, Perrin, 1913).

rien Onno Klopp, le 18 décembre 1878, à Mgr Jacobini: il craint que la Prusse ne veuille attendre, pour négocier avec Rome, que M. Gambetta ait commencé le Culturkampf en France; elle espérerait qu'alors Rome serait plus traitable¹. » De fait, durant les pourparlers avec Rome, lorsque Bismarck et ses publicistes essayaient d'allécher le Saint-Siège par la perspective de l'amitié prussienne, ils alléguaient volontiers, pour vendre plus cher cette amitié, les nouveaux périls auxquels l'anticléricalisme français exposait l'Église romaine.

Il ne semble pas que ces manèges bismarckiens aient été devinés par Gambetta. Il persistait, lui, au moment même où Bismarck était las du Culturkampf, à voir dans le chancelier l'homme du Culturkampf, et à souhaiter que, dans cette grande lutte, l'Allemagne fût victorieuse; il cédait même à certains élans spontanés, qui le poussaient à mettre l'Allemagne en garde contre les coquetteries éventuelles de Léon XIII. Dès le 27 mars 1878, rencontrant chez M. de Freycinet le prince de Hohenlohe, Gambetta lui disait : « Mes renseignements sur le Pape sont aussi favorables que les vôtres : pourtant je vois dans ce Pape un danger, il semble propre à endormir les gens en face des dangers du cléricalisme². » A la fin d'octobre 1878, voyageant de Paris à Versailles avec l'éditeur Lemerre, il parlait très

^{1.} Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, p. 36.

^{2.} Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, 11, p. 228. (Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1907.)

haut de Bismarck et de sa politique contre les cléricaux. « Mon cher ami, concluait-il, il faut museler ces gens-là tous les dix ans 1. » Il se rendit compte apparemment, dans les deux années qui suivirent, que Bismarck songeait à desserrer la muselière, mais que cependant l'opération trainait en longueur; car le 10 février 1880, dînant chez le comte de Beust avec Hohenlohe, il lui confiait tout franchement : « Je suis très content que vous n'arriviez pas à liquider le Culturkampf. Aucune entente n'est possible. Croire que la lutte avec la Curie soit un malheur, c'est une opinion qui n'a rien de fondé. Des querelles, des oppositions, c'est chose fatale en politique; il vaut mieux qu'elles se déroulent sur ce terrain-là que sur un autre?. » Ainsi philosophait-il, pour exciter l'Allemagne à prolonger le Culturkampf. Il avait l'air, timidement, bien timidement, de vouloir à son tour, quelques années après Bismarck, internationaliser la lutte contre le « cléricalisme. » Challemel-Lacour, qui représentait alors la France à Berne, semblait quêter des sourires, auprès des autres diplomates, pour les décrets de Jules Ferry. Le général Roeder, son collègue de Prusse, lui accordait tout de suite cette satisfaction : « Les Jésuites, disait-il à Challemel-Lacour, ce sont des monstres! » Alors l'homme politique français, si surpris fût-il de cette impétueuse saillie, expédiait au quai d'Orsay,

^{1.} Tournier, Gambetta, souvenirs anecdotiques, p. 310. (Marpon, s. d.).
2. Hohenlohe, op. cit., II, p. 289.

en avril 1880, une longue et joyeuse dépêche sur le bon effet produit au dehors par la politique ecclésiastique de la France. Le mot de Spuller à Mme Edmond Adam: « L'anticléricalisme, prenez-y garde, il est prussien ¹ », n'arrêtait pas les amis politiques de Spuller; plutôt se sentaient-ils déconcertés, étonnés, en constatant que sur le sol de Prusse l'anticléricalisme était en baisse.

Mais par le fait même de leur conduite, par cela même qu'en France l'anticléricalisme était en hausse, Bismarck, enfin délivré de ses craintes au sujet d'une alliance politique entre la France et le Saint-Siège, ne discernait plus aucun motif diplomatique de prolonger les hostilités en Allemagne; et tout au contraire, sachant citer au bon moment les menaces du parti républicain contre l'Église, il comptait bien les exploiter, dans ses négociations avec Léon XIII, pour traiter à meilleur compte. C'était là ce que pressentait avec son habituelle finesse Victor Cherbuliez, dans la Revue des Deux Mondes du 1er octobre 1881. Il souhaitait que le Pape pût tenir la dragée haute au chancelier de l'Empire; mais ramenant son regard sur la France, il constatait que le Pape n'y trouvait pas « des hommes d'Êtat résolus d'assurer à l'Église les garanties et les tempéraments d'équité qu'elle avait le droit de réclamer. » Cherbuliez s'attristait : la République française ne s'avisait-elle donc pas qu'en cédant aux exigences des partis avancés elle

^{1.} Mme Adam, Après l'abandon de la revanche, p. 76 (Paris, Lemerre, 1911).

procurait à Bismarck les moyens de sortir d'une lutte périlleuse, où Bismarck compromettait son pouvoir, où Bismarck compromettait son prestige? L'inquiet observateur poussait à l'extrême son pronostic; il entrevoyait, au moment de la paix religieuse, une réconciliation entre le Centre et l'Empire; « on pourra dire alors, lui écrivait un de ses correspondants, que le gouvernement de la République n'a rien négligé pour hater l'unification générale et absolue de l'Allemagne. » Et Cherbuliez, braquant son ironie sévère contre ces « fanatiques à courte vue » qui ne demandaient, en France, qu'à pousser le Saint-Siège à bout, se demandait ce qu'il fallait penser de leur patriotisme, qui semblait « mettre son honneur à travailler assidûment et aveuglément pour le roi de Prusse, devenu empereur d'Allemagne 1».

On sait la suite, et comment Gambetta dissuadant la Prusse de « liquider le *Culturkampf* », comment Cherbuliez dissuadant la France de s'y engager à son tour, ne furent, ni l'un ni l'autre,

maîtres de l'avenir.

Du fond de son ambassade de Rome, Lefebvre de Béhaine, au cours des années 1886 et 1887, suivait avec un intérêt passionné les évolutions imprévues par lesquelles Bismarck se rapprochait de Léon XIII; et certaines nouvelles de France, qui lui parvenaient en même temps, amenaient sous sa plume de chagrinantes confrontations.

^{1.} Revue des Deux Mondes, 1er octobre 1881, pp. 691-696.

Le prince de Bismarck, notait-il le 13 avril 1886, a fait hier à la Chambre des Seigneurs, à Berlin, des déclarations d'une importance capitale. Quel triomphe pour Léon XIII! Et pendant ce temps, à Châteauvillain, nos sous-prétets et nos gendarmes tirent des coups de revolver et tuent de malheureuses ouvrières, exaspérées parce qu'on veut leur interdire l'usage d'une chapelle. Quelle leçon, dont nos ignares radicaux ne profitent pas!

Ainsi s'attristait, dans ce poste romain dont il avait su faire un observatoire, le sagace diplomate qui naguère, à Munich. avait assisté à l'explosion des luttes religieuses, et qui, dans ses dépêches, avait toujours parlé du Culturkampf comme d'un article d'exportation que la France ne devait pas accepter.

* *

Avec ces deux volumes, qui s'achèvent par la paix de l'Église et la disgrâce de Bismarck, se clôt, pour l'heure présente, notre long travail sur l'Allemagne religieuse. Nous ne descendrons pas plus avant dans l'histoire de l'Église catholique d'Allemagne. Étudiant cette Église dès le temps de Joseph II, nous l'avions trouvée faible, anarchique, trop encline à faire bon marché de certaines libertés nécessaires à sa dignité, trop lente à comprendre que pour les défendre ou les reconquérir elle devait s'appuyer sur Rome. Tout autre elle nous apparaît, au moment où nous prenons congé d'elle : dans le pays même qui s'enorgueillissait, parce qu'il était le berceau de la Réforme,

d'être le berceau du libre examen, l'Église, plusieurs années durant, revendiqua devant Bismarck, contre Bismarck, l'affranchissement de la société religieuse à l'égard du pouvoir politique. Dans cette Allemagne où les paix d'Augsbourg et de Westphalie avaient, sous l'influence des petits princes réformés, laissé de côté la distinction du pouvoir religieux et du pouvoir civil, principe fondamental du christianisme, il convenait qu'une lutte glorieuse mît ce principe en péril, et puis en honneur; l'Église accepta cette lutte, arbora fièrement ce principe; et quand son inflexibilité fut notoirement invaincue, elle consentit à Bismarck certains cadeaux; mais le principe était sauf, et devant lui, l'État bismarckien s'inclina.

Paris, 8 février 4913.

BISMARCK ET L'ÉGLISE LE CULTURKAMPF

(1878 - 1887)

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIERS POURPARLERS. LA RETRAITE DE FALK (1878-1879)

Pie IX vivant n'avait jamais cédé devant Bismarck; et devant Pie IX mort, Bismarck recula. Le chancelier de l'Empire, entre 1872 et 1876, s'était fiévreusement préoccupé du futur conclave; vaincu par la résistance passive du Pape d'aujourd'hui, il s'était demandé si les États de l'Europe ne pourraient pas aider l'Allemagne à faire le Pape de demain, ou convenir entre eux, tout au moins, de ne reconnaître le nouveau pontife qu'après s'être assurés de ses intentions pacifiques et dociles ¹. Mais il semble que dès 1877, cet audacieux dessein d'intimider le Sacré-Collège, au nom de l'Europe et de concert avec l'Europe, pour le faire voter à son gré, avait cessé de tenter l'imagination bismarckienne.

III 1

Bismarck, cette année-là, disait à Crispi: « Tous les papes me sont égaux, réactionnaires ou libéraux. La Papauté est une solide institution. C'est en elle que le mal réside; aucun pape, quoi qu'il veuille, ne peut agir à sa guise 1. » Craignait-il, peut-être, que si d'aventure il se mélait de vouloir attribuer la tiare. ses efforts ne se heurtassent à la force d'inertie de la diplomatie européenne, et qu'ils ne fussent isolés, et même ridicules? Ou bien avait-il commencé de sentir, à la longue, qu'un pape, si puissant soit-il, n'est qu'un anneau dans une chaîne, et que cette chaîne, même avec la complicité d'un Bismarck, ne saurait être ni brisée ni faussée? Ou plutôt constatait-il, tout simplement, que, grâce aux victoires républicaines, le spectre d'une alliance offensive entre le Saint-Siège et la France disparaissait de l'horizon, et que voyant réussir à son gré les élections françaises, il pouvait se désintéresser de l'élection papale?

Quelques mois se passaient; la mort de Pie IX mettait en émoi les gazettes berlinoises; pour la première fois, dans la métropole du protestantisme, on se passionnait pour les prochains scrutins qui donneraient au monde un pape2. On se demandait, tout d'abord, si c'était bien au Vatican que ces scrutins se dérouleraient : Ledochowski et quelques autres cardinaux étrangers étaient soupçonnés de souhaiter que le conclave émigrât 3. L'opinion berlinoise se tenait aux aguets: le Culturkampf avait eu cet effet imprévu, de familiariser avec les choses de Rome les gens de Berlin. Mais Bismarck lui-même, le signataire de cette fameuse dépêche de 1872 qui avait mis en question la liberté du conclave, apparaissait indifférent, insouciant; ses diplomates affectaient des mines détachées. « Un second Pie IX, cela ne peut

pas être¹, » lui écrivait avec son zèle ordinaire le cardinal de Hohenlohe. Bismarck n'avait que faire du pronostic: Bismarck ne se mêlait pas du conclave.

Lorsque le chargé d'affaires d'Italie vint dire au secrétaire d'État Bülow que le Quirinal garantissait la sécurité du Sacré-Collège, Bülow prit acte, remercia, exprima l'espoir que le nouveau pape saurait rendre justice aux sentiments de l'Allemagne, et se contenta d'observer « de quel péril eût été, en pareille occurrence, le gouvernement dont le 16 Mai avait menacé la France et ses voisins 2. » La chancellerie allemande, si elle fût demeurée fidèle à son programme de 1872, aurait prié le nouveau ministère français de collaborer avec elle pour prévenir ou pour réparer l'élection d'un pape intransigeant; mais rien de pareil ne fut essayé. Bismarck jadis s'était figuré que l'Europe pourrait mettre des conditions à la reconnaissance de l'évêque de Rome, tout comme la Prusse en voulait mettre pour la reconnaissance des simples curés; mais au jour venu, Bismarck laissait tranquilles, et l'Europe, et le Sacré-Collège. Le cardinal de Hohenlohe, dont assurément Bismarck aurait volontiers fait un pape, était suspect à ses collègues : sa ferveur pour l'Italie une, que plus tard il appelait sa « seconde patrie 3, » le qualifiait mal pour un rôle au conclave 4. Bismarck ne poussait pas le Culturkampf jusqu'où il avait rêvé de le pousser; il ne s'avançait pas jusqu'à vouloir régner sur Rome pour régner ensuite, par Rome, sur l'Église d'Allemagne; il renonçait à ce suprême moyen de victoire, au delà duquel cependant il n'en pouvait entrevoir aucun autre; et cet effacement de Bismarck devant le cercueil de Pie IX fut le premier mouvement de retraite esquissé par le chancelier de fer.

I

Vingt-quatre heures à peine s'étaient écoulées depuis qu'avait flotté sur la place Saint-Pierre le traditionnel panache de fumée qui prévient les Romains qu'ils ont un pape; et déjà ce pape — c'était le 20 février 1878 — écrivait à l'empereur Guillaume pour lui annoncer son avènement. Un instant il eut l'idée de faire porter la lettre par un envoyé extraordinaire du Vatican; finalement elle fut confiée à l'entremise du gouvernement bavarois, auprès duquel un nonce demeurait accrédité ¹. Léon XIII disait à l'Empereur:

Affligé de ne plus trouver, entre le Saint-Siège et Votre Majesté, les relations qui existaient naguère si heureusement, Nous faisons un appel à la magnanimité de votre cœur pour obtenir que la paix et la tranquillité des consciences soient rendues aux catholiques qui sont une notable partie de vos sujets. Quant à eux, ils ne manqueront pas, comme la foi même qu'ils professent le leur prescrit, de se montrer, avec le plus consciencieux dévouement, déférents et fidèles à Votre Majesté ².

La théologie catholique impose aux sujets certains devoirs. Au nom des catholiques allemands, devenus ses fils spirituels, Léon XIII donnait l'assurance que ces devoirs seraient remplis; il parlait en chef religieux, ayant le droit de leur commander. Mais sans invoquer à l'égard de Guillaume Ier lui-même, comme l'avait un jour fait Pie IX, la juridiction naturelle du Pape sur toutes les âmes baptisées 3, il adressait, du haut de sa souveraineté nouvelle, un appel à la souveraineté de l'Empereur: puissance politique, il ou-

vrait un dialogue, d'égal à égal, avec une autre puis-

sance politique.

L'autre puissance — l'Allemagne — parut contente du Pape; et, de fait, elle l'était. « La lettre du Pape à l'Empereur, disait le prince de Pless, grand veneur de la Cour, à M. de Borchgrave, chargé d'affaires de Belgique, a causé un grand soulagement. On espère pouvoir se réconcilier. L'Empereur le désire beaucoup. Il voudrait, avant de mourir, faire une situation tout à fait nette à son fils. On reconnaît qu'on est allé infiniment trop loin. Les catholiques sont dans une situation intolérable. Pourvu qu'il rencontre un peu de bonne volonté à Rome, le gouvernement reviendra sur beaucoup de choses. » Le prince de Pless était lié avec Bismarck; M. de Borchgrave, insistant, le questionnait sur la pensée du chancelier. « Bismarck, répondait le prince, aurait déjà congédié Falk s'il ne craignait d'être accusé de mettre les pouces; mais Falk partira d'ici à un an... 1» M. de Borchgrave voyait le docteur Hahn, rédacteur de l'officieuse Correspondance provinciale 2: Hahn parlait comme le prince de Pless.

La réponse officielle de Guillaume Ier à Léon XIII partit de Berlin le 24 mars 3. Guillaume félicitait Léon XIII. Il évoquait le passé, rendait justice au présent, espérait dans l'avenir. Il expliquait que dans le passé les sentiments chrétiens qui animaient le peuple allemand avaient fait régner la paix intérieure, et fait durer l'obéissance; il avait confiance que dans l'avenir ces sentiments garderaient la même vertu; et quant au présent, il disait : « Votre Sainteté relève avec raison le fait que mes sujets catholiques, de même que les autres, prêtent à l'autorité et aux lois l'obéissance qui répond aux enseignements

de la commune foi chrétienne. » Ainsi le Pape et l'Empereur s'accordaient pour témoigner que les bons catholiques d'Allemagne étaient de bons sujets. Mais serrant le Pape de plus près, l'Empereur ajoutait:

J'emprunte volontiers aux paroles amicales que vous m'avez adressées l'espoir que vous serez disposé, avec l'influence puissante que la constitution de votre Église accorde à Votre Sainteté sur tous les serviteurs de cette Église, à agir en sorte que ceux de ces serviteurs qui l'ont négligé jusqu'ici, suivant dorénavant l'exemple de la population dont l'éducation spirituelle leur est confiée, obéissent aux lois du pays qu'ils habitent.

Tout dans ces dernières lignes était savamment calculé. Lefebvre de Béhaine, d'un coup d'œil, les jugeait «courtoises, polies, presque sympathiques, mais très perfides; » elles portaient la marque de la rédaction bismarckienne, inquiétante jusque dans ses avances, et toujours habile à glisser la menace derrière le sourire, à asséner, d'un même geste méphistophélique, le coup d'encensoir et le coup de boutoir. Elles étaient terribles pour le clergé allemand : elles insinuaient que ce clergé, destiné à élever le peuple, devrait bien, en fait, suivre l'exemple du peuple, et, comme le peuple, savoir obéir: on eût dit que Guillaume n'avait tant mis en vedette la docilité des fidèles que pour accuser plus sévèrement, ensuite, l'indocilité des curés. Mais en même temps, et dans la même phrase, quel délicat hommage à la souveraineté pontificale! L'Allemagne, par la plume de son César, parlait avec respect de « l'influence puissante que la constitution de l'Église accordait au Pape; » et l'Allemagne, invoquant cette influence, la conviait à s'exercer, en terre allemande, sur les prêtres allemands.

Cela déplairait peut-être aux « vieux-catholiques, » qui n'avaient d'autre mission que de tenir Rome en échec; et cela sans doute eût choqué les protestants d'autrefois, si jaloux de fermer la Prusse aux immixtions de l' « Antéchrist; » cela méritait d'effrayer. pour tout de bon, le publiciste morose qui, dès le 2 mars, dans la Gazette des Francs-Maçons, avait supplié l'Allemagne de ne se pas laisser fourvoyer par les machinations de la Curie *; cela démentait, enfin, d'innombrables commentaires qui, durant les six dernières années, avaient présenté le Culturkampf comme une riposte nécessaire au Concile du Vatican, comme une entrave indispensable au progrès de la « théocratie ultramontaine, » comme la lutte inévitable du « germanisme » contre le « romanisme. » Bismarck en personne, à certaines heures, s'était, dans certains de ses discours, inspiré de ces commentaires-là. Mais il ne leur attachait pas plus de prix qu'à des ficelles oratoires, qui font mouvoir les majorités parlementaires. Et voici qu'au contraire, en ce lendemain de conclave, il se retrouvait, sans effort, dans le même état d'esprit qu'au lendemain du Concile: il avait appelé de ses vœux, alors, une action du « romanisme » sur le clergé français, sur le clergé bavarois, sur le Centre allemand; il souhaitait que le « romanisme, » aujourd'hui, fît pression sur le clergé de Prusse. « L'idée d'un Pape infaillible, absolutiste, notait finement le comte d'Arnim, n'est nullement anti-

^{*} Ce publiciste de la Freimaurer-Zeilung, 2 mars 1878 (pp. 70-71), ajoutait que « la pensée chrétienne, que le principe chrétien de l'égalité juridique, aussi bien que de toutes les institutions humaines qui allégèrent pour les peuples le joug moral et matériel, n'avait pu être réalisé que par un combat constant contre l'Église papale. »

pathique à Bismarck; un Pape autocrate qui se tienne à son service, voilà l'idéal de Bismarck ¹. »

Le message impérial méritait l'attention de Léon XIII; il coïncidait, du reste, avec certaines démarches, qui semblaient en accentuer le sens. Quelques jours avant de prendre le portefeuille de l'Intérieur, le président supérieur du Hanovre, Botho d'Eulenburg, dans un toast pour l'anniversaire de l'Empereur, déclarait sans ambages : « Si les symptômes ne sont pas trompeurs, une lamentable discorde, qui troublait la vie du pays, s'achemine vers

un terme pacifique². »

Le national-libéral Bennigsen, échangeant avec Pierre Reichensperger quelques rapides propos, lui disait que des deux côtés on devait désirer une entente³. Le prince Charles-Antoine — ce Hohenzollern catholique qui, durant tout le Culturkampf, avait eu sur Guillaume quelque influence — se montrait assez optimiste. « Léon XIII, écrivait-il, est de ces papes qui se préoccupent de mettre leur pouvoir d'accord avec les faits et les exigences du temps, même en n'abandonnant pas le principe ⁴; » et dans le chaos des nuages, la physionomie du nouveau pontife faisait à Charles-Antoine l'effet d'un point clair.

On voyait revenir à Rome, une fois de plus, l'homme de confiance de Guillaume et du grand-duc de Bade, Henri Gelzer ⁵. Moitié théologien, moitié diplomate, autrefois directeur d'une importante revue protestante, il aimait beaucoup, de temps à autre, aller flairer l'air de Rome; il rêvait, dès 1873, de rencontrer au Vatican « un homme éclairé avec qui il pût causer intelligemment ⁶. » Au printemps de 1879, il estima qu'il avait trouvé cet homme : c'était le cardinal Franchi, secrétaire d'Etat du nouveau Pape ⁷.

Franchi savait son Europe; l'Allemagne, pour lui, n'était pas une terre inconnue. Il avait plus et mieux que l'esprit de conciliation; il savait trouver les formules, subtilement correctes, qui traduisaient en style curial, acceptable pour les canonistes, certaines exigences des pouvoirs civils; avant de se hâter de signifier un non possumus, il essayait de rédiger, à sa guise, avec les termes de son Eglise et toutes les nuances que cette Église impose, un possumus souriant, généreux, mais souriant avec dignité, et généreux avec fierté. Sur la recommandation du cardinal de Hohenlohe, Gelzer trouva bon accueil à la Secrétairerie d'État. Franchi, prenant les devants. lui exprima le vœu d'une pleine entente, d'une entente rapide, sur la base de la bulle De salute, qui avait, en 1821, marque l'accord entre la Prusse et le Saint-Siège 1. « Faites vite, faites vite, » conjurait le cardinal. Gelzer, non sans quelques suspicions, étudiait cette atmosphère imprévue; il croyait sentir que « les Jésuites, les ultramontains français, les évêgues autrichiens, le cardinal Bilio » empêcheraient de faire vite; il soupçonnait Franchi de n'être si pressé que pour se ménager un succès personnel. Il y avait, près de Franchi, un prélat polonais, Czacki²; que ferait ce prélat ? C'était une énigme encore pour Gelzer ; apparemment la présence de ce Slave au « secrétariat des affaires extraordinaires » ne rassurait qu'à moitié cet Allemand. Léon XIII, dont bientôt Gelzer avait audience, lui paraissait un « homme intelligent, mais manquant de l'énergie nécessaire pour s'affranchir toujours des influences contraires 3. » Telles furent les impressions un peu mêlées, un peu vagues encore, dont Guillaume, assurément, ne tarda pas à être averti.

Bismarck, lui aussi, avait son émissaire. Celui-ci

opérait à Munich; il n'était autre que le comte Holnstein, grand écuyer du roi Louis II. Les personnages chamarrés et stylés qui ordonnançaient les pompes du roi de Bavière étaient volontiers employés par Bismarck pour la besogne du roi de Prusse: après avoir aidé à déchaîner le Culturkampf, ils allaient aider à l'aplanir. Holnstein était l'un des plus en vue, l'un des plus justement influents. En novembre 1870, lorsque Bismarck, pour achever de décider Louis II à laisser faire de Guillaume un empereur, avait offert au roi chargé de dettes une somme considérable, Holnstein avait servi d'intermédiaire 1. Holnstein encore, en 1878, avait obtenu de Louis II que la Bavière laissât Bismarck réorganiser à sa façon la chancellerie impériale 2. C'était décidément un précieux factotum; et Bismarck, désireux d'amorcer une causerie avec la nonciature de Munich, résolut de recourir à lui.

Rome et la Bavière s'accordaient assez mal, depuis de longues années, et c'était même de Munich qu'était partie, en 1871, l'initiative du fameux « paragraphe de la chaire, » première machine de guerre dressée contre l'Église romaine par la législation d'Empire. Le nonce Bianchi, qui de 1872 à 1877 avait représenté Pie IX auprès de Louis II, avait subi beaucoup de désagréments; un instant même, il s'était demandé si la Bavière consentirait à ce qu'il eût un successeur. Mais Louis II, qui restait toujours à mi-chemin de toutes les audaces, n'avait pas brisé; et le nonce Bianchi, pour assurer la permanence du poste, était d'ailleurs demeuré à Munich jusqu'à l'arrivée de son successeur Aloysi Masella 3. Quelques heures suffirent, au printemps de 1878, pour que ce nouveau venu, subitement, eût le droit de se croire appelé à un grand rôle et le devoir de s'y prêter.

Il était tout ennuyé des chicanes que lui cherchait la Bavière au sujet des nominations épiscopales, lorsqu'un soir de mars, dans le salon de l'archiduchesse Gisèle, le comte Holnstein, qui généralement boudait les robes violettes, vint causer avec lui. « Monseigneur, lui dit-il, nous devrions nous réconcilier contre l'ennemi commun, le socialisme, 1 » Masella retint le propos; et bientôt, de son côté, s'entretenant avec le baron de Soden, ministre de Wurtemberg à Munich, il lui faisait ressortir quels avantages aurait pour la Prusse la paix religieuse. Soden discutait, ne voulait pas que le nonce s'abusât, lui faisait comprendre qu'on obtiendrait malaisément l'abrogation des lois de Mai. Ne pourrait-on les laisser tomber en désuétude? insinuait Masella 2. Des propos en l'air n'engagent personne: ce sont ballons d'essai; le nonce de Munich excellait à les lancer. De Munich à Berlin, les racontars vont bon train; et Bismarck fut vite mis au courant.

Holnstein, le 31 mars, revit le nonce; et ce fut de la situation religieuse qu'ils parlèrent. Il était vraiment souhaitable qu'elle se réglât; Holnstein insistait, suggérait que le Vatican devrait s'adresser directement à Bismarck. Il y a une question délicate, continuait-il, celle des évêques déposés par l'Etat; comment s'en tirera-t-on? — La question est douloureuse, reprenait Masella, mais non pas insoluble; et le nonce alléguait qu'à toutes les preuves de courage qu'ils avaient déjà données, ces évêques pourraient ajouter un acte suprême: se sacrifier, pour faciliter une entente *. Holnstein ne prit pas congé du nonce

^{*}Que cette solution pressentie par Masella, et qui devait plus tard se réaliser pour Melchers et Ledochowski, dût, de prime abord, paraître dure aux catholiques d'Allemagne, c'est ce que prouve un article des Feuilles historico-politiques, de

sans lui dire qu'il allait passer quelque temps à Berlin¹; Bismarck allait avoir un second écho des conversations de Masella.

Le nonce fut moins satisfait, au début d'avril, d'un entretien qu'il eut avec Werthern, ministre de Prusse à Munich; Werthern reprenait la vieille thèse, d'après laquelle toutes les difficultés provenaient du concile, et s'appesantissait, lourdement, sur la nécessité de recommander au clergé l'obéissance aux lois de Mai 2: ses conclusions manquaient d'élégance et n'éclairaient pas l'horizon. Soit qu'il fût gêné par son caractère officiel, soit plutôt — c'était l'impression de Lefebvre de Béhaine - qu'il fût médiocrement informé du jeu qui s'ébauchait à Berlin, Werthern, en croyant faire une politesse, commettait un anachronisme : ce sont là maladresses fréquentes, aux heures de transition, et certaines paroles désagréables, échangées le 11 avril entre Masella et le ministre Pfretzschner, président du Conseil en Bavière *, achevaient d'attrister et de déconcerter l'optimisme naturel du nonce 3. Il y avait assurément plus de souplesse dans les échanges d'idées où se complaisaient, à Rome, Keudell, ambassadeur auprès du Quirinal, et le cardinal de Hohenlohe; mais on ne savait rien de ce qu'ils se confiaient4; et si Keudell pouvait être considéré comme le représentant de Bismarck, il était difficile de considérer Hohenlohe comme le représentant du Saint-Siège.

l'année 1879. La Gazette générale évangélique luthérienne ayant espéré que le Saint-Siège sacrifierait les évêques désagréables à Berlin, les Feuilles répondaient laconiquement : « Laissons cela! Lassen wir das! 45 (H. P. B., 1879, II, p. 67.)

* Il y avait alors un demi-conflit entre la Bavière et le Vatican, portant sur l'interprétation du texte concordataire relatir aux nominations d'évêques. (Schulthess, Geschichtskalender,

1878, p. 45.)

Léon XIII, en personne, le 17 avril, répondit à la lettre impériale 1. Le Pape remerciait Guillaume Ier, constatait que l'intervention de l'autorité papale était demandée par Sa Majesté l'Empereur. Il redisait que, « d'après une maxime incontestée de la sainte religion catholique, l'accomplissement le plus exact des devoirs religieux s'unit, quand aucun obstacle ne s'y oppose, à l'obéissance et au respect dû aux autorités et aux lois de l'Etat. » Mais en Prusse un obstacle existait. c'était la nouvelle législation civile. Léon XIII se plaignait, très sobrement, qu'elle eût altéré la divine constitution de l'Eglise, qu'elle eût créé des conflits entre le droit civil et le droit canon : de là, l'inévitable agitation dans laquelle avaient été jetés les catholiques, acculés à l'alternative de désobéir aux lois de la Prusse, ou de désobéir à la loi de Dieu. Bismarck avait affecté, sous la signature de Guillaume, d'opposer la docilité des sujets catholiques à l'indocilité du clergé. Implicitement, par le choix même des termes, Léon XIII faisait comprendre qu'il n'admettait pas ce fallacieux contraste. A ses yeux, c'étaient « les catholiques, » c'étaient « les ministres de Dieu et le peuple catholique, » qui, lésés par les lois, étaient contraints de les enfreindre; et tandis qu'on eût dit, à lire la lettre de l'Empereur, que la Prusse souffrait, tout simplement, d'une fronde ecclésiastique, Léon XIII laissait voir qu'il connaissait l'exacte réalité, le mouvement populaire sur lequel s'appuyait la résistance aux lois. Il demandait à l'Empereur de jeter un regard propice sur cette douloureuse situation, et d'enlever l'obstacle qui empêchait les catholiques de concilier l'obéissance due à l'Église avec la soumission due au pouvoir civil. On y arriverait, disait-il, en rétablissant les articles de la constitution prussienne, qui, de 1850 à 1873, avaient pleinement garanti la liberté de l'Eglise. Léon XIII en conjurait la justice de Guillaume; il s'offrait à contribuer, pour sa part, à hâter l'apaisement, et promettait de veiller, ultérieurement, à ce que « l'accord entre les deux autorités suprêmes fût conservé et augmenté. »

Ainsi Léon XIII réclamait, pour l'Église de Prusse, le même statut constitutionnel dont elle avait joui vingt-deux ans durant, et que la Chambre prussienne avait dû déchirer pour élaborer, à son aise, les aventureuses lois de Mai. Parmi toutes les mesures du Culturkampf, il n'en était aucune à laquelle Bismarck se fût plus personnellement intéressé, plus opiniâtrément attaché, qu'à la démolition progressive de ces articles 15, 16 et 18 qui avaient, en 1850, émancipé l'Eglise de Prusse¹; Léon XIII, montrant ces décombres, souhaitait une résipiscence et une reconstruction.

Ne voulant pas dire oui, Guillaume et Bismarck différèrent un peu de répondre non. Signifier, comme le faisait dans la Gazette de Cologne le vieux-catholique Schulte², que Rome aurait la paix si les catholiques obéissaient aux lois, n'était pas une solution, mais simplement une brutalité. « On cherche le moyen de s'entendre sans parler des lois de Mai, mais non de les répudier ³, » écrivait M. de Borchgrave, chargé d'affaires de Belgique.

« Il n'y a rien encore de nouveau, » répondait à Tosi, chargé d'affaires d'Italie, le secrétaire d'État Bülow; mais Tosi remarquait cependant que la presse était plus pacifique, que « les autorités appliquaient les lois de Mai avec plus de modération 4; » et l'on savait, dans les cercles informés, que le comte Holnstein, qui repartait de Berlin pour Munich à la

fin d'avril, avait mission de continuer à causer. Il revit Masella, lui dit que Bismarck croyait impossible d'abroger les lois de Mai, mais que rien n'empêchait d'en amoindrir les effets. Le nonce ne cacha pas l'impression pénible qu'avaient produite sur le Pape certains passages de la lettre impériale; et déjà d'ailleurs on savait à Berlin que le Pape, mécontent de ce document, avait préféré qu'il ne fût pas publié ¹. Holnstein répondit que l'Empereur aspirait vivement à un accord. Masella savait, en étant affable, demeurer très réservé: et cette réserve même rendait le comte Holnstein plus pressant, plus pétulant et plus bayard. « En un quart d'heure, Monseigneur, tout pourrait s'arranger; que n'allez-vous à Berlin? » Il laissait espérer qu'à l'égard même des évêques déposés la Prusse, peut-être, se montrerait finalement plus complaisante qu'on ne le pensait à Rome. Masella fit observer que la nonciature de Munich était sans mission pour traiter les points les plus importants, par exemple la question des lois de Mai. Holnstein, toujours caressant et toujours pressé, répliquait que de part et d'autre il suffirait de désirer s'entendre, que c'était là l'essentiel; et puis, glissant à l'oreille du nonce un bon conseil, il lui disait que Windthorst et un certain nombre de membres du Centre exploiaient la question religieuse au profit de leurs passions politiques, que c'étaient des particularistes hostiles à l'Empire, et qu'il importait beaucoup, aux yeux de Bismarck, que le négociateur du Saint-Siège s'abstînt de recourir aux bons offices de gens aussi suspects². Déjà, dès la fin de février, la Gazette générale de l'Allemagne du Nord avait accusé Windthorst et Schorlemer-Alst de ne travailler que pour leur ambition personnelle et de rendre impossible toute conciliation ¹. Masella comprit sans peine, en écoutant les adroites insinuations de Holnstein, de quoi rêvait Bismarck, d'une paix faite avec Rome par-dessus la tête de Windthorst.

Il confia ces ouvertures à Lefebvre de Béhaine, qui représentait alors la France à Munich; il consulta Franckenstein, que les catholiques de Bavière considéraient comme un de leurs chefs, et qui, depuis 1875, présidait le Centre du Reichstag; et puis, il écrivit à Rome. Le Saint-Siège fut d'avis qu'il ne fallait pas laisser tomber la conversation. Quant à Franckenstein, il lui parut que la personnalité du comte Holnstein, le crédit dont ce personnage jouissait à Berlin, méritaient considération; mais très défiant de la Prusse, il s'en fut représenter à Masella que dans les conversations prochaines il serait bon de songer, non point seulement aux évêques déposés, mais aussi à des centaines de prêtres persécutés, emprisonnés, exilés par le gouvernement de Berlin². Encouragé par Rome, éclairé par Franckenstein, Masella fit une note, pour s'expliquer à luimême et pour expliquer à son interlocuteur les bases des prochains pourparlers. Il constatait, dans cette note, que Bismarck, en ce moment même, désireux de régler les affaires des Balkhans, avait résolu de prendre pour point de départ des négociations, non pas le traité de San-Stéphano, qui précisément faisait l'objet des discordes, mais le lointain traité de 1856; de même, concluait Masella, on pourrait adopter, comme point de départ des conversations entre la Prusse et Rome, la bulle De salute, par laquelle le Pape, en 1821, d'accord avec le roi de Prusse, avait organisé l'Eglise prussienne. De part et d'autre, on étudierait ce texte; le Saint-Siège examinerait quels

changements il y pourrait apporter pour agréer à Berlin; et la Prusse en retour, par le fait même qu'elle entrerait dans une telle combinaison, serait amenée à abroger certaines dispositions des lois de Mai, sans qu'il fût nécessaire, pour cela, de procéder à leur revision*. Masella, qui avait bien écouté Holnstein, et qui l'avait bien compris, donnait en même temps l'assurance formelle, qu'en aucun cas les personnages politiques engagés dans le conflit ne seraient autorisés à participer aux négociations; il protestait enfin du respect du Vatican pour les légitimes prérogatives de la suprême autorité civile. Ainsi faisait-il le geste d'arborer en face de Bismarck et de Falk, sans appeler à ses côtés les membres du Centre, une bulle qui existait toujours, que la souveraineté prussienne avait jadis acceptée, et que la souveraineté papale était disposée à modifier, pour rendre la paix à la Prusse. La note, soigneusement concertée, fut remise au comte Holnstein le 4 mai 1.

Léon XIII, soucieux et curieux de ce qu'on pensait à Berlin, invoquait discrètement de la diplomatie belge quelques renseignements à ce sujet². Il était, très évidemment, désireux d'aboutir, et Masella pouvait se permettre certaines allures accommodantes. Mais à ce moment même, les rares prêtres prussiens qui après les lois de 1875 avaient consenti à accepter encore un traitement du gouvernement recevaient de Rome un avis fort troublant : la Congrégation du Concile, qui avait étudié leur cas, leur signifiait que par une telle attitude ils donnaient aux fidèles un

La note, telle que primitivement Masella la concertait, réclamait aussi le rétablissement des articles constitutionnels; Lifebvre de Béhaine, auquel il soumit ce brouillon, lui conseilla de faire sauter ce paragraphe. Ainsi fit le nonce.

sujet public de chagrin, et les invitait à déclarer publiquement, dans un délai de quarante jours, qu'ils ne se soumettaient pas aux lois de Mai et qu'ils ne comptaient plus émarger au budget. S'ils s'y refusaient, ils seraient ipso facto suspendus1. A l'écart des diplomates, à l'écart de la secrétairerie d'État, le cardinal Caterini, préfet du Concile, avait lancé cette sommation. Il ne s'inquiétait pas de ce qui se mûrissait dans les chancelleries; il voyait des prêtres rebelles; il levait son bras pour les frapper. Il pouvait dire que, gardien de la discipline religieuse, cette discipline, seule, l'intéressait, et qu'il ne s'occupait point de politique. Mais les actes ont des répercussions, et ces répercussions s'enchevêtrent, et par l'effet de ce fatal mécanisme, le zélé cardinal faisait de la politique sans le savoir, comme sans le savoir M. Jourdain faisait de la prose. Sans qu'assurément il en eût conscience, sa politique, tout involontaire, mettait en posture ennuveuse le nonce Masella et le secrétaire d'État Franchi. Masella croyait que ces nstructions n'avaient pu devenir publiques que par suite d'une trahison: il confiait à Béhaine ses amertumes, formulait même, tout bas, certains soupcons contre tel personnage de la Curie 2. Au nom du Saint-Siège, un fait de guerre s'était produit, qui semblait démentir les premiers gestes de paix.

Bismarck le fit remarquer, s'en plaignit à Masella par l'entremise d'Holnstein, se déclara très découragé³; il y eut un instant, à Berlin, où l'on crut que Masella, ainsi contrecarré par la Congrégation du Concile, n'était qu'un brouillon sans importance⁴. La circulaire Caterini, écrivait au gouvernement belge M. de Borchgrave, « a fait pousser des cris d'orfraie à la presse hostile, et le ton de tous les

journaux anticatholiques est devenu plus âpre 1. »

On s'agaçait, aussi, de certaines indiscrétions commises par la presse catholique au sujet des démarches du comte Holnstein, et l'on accusait le Saint-Siège de les avoir dictées. Mais l'agacement ne durait pas. Herbert de Bismarck, au nom de son père, autorisait encore Holnstein à prolonger avec le nonce ses essais de dialogue et à rechercher avec lui, sans contracter du reste aucun engagement écrit, les bases d'un modus vivendi n'excluant pas le main-

tien de la législation prussienne 2.

L'heure n'était plus où Bismarck aspirait à saisir l'Église en flagrant délit d'illégalité, et à la stigmatiser comme une rebelle; et l'incident même qui risquait d'exaspérer le chancelier mit à nu, tout au contraire, son parti pris actuel de rester calme, d'observer et d'attendre. De fait, pour réduire cet incident à sa vraie portée, il suffisait d'interroger l'horizon des Sept Collines. Léon XIII, le 23 mai, recevant des pèlerins allemands, leur disait: « Que Dieu, touché de votre constance et des œuvres de votre foi, fasse que l'Église connaisse finalement des temps tranquilles, et qu'il advienne aussi, chose très désirée, que ceux qui à présent sont hostiles à l'Église, ou bien sentent sa vertu, ou bien, malgré eux, en connaissent la divinité et en éprouvent les bienfaits³. » On n'entendait plus retentir, comme au temps de Pie IX, de foudroyants coups de tonnerre; l'atmosphère romaine était plus rassérénée, et l'éloquence de Léon XIII apparaissait nuancée - nuancée comme certains arcs-en-ciel.

H

Les hommes d'État présument beaucoup lorsqu'ils croient mener l'histoire, tout au plus préparent-ils les matériaux; puis sur ces matériaux une force travaille, dont Dieu seul est le maître, et qui s'appelle l'imprévu. Le 11 mai 1878, l'imprévu fit son œuvre, à Berlin : un ferblantier, nommé Hoedel, visa l'Empereur sans l'atteindre. Il venait d'être exclu du parti socialiste, avec lequel d'ailleurs il n'avait jamais eu que des liens assez lâches; mais dans les sphères officielles, on ne retint qu'un fait : Hoedel avait été Sozialdemokral 1. A cette époque où les idées collectivistes, sur le territoire de la République Française, n'avaient encore qu'un seul organe, il en existait soixante-quinze dans l'Empire d'Allemagne 2; et la Suisse voisine semblait entretenir un si périlleux fover, que le grand historien Ranke, pour mieux éteindre les effervescences révolutionnaires, proposait sérieusement de faire subir aux Sept Cantons le sort de la Pologne, et de les partager entre l'Allemagne, la France et l'Italie3. Le coup de pistolet de Hoedel apparut à l'Allemagne politique comme la sanction des progrès socialistes; elle en fut affolée. Quelques mois plus tôt, on avait entendu les socialistes berlinois proclamer solennellement que l'athéisme est le résultat de la science 4; et voilà qu'aujourd'hui, succédant à ces subversives doctrines, le régicide survenait.

Pour Guillaume, pour Bismarck, l'idée socialiste avait armé ce ferblantier; l'idée socialiste était la coupable. Bismarck télégraphia de Friedrichsruhe: « Il faut, contre les socialistes, une loi d'exception⁵ »; et Guillaume, quelques heures après, sortant du service divin, déclara devant ses ministres: « Ce qui importe surtout, c'est que la religion ne soit pas perdue pour le peuple. Prévenir un tel mal, voilà la principale tâche ¹. » Le chancelier comptait, pour vaincre, sur la brutalité d'une loi spéciale; et l'Empereur comptait, lui, sur l'efficacité de la pensée religieuse: aux heures de trouble, où les consciences se livrent, les premiers mots qu'improvisaient leurs deux consciences révélaient la diversité de leurs natures. Ils allaient faire, l'un et l'autre, ce qu'ils avaient résolu; leurs deux programmes, d'ailleurs, ne s'excluaient nullement. Et l'application de ces deux programmes allait avoir une répercussion, indirecte mais réelle, sur les

rapports entre la Prusse et l'Église romaine.

Car sauvegarder la religion, comme dernièrement encore une lettre du maréchal Roon, toute tremblante d'anxiété, en avait supplié Guillaume 2, cela voulait dire, tout à la fois, faire régner Dieu dans l'école, et l'orthodoxie dans l'Église évangélique. Or, au début de l'année, comme les protestants orthodoxes de Minden se plaignaient, après tant d'autres, que Falk inclinât à multiplier les écoles où les confessions étaient mêlées, Falk avait éconduit leurs doléances 3, et Guillaume pensait que pourtant ils avaient raison, et que le caractère exclusivement confessionnel de l'école primaire était une garantie du règne de Dieu Et comme au scandale théologique suscité l'année d'avant, à Berlin même, par le pasteur Hossbach 4, avaient succédé tout de suite, sur les lèvres du pasteur Althoff, d'autres propos non moins effarants 5, Guillaume trouvait, de plus en plus, qu'avec Falk pour gérant, l'établissement évangélique fonctionnait mal, et que Roon voyait clair lorsqu'il écrivait : « Ce

qui vous manque, Sire, ce sont de bons instruments. » Roon ne comptait que sur Guillaume, sur la «solidité de ses convictions, » sur « la sagesse et sur la logique de ses maximes de gouvernement, » pour « préserver l'Etat et l'Eglise de l'abîme qui risquait de les engloutir; » ce cri de confiance, par lequel Roon invoquait l'Empereur, était émouvant comme un cri d'alarme 1. Guillaume allait y répondre; il allait faire tout seul, et par lui-même, sa besogne d'évêque souverain. Non content d'avoir, au début de mai, installé définitivement à la tête du conseil suprême évangélique, à la place du libéral Herrmann, l'orthodoxe Hermes², Guillaume affectait d'expédier au synode brandebourgeois des personnalités qui fussent d'une orthodoxie bien tranchante et presque agressive 3; et recevant le bureau de ce synode, il déplorait l'apostasie des âmes et faisait retentir, d'une voix impérieuse et morose, des professions de foi rigoristes 4.

Falk alors se sentait visé, et malaisément supporté; il se défendait dans un mémoire 5; des instituteurs amis venaient manifester en sa faveur, lui rendaient ce témoignage qu'il avait su « cultiver la vraie religiosité; » et Falk les remerciait, s'indignait devant eux qu'on l'eût rendu responsable de l'attentat Hoedel, affirmait sa pleine sécurité de conscience 6. Cependant le bruit de sa retraite, que dès le mois de mars le conservateur Kleist Retzow réputait très prochaine 7, s'accréditait dans Berlin 8. Il prenait provisoirement un congé de quatorze jours 9. Au fond de son ambassade de Vienne, le comte Otto de Stolberg s'inquiétait de cette crise: il sentait qu'entre ce ministre et ce souverain une entente de principe était impossible; mais il écrivait à Bismarck pour qu'un compromis fût trouvé; il serait bon, suppliait-il, que Falk ne s'en allât pas

avant la fin de la lutte contre le romanisme 1. On observait avec une certaine curiosité que la Germania, journal du Centre, expédiait à l'Empereur une adresse, signée de beaucoup de catholiques, pour dénoncer le préjudice causé par le Culturkampf à l'idée religieuse. et que la presse officieuse n'osait pas discuter cette adresse, de crainte de déplaire à l'Empereur 2. Finalement, Falk restait à son poste, tolérait la nouvelle orientation de l'Église évangélique, griffonnait un rescrit où il recommandait aux instituteurs d'épargner aux bambins tout contact et toute lecture qui mettraient en péril leur vie religieuse 3. Mais on avait généralement l'impression que par la volonté de Guillaume, la fortune politique de Falk approchait de son terme; et d'aucuns ajoutaient que d'ores et déjà les rapports de Falk avec Bismarck manquaient égale ment de cordialité 4.

Guillaume était las, aussi, des nationaux-libéraux; il les avait subis, mais jamais aimés; et Bismarck, tout doucement, allait peut-être le débarrasser d'eux. Car légiférer contre les socialistes, cela voulait dire, suivant la définition bismarckienne, « franchir les barrières que la constitution prussienne avait dressées, sous le nom de droits fondamentaux, dans un excès de sollicitude doctrinaire pour la protection des individus et des partis 5. » La fraction nationalelibérale, sauf lorsqu'il s'agissait de frapper les prêtres catholiques, tenait à ce qu'on respectât ces barrièreslà. Elle était, depuis quatre mois, très froide avec Bismarck: l'avortement d'une combinaison ministérielle où devait entrer Bennigsen 6 avait produit, entre le chancelier et les nationaux-libéraux, cette sorte de gêne que laissent d'ordinaire, après rupture, les projets de mariage. Bennigsen et ses amis crurent sentir que Bismarck était tout heureux de les acculer à repousser le projet de loi contre le socialisme, et de les mettre ainsi dans leur tort; ils lui surent mauvais gré de cette arrière-pensée politique, que Bennigsen,

au Reichstag, dénonça publiquement 1.

Incidemment, le tribun national-libéral fit allusion à une autre arrière-pensée du chancelier, à l'arrièrepensée qui regardait le Culturkampf: il déclara qu'à son avis l'Église devait d'abord obéir, qu'on examinerait ensuite les changements à apporter aux lois, et que cette lutte avait entraîné, pour l'Église elle-même, des suites assez nuisibles pour déterminer les catholiques à un prochain apaisement; et Bennigsen ajouta; « Quant à prévoir quelles seront les conséquences politiques d'une telle paix, et si ce sont les conservateurs, ou bien les libéraux qui en profiteront, je ne veux même pas le rechercher². » C'était à vrai dire une recherche dont Bennigsen pouvait se dispenser; il était clair que les nationaux-libéraux, qui avaient exploité l'idée de Culturkampf, seraient mal qualifiés pour profiter de la paix. Mais on ne songeait, pour l'instant, qu'au projet contre les socialistes : il échoua 3. L'échec fut accueilli par Bismarck avec une bonne humeur caustique 4; il avait induit les nationaux-libéraux à un premier péché contre la raison d'État; il tenait une arme contre eux, et, le jour venu, il la manierait.

Un second coup de pistolet, le 2 juin, précipita leur châtiment: cette fois, l'Empereur était blessé; un homme d'une certaine culture, un *Herr Doktor*, nommé Nobiling, l'avait mis, pour quelques mois, hors d'état de gouverner⁵. Le prince Frédéric, son fils, prit momentanément le pouvoir. Naturellement les attaques reprirent contre Falk, coupable, disait-on, d'avoir laissé monter le socialisme, et contre les na-

tionaux-libéraux, coupables de n'avoir pas voulu le réprimer. Quant à l'essai que parut faire la Gazette de Cologne pour imputer à l'« ultramontanisme » quelque responsabilité dans ce crime, il ne fut pris au sérieux par personne 1. « J'appartiens aux ennemis déclarés du Centre, écrivait à l'impératrice Augusta le prince Charles-Antoine de Hohenzollern, mais le péril que constitue le Centre est un minimum, comparé au maximum du malaise social². » Frédéric, qui honorait de son amitié quelques nationaux-libéraux, ne céda pas aux courants qui menaçaient de balayer Falk3; mais il dut, sur le terrain proprement politique, céder aux impulsions de Bismarck. « Je les tiens, les coquins! s'écria le chancelier lorsqu'il apprit à Friedrichsruhe l'attentat de Nobiling : dissolvons le Reichstag 4. » Les coguins, c'étaient non les socialistes, mais les membres du parti national-libéral. Il expliqua très expressément, dans un Mémoire destiné aux divers gouvernements de l'Allemagne, que par leur prétention d'être toujours consultés les nationaux-libéraux se rendaient insupportables; que leur subordination aux éléments « progressistes, » aux éléments de gauche, était intolérable, et que s'ils continuaient, ils finiraient par le forcer de lutter contre eux 5.

Un autre mot lui fut prêté, qui fit peur ; on l'accusa d'avoir dit : « Je veux les écraser contre le mur. » Le propos fut démenti, et Bismarck prétendit qu'au contraire c'étaient eux qui voulaient ainsi l'écraser 6. Mais d'autres saillies, plus sûrement authentiques, épanchaient sa colère sans la soulager. Il les accusait de vouloir le contraindre à les faire ministres, et à les laisser gouverner sans qu'il s'en mêlât; on le mettrait sur la table, lui Bismarck, comme une pomme véreuse servie pour la montre. Cela, il ne le voulait

pas, et puisqu'ils manœuvraient pour se passer de lui, ce serait lui qui se passerait d'eux¹. Sa presse, au cours de la campagne électorale, fut, à leur endroit, malveillante et violente²; des mots d'ordre s'essayaient, prévenaient le corps électoral qu'il fallait choisir entre Lasker et Bismarck³. Il était naturel, dès lors, que leurs candidats fussent médiocrement bismarckiens. Bismarck épiait leur attitude, et de plus belle Bismarck se fâchait, et « plein de venin, plein

de bile4, » jetait feu et flamme contre eux.

Mais ce ministre des Cultes dont Guillaume avait semblé préparer la disgrâce, et qui sous l'égide du prince Frédéric ne paraissait jouir que d'une trêve provisoire; et ces parlementaires nationaux-libéraux dont évidemment Bismarck avait assez et contre lesquels il déchaînait sa presse, n'avaient-ils pas été, quelques années auparavant, les plus actifs ouvriers du Culturkampf, les plus assidus persécuteurs de l'Eglise romaine? Le bruit même avait couru, en mars, dans les sphères politiques, que si la Prusse entamait avec l'Église les moindres pourparlers, Falk démissionnerait⁵. Pour des raisons auxquelles cette Église n'était nullement mêlée, l'ascendant de ce ministre et l'ascendant de ces parlementaires chancelait, au moment même où, s'interposant toujours entre elle et l'État comme des obstacles, ils risquaient de supprimer les possibilités d'entente. Sur le terrain politique où elle jetait les coups de sonde, l'Eglise sentait une gêne, et c'était eux; mais sans que l'Eglise eût un mot à dire, un geste à faire, elle croyait sentir que, sous leurs pas jadis assurés, le terrain commencait de se mouvoir, et menaçait de s'effondrer un jour.

Elle pouvait noter, enfin, qu'en présentant devant

le Reichstag le projet de loi contre les socialistes, Hofmann, président de la chancellerie de l'Empire, avait reconnu, tout le premier, l'insuffisance radicale des coercitions proposées, et la nécessité d'employer certains « moyens spirituels » pour lutter efficacement contre les doctrines de bouleversement. Il avait même dit, parlant de ces moyens spirituels : « C'est là la tâche de l'Église 1. » Y avait-il une grande différence entre le langage de Hofmann et celui de Léon XIII? Et si, fugitivement, Rome et Berlin parlaient de même, pourquoi ne commencerait-on pas à s'écouter? « Que de Berlin on tende à Rome le petit doigt, pressentait le prince Charles-Antoine de Hohenzollern, on aura en échange toute la main 2. »

Ш

Rome continuait, comme elle pouvait et là où elle le pouvait, de causer avec la Prusse. Léon XIII, à la nouvelle de l'attentat de Hoedel, avait exprimé sa sympathie pour l'Empereur; une lettre personnelle de Bismarck au cardinal Franchi avait remercié le Pape 3. Les occasions de prendre langue étaient guettées. L'un des deux rois allemands dont la conscience relevait du Pape, le roi de Saxe, devait, le 20 juin, fêter ses noces d'argent. Quelques semaines avant, Masella avait su qu'il y serait le bienvenu; et la secrétairerie d'État, consultée, avait tout de suite décidé qu'il devait prendre le chemin de Dresde. Masella prévint le comte Holnstein, lui dit qu'il serait heureux, là-bas, de présenter ses devoirs à l'Empereur; le comte Herbert de Bismarck répondit bientôt à Holnstein

qu'on était, à Berlin, satisfait de ce projet¹. De Rome, le secrétaire d'Etat faisait écrire au nonce qu'il y avait peut-être un trop d'humilité dans ses démarches auprès de Holnstein²; mais c'était une indication plutôt qu'un reproche; et que Masella fût cordial, qu'il fît même au comte Holnstein l'effet d'un aimable compagnon (ein liebenswärdiger Kerl³), Léon XIII

n'était pas homme à le trouver mauvais.

La nonciature de Munich, le 9 juin, fut honorée d'une visite mystérieuse; un colporteur s'y présenta, demandant à voir le nonce. Sous ce déguisement se cachait l'authentique successeur de ces princes-électeurs qui, durant des siècles, avaient fait régner leur crosse sur Cologne et leur prestige sur tout le Saint-Empire. Melchers, en personne, déposé par l'État de son archevêché de Cologne, mais archevêque toujours aux yeux de l'Église, accourait de Hollande, bravant la prison, pour causer avec Masella, pour lui remontrer que Bismarck ne ferait jamais les concessions nécessaires, que la situation de l'Église ne changerait que sous le prochain règne, et qu'alors seulement, grâce à l'influence de la princesse Frédéric, l'Église serait laissée libre, en Prusse, comme elle l'était en Angleterre 4. Le nonce laissa dire, mais continua, quand même, de préparer ses bagages à destination de Dresde, où l'expédiait le Pape.

Lorsqu'il y arriva, un fait nouveau s'était produit : cinq paragraphes fermes et denses, rédigés par Bismarck, recopiés et signés par le prince Frédéric, avaient été le 10 juin expédiés au Pape 5. La Prusse, par ce document, signifiait à Léon XIII qu'en rapprochant la lettre impériale du 24 mars et la lettre papale du 17 avril, on devait constater, entre les deux pouvoirs, une opposition de principes : d'une

part, en effet, contrairement aux espérances de Guillaume I^{or}, Sa Sainteté ne recommandait pas aux serviteurs de l'Église l'obéissance aux lois de Mai; et d'autre part, aucun monarque prussien ne saurait accepter que la constitution et les lois de la Prusse fussent modifiées conformément aux dogmes de l'Église romaine, et qu'ainsi périclitassent l'indépendance de la monarchie et le libre jeu de la législation prus-sienne. Une lutte de principes était donc engagée; elle était même, depuis mille ans, plus sensible en Allemagne qu'ailleurs. « Je ne puis la clore, disait le prince Frédéric; et Votre Sainteté, peut-être, ne peut la clore davantage. » Il aurait préféré qu'une explication confidentielle rendît inutiles ces remarques écrites; il ne voulait pas, cependant, les différer davantage. Mais une fois ces remarques faites, le prince Frédéric se déclarait tout prêt à traiter les difficultés, « avec un esprit de conciliation, avec des sentiments favorables à la paix, fruit de ses convictions chrétiennes; » et il exprimait l'espoir que là où une entente n'était pas possible sur le terrain des principes, « les dispositions conciliatrices des deux parties ouvriraient, pour la Prusse aussi, les voies pacifiques qui n'avaient jamais été fermées à d'autres États. »

Cette lettre marquait un grand pas; et l'invite qu'elle renfermait était plus importante, aux yeux de Rome, que le non possumus qu'elle affirmait. Le non possumus, que soulignait une allusion médiocrement opportune à la querelle des Investitures, marquait l'impossibilité pour la Prusse de subordonner ses lois à la volonté de Rome; sur ce point, le prince Frédéric n'était pas moins résolu que Bismarck⁴. Mais l'invite qui succédait faisait entrevoir à

Rome la possibilité, proche ou lointaine, d'obtenir certains remaniements, certaines atténuations. C'était une nouveauté que cette invite; l'influence de Charles-Antoine de Hohenzollern n'y avait peut-être pas été étrangère ¹. Charles-Antoine, qui, comme catholique, était las du *Culturkampf*, avait insisté pour que dans la lettre du prince impérial quelques avances voilées transparussent. On avait fait les lois de Mai, cinq ans plus tôt, sans admettre Rome à parler; aujourd'hui l'on se tournait vers Rome, et on lui disait; Parlez.

On rêvait, même, que Masella parlât tout de suite, et qu'il parlât à Bismarck lui-même. Il venait à peine de poser pied à Dresde, lorsqu'il reçut du comte de Solms, ministre de Prusse, communication d'une dépêche de Bismarck : le chancelier, désireux de converser avec un prêtre aussi « modéré, » avec un esprit aussi « objectif, » priait le nonce de pousser jusqu'à Berlin. Masella n'était entouré que de visages souriants : le roi de Saxe le complimentait d'avoir obtenu de la Bavière l'élévation du prêtre Ehrler au siège épiscopal de Spire², et d'avoir ainsi mérité la gratitude des catholiques; le ministre de Prusse, le grand-duc de Bade, lui faisaient fête. Mais Masella fut prudent; il sentit que Bismarck, redoutant, pour son amour-propre d'homme d'État, l'ennui d'un voyage à Canossa, souhaitait de voir l'Église romaine faire tout d'abord le voyage inverse, le voyage de Berlin. La campagne électorale pour le renouvellement du Reichstag était dès lors ouverte : en paraissant à Berlin, le nonce du Pape eût singulièrement gêné les candidats du Centre; on aurait prétendu, dans la presse officieuse, qu'en renouvelant devant le corps électoral les revendications catholiques, ils achevaient d'agiter les consciences, et qu'ils troublaient avec

une malveillance sectaire l'atmosphère de paix, l'atmosphère sereine, propice aux causeries d'un ministre et d'un nonce. Masella crut plus sage de ne pas ménager à Bismarck cette série de satisfactions. Il se déroba, objecta que les affaires balkhaniques devaient être prépondérantes, pour le moment, dans les sollicitudes du chancelier; et tournant le dos à Berlin, il prit en gare de Dresde son billet pour Munich, avec une habile modestie 1.

Ce fut pour Bismarck une déconvenue. Vers cette époque, Kleist Retzow, l'oncle de Mme de Bismarck, réconcilié avec le chancelier depuis qu'il avait voté le projet de loi contre les socialistes ², s'en fut vers lui, de la part de Windthorst, pour lui exprimer le vœu d'une entente rapide. Mais cela dépend de Rome, répliquait Bismarck: pourquoi ne consent-elle pas à ce que les noms des curés soient notifiés aux présidents supérieurs? Kleist réfléchissait, et puis il écrivait à Bismarck:

Le plus simple ne serait-il pas d'établir tout de suite, par voie de conversation, de quelle façon l'on pourrait trouver ensuite un modus vivendi si Rome faisait cette première concession? Il ne s'agit pas de Concordat, mais d'une entente : ce que ferait l'État serait fait par lois ou par arrêtés, et seulement après cette première concession de l'Église. Mais cette concession, ainsi préparée, ne serait pas pour l'Église un « saut dans le bleu; » elle aurait lieu, parce que l'Église serait assurée qu'ensuite le gouvernement réaliserait le modus vivendi sur lequel préalablement on se serait mis d'accord.

« Assurément, griffonnait Bismarck en marge: mais la conversation, jusqu'ici, a souvent été proposée par nous, jamais accordée par le Pape³. » Et c'était peutêtre pour forcer le Pape à causer, qu'il faisait publier, dans le *Moniteur d'Empire* du 1^{er} juillet, les deux lettres que Léon XIII avait recues de l'Empereur

en mars, du prince impérial en juin 1.

Bismarck exagérait en suspectant les temporisations papales. Léon XIII voulait bien causer, mais Léon XIII, répondant le 2 juillet à la lettre du prince Frédéric, exprimait le désir que les négociations eussent lieu à Rome². La façon dont la Curie romaine se déclarait prête à négocier faisait bonne impression sur Werthern; et Franckenstein, le chef du Centre, se demandait si elle mesurait suffisamment ses avances 3. Bismarck tergiversait: il lui semblait qu'en dépêchant à Rome un négociateur, la Prusse irait à Canossa. Léon XIII grandissait la situation du cardinal de Hohenlohe, il le nommait archiprêtre de Sainte-Marie Majeure 4: c'était un sourire, peut-être, mais Bismarck v résistait. Les deux puissances aspiraient à se tâter entre elles: mais chacune disait: c'est chez moi que l'on causera.

Bismarck, cet été-là, devait, pour sa santé, se rendre une fois de plus à Kissingen; Holnstein, le 16 juillet, vint dire à la nonciature de Munich que le chancelier se féliciterait beaucoup d'avoir, durant sa cure, une entrevue avec Masella ⁵. Quatre ans plus tôt, dans cette même station thermale, Bismarck, visé par le pistolet du tonnelier Kullmann, avait publiquement inculpé de cette tentative d'assassinat l' « ultramontanisme » lui-même; il y conviait à un rendez-vous, aujourd'hui, le représentant qualifié de cet « ultramontanisme. » Léon XIII, consulté, autorisa le voyage de Masella. A la fin de juillet, le nonce et Bismarck se rencontraient.. Ils connaissaient l'un et l'autre, déjà, le résultat des élections qui venaient de renouveler le Reichstag: on conjecturait qu'après le second

tour Windthorst disposerait, dans le Centre et dans les partis alliés au Centre, de dix ou douze voix de plus que dans le précédent Parlement, et que le Centre serait, numériquement parlant, la plus forte fraction; l'on constatait que les conservateurs, à demi hostiles aux lois de Mai, gagnaient une trentaine de sièges sur les nationaux-libéraux, champions de ces lois 1; on observait enfin qu'en Bade même, terre natale du Culturkampf, le chiffre de voix acquises au Centre avait, dans la dernière année, plus que doublé?. Il semblait donc que les votes du peuple allemand dussent induire l'Eglise à beaucoup de confiance et Bismarck à un peu de condescendance; la réaction populaire contre le Culturkampf s'accentuait. Mais la satisfaction de Masella fut troublée par un douloureux message : une mort subite, le 1er août, avait terrassé le secrétaire d'Etat Franchi *. Masella, huit ans plus tôt, l'avait accompagné dans une mission à Constantinople; en ui, il perdait un protecteur. Il se sentait désormais moins à l'aise pour négocier.

Il avait un programme: Franchi l'avait rédigé sans pressentir, assurément, que ce programme était son testament. Masella s'y conforma. Ce que veut le Vatican, déclara-t-il tout de suite à Bismarck, c'est que le cabinet de Berlin s'engage à ne plus poursuivre l'exécution des lois de Mai, et c'est qu'on retourne à l'état de choses fixé par la bulle De salute de 1821.

— Ce sont là questions de principe, interrompit Bis-

^{*} Une légende, née dans les cercles romains, rapidement propagée dans les chancelleries, fit du cardinal Franchi la victime d'un empoisonnement, et quelques mois après, au dîner parlementaire du 15 février 1879, Bismarck s'amusait, avec une gaieté un peu grosse, à épiloguer sur ces bruits. (Notes de Lefebvre de Béhaine, 5 mars 1879. — Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, 2° édit., I, p. 152.)

marck: le chancelier persistait à penser que sur les principes on ne pouvait pas s'entendre, et ce qu'il voulait, c'était que Masella cherchât avec lui le moyen pratique de faire cesser au plus tôt la bagarre du Culturkampf. Les lois de Mai, Bismarck n'y tenait pas; elles avaient été, racontait-il, faites contre sa volonté, alors qu'il était loin de ses collègues; il qualifiait même d'absurde le droit que s'arrogeait le pouvoir civil de déposer des évêques. Mais quant à prendre à brûle-pourpoint des engagements formels au sujet de ces lois, il s'y refusait. D'ailleurs, les propositions séduisantes affluaient sur ses levres : il offrait la conclusion immédiate d'un armistice avec amnistie complète pour la plupart des évêques déposés, pour les curés, pour les vicaires; il offrait le rétablissement des dotations ecclésiastiques, le rétablissement des relations diplomatiques; mais il demandait que les évêques se décidassent enfin, comme ils y consentaient en d'autres pays, à notifier au pouvoir civil les nominations des curés. Que l'Eglise eût un bon mouvement, et l'on pourrait, plus tard, nommer une commission pour reviser les lois de Mai; on pourrait même, dans cette commission, faire entrer un évêque. « Vous le voyez, concluait-il en riant, je suis tout prêt à faire un petit Canossa 1. »

Nationaux-libéraux et vieux-catholiques s'inquiétaient de ces longues et discrètes entrevues, sur lesquelles on ne savait rien. D'anxieux petits vers circulaient : « Est-ce Bismarck, est-ce Rome, qui a gagné le plus d'atouts? Seule, la Nymphe des eaux thermales le sait : elle est fille discrète et silencieuse?.» On n'était pas bien sûr, même, que la Nymphe des eaux thermales partageât ce secret avec Falk, qui pourtant avait quelque titre à être informé 3 « C'en est

donc fait, s'écriait mélancoliquement à Vienne la Nouvelle Presse libre, de cet épisode qui surexcita glorieusement toutes les espérances nationales et qui renouvela le souvenir de la Réforme. Cet épisode finit sans gloire : ce fut la première bataille entreprise par le nouvel Empire; il était plein d'espoir en la commençant, et voici qu'il la perd, amèrement dégrisé 1. » Les vieux-catholiques de Suisse expédiaient un émissaire au prince de Hohenlohe, dans son ambassade de Paris, pour lui confier leurs alarmes 2. Un journal de caricature mettait en scène deux abbés, deux « romanistes », qui étaient en train de démonter le donjon de Canossa, et qui, l'installant sur des roulettes, le poussaient vers Kissingen 3. Un autre montrait Léon XIII tendant à Bismarck sa mule, et Bismarck levant la jambe pour frôler respectueusement. avec sa botte, le soulier pontifical : de l'autre côté du rideau, Windthorst observait ce manège, et la scène s'intitulait: Modus vivendi4. Des voix s'élevaient dans la presse pour demander que les détails des négociations fussent publiés 5; le « germanisme » alarmé voulait surveiller Bismarck, et faire reculer, sur la caricature, l'arrogant donion.

Le chancelier, lui, causait toujours, et toujours Masella l'écoutait. L'homme d'Etat, aspirant à toutes les omnipotences, eût aimé, d'un coup de baguette magique, restaurer en Allemagne la paix religieuse, après l'avoir détruite. L'homme d'Église le laissait parler, inclinait à se laisser convaincre, l'écoutait dérouler tous ses griefs contre les Polonais, contre Windthorst, contre le chanoine Moufang, élu avec l'appui des socialistes ⁶. Ils discutaient tous deux sur l'Église et le socialisme : « Le Culturkampf, observait Masella, favorise le progrès des idées révolu-

tionnaires. » Et Bismarck de riposter : « Y avait-il eu un *Culturkampf* avant la Commune de Paris ¹? » Bismarck affectait une cordialité conquérante, et il ne déplaisait pas à Masella de se sentir conquis.

Mais le cardinal Nina², successeur de Franchi à la secrétairerie d'atat, était hors de portée, lui, de la fascination bismarckienne; il observait que la Prusse ne promettait qu'une trêve, et qu'elle ne s'engageait nullement, même pour un avenir éloigné, à la revision des lois de Mai *. Un télégramme parvint à Masella, lui donnant l'ordre de quitter Kissingen. Docile et peut-être un peu déçu, et regrettant, à part lui, les « directions trop exclusives 3 » que Rome lui semblait suivre, Masella prit congé. Il implora, à la dernière minute, quelques faveurs insignifiantes pour les Ursulines silésiennes; Bismarck se cabra et refusa 4. « Je vous aurais accordé bien autre chose, si Rome avait voulu traiter. » déclara le chancelier 5. Il demeurait content de Masella 6, mais il se dépitait contre la Curie romaine. « Ce pauvre Masella, racontait-il au ministre wurtembergeois Mittnacht, je pourrais lui dire: Malheureux, tu viens avec les mains vides. Qu'a donc la Curie à m'offrir? Est-ce que le Centre lui obéit? Les cinq sixièmes du Centre font opposition pour de tout autres motifs : idée de grande Allemagne, guelfisme, etc. Il n'y a pas grand'chose à gagner: autrement j'irais un peu à Canossa. On se figure à Rome, tout à fait à tort, que je veux la paix à tout prix, et que j'en ai besoin 7. »

[&]quot; « Il n'y a pas à songer à une concession fondamentale de Bismarck », disait à ce moment même le comte Stolberg au futur ministre Bosse. (Grenzboten, 1904, II, p. 160.)

IV

Ainsi Bismarck consolait-il sa déconvenue, mais il sut bientôt directement, d'une façon sûre, ce qu'à Rome on pensait. Nina, dès le 11 août, lui faisait parvenir une lettre personnelle d'explications. Le cardinal développait cette idée qu'une trêve, n'excluant pas la législation actuelle contraire aux lois de Dieu et de l'Église, ne pourrait qu'être éphémère; que des conflits nouveaux, et plus graves encore, en résulteraient; il espérait arriver, par une action commune avec Bismarck, à conclure une paix réelle et durable 1. Pas de trêve, mais une paix vraie, solide et durable, redisait Léon XIII lui-même dans le bref que, le 27 août, il adressait à Nina²; et il ajoutait:

L'importance de ce but, justement appréciée par le sens élevé de ceux qui ont en main les destinées de l'Empire d'Allemagne, les conduira, nous en avons confiance, à nous tendre amicalement la main pour l'atteindre. Sans nul doute, ce serait une joie pour l'Église de voir la paix rétablie dans cette noble nation, mais ce ne serait pas une moindre joie pour l'Empire, qui, les consciences une fois pacifiées, trouverait, comme d'autres fois, dans les fils de l'Église catholique, ses sujets les plus fidèles et les plus généreux.

Ainsi Léon XIII, après Nina, répudiait l'idée d'une simple trêve, que Bismarck, à Kissingen, s'était leurré de faire accepter. C'était une déception pour le chancelier, pour l'espoir que caressait Bismarck de pouvoir, sans toucher aux lois, trouver un modus vivendi qui préparât un meilleur avenir 3. Mais

la presse officieuse, à Berlin, reçut l'ordre de faire un accueil courtois au bref de Léon XIII.

La Gazette générale de l'Allemagne du Nord expliquait que si le Vatican voulait bien accorder à la Prusse, non point même en principe, mais en pratique, les mêmes concessions qu'il consentait aux autres pays, la Prusse agréerait ce gage de paix 1; et l'ensemble des journaux bismarckiens, sollicitant avec quelque complaisance le texte du bref, se piquaient de discerner, entre les lignes, un avis de Rome à l'adresse du Centre, une aspiration de Rome à voir s'atténuer l'intransigeance de ce parti 2. Léon XIII, en prenant la plume, avait surtout voulu signifier que le terrain de Bismarck n'était pas le sien; et Bismarck, saisissant une phrase du bref, la faisait exploiter par les publicistes, pour signifier au Centre: Le terrain du Pape n'est pas le vôtre.

L'ancien ambassadeur Arnim, qui ne perdait pas une occasion de se venger de Bismarck, commentait avec cruauté les lents et lourds apprêts des négociations. Le Nonce vient! ainsi s'intitulait sa malveillante brochure, par une amusante allusion à certaine gravure populaire allemande: Le Lion vient! qui représente toute une population s'affolant parce qu'un lion s'est sauvé d'une ménagerie. Arnim relevait, dans les écrits théologiques du jésuite Perrone, certaines phrases véhémentes contre le protestantisme : le Pape les avait-il condamnées ? Non. Eh bien! que le Pape les condamnât formellement, ex cathedra: alors un État protestant pourrait traiter avec lui3. Mais jusque-là, Arnim blâmerait tous pourparlers avec Rome: de part et d'autre, les points de vue lui paraissaient trop inconciliables. Il demandait ce qu'on penserait d'un général russe, qui, nommé

ambassadeur auprès de l'empereur Guillaume, voudrait commander deux corps d'armée prussien; tous les prélats qu'on installerait dans la nonciature berlinoise, à une ou deux exceptions près, viseraient à gouverner le clergé de l'Allemagne. Le roi de Prusse, s'abouchant avec Masella par l'intermédiaire de Bismarck, faisait l'effet au comte Arnim d'un homme criblé de dettes, qui chercherait aide chez des usuriers, alors qu'il pourrait, gratuitement, trouver dans sa propre famille de braves gens avec qui parler. Ces braves gens, c'étaient en Prusse les sujets; Guillaume, sur lequel pesait, de par la faute de Bismarck, la responsabilité du Culturkampf, n'avait, d'après Arnim, qu'à causer avec eux directement; et des concessions aux sujets auraient quelque chose de plus fier, de plus franc, de plus digne d'un Hohenzollern, que des marchandages avec Rome 1.

Bismarck laissait dire; il laissait la caricature le représenter, casque en tête, avec l'air d'un pompier anglais, patinant sur la glace avec le Saint-Père²; et persistant dans sa politique, il écrivait une longue épître au cardinal Nina, pour redire qu'il ne fallait pas exiger de mutuelles concessions de principes, mais nouer une bonne fois des rapports, et que les obstacles, ensuite, diminueraient d'eux-mêmes³.

V

Continuer de causer, c'était aussi ce que voulait Léon XIII; il avait hâte d'en bien convaincre Bismarck. Il apprit, au début de septembre, que le baron Nothomb, ministre de Belgique à Berlin, s'entretenant à Bruxelles avec Mgr Vannutelli, avait exprimé des doutes sur la possibilité d'un accord entre Rome et Berlin, L'obstacle, d'après Nothomb, c'était l'opposition éventuelle des catholiques allemands. Léon XIII s'émut; il fut d'autant plus impatient de bien définir auprès de Bismarck l'attitude exacte du Saint-Siège. Mais il n'en avait plus l'occasion; les moyens de communiquer directement avec le chancelier lui faisaient à présent défaut. Alors il eut l'idée de se servir du baron Nothomb lui-même pour reprendre la conversation, et le prélat Czacki, convoqué soudainement un matin dans le cabinet du Pontife, dut entendre, pour le répéter, ce que le diplomate belge serait prié d'expliquer à Bismarck. Czacki, porteur de l'imposante commission, s'en fut chez Reusens, chargé d'affaires de Belgique; et sous la dictée de Czacki, Reusens enregistra le message oral de Sa Sainteté. Léon XIII voulait faire savoir à Bismarck qu'il était content des entrevues de Kissingen, que ces entrevues, même, avaient dépassé ce qu'on espérait, qu'elles avaient attesté le désir d'entente, - attesté, aussi, que les obstacles n'étaient pas invincibles.

Le Pape, continuait Czacki, est donc satisfait et reconnaissant des dispositions que le prince a témoignées à Kissingen, et il désire au plus haut degré (Czacki faisait souligner ces mots) aider Son Altesse dans l'accomplissement de l'œuvre de paix si heureusement commencée. Si les catholiques allemands, par tactique politique, font opposition aux desseins du Pape, Sa Sainteté ne doute pas qu'elle ne puisse les amener à une appréciation plus saine de leurs intérêts. Quelques intransigeants (comme il arrive partout) pourront lui échapper, mais la masse suivra certainement l'impulsion-du principe d'autorité.

Cela posé, il y a deux observations :

4º Traiter sur la base des lois de Mai est impossible. Cela a déjà été établi à Kissingen. La constitution de l'Église

s'y oppose et le Pape lui-même ne pourrait y consentir, car il faudrait abandonner certains droits qui forment la pierre angulaire du catholicisme, telle est, par exemple, la juridiction épiscopale si fortement atteinte par les lois en question. La modification ou la non-application (formellement garantie) de ces dispositions législatives, en ce qu'elles ont de contraire à l'essence de la religion catholique, devrait être le point de départ des négociations. Il est à remarquer que dans les parties de ces lois qui no touchent pas au dogme, on apportera la plus grande conciliation.

2º Il importe aussi de ne pas prolonger indéfiniment la situation provisoire actuelle, même en l'améliorant jusqu'à lui donner le nom de « trêve tacite ». D'un moment à l'autre, une malheureuse application des lois de Mai pourrait tout compromettre et détruire pour longtemps les

espérances de Kissingen.

En résumé, le désir du Saint-Père est d'arriver le plus tôt possible à quelque chose de stable, et il ne peut assez faire savoir au prince de Bismarck que, pour atteindre ce but, il le secondera et le fera seconder par les catholiques

allemands 1.

Le baron Nothomb, saisi de cette importante communication, voulut, avant d'aborder Bismarck, consulter le gouvernement de Bruxelles. Le ministère Frère-Orban dirigeait alors les affaires; Nothomb fut invité à s'abstenir. Mais le document subsista; et par une amusante ironie, ce document qui ne servit à rien, et qui demeura inconnu de Bismarck, nous paraît, trente-cinq ans plus tard, résumer à l'avance toute la politique que Léon XIII allait suivre pour arriver à la paix. C'était bien vrai — et cela se vérifia, point par point — que jamais il n'accepterait les parties de la législation de Mai qui étaient contraires au dogme; et qu'il tolérerait celles qui n'y touchaient point; et qu'il ne consentirait pas à se laisser engourdir dans le fallacieux repos d'une trêve

tacite; et qu'il arriverait à faire voter les catholiques allemands pour certains désirs bismarckiens; et que la masse d'entre eux, contente ou non, suivrait « l'impulsion naturelle du principe d'autorité. » A distance, le langage |tenu par Czacki, au début de septembre 1878, au nom et de la part de Léon XIII, est comme un message prophétique de tout ce que recélait l'avenir

- l'avenir conduit par Léon XIII.

En ce même mois, M. de Borchgrave, qui gérait en l'absence du baron Nothomb la légation belge à Berlin, voyait le secrétaire d'État Bülow; ils abordèrent, en causant, l'épisode de Kissingen. « Je n'ai pas encore eu le temps, prétendait Bülow, de m'informer de ce qui s'est passé, » et puis, à trois reprises, Bülow ajoutait : « Nous désirons la paix... Nous voulons la paix... Nous ne demandons que la paix... » Une phrase s'égarait sur ses lèvres : « En l'absence de relations diplomatiques, il est difficile de... » Et puis la phrase s'arrêtait : le fil en était perdu. Bülow regrettait Franchi, disait de Nina : « Ce n'est pas la même chose, » espérait qu'avec le temps tout s'arrangerait 1; et peu après, Holnstein, retournant voir Masella, lui reparlait, mais sans rien de précis, de l'utilité d'un accordentre le Vatican et Berlin 2.

De ces deux puissances qui depuis Kissingen ne savaient plus comment causer, et qui aspiraient à causer encore, l'une, le Saint-Siège, avait, d'ores et déjà, un plan, et l'idée nette — parce qu'appuyée sur certains principes supérieurs — de ce qu'on devrait revendiquer, de ce qu'on pourrait céder; l'autre, Bismarck, qui ne s'empêtrait jamais dans une politique de principes, allait alterner, pendânt un certain nombre d'années, les effusions et les bouderies, les flatteries et les colères, au gré de ce qui lui paraîtrait être l'opportu-

nité politique; et ce qu'il déguiserait de ce nom complaisant, ce ne seraient, bien souvent, que les saccades de son amour-propre, que les soubresauts de son omnipotent caprice 1.

VI

Bismarck, en cette fin de l'été de 1878, fiévreusement courbé sur les statistiques du nouveau Reichstag, cherchait une majorité?. Il avait en vue plusieurs besognes; pour toutes, l'appui des conservateurs lui paraissait certain. Mais les conservateurs, à eux seuls, ne formaient pas une majorité : il lui fallait un appoint Son premier soin, le plus urgent de tous, était de présenter un nouveau projet de loi contre les socialistes3; il demeurait inquiet du succès. Car, à cet égard, l'opposition des hommes du Centre était inflexible. Ils estimaient, parce que catholiques, que le malaise social comportait certains remèdes positifs, et qu'il appelait et rendait nécessaires certaines lois protectrices réclamées déjà, dix-huit mois plus tôt, par le comte Galen : le Centre, aux programmes de répression, continuait d'opposer un programme de politique sociale 4. Windthorst, très sincèrement, ne voulait aucunes lois d'exception, ni contre les rouges, ni contre les noirs*; et si tous les membres

[&]quot;« Ces messieurs qui ont décrété la loi contre les Jésuites, déclarait Windthorst au Reichstag dès le 21 mai 1878, qui ont décrété que des prêtres, qui n'ont rien fait que de distribuer les sacrements, peuvent être bannis de la patrie ou internés dans des îles solitaires, où ils n'ont aucuns rapports avec leurs coreligionnaires, ces messieurs, je pense, peuvent à peine avoir une hésitation, pour approuver cette loi d'exception contre les socialistes... L'injustice reste l'injustice, lors même qu'elle

du nouveau Reichstag gardaient, à l'égard du socialisme, l'attitude qu'ils avaient eue en mai, Bismarck, une fois encore, courait vers un échec. La seule résipiscence qu'il pût espérer était celle des nationauxlibéraux : s'il parvenait à gagner leur appui, le projet de loi passait. Il y en avait, parmi eux, deux douzaines à peu près, qui vraiment glissaient trop à gauche. Bismarck, au milieu d'août, les dénonçait à eur collègue Benda; il exprimait l'espoir que ce glissement même les ferait sortir de la fraction, et qu'ainsi purifiée, elle pourrait être réintégrée dans le bercail ministériel. « Qui va avec moi est mon ami, disait-il, et qui va contre moi est mon ennemi, jusqu'à l'extermination 1. »

Il était, au début de septembre, lorsque Falk lui fit visite à Gastein, incroyablement excité contre les nationaux-libéraux. Une histoire de complot s'échafaudait dans son imagination. Il les accusait d'avoir voulu le renverser; il accumulait les faits, multipliait les preuves; la brouille, cette fois, semblait

consommée 2.

Il est des rayons de soleil qui semblent présager le beau temps et, derrière eux, amènent la pluie; les éclats de colère de Bismarck étaient, en sens inverse, aussi fallacieux. On attendait une tempête, et c'était une bonasse qui se préparait. Bismarck, en congédiant Falk, le priait d'aller causer de sa part avec Bennigsen. La subtile et curieuse étude que l'on pour-

n'est exercée que contre un seul. De dire que les lois d'exception ne frappent qu'un tout petit nombre, cela n'en diminue pas la portée... De même que nous avons combattu, parce qu'elles étaient des lois d'exception, et d'ailleurs pour d'autres raisons, plus décisives encore, celles qui furent portées contre nous, de même nous combattrons celles qu'on propose aujourd'hui. » (Windthorst, Ausgewaehlte Reden, II, p. 162.)

rait faire sur les colères bismarckiennes! A bon escient et bien délibérément, Bismarck projetait de se mettre en rage : l'accès de fureur, à certaines heures, était un moyen pour sa politique. Mais d'avoir à se mettre en rage, de se heurter à des obstacles qui valaient la peine qu'il s'y mît, était-ce acceptable, était-ce tolérable pour un Bismarck? Assurément non; on lui faisait ainsi perdre son temps, et ses forces, et sa dignité. Et s'échauffant, peu à peu, contre l'obligation même où il était de jouer la colère, Bismarck, pour tout de bon, se fâchait, déblatérait, tempêtait : il avait concerté une manifestation factice; et voilà qu'au galop, la colère venait, non pas celle qu'il avait calculée, mais une autre, plus naturelle, plus vraie, plus capricieuse aussi, une colère qui ne calculait pas. Il reprenait enfin son personnage en même temps que son sang-froid, et savait admirablement — c'était la troisième phase de cette demi-comédie - faire connaître, là où il était bon qu'on les connût, les récentes turbulences de sa vilaine humeur.

L'heure était propice, alors, pour ceux qu'il avait visés, d'aller le voir, et de causer avec lui, docilement, comme s'ils avaient eu grand'peur. Ainsi fit Bennigsen, en ce même mois de septembre. « Ce n'est pas nous qui commencerons le combat, » affirmait-il à Hohenlohe, et Hohenlohe, le 16 septembre, écrivait à Bismarck ce propos¹. Le lendemain, Bennigsen était reçu par le chancelier, qui lui donnait les assurances les plus amicales, et qui luidisait même: « Je ne puis m'appuyer que sur les nationaux-libéraux². » Caresses et brutalités étaient si savamment dosées, que Bennigsen finissait par capituler : ce fut Bennigsen et ce furent les nationaux-libéraux

qui, revenant sur leur vote du mois de mai, assurèrent le succès de la loi d'exception contre la propagande socialiste ¹. « Cette loi, proclamait au nom du Centre Auguste Reichensperger, elle serait le Sedan de la liberté allemande ². » Il accentuait ces mots : « de la liberté allemande ; » et les auteurs du désastre allaient être les nationaux-libéraux. En les inculpant de toutes sortes d'horreurs, Bismarck avait obtenu d'eux, finalement, un acte d'obéissance.

Ils ne gardaient, pourtant, leur importance et leur prestige, que tant que leur obéissance était nécessaire: Bismarck se servait d'eux, mais ne s'engageait plus avec eux; et depuis le printemps, certains observateurs pessimistes avaient commencé de prévoir que l'heure de leur dislocation succéderait de

près à celle de leur disgrâce 3.

Guillaume, en décembre, reprenait l'exercice actif du pouvoir. Il avait, durant sa longue convalescence, réfléchi mûrement; il avait pris le temps de laisser parler en lui sa conscience et de se laisser tourmenter par cette voix grondeuse. Sa conscience lui avait redit que dans l'école Dieu devait être à l'honneur; et Guillaume, tout de suite, haranguant la municipalité de Berlin⁴, puis les instituteurs de Berlin⁵, déclarait qu'il fallait beaucoup plus de profondeur, beaucoup plus de sérieux dans l'éducation religieuse, et que ce qu'il y avait de plus important, c'était la religion. Sa conscience lui avait redit, non moins vigoureusement, qu'il fallait que dans l'Église dont il était le chef on recommençat à croire au Christ; que les prédicateurs de la Cour, Koegel, Baur 6, Stoecker, les pasteurs préposés à la vie de son âme, croyaient au Christ, eux; et qu'il ne devait pas permettre, lui chef de l'Église évangélique, que les con-

seils suprêmes de cette Église, préposés à la viereligieuse de son peuple, fussent, tout au contraire, composés exclusivement, ou presque exclusivement, de gens qui ne crovaient plus ou qui crovaient mal; et Guillaume, tout de suite, exigeait que Baur et Koegel devinssent membres du Conseil suprême évangélique; il l'exigeait avec d'autant plus de ténacité qu'avant de quitter le pouvoir, le prince Frédéric avait encore introduit dans ce Conseil deux libéraux 1. Falk temporisait, Falk protestait; derechef on parlait de sa démission. Le comte Stolberg recommencait de s'inquiéter; et Bismarck, dans une lettre pressante, remontrait quelle serait la responsabilité de Falk si Falk s'en allait. Guillaume, pour tout arranger, écrivait à son ministre quelques bonnes paroles, en griffonnait quelques-unes, aussi, pour le Conseil suprême; et puis, à la faveur de ces deux politesses, il installait dans ce Conseil, souverainement, son prédicateur Baur et son prédicateur Koegel 2. Le départ de Falk eût signifié « un coup de barre à droite 3; » pour l'instant, une telle aventure était reculée. Mais l'inflexible Koegel, qui reprochait à Falk de faire un mal indicible en multipliant les écoles simultanées et d'avoir sacrifié à la majorité nationale-libérale du Reichstag les conditions vitales de l'Eglise évangélique 4, allait être appelé, désormais, à surveiller la gérance de Falk. Falk, une seconde fois, faisait mine de partir; son œuvre scolaire était contestée; son action sur l'Église évangélique était combattue par le chef même de cette Église; son influence politique, déjà chancelante au dernier mois de mai, recevait publiquement une seconde blessure, dont elle ne devait pas se relever; et lorsque au Landtag un député vint demander à Falk s'il n'y avait pas

un changement d'orientation dans le Conseil suprême 1,

Falk demeura dans un silence gêné, ulcéré.

Guillaume, tout en même temps, priait le vice-chancelier Stolberg de lui présenter un mémoire sur les rapports entre Rome et Berlin; allait-il, à cet égard aussi, infliger à Falk un affront, agir comme si Falk n'existait pas? Bismarck, souffrant, se reposait à Friedrischsruhe: dans une lettre assez cavalière. il expliqua à l'Empereur que c'était là « chose toute prussienne, » et que Falk devait être entendu; il ajouta, négligemment, que si sa lettre était courte, c'est que son bras souffrait encore de l'attentat de Kullmann². Guillaume semblait, à l'endroit de Rome. préméditer quelque initiative; halte-là! une opportune douleur au bras rappelait à Bismarck le geste de l'assassin Kullmann, suscité, pensait-il toujours, par les « ultramontains. » Il ne laisserait pas l'Empereur se raccommoder tout seul avec eux; et si Guillaume avait fait taire Falk sur ce qui regardait l'Église protestante, Bismarck affectait de vouloir qu'au sujet de l'Église catholique l'infortuné ministre gardat le droit de parler.

VII

Sur ce terrain-là, sur le terrain du Culturkampf, Falk et ses alliés nationaux-libéraux demeuraient encore les maîtres. Pour combien de temps, on ne le savait. Stolberg, au grand étonnement du futur ministre Bosse, lui confiait à plusieurs reprises qu'il n'était plus impossible que le Culturkampf cessât³. Mais du moment qu'avec Rome les pourpar-

lers étaient stagnants, Falk mettait sa gloire à appliquer les lois, et à le dire; les nationaux-libéraux applaudissaient, la majorité de la Chambre prussienne approuvait. Falk redevenait fort, quand le Centre attaquait Falk.

Le Centre, toujours dispos pour la lutte, avait paru préoccupé, dans les derniers mois du pontificat de Pie IX, de ne jamais l'envenimer inutilement. Windthorst et Reichensperger, en février 1877, avaient, dans les couloirs du Reichstag, prié M. de Borchgrave de sonder au sujet du Culturkampf l'ambassadeur d'Angleterre, lord Odo Russell; ce que rêvaient les deux hommes politiques du Centre, c'était que ce diplomate intervînt amicalement auprès de Bismarck et qu'il lui proposât « de traiter les catholiques allemands sur la base des lois émancipatrices anglaises. » Lord Odo Russell, questionné par M. de Borchgrave, avait tout de suite répondu que l'Angleterre ne pouvait faire une telle démarche, et puis ajouté qu'il serait peut-être habile, pour le Centre, de se « tenir strictement sur la défensive et de mitiger, sinon de cesser, à Rome aussi bien qu'en Allemagne, les attaques contre le gouvernement et surtout contre Bismarck 1. » Windthorst et Reichensperger avaient paru frappés de ce langage; et peut-être étaient-ils encore sous l'impression de ces officieuses remarques, lorsque, un an plus tard, au lendemain du conclave, ils décidaient de ne diriger contre Bismarck aucune opposition systématique, et d'éviter autant que possible tout ce qui risquait de l'offenser.

Schorlemer-Alst et quelques autres avaient eu, contre cette décision, des accès de mauvaise humeur²; mais durant tout l'été elle avait été fidèle-

ment observée. « Le Centre attendra des faits », écrivait Auguste Reichensperger après avoir lu la lettre du prince Frédéric; et tout en observant que certains journaux hostiles à l'Église se montraient moins agressifs, il doutait encore que Bismarck voulût sérieusement la fin de la lutte 1. Lorsqu'il fut évident, à l'automne, qu'entre Bismarck et Léon XIII la conversation traînait, les populations catholiques redemandèrent que dans l'enceinte du Landtag leurs

avocats naturels reprissent une voix.

Ce désir était d'autant plus légitime, que dans l'état-major du Culturkampf certaines propositions étaient lancées, contre les quelles les catholiques avaient besoin d'être armés. Telle, par exemple, l'étrange idée qu'expliquait longuement, dans un livre intitulé Lutherus redivivus, le théologien « libéral » Baumgarten. Il voulait que l'Empire allemand, parlant un bon allemand, bien net et bien brutal, interpellat les sectateurs du papisme, et qu'il leur dît : « De votre propre aveu, vous êtes, pour le temps et l'éternité, enchaînés, en conscience, à un maître étranger, qui n'a jamais été l'ami de l'Allemagne; tout ce que par ailleurs vous pouvez garantir et promettre est subordonné à cette profession de foi; donc vous pouvez, si vous le voulez, aller et venir parmi nous, agir, concerter des messes et des pèlerinages; mais devenir citovens de l'État allemand, cela, non! » Il y avait, au regard de Baumgarten, une incompatibilité entre les devoirs du catholique et les devoirs de l'Allemand: la privation des droits civiques devait sanctionner cette incompatibilité².

En dehors même de ces menaces, que certains publicistes des partis démocratiques désapprouvaient formellement³, les détresses présentes offraient un spectacle dont s'indignaient les catholiques et qui leur paraissait crier vengeance : ils voyaient certains sous-officiers, à la caserne, accabler les clercs de leurs grossièretés 1, et les pétitions sacerdotales relatives à l'enseignement religieux dans l'école échouer contre la résistance de Falk 2; ils voyaient les instituteurs, les bourgmestres, les fonctionnaires, toujours menacés dans leur liberté de conscience et frappés ou révoqués par l'Etat pour obéissance aux lois de l'Église 3; de lourdes amendes s'abattre sur une dame qui refusait de témoigner contre un prêtre coupable d'avoir dit illégalement la messe 4; la mort de l'évêque d'Osnabrück réduire à trois le nombre des évêques prussiens 5; l'huissier pénétrer chez l'évêque de Culm pour lui réclamer une amende de 17.500 marks, et faire une ridicule saisie dont le produit net, tous frais payés, atteignait à l'incroyable chiffre de 10 pfennigs 6; les gendarmes transporter un vicaire récidiviste dans une île à demi sauvage de la Baltique où l'accueillaient les sarcasmes et les menaces d'une populace ignorante 7; les tribunaux perdre leur temps à multiplier les amendes contre l'insaisissable cardinal Ledochowski8. Huissiers, gendarmes, tribunaux, et l'Empereur lui-même, étaient comme engrenés dans le rouage que les années 1873 et 1874 avaient mis en branle; ces inévitables cruautés leur étaient imposées par les lois; les lois donc étaient mauvaises, et sans cesse il le fallait dire, les catholiques l'exigeaient.

Qu'elles fussent mauvaises, c'est de quoi convenait implicitement le théologien Hase, célèbre dans l'histoire de la polémique protestante, lorsqu'en 1878 il expliquait dans une brochure que l'État pouvait faire des concessions, sans pour cela s'acheminer vers Canossa 9; et c'est de quoi convenait beaucoup plus expres-

sément le canoniste protestant Geffcken, grand ami du prince Frédéric, lorsqu'il souhaitait, lui, qu'on présentât au Landtag un projet de législation ecclésiastique complète — et complètement refondue — où l'on éviterait d'insérer « les clauses injustes et les rigueurs inutiles des lois de Mai 1. » Et puisque en dehors même des sphères catholiques on avouait qu'il y avait, dans ces lois, des stipulations iniques ou gratuitement oppressives, n'était-il pas naturel que les députés des populations catholiques fussent les premiers à s'en plaindre, sans relâche ni merci?

Mais la presse bismarckienne, alors, criait qu'ils voulaient entraver l'entente avec Rome; une caricature perfide montrait les chefs du Centre, debout, abrités tous ensemble sous un vaste chapeau de Jésuite, faisant barrière entre Bismarck, qui achevait un geste de surprise, et Léon XIII, qui ébauchait contre ses fidèles un geste de mécontentement 2. Après avoir, sous Pie IX, reproché sans cesse aux membres du Centre d'être un parti purement religieux, une coterie sujette de Rome, et de se comporter en marionnettes du Pape, on leur reprochait, à présent, de n'être point assez bons papistes, de faire acte de politiciens médiocrement soucieux de la volonté papale, de rester des militants alors que Léon XIII se montrait pacifique, et d'avoir, ou peu s'en fallait, des allures de révoltés 3. Chaque fois que Léon XIII élevait la voix, on affectait de crier : il veut la paix, comme naguère on qualifiait de belliqueuses, de provoquantes, les manifestations les plus anodines de Pie IX4; et l'on plaignait le Pape, cet homme d'ordre, de rencontrer ainsi, en face de lui, l' « action perturbatrice et venimeuse » des gens du Centre 5. On constatait, même, qu'ils étendaient le rayonnement de leurs

manœuvres, et qu'à la Chambre hessoise, où naguère ils n'étaient que trois, ils rentraient huit 1, portés et poussés par les populations, qui voyaient déjà dans une douzaine de paroisses du grand-duché le presbytère vide et l'autel désert. Puisque Léon XIII se chargeait de parler à Bismarck des intérêts de l'Église, pourquoi ces hommes politiques persistaient-ils, eux, à s'en occuper, sinon par ambition personnelle ou pour servir, sous ce prétexte, les intérêts particularistes? A quoi la Germania répondait en quelques paragraphes qui méritent d'être cités intégralement, car ils définissent avec calme et précision l'esprit dont allait être animé le Centre pendant cette longue période d'attente, durant laquelle la suite des souffrances se mêlerait, pour l'Église, au début des espérances.

Ce n'est pas le Centre qui négocie avec le gouvernement, expliquait la Germania, c'est Rome. Le Centre n'est donc pas en situation de pouvoir offrir ou refuser quelque chose; comme représentation politique du peuple catholique, il a à défendre, à protéger, à reconquérir, là où ils sont perdus, les droits et les libertés civiques de ce peuple, et avant tout la liberté religieuse; il n'est pas qualifié pour trafiquer à la façon d'un courtier et pour sacrifier des droits précieux en échange de concessions problématiques. Sa position, son attitude sont déterminées par son programme. Rome n'a jamais cherché à influer sur une action politique du Centre, quelle qu'elle fût; elle ne prétendra même jamais à de telles influences. Si entre Rome et Berlin une entente survient, le Centre et les catholiques la respecteront avec la déférence et la docilité qu'ils sont accoutumés de montrer au Siège apostolique. Néanmoins, le Centre, même ensuite, remplira toujours son devoir, de promouvoir et de défendre, d'après son programme, les intérêts, les droits, et les libertés du peuple. La mission du Centre dépasse l'époque du Culturkampf. Si le gouvernement met fin à cette lutte, qui l'a acculé aux mesures les plus regrettables, il déchargera le Centre, à beaucoup d'égards, de sa besogne d'opposant : d'abord dans les questions religieuses, bien que, même ensuite, de graves devoirs attendent encore le Centre; et peut-être aussi dans d'autres domaines, s'il n'est pas illusoire d'espérer que le gouvernement, après l'achèvement de cette lutte exaspérante, de cette lutte qui a sa répercussion dans tout l'organisme de l'État, se tournera vers des conceptions meilleures.

C'est ainsi que le Centre, discernant sur l'horizon politique plusieurs arrière-plans, graduait à l'avance ses attitudes successives, jusqu'au jour, encore problématique et lointain, où peut-être il deviendrait, en quelque mesure, un parti de gouvernement; mais pour l'instant, il se considérait comme chargé d'un rôle dans la lutte religieuse, et il allait le montrer. Que Rome n'eût pas besoin des fractions politiques pour négocier avec les gouvernements européens, et que les membres du Centre dussent à l'égard de Rome se comporter, tout comme les autres fidèles, en membres de l'Église enseignée : c'est ce que le prince Edmond Radziwill, prêtre et député, reconnaissait avec une loyale aisance, dans sa brochure: Canossa ou Damas². Mais ce n'était point une raison pour le Centre, ni de désarmer avant la paix, ni de se dissoudre après la paix; et le député catholique Cremer, qui se retranchait derrière l'intérêt national pour aspirer au désarmement de ses collègues, n'était qu'un isolé dans son parti, dont bientôt il prit congé 3.

Le 3 décembre 1878, Windthorst, au Landtag, proposa le rétablissement des articles 15, 16 et 18 de la constitution prussienne, dans la teneur qu'ils avaient antérieurement à 1873 4; le 11 décembre, il réclama l'abolition de la loi de 1875 qui frappait les

ordres religieux. Cette seconde motion fut immédiatement discutée. L'État grossissait de 1.384.300 marks le budget de l'instruction, pour combler les vides qu'avait laissés l'émigration des sœurs enseignantes : un jeune debaler du Centre, expert à manier les raisons et les chiffres, M. Julius Bachem, chicanait Falk sur ce gaspillage 1. Falk devait reconnaître que la motion présentée par Windthorst était une motion populaire : et non sans dépit, Falk disait au Centre : « Vous avez bien choisi votre terrain. » Mais passant à l'autre proposition, qui tendait au rétablissement des trois articles constitutionnels, il protestait, de son verbe impérieux : « Ce n'est pas possible : rétablirces articles, ce serait supprimer toute la législation récente... Ce que vous suggérez au gouvernement, c'est l'idée d'une paix qui impliquerait sa subordination absolue. Ces propositions-là se font à un adversaire qui gît à terre, renversé, pieds et poings liés, non à un adversaire qui se tient debout et qui reste debout. » Il induisait qu'en demandant une telle paix, le Centre témoignait ne pas vouloir la paix. Le gouvernement, lui, avait mené la lutte, non pour la lutte elle-même, mais en vue de la paix, d'une paix qui pourrait s'étudier - depuis longtemps le chancelier l'avait dit — lorsqu'on aurait un Pape pacifique. Ce Pape, nous l'avons, constatait Falk. La lettre du prince impérial à Sa Sainteté marquait la base de l'entente : il s'agissait d'écarter de la discussion les questions de principe susceptibles d'entraîner des oppositions de principe. On devrait envisager, tout de suite, les points où l'accord était possible sans porter préjudice, soit aux lois de l'État, soit aux maximes de l'Église, et c'était déjà un assez vaste terrain. Falk d'ailleurs voulait qu'on sût bien clairement qu'il n'était

pas question d'un concordat; cependant, continuait-il. « si de part et d'autre une volonté lovale existe, on pense - et c'est une opinion très répandue - que la paix peut venir vite, qu'elle sera là, peut-être, dans quelques semaines. » Que d'ailleurs cet optimisme fut justifié, Falk, personnellement, n'en était pas très sûr : il expliquait que le messager de la Curie, si conciliant fût-il, apporterait néanmoins les exigences de la Curie; qu'un traité qui marquerait l'abdication de l'État serait précaire et mériterait d'être stigmatisé; que le gouvernement ne s'occuperait pas de changer les lois avant que l'avenement de la paix fût garanti : et qu'agir autrement passerait, devant l'opinion, pour un acte de faiblesse. Assurément, Falk ne cachait pas que la situation du gouvernement était difficile; que, même parmi ses amis, certaines voix appelaient la pacification; que lui-même la désirait très instamment - oui, très instamment. « On voit dans le pays, confessait-il, beaucoup d'effets fâcheux du Culturkampf; on voit des mesures qui peut-être ne devraient pas toujours être si rigoureuses, mais qui, dans les circonstances données, ne peuvent être que rigoureuses. » Mais il proclamait, sur un ton d'ar rogante impertinence, que précisément « la possession des lois de Mai était pour le gouvernement une nécessité inévitable, s'il voulait, surtout, arriver sérieusement à une paix féconde. » Et son dernier mot avait l'allégresse et l'audace d'une devise : « Tenir bon, s'écriait-il, même contre le courant 1. »

Une caricature représenta Falk en athlète, faisant l'étalage de ses muscles; et dans l'arène, à ses pieds, le petit Windthorst renversé, faisant mine de se relever, et semblant encore menacer l'Hercule ministériel². Dans cette caricature, les témoins de la séance

reconnaissaient Falk, mais ils ne reconnaissaient pas Windthorst. Falk avait affecté un certain épanouissement d'omnipotence; il avait essayé, sans y réussir, d'emprunter à la mimique bismarckienne certains airs de bravade. Mais Windthorst n'avait pas été terrassé. Serrant Falk de près, Windthorst lui répondait : la garantie que vous demandez pour rendre possible la conclusion de la paix, ce serait que le Centre se livrât à votre merci; et Windthorst profitait du discours de Falk pour faire certaines déclarations et certaines distinctions qui visaient à trouver un écho, non point seulement dans la Chambre, non point seulement dans le peuple, mais à Rome.

Ma première déclaration, proclamait-il, celle pour laquelle je possède l'adhésion, non seulement de mes collègues du Centre, mais de tous les catholiques de Prusse, la voici: si le gouvernement et la Curie parviennent à un accord, nous saluerons cet accord d'un véritable Te Deum. Absolument et complètement, nous nous soumettrons aux conditions de l'accord, même si nous pouvions croire que, par amour pour la paix, trop de concessions auraient été faites à l'État. Il ne doit, là-dessus, subsister aucun doute 4.

Ainsi Windthorst et l'Allemagne catholique disaient Amen, d'avance, à ce que Léon XIII déciderait avec Bismarck au sujet de l'Église d'Allemagne, comme naguère ils avaient dit: Non possumus, à ce que Bismarck avait décidé sans Pie IX et contre Pie IX.

Windthorst, ensuite, expliquait ce que serait, dans les questions proprement politiques, l'attitude du Centre. Non pas qu'il pût à l'avance, dans le détail, préciser comment il voterait, mais il pouvait donner l'assurance que les membres du parti voteraient toujours d'après leurs convictions, et que, « dans les discussions où les questions de principe seraient en jeu, ils feraient toujours flotter en l'air, dussent-ils être seuls à le porter, le drapeau de la liberté civique. » Mais entre ces deux promesses, l'habile machiniste politique intercalait une phrase qui, si furtive fût-elle, était glissée pour être entendue: « Il est une chose, insinuait-il, dont tout homme intelligent devrait se rendre compte : si c'en était fini des malencontreuses luttes religieuses, si nous avions pu ramener les esprits à un certain calme, si nous apercevions que l'État entretient des sentiments bienveillants même pour ses sujets catholiques, alors, là où nous pourrions être indécis sur l'attitude à observer, nous serions volontiers enclins à nous ranger du côté du gouvernement. » Bismarck était prévenu: il y aurait des cas où le Centre, si Bismarck le voulait et le méritait, se prêterait à lui, pour faire triompher ses volontés.

Le Pape et le Chancelier savaient désormais à quoi s'en tenir: le Pape pouvait être sûr, dans les questions religieuses, de l'obéissance du Centre; et le Chancelier, s'il donnait satisfaction au Pape et au Centre sur le terrain religieux, pouvait espérer de ce

parti certaines complaisances politiques.

Windthorst s'amusait ensuite à persifler ceux qui naguère accusaient les hommes du Centre d'obéir à Pie IX comme des cadavres et qui maintenant souhaitaient qu'une immixtion de Léon XIII dans les affaires prussiennes mit un terme à la prétendue rébellion de ce parti. « En agissant à votre gré, leur signifiait-il, la Curie justifierait le reproche de vouloir prendre sa part du gouvernement de l'État. Mais c'est là un rôle auquel la Curie n'aspire en aucune façon. » On avait affirmé, à tort, que Pie IX dirigeait le Centre, et l'on s'en était plaint; on allait se plaindre, bientôt, que le Centre demeurât soustrait à la direction de Léon XIII.

Windthorst conjurait les adversaires du Centre d'avoir quelque logique; et sa parole, étonnamment souple, venait doublement au secours de la Papauté, puisqu'il la déchargeait du reproche d'ingérence politique articulé sous Pie IX par les journaux bismarckiens, et puisqu'il la mettait en garde contre les fallacieux appels que ces mêmes journaux, incohérents à force d'audace, commençaient d'adresser à l'ingérence de Léon XIII.*

La motion même qui avait été l'occasion de ces discours, et qui visait au rappel des ordres religieux, fut naturellement repoussée¹; mais au soir du 11 décembre 1878, grâce à Windthorst, on savait, à Rome et à Berlin, ce que serait le Centre et ce qu'il ferait, dans cette ère nouvelle qui paraissait avoir tant de peine à poindre.

Windthorst, au lendemain de cette joute parlementaire, faisait dire à Jacobini, nonce de Vienne: « On n'est pas encore arrivé ici à se convaincre que la paix doit être faite ², » et l'historien Onno Klopp, qui transmettait au nonce les commissions de Windthorst, ajoutait, pour sa part, que le « gouvernement prussien, incapable de comprendre les idées fondamentales de l'Eglise, n'aurait jamais la bonne volonté de faire la paix, et qu'il ne se résoudrait que dans la dernière nécessité pour se sauver de la révolution, peut-être et vraisemblablement trop tard ³. » Onno Klopp, fidèle à la dynastie guelfe, tenait les Prussiens en défiance et

^{*}A cette même époque, les Feuilles historico-politiques, la grande revue catholique de Munich, déclaraient expressément: « Si l'on désirait formellement du Pape qu'il sacrifiât le Centre, le Pape ne pourrait que répéter qu'en matières purement politiques il n'a ni pouvoir ni qualité pour émettre des verdicts d'approbation ou de blâme. » (Historisch politische Blaetter, 1878, II, p. 961.)

les avait en horreur: en écoutant ses commentaires, la nonciature de Vienne était certaine de ne tomber dans aucun des pièges bismarckiens; il était de taille et d'humeur à les signaler tous, à pressentir des

embûches, même, là où il n'y en avait point.

Il semble que Léon XIII, dûment informé par les appréciateurs les plus divers, voulut intervenir en personne, de la facon dont un Pape peut intervenir, dans les passionnants dialogues qui se croisaient entre Falk et Windthorst : il intervint à la veille de Noël par une lettre qu'il destinait à l'archevêgue Melchers!. Cette lettre rejoignait Melchers, non point dans la ville de Cologne, que Dieu lui avait assignée comme séjour, mais dans l'exil, que les lois de Bismarck lui imposaient. Léon XIII y définissait le programme de son pontificat: ramener les princes et les peuples à la paix et à l'amitié avec l'Église. Il rappelait que son regard et ses efforts s'étaient déjà tournés vers l'Allemagne : quel en serait le résultat, Dieu seul le savait. Mais quel que fût ce résultat, Léon XIII continuerait d'offrir son secours à la société humaine. menacée au point de vue religieux, au point de vue politique, au point de vue social, par des doctrines perverses, et par les plans extravagants d'hommes impies. Il redisait les infortunes des catholiques allemands : les pasteurs de l'Église condamnés ou bannis, le sacerdoce entravé, les congrégations dispersées, et toute éducation, même celle des clercs, soustraite au contrôle épiscopal. Il priait Melchers et ses collègues de l'aider dans son œuvre et de veiller à ce que leurs fidèles fussent soumis à l'Église et à la loi de Dieu, ajoutant qu'en vertu même de cette docilité ils obéiraient aux lois compatibles avec leur foi et se montreraient dignes, ainsi, d'obtenir les bien-

faits de la paix. Et le Pape réclamait des prières, pour que « le Dieu qui tient en sa main les cœurs des rois déterminat le glorieux et puissant Empereur, et les hommes influents qui l'entouraient, à apporter une plus grande douceur dans leurs actes de gouvernement. » C'était une lettre pacifique : les allusions à Guillaume, à Bismarck, aux ravages de la marée socialiste, au devoir d'obéissance des sujets, devaient être agréables à Berlin. Mais elle était adressée à un prélat que Berlin ne voulait plus connaître, sinon comme récidiviste, et que Rome, elle, connaissait toujours: ainsi, tandis que la lettre invoquait l'entente, et la demandait, d'ailleurs, à Dieu plutôt qu'aux hommes, la suscription même de l'enveloppe évoquait implicitement l'un des épisodes les plus graves du conflit. Léon XIII aurait pu écrire à l'un des prélats que la Prusse reconnaissait encore; mais il avait tenu à correspondre avec le chef de la hiérarchie rhénane, quoi que la Prusse eût fait de ce prélat, et quoi qu'elle pensât de lui.

La presse nationale-libérale ne s'arrêta pas à ce détail; elle préféra conclure, de certains commentaires artificieux, que Léon XIII, dans cette lettre, avait voulu censurer le Centre ¹. Vous n'avez d'autre but que de gêner les pourparlers entre Rome et Berlin, criait en plein Landtag le député national-libéral Gneist lorsque Pierre Reichensperger insistait pour que les articles abolis fussent rétablis dans la constitution ²; et peu s'en fallut que Gneist ne brandit l'anathème contre ce bon catholique, accusé de contrarier le Pape.

Les orateurs du Centre ne se sentirent ni censurés ni gênés, et prolongèrent leurs escarmouches. En janvier et février 1879, ce fut surtout à l'œuvre scolaire de Falk qu'ils s'en prirent. Windthorst et Schorle62

mer-Alst eurent l'habileté de tenir contre lui des discours qui devaient avoir un retentissement dans la conscience religieuse de l'Empereur. Falk pouvait trouver des succès faciles, et d'ailleurs mérités, en célébrant les progrès de l'instruction primaire; mais les orateurs du Centre l'obligeaient à traiter de l'école et de la morale, de l'école et de la religion. En Silésie, une circulaire officielle venait de dénoncer l'immoralité des jeunes instituteurs, leurs visées, leurs habitudes d'ivresse, leurs jurons: Schorlemer exploitait ce document, et demandait des comptes à Falk 1. Tels maîtres, tels écoliers: Windthorst faisait remonter le mal jusqu'à la loi de 1872 sur l'inspection scolaire; il montrait la jeunesse devenue sauvage. « ... Je suis convaincu, disait-il tranquillement, que Falk n'a pas voulu cela, mais autre chose est une intention, autre chose un résultat2. » Falk était traqué; il savait que son chef, son roi, lirait ces discours, et qu'ils achèveraient de l'apeurer. Mais Falk était si solidement et si fièrement assis dans ses illusions doctrinaires, que sa confiance dans la vertu moralisatrice de l'alphabet résistait à de pareils orages3. Il parla pour la Cour plutôt encore que pour la Chambre 4, et, sûr de lui, sûr de son œuvre, il opposa nettement son système scolaire au système de son prédécesseur Mühler, du ministre conservateur que Guillaume avait regretté. On le rendait responsable, lui, Falk, des progrès du socialisme; mais parmi les hommes dont les votes étaient acquis aux idées révolutionnaires, combien avaient appris l'alphabet dans les écoles réorganisées par Falk? Aucun encore, puisque cette réorganisation datait de sept ans. Falk alors, prenant l'offensive contre le régime pédagogique antérieur, reprochait à cette façon de cléricalisme d'avoir plutôt contribué à faire détester la religion qu'à la faire respecter. Des citations de pamphlets, remontant à vingt années en arrière, lui servaient pour appuver sa thèse. Lui, au contraire, il avait voulu que la religion cessât d'être une façade, qu'elle passat dans la chair et dans le sang des petits Allemands. Qu'il eût réduit la somme des connaissances religieuses ou le chiffre des heures affectées à l'enseignement religieux, était-ce là l'essentiel? Il avait très opportunément découpé, dans un journal socialiste, une citation qu'il réputait probante : ce journal affirmait que l'effort pédagogique actuel était plus dangereux pour la démocratie sociale que ne l'avait été celui du ministre Raumer; et Falk, se drapant dans les replis de cette phrase agressive comme dans un manteau de gloire, déclarait triomphalement: ce journal n'a pas tort 1.

Falk avait avec lui la majorité du Landtag; et les débats sur la politique scolaire, comme les débats sur la politique ecclésiastique, étaient, en somme, assez platoniques. Mais l'apologie de son œuvre, à laquelle le Centre l'avait acculé, témoignait à Guillaume Ier que dans la personnne de Falk il avait affaire à un ministre incapable de résipiscence, incapable même d'évolution, Guillaume demeurait anxieux : « L'assise pour toute prospérité, la religion, écrivait-il à Gelzer, je la vois chanceler, être bafouée. Je fais ce qui me tient au cœur, mais je ne vois pas les succès 2. » Le régime scolaire établi en 1872 tenait en échec les intentions impériales : Guillaume patientait encore, mais Guillaume ne se résignait point, et le Centre, fort adroitement, avait amené Falk à se solidariser pleinement, à s'identifier, si l'on peut dire, avec ce régime scolaire qui, dans l'esprit de Guillaume,

était un régime condamné! Les discussions religieuses de décembre avaient, grâce à la souplesse de Windthorst, laissé flotter dans l'esprit de Bismarck cette pensée, qu'un jour le Centre pourrait lui prêter concours; les discussions scolaires de janvier et de février affermissaient dans l'esprit de Guillaume cette conviction, que Falk était un péril.

VIII

A l'écart de ces joutes oratoires, Bismarck faisait travailler, dans le secret, quelques commissaires industrieux. Ils alignaient et discutaient de longues suites de chiffres : c'était la série des nouveaux droits douaniers, que Bismarck voulait proposer, sans retard, à l'approbation du Reichstag. Il comptait insister, en même temps, comme il l'avait déjà fait inutilement en 1878, pour le vote d'un impôt sur le tabac. C'était une grosse partie politique; il en mesurait toute l'importance, il devinait quels obstacles il aurait à déjouer, quelles alliances à chercher. Il s'y était décidé dès le 22 février 1878, à l'heure, observe l'historien Max Lenz, où sans doute il avait en main, déjà, la première lettre de Léon XIII à l'Empereur²; lentement, mûrement, à longue échéance, et pressentant toutes les possibilités qui pouvaient succéder à une telle lettre, il avait préparé l'échiquier nouveau sur lequel il avait la ferme volonté de vaincre.

Peu lui importait de contredire ainsi son propre passé. Bismarck, en politique, n'avait pas de thèses; il concertait la législation du jour d'après les besoins du jour. L'agriculture, l'industrie, réclamaient

une protection; Bismarck, s'appuyant sur cette réalité et ne comptant qu'avec elle, allait bafouer les doctrinaires du libre-échange, ses amis d'hier, et s'avancer, d'un pas audacieux, sur une route imprévue, « Travail de dilettante! » murmurait, en juin 1878, au sujet de ces nouvelles élaborations économiques, le nationallibéral Friedberg 1; mais ce travail de dilettante répondait, d'ores et déjà, au vœu d'une majorité. Un groupe protectionniste s'était, en avril 1878, constitué au Reichstag2; très grossi par les élections de juillet, il comprenait en octobre 204 membres³, les uns conservateurs, les autres appartenant au Centre : tel devait être, dans le débat sur les douanes, le noyau de la majorité bismarckienne. Windthorst, après avoir en 1873 fait abolir les droits sur le fer, avait depuis 1875 penché vers le protectionnisme 4; beaucoup d'agriculteurs, beaucoup d'industriels, étaient, dans les districts que possédait le Centre, partisans des droits protecteurs 5. Quant aux droits fiscaux et aux monopoles d'État, Windthorst inclinait à les redouter : il avait à tenir compte des susceptibilités particularistes, qui risquaient de s'en effrayer. Mais à cet égard même, les réserves du Centre pouvaient n'être pas invincibles, et le Bavarois Franckenstein insinuait, dès le mois de septembre 1878, que l'on pourrait voter pour le monopole du tabac, si la nomination des employés inferieurs était laissée aux divers gouvernements de l'Empire 6. Ainsi s'annoncait, entre Bismarck et le Centre, la possibilité d'une collaboration. « Si l'on veut un revirement économique, criaient joyeusement les Feuilles historico-politiques de Munich, on aura besoin de l'appui des catholiques 7. »

Mais à quel prix mettraient-ils leur appui ? à quel prix Rome le mettrait-elle ? Bismarck, lorsqu'il se posait cette question, était médiocrement rassuré. Il avait sur sa table une longue lettre du cardinal Nina trente-six grandes pages. Il en lisait six pages, puis deux pages encore, se demandait où le cardinal visait; il allait jusqu'au bout, et prétendait ne pas savoir, encore, ce que le cardinal avait voulu dire. Il appelait son fils Herbert, pour que celui-ci lût à son tour et découvrit la portée pratique de la lettre cardinalice: Herbert cherchait, et ne trouvait pas. Bismarck, au soir du 15 février 1879, racontait l'incident devant une grande chambrée parlementaire, à l'issue d'un de ses dîners; il concluait que Rome voulait prolonger les discussions à l'infini, que pour l'instant il n'y avait rien à faire avec elle. Grand dommage que Franchi fût mort! En voyant les entraves que depuis cette mort il rencontrait, Bismarck commencait à se demander si le cardinal n'avait pas été empoisonné; et toutes ces saillies, amères ou bouffonnes, découragées ou soupconneuses, se retrouvaient ensuite imprimées, tout au long, dans la Gazette de Magdebourg, et ne recevaient aucun démenti 1. Windthorst faisait prévenir la nonciature de Vienne que ces étranges propos étaient parfaitement authentiques, et que Bismarck les avait tenus pour qu'ils fussent entendus à Rome 2.

Mais ces invectives n'étaient que la préface d'un sourire. Werthern, ministre de Prusse à Munich, paraissait bientôt à la nonciature, pour y jeter un adroit coup de sonde. Il disait au nonce Masella qu'on serait heureux de l'accueillir à Berlin, dans l'été, comme envoyé extraordinaire de Léon XIII, pour les noces d'or de l'Empereur³. L'attitude très nette prise par Masella contre les catholiques intransigeants, ardemment particularistes, qui formaient à Munich le parti

du docteur Sigl*, n'avait pu demeurer inaperçue du gouvernement prussien: un bon accueil, assurément, l'attendait à Berlin. Mais le nonce répondit que les pourparlers entre Rome et la Prusse étant jusqu'ici restés infructueux, cette démarche prélatice à la cour prussienne risquerait d'être incomprise. «Je veux sérieusement la paix, disait Léon XIII à la duchesse de Hamilton, belle-sœur de Charles-Antoine de Hohenzollern; mais jamais je ne la conclurai sur la base des lois de Mai 1. » Le Vatican n'était pas d'humeur à se laisser brusquer ou surprendre: Bismarck, pour achever de gagner le Centre, devait se passer de l'appui du Pape. Aussi n'avait-il qu'une demisécurité. Recevant, le 12 mars 1879, un grand fabricant de tabacs, il lui confiait : « Je tiens plus que jamais au monopole; je compte qu'il sera introduit. Les conservateurs et un certain nombre d'hommes du Centre en sont partisans. » Puis, se reprenant, il ajoutait avec ennui : « Cependant l'adhésion de ceux-ci est moins sûre, car d'autres considérations interviennent 2. »

Lorsqu'on apprit, au soir du 31 mars, que Windthorst, pour la première fois depuis dix ans, s'était

^{*} La session de la Chambre bavaroise de février 1878 avait affaibli la majorité catholique, dite « parti patriote : » l'influence du docteur Sigl (1839-1902), connu pour son intransigeante hostilité contre la Prusse, préparait certaines sécessions. La réunion du « parti populaire catholique, » tenue à Munich le 12 mars, avait été marquée par de violentes attaques de Sigl contre la majorité des parlementaires catholiques; et le 6 juillet 1878 s'était formé, dans la Chambre bavaroise, sous la direction de Sigl, un petit groupe extrême de six membres, à l'écart de cette majorité. (Schulthess, Geschichtskalender, 1878, pp. 58, 74 et 113.) Lefebvre de Béhaine (notes du 2 août 1879) ne laissait pas de regretter l'hostilité si active de Mascella contre le parti Sigl; le cardinal Nina, la partageant, visa ce parti dans une lettre du 16 avril 1879 à Steichele, archevêque de Munich. (Schulthess, Geschichtskalender, 1879, p. 127.)

rendu à la chancellerie pour converser avec Bismarck. on augura qu'ils avaient dû causer de cette « adhésion, » et de ces « autres considérations. » Windthorst avait demandé l'audience pour traiter avec le chancelier des intérêts de l'ancienne reine de Hanovre; mais tout faisait supposer que les deux interlocuteurs avaient dû se hâter vers un autre terrain. Ils ne racontèrent, ni l'un ni l'autre, ce qu'entre eux ils s'étaient dit. Quelques jours avant, une feuille drôlatique, accoutrant Bismarck en preneur de rats, l'avait représenté jouant, sur une trompette, la mélodie des droits protecteurs; et, derrière lui, attirés par cet appât: « Paix avec Rome, » les membres du Centre se pressaient 1. Sur une autre caricature, on voyait Bismarck grimpé à un arbre et dénichant le nid des lois de Mai, tandis qu'un garde champêtre, habillé en Kladderadatsch, accourait essoufflé, mais arrivait trop tard 2. Étaient-ce là, par hasard, des croquis prophétiques de la soudaine entrevue du 31 mars? On se le demandait, et on ne le savait.

Le Mercure de Westphalie, journal catholique, insinua que le dialogue avait dù rouler sur le Cultur-kampf; mais les publicistes bismarckiens objectaient, avec quelque désinvolture, qu'il était impossible au Centre de ne pas être protectionniste, et, d'autre part, impossible au chancelier de faire au Centre des concessions religieuses; que Windthorst et Bismarck n'avaient donc pu faire un marché; et que le Centre était bien forcé de voter pour les droits de douane, sous peine d'être abandonné par ses électeurs 3. Les bons plaisants observaient que le 31 mars était tout proche du 1° avril, cette annuelle journée des dupes 4. Mais on devint plus grave, plus attentif lorsque, le 4 avril, on vit la Germania déclarer: « Dans les

questions les plus importantes, les plus brûlantes de l'heure actuelle, le Centre est le parti qui fait pencher la balance. Ces catholiques allemands, que l'on considérait comme des ilotes, ces députés que l'on appelait la fraction Kullmann, voilà qu'ils forment, à présent, le noyau de la constellation politique 1. » Les nationaux-libéraux s'alarmaient: tout ce qu'il y avait de vraisemblable dans cet imprévu leur faisait peur. Windthorst avait-il demandé quelque chose? Windthorst avait-il obtenu? Non, Windthorst n'avait rien demandé... Ce que s'étaient dit Windthorst et Bismarck en cet inquiétant rendez-vous - le premier qui les eût rapprochés depuis la fondation de l'Empire, - nous le savons aujourd'hui, par le rapport même dans lequel Windthorst consigna cet entretien, et qu'il destina à la nonciature de Vienne. La question religieuse ne fut pas abordée par Windthorst; ce fut Bismarck qui prit les devants.

Je ne vais pas plus loin avec le cardinal Nina, déclara le chancelier. Nous échangeons les lettres, sans parvenir à un résultat. J'avais proposé, finalement, qu'on envoyât à Berlin un prélat allemand pour négocier, et j'avais mis en avant le nom de l'évêque Hefele, de Rottenburg. Le cardinal s'y déclara disposé, mais il posa six points qui préalablement devraient être tranchés, six points qui, si je les acceptais, seraient autant de Canos-

sas pour le gouvernement.

Je pourrais de mon côté, très facilement, mettre sur le papier six points, desquels le gouvernement ne peut se départir; mais cela ne ferait rien avancer. Je pense qu'on devrait tout d'abord pourvoir aux postes ecclésiastiques vacants en présentant aux présidents supérieurs les noms des futurs titulaires, ainsi que le veut la loi. Ce serait un prélude de pacification, et par là, une grande partie des lois de Mai cesseraient, d'elles-mêmes, d'être appliquées. Comme contre-concession, je serais prêt à proposer qu'un diplomate allemand fût accrédité près de la Curie, ce qui,

dans les circonstances actuelles, serait important pour elle.

Même, personnellement, je ne ferais aucunes difficultés pour recevoir à Berlin un nonce papal; mais à Berlin, cette idée-là trouve des contradicteurs, parce qu'on ne la juge pas en harmonie avec les traditions prussiennes.

Le chancelier autorisa Windthorst à mettre ses amis, mais non pas la presse, au courant de cette conversation; il redisait que Franchi, s'il eût vécu, eût exaucé le désir de la Prusse au sujet de la collation des cures, et il ajoutait que du train dont marchaient les choses, en France et ailleurs, le Pape se rendrait bientôt compte que les exigences du gouvernement prussien étaient vraiment bien douces!

Ainsi parlait Bismarck; et Windthorst, qui ne savait rien de précis sur les négociations engagées entre Rome et Berlin, n'était ni pressé de répondre ni enclin à répondre longuement. Lorsqu'il fallut qu'il prît la parole, il se retrancha derrière son ignorance des négociations diplomatiques, pour s'excuser de ne point donner un avis. Il convint qu'en effet l'évêque Hefele méritait confiance, et qu'en effet le rétablissement d'un poste diplomatique auprès du Vatican serait une mesure importante. Quant à la présence d'un nonce à Berlin, il déclara laconiquement qu'il n'y attacherait aucune valeur. Il pensait, à part lui, il l'avait même, dix jours plus tôt, fait dire au nonce de Vienne², — que Rome devait bien se garder de pourvoir aux cures vacantes avant que sur les autres points importants Berlin n'eût donné satisfaction; mais il s'arrangea de façon que Bismarck ne pût à ce sujet deviner sa pensée. Il le prévint seulement qu'à son avis la Curie n'admettrait pas que les cures fussent conférées à titre provisoire et précaire, avec

l'assentiment arbitraire du gouvernement. Il remercia beaucoup Bismarck pour ses confidences, mais ne cacha pas que le ministère prussien des Cultes était peu qualifié pour soutenir et faire aboutir les intentions pacifiques du chancelier. Bismarck parut défendre ses subordonnés: que Hefele vînt d'abord prendre langue avec Falk, et l'on aviserait à arranger les choses. Windthorst, en quittant Bismarck, emportait cette impression que la paix était lointaine encore, mais qu'il était d'une souveraine importance que Rome ne brisât pas le fil des négociations ¹.

Une quinzaine après, Windthorst allait à Vienne; et sous le toit de l'historien Onno Klopp, il rencontrait le nonce Jacobini² et l'auditeur de nonciature Spolverini. Il commentait, devant eux, les propos de Bismarck; il observait qu'en souhaitant qu'on lui envoyât Hefele pour causer, Bismarck songeait, sans doute, à voir dans quelle mesure pourrait s'adapter à la Prusse la législation ecclésiastique du Wurtemberg, mais que cette législation même n'était pas bien correcte, et que Hefele, qui devait s'en contenter à Rottenburg, serait dès lors embarrassé pour réclamer en faveur de l'Église prussienne un statut plus propice. D'ailleurs, Windthorst ne cacha pas aux deux prélats qu'il n'y avait aucun changement à attendre, pour l'instant; que Bismarck était plus puissant que Guillaume, plus puissant que la dynastie; qu'on ne pouvait rien contre un pareil homme. « C'est un second Wallenstein, » interrompit Onno Klopp, qui détestait la Prusse d'une haine de Guelfe. « C'est plus que cela, » répondit Windthorst. Il émit l'avis que, pratiquement, on pourrait dès maintenant faire examiner par une commission les points sur lesquels Rome serait disposée aux concessions, et ceux au contraire où elle devrait résister: les assises seraient toutes prêtes, ainsi, pour les tractations futures 1. Il ajouta que le Centre se soumettrait toujours à Rome, et demanda de quel œil serait accueillie, là-bas, une campagne de ce parti en faveur d'une séparation de l'Église et de l'État. « Mais Bismarck n'y consentirait pas, objecta l'un des prélats. — C'est vrai, reprit Windthorst; mais pour cette campagne-là, nous aurions des alliés, puisque la séparation de l'Église et de l'État était l'une des maximes du vieux libéralisme *. » Jacobini ne se prononça point, et mit au courant le cardinal Nina 2.

Le cardinal, presque au même moment, recevait de Bismarck une lettre, datée du 20 avril 1879, lettre courtoise mais évasive. Le chancelier déclarait qu'il n'avait pas le loisir, pour l'instant, d'envisager les six points que lui avait signalés le secrétaire d'Etat; il donnait d'ailleurs de bonnes paroles au sujet du sens dans lequel s'exercerait son influence 3. C'était un salut, un peu distant, adressé à quelqu'un qu'on ne veut pas perdre de vue, mais avec qui ce n'est pas encore l'heure de converser.

IX

L'Allemagne continuait à ne savoir qu'un fait: Windthorst et Bismarck avaient conféré; et sur la portée de ce fait, l'Allemagne ne savait rien de précis.

^{*} Windthorst, d'ailleurs, dans une lettre postérieure, du 16 octobre 1879 (Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, p. 53), fit savoir au nonce que la séparation n'était pas, à ses yeux, une solution qui méritât d'être espérée, mais qu'il craignait que ce ne fût la seule.

La profusion des caricatures consolait le public du silence des journaux: on prenait son parti d'ignorer, puisqu'on s'amusait. Ce géant et ce gnome, qui soudainement avaient échangé des politesses, occupaient beaucoup les dessinateurs. On habillait Bismarck en Philippe II, et Windthorst en marquis de Posa; Windthorst ainsi travesti apportait son Amen aux droits de douane et renouvelait les exigences des Guelfes; et Bismarck, sonnant l'huissier, reprenait en faveur de Windthorst le vers du Don Carlos de Schiller: « Le chevalier sera dorénavant introduit sans être annoncé 1. » Ou bien Windthorst, avec un minois de vieille coquette, lutinait Bismarck, et le chancelier, à demi protecteur, à demi excité, lui glissait à l'oreille les vers de Heine : « Ne me compromets pas, ma belle enfant; ne me salue pas sous les Tilleuls; quand nous serons chez nous, tout se trouvera bien 2. »

Mais le 3 mai, ce fut bien autre chose ; la « belle enfant, » délibérément, devint compromettante. Le chancelier donnait une soirée parlementaire; Windthorst y parut. Son entrée provoqua l'émotion. Tous les regards s'attachaient à lui : myope, il ne les voyait pas, mais il les sentait. Le maître de céans se hâta vers lui, soutint sa marche à travers le salon, le présenta aux dames ; et puis ils causèrent longuement, avec le comte Flemming, un député national-libéral, en tiers 3. On parla de bière, et faisant un jeu de mots au sujet de la bière dite des Franciscains, Bismarck dit en riant : « Le vent de Rome a tourné ; les Franciscains m'envoient maintenant ce qu'ils ont de meilleur 4. » On parla du bowle de mai, un autre excellent rafraîchissement. Précisément Bismarck avait en main un verre de bowle; il en renversa quelques gouttes

sur son interlocuteur. Alors, sous les yeux de l'Allemagne politique, qui tout entière était là, le chancelier de l'Empire, saisissant une serviette, courba sa haute taille pour essuyer lui-même le petit Guelfe; la princesse survint aussi, aida l'opération. A la vue de ce singulier groupe, un député murmurait : « Dans quelle singulière constellation nous trouvons-nous!» La galerie plaisantait; députés de toutes nuances saluaient Windthorst comme le chef d'une fraction nouvelle, où ils entreraient. Tous voulaient savoir ce que Bismarck lui avait dit, et Windthorst répondait avec la dignité d'un augure : Extra Centrum nulla salus 1. Dépités de tant de mystères, les satiristes se vengeaient par de petits vers : Bismarck épongeant le bon vin sur la minuscule redingote de Windthorst devint, pour quelques jours, un sujet de couplets 2.

Il y avait dans le Harz un bon national-libéral, fanatique du Culturkampf, qui cette semaine-là envoyait à Bismarck, croyant lui faire plaisir, une reproduction de la colonne dite de Canossa, inaugurée deux ans plus tôt3, comme un symbole éternel de l'indépendance de l'Allemagne à l'endroit de Rome. Bismarck répondit à ce fâcheux un mot de remerciement 4, et se garda, certainement, de montrer à son visiteur Windthorst la colonne de Canossa. Deux ans plus tôt, c'étaient les bismarckiens qui parlaient de Canossa, pour dire que Bismarck n'irait pas; la métaphore était en passe d'émigrer chez les ennemis de Bismarck; ils allaient annoncer, bientôt, que Bismarck y courait. Le lointain donateur, qui sans doute représentait assez exactement l'état d'esprit du petit personnel nationallibéral, dut trouver dans son courrier, en même temps que l'accusé de réception signé Bismarck, des journaux qui racontaient la soirée du 3 mai; il dut croire, à distance, que ces journaux mentaient. Mais un compte rendu sténographique du *Reichstag* n'est pas trompeur, et dans cette même journée du 3 mai, certaines paroles avaient été dites au *Reichstag*, éblouissantes de clarté. Le national-libéral Bamberger avait constaté que ce n'était pas le Centre qui passait dans le camp du chancelier, mais le chancelier qui passait du côté du Centre ¹.

Cinq jours plus tard, Windthorst relevait la remarque, il la confirmait avec une insistance maligne; il faisait observer qu'en effet le manifeste protectionniste des 204 était antérieur à l'évolution gouvernementale. Cependant, que le Centre fût devenu, comme le disait Bamberger, le novau de l'armée bismarckienne, cela, Windthorst le niait, « Assurément rien ne nous serait plus agréable, disait-il, que de combattre toujours aux côtés de M. le chancelier. » Il parlait avec un sourire, et puis survenaient les paroles amères : « Tant que se prolonge la détresse du peuple, tant que nos évêques sont en exil, tant que dure le veuvage de plus de mille paroisses, tant que le culte et les sacrements sont des délits, nous garderons, vous le comprendrez, la position que nous avons prise. » Mais sans retard, au refus de désarmement succédait une esquisse de caresse :

Cela ne nous interdit pas de voir avec satisfaction qu'il y a un domaine où nous puissions, de toute notre énergie, soutenir au moins partiellement M. le chancelier. J'espère que par là M. le chancelier verra combien il était peu équitable de nous considérer comme des ennemis de l'Empire. Allant plus loin, j'espère qu'il voudra s'émanciper de ses bureaux, en ce qui regarde les questions religieuses, comme il s'en est émancipé pour les questions économiques, et qu'il mettra le Centre en mesure de soutenir absolument et en toute circonstance le gouverne-

ment; mais à présent le Centre ne peut pas soutenir ce qui détruit nos intérêts les plus saints, les plus chers 1.

Ce discours pris en bloc, avec tous ses replis, avec toutes ses réticences, laissait comprendre que pour le débat douanier la « constellation politique nouvelle » était formée. Mais elle serait éphémère: la rendre plus stable, plus permanente, cela dépendrait de la volonté de Bismarck, cela dépendrait, surtout,

de sa politique ecclésiastique.

Cette permanence, cette stabilité n'étaient intéressantes que pour après-demain; Bismarck, en tout cas, pour demain, était sûr du Centre. La commission douanière, nommée le 14 mai 1879, et qui comprenait 18 protectionnistes contre 6 libres-échangistes, prit un conservateur comme président, et puis, comme viceprésident, Franckenstein: le Centre, pour la première fois, prenait place au bureau d'une importante commission parlementaire². Le 16 mai, Windthorst et Bismarck s'enfermaient ensemble, pour causer 3. Ils s'écoutaient longuement, comme des hommes qui allaient travailler de concert. Quelques jours se passaient, et c'était dans le bureau même du Reichstag que, d'un bond soudain, Franckenstein pénétrait; il obtenait une vice-présidence, à côté du nouveau président Seydewitz, conservateur, connu par ses votes contre le Culturkampf 4.

Rien d'agressif, à vrai dire, rien de retors, non plus, chez ce grand seigneur bavarois qui désormais allait cumuler la présidence du Centre et la vice-présidence du Reichstag. « Ce n'est pas un aigle, mais c'est une tête claire ⁵, » disait de lui Bismarck, avec quelque sympathie. Son regard franc, la dignité pacifique de son langage, imposaient le respect et

n'éveillaient pas l'inquiétude 1; au moment où des courants nouveaux allaient porter l'Allemagne officielle, bon gré mal gré, à cesser de considérer le Centre comme l'ennemi, Franckenstein, qui n'avait jamais été mêlé aux luttes violentes du Landtag prussien, avait un rôle à jouer : il était l'homme voulu par l'heure.

Il montait donc au bureau du Reichstag, et les nationaux-libéraux en disparaissaient. Herbert de Bismarck avait pris une part active à ce petit coup d'État2. En vain la Gazette nationale avait-elle déclaré que l'élection de Franckenstein serait une honte pour l'Allemagne³; en vain le prince de Hohenlohe, le comte Frankenberg, les hommes du « parti d'Empire, » avaient-ils manœuvré pour la faire échouer... « Laissez les nationaux-libéraux tranquilles, leur signifiait le chancelier, c'est avec l'aide du Centre que les tarifs passeront 4. » Keyserling, vieil ami de Bismarck, constatait que tout le monde était dérouté 5; et il pressentait que le ministère devrait bientôt s'occuper de tracer un canal souterrain dans la direction de Canossa 6. Une nouvelle mondaine accroissait l'émotion : au diner que Bismarck offrait à l'Empereur 7, on apercevait, parmi les convives, le prince et la princesse Radziwill, le prince Radziwill, « noir entre les noirs, un ultramontain, un Polonais, » toujours traité par Bismarck en ennemi personnel. La Nouvelle Presse libre, de Vienne, renonçait à comprendre ce qui se passait à Berlin: elle voyait « les hobereaux et les Romains rentrés en faveur, les libéraux débordés et exclus de toute coopération au développement de l'Empire; il y a cinq ans, gémissait-elle, quiconque eût prévu un tel changement aurait passé pour fou; aujourd'hui, le fou, c'est celui qui parle encore sérieusement du

parlementarisme allemand¹. » Quant aux Grenzboten, qui recevaient de Bismarck certaines inspirations officieuses, on y saisissait un discret désir de rassurer la gauche parlementaire : elle y recevait l'assurance que les membres du bureau du Reichstag n'avaient à exercer aucune action politique et qu'ils devaient être simplement les serviteurs de la haute assemblée ².

Le Centre acceptait, coquettement, les grandeurs vers lesquelles on le hissait; il était, en principe, partisan du revirement économique, c'était chose entendue. Mais non moins coquettement, il faisait des réserves de détail, il arguait de certaines impossibilités : il ne voulait pas de lois fiscales qui fortifiassent dans l'Empire les courants unitaires, et par lesquelles l'autonomie des divers États pût être lésée. Une amusante illustration, au début de juin, montrait Windthorst marchandant un peu ses bonnes grâces: on le voyait sur un rocher, serrant contre ses courtes jambes les pans de sa longue redingote; et Bismarck éperdu tendait les mains pour s'y accrocher; mais les pans ne flottaient pas, ne se livraient pas; et Windthorst lui jetait négligemment ce propos : « D'autres s'y sont déjà accrochés 3! » Allusion maligne au terrible outrage que cinq ans plus tôt Bismarck avait fait à cette redingote en criant, en plein Reichstag, que Kullmann, que l'assassin Kullmann v était suspendu.

Les semaines s'écoulaient en manèges, durant lesquels Windthorst était ironiquement expectant, et Bismarck, au contraire, très remuant, et tout à la fois défiant du Centre et très empressé pour le séduire ⁴.

De loin, Léon XIII suivait ces amusantes agaceries. Il les encourageait de son mieux. Il faisait dire à Windthorst par la nonciature de Vienne que le Centre devait en toute occasion réclamer l'abrogation des lois de Mai, et non point seulement une revision quelconque de ces lois; mais que, dans cette attitude systématiquement protestataire, il fallait apporter une certaine pondération, pour éviter de heurter les susceptibilités des gouvernants. Le Centre, en définitive, était convié par le Saint-Siège à tenir à Bismarck la dragée haute, et, tout en même temps, à ménager Bismarck ¹. Et pendant que ces instructions de Léon XIII parvenaient à Windthorst par le truchement du fidèle Onno Klopp, Guillaume I^{er} recevait un lettre du Pape, et Bismarck en avait une du cardinal Nina. La lettre papale félicitait l'Empereur pour ses noces d'or, et rappelait avec une certaine chaleur de quelle importance étaient pour les deux puissances

les pourparlers relatifs à la liberté religieuse.

Le message du cardinal Nina était plus explicite: le secrétaire d'État « déplorait » l'état de choses actuel, qui, « intenable en soi, ne permettait pas au Pape d'exercer pour la paix des consciences le genre d'action que même dans l'intérêt de l'Empire il eût désiré exercer; » et puis il annonçait que le Saint-Siège, escomptant la résipiscence des prêtres qui, contrairement aux prohibitions de l'Église, avaient accepté de l'État prussien des charges paroissiales, essayait à leur égard certaines maximes d'indulgence. Rome suspendait provisoirement les censures dont ils avaient été frappés et dont l'Église avait le devoir de s'armer, si elle voulait être maîtresse chez elle 2. Ainsi le Pape se réjouissait avec l'Empereur, et, fort ingénieusement, il tentait une mesure de clémence, toute conditionnelle d'ailleurs, à l'endroit des prêtres qui avaient trop bien obéi à l'Empereur : c'était un geste élégant, bien approprié aux opportunités du moment, et destiné, semble-t-il, à mettre Bismarck en belle humeur pour ses tractations avec Windthorst.

Et cependant, vers le milieu de juin, le bruit courut que le Centre et Bismarck s'éloignaient l'un de l'autre; une autre rumeur circula, d'après laquelle, dans sa propre fraction, Windthorst rencontrait des ennuis, suscités par Schorlemer-Alst 1. A mesure qu'approchait l'heure où « la belle enfant » devrait compromettre Bismarck, où elle devrait le saluer sous les Tilleuls, et venir lui donner le bras devant le Reichstag, les difficultés semblaient grandir. Alors Bennigsen prenait courage : au nom de quelques nationaux-libéraux, il aspirait à trouver un compromis pour rentrer dans la majorité bismarckienne, moyennant quelques sacrifices aux nouvelles idées économiques du chancelier 2. Mais la tentative échouait : après treize ans de soleil et d'orages, que racontait un publiciste en une facon de conte de fées³, le mariage de Bismarck avec la fraction nationale-libérale se dissolvait pour tout de bon; et Bismarck, définitivement, traitait avec le Centre.

Ce traité s'appela la clausule Franckenstein⁴: il stipula que le produit de l'impôt du tabac et des droits de douane serait reversé chaque année par l'Empire aux divers États pour tout ce qui dépasserait 130 millions de marks; l'Empire, pour la première fois depuis neuf ans, faisait à l'esprit fédéraliste une concession notable. Un jour, pendant une séance du Reichstag, le député Lucius, qui dessinait fort bien, eut la fantaisie d'illustrer sur un morceau de papier les nouveautés politiques dont il était le témoin : il crayonnait un rocher, et, sous le rocher, creusait un gouffre. Pierre Reichensperger, lançant dans le vide une brochure libre-échangiste qu'autre-

fois il avait commise, se disposait à faire le saut, avec son collègue Rintelen. Windthorst, lui, ayant pris son élan, planait déjà par-dessus l'abîme des droits protecteurs, tenant comme parachute la « clausule Franckenstein!. »

Mais ce gouffre où se jetait le Centre, était-ce vraiment le vide? Parmi les débats économiques où s'attardait ainsi le Reichstag, la pensée du Cultur-kampf était-elle complètement absente de l'esprit du chancelier, et s'effaçait-elle, même, dans les préoccupations du Centre? La séance du 9 juillet prouva qu'il n'en était rien. Bismarck, en face des nationaux-libéraux qui discutaient ses amitiés actuelles, et qui s'en étonnaient, jugea bon de s'expliquer. Il rappela, sans faux-fuyants, le grave conflit qui se prolongeait, « causé, disait-il, par une sorte d'incandescence momentanée de la rivalité, dix fois séculaire, entre l'Etat et l'Eglise. » Et Bismarck continuait:

J'ai combattu, dans cette lutte, avec la vivacité qui m'est et qui, tant que je vivrai, je l'espère, me sera propre en toutes choses où, d'après ma conscience, il s'agit du bien de ma patrie et des droits de mon Roi. Mais je ne considère jamais les conflits comme une institution qu'il faille perpétuer, et si des voies et moyens se présentent pour adoucir l'âcreté des antagonismes sans toucher aux principes de la question même de rivalité, si l'on apprend à se connaître mutuellement et, par un travail commun et vue d'un but commun et élevé, à s'estimer mutuellement, alors je ne suis réellement pas en droit, comme ministre, de fermer cette voie qui s'ouvre, et de refuser d'abord d'y entrer 2:

Les nationaux-libéraux demeuraient inquiets; alors Windthorst se leva, pour feindre de les rassurer. Ils demandaient si l'on avait fait ou promis au Centre certaines concessions religieuses. Mais non, leur affirmait-il: « les idées que nous soutenons dans le Culturkampf sont si élevées au-dessus de tout ce qui est terrestre que nous ne les confondons pas avec ce qui est terrestre. » Et puis, descendant de ces hauteurs métaphysiques, il riait avec eux et à leurs dépens: « Si nous avions des promesses, expliquait-il, il serait objectivement possible que nous fussions dupés. Comme nous ne les avons pas, nous ne pouvons même pas être dupes. D'ailleurs, qui veut me duper, doit se lever d'un peu bonne heure. » C'était un avertissement à Bismarck: sur tous les bancs du Reichstag les rires fusaient. Redevenant plus grave, le merveilleux manœuvrier maintenait que dans le débat douanier le Centre n'avait envisagé que la question douanière; il ajoutait cette phrase troublante; « Il ne s'en suit pas que, même sur d'autres domaines, la logique des faits ne se fasse pas sentir 1. » « Deux choses m'inquiètent, notait le national-libéral Unruh: d'abord la situation que le Centre a prise, et puis la pensée que la réaction, victorieuse en matière de douanes, s'étendra sur d'autres terrains 2, » Et de nouveau, les sourcils nationaux-libéraux se fronçaient. Le vote avait lieu: les conservateurs et le Centre donnaient à Bismarck, dans le Parlement de l'Empire, une belle majorité 3; l'Empereur en félicitait le chancelier 4. Le parti qui avait le plus contribué à l'édification de l'Empire et au progrès de l'idée unitaire apparaissait à l'Allemagne entière comme le parti vaincu; et le chancelier était content, et l'Empereur aussi.

X

Sous leurs sourcils froncés, les nationaux-libéraux voyaient clair. En cette même quinzaine, un fait capital se produisait dans le ministère prussien: Falk démissionnait. « Si Falk tombe, avaient prévu dès 1878 les Feuilles historico-politiques, il sera victime du Culturkampf intérieur de l'Église évangélique. non du Culturkampf contre Rome 1. » Les premiers commentaires par lesquels la Gazette nationale soulignait le départ de Falk², justifiaient cette prédiction de la revue catholique. Certains choix que venait de faire Guillaume pour le synode général de l'Église évangélique avaient achevé de convaincre Falk qu'entre lui et son roi l'accord était désormais troublé; leurs maximes respectives sur l'orientation théologique de l'Eglise protestante étaient franchement irréconciliables. Un an plus tôt, comme il confiait à Bismarck sa crainte que le roi de Prusse n'installât à la tête du conseil suprême évangélique un théologien de nuance orthodoxe, le chancelier lui disait : « Léon XIII, mon cher Falk, est devenu pape sans que je pusse l'empêcher; laissez devenir président du conseil su prême celui qui le deviendra, et ne vous en souciez pas 3! » Mais Falk s'accommodait mal de cette sceptique désinvolture : il avait des opinions, et la politique ecclésiastique de Guillaume les choquait si péniblement que le 29 juin 1879 il lui demanda, dans une lettre respectueuse, la permission de s'en aller 4. Il en avait envie depuis un an, mais à plusieurs reprises Bismarck et Stolberg avaient arrêté son geste, en lui conseillant de ne pas trop s'inquiéter des

billets qu'il recevait de Guillaume, de garder une attitude passive, de porter les difficultés, si elles étaient graves, devant le ministère d'État ¹. Bismarck sentait, à vrai dire, que tant que Falk serait là, il serait impossible de faire au Centre certains cadeaux; il n'aimait pas chez Falk une certaine susceptibilité toujours encline à voir, dans chaque communication du chancelier, une attaque déguisée, et toujours prompte à se mettre en parade, dans une ombrageuse défensive ²; mais renvoyer Falk, c'eût été faire plaisir à l'Impératrice ³. et c'est ce que Bismarck ne voulait pas. Le coup de tête du 29 juin le contrariait : Herbert de Bismarck pria Falk de venir voir son père ⁴, avec l'espoir, apparemment, que tout pour-

rait s'arranger encore.

A 1 heure et demie, le 30 juin, Falk paraissait devant le chancelier. « C'est une surprise que votre demande de congé, lui dit Bismarck; avez-vous donc l'intention de soutenir la manifestation qu'organisent contre moi les nationaux-libéraux? » Falk se défendit d'un si ingrat projet. « On va m'accuser, insista Bismarck, d'avoir, en face de Rome, abandonné mes positions, de vous avoir livré au Centre pour trente deniers. » Et le chancelier pria Falk de lui expliquer, dans une lettre, les motifs de son départ. « Vous aurez la lettre demain, » promit Falk. Alors, sur les lèvres bismarckiennes, une seconde exigence survint : « Je voudrais aussi que vous ne partiez que lorsque le Reichstag partira. » « Soit, » consentit Falk. Mais le chancelier demeurait perplexe; la docilité même qu'il sentait chez ce bon subordonné ressuscitait en lui je ne sais quel désir de le garder encore. Eulenburg survint, et le chancelier reprit : « Leonhardt bientôt va quitter la justice, prenez donc ce portefeuille. »

Eulenburg appuya Bismarck; mais Falk cette fois fut indocile: il le fut sans souplesse, sans grâce; il répondit fermement:

Après avoir, durant tant d'années, occupé un ministère politique, je ne puis pas me laisser reléguer dans les murailles du ressort judiciaire; je ne pourrais pas non plus, en me laissant mettre en minorité, accepter que les principes pour lesquels j'ai lutté de toutes mes forces soient mis sens dessus dessous. Surtout, je serais souvent si isolé, qu'après peu de mois je me retrouverais au même point où je me trouve aujourd'hui ¹.

Le lendemain 1er juillet, Bismarck recevait une longue lettre de Falk. Falk s'y plaisait à rappeler l'entente qui, dans le Culturkampf, avait régné entre Bismarck et lui, et à redire que, même depuis un an, ils demeuraient d'accord sur l'esprit dans lequel on devait négocier avec le Vatican. Mais Falk ne se faisait plus d'illusion: son nom et son rôle suscitaient, dans l'Allemagne catholique, des antipathies indestructibles, qui rendaient inopportun son maintien au ministère, durant une période de pacification. Les rapports nouveaux entre le Centre et le chancelier, et l'influence croissante des conservateurs protestants, étaient pour lui deux autres raisons de s'éloigner : car ces deux partis, catholiques et conservateurs, s'unissaient pour combattre son œuvre scolaire; elle était attaquée, diffamée jusque dans le synode général de l'Église protestante. Ainsi se déroulait la lettre de Falk 2: et devant cette coalition, Falk s'effaçait.

Falk, vingt ans après, lisant les Pensées et Souvenirs de Bismarck, jugea que le chancelier rejetait trop exclusivement sur les influences féminines de la Cour berlinoise la responsabilité de sa démission³, et peu s'en fallut qu'il n'accusât Bismarck d'avoir, lui aussi, été heureux de le pousser dehors. Les Nouvelles de Hambourg maintinrent que Falk était parti plus tôt que ne l'eût voulu Bismarck, et que des raisons personnelles et psychologiques avaient déterminé son adieu⁴. Des polémiques s'engagèrent, qui ne grandirent ni l'un ni l'autre de ces disgraciés.

Il y a des événements au point de départ desquels se mêlent et s'enchevêtrent, dans une proportion qu'il est difficile d'apprécier, la volonté des hommes et la force des choses : la démission de Falk était l'un de ces événements-là. En 1879, Bismarck disait : « C'est la faute à l'Impératrice; » et quelque temps après, lorsqu'un autre ministre libéral démissionna. Bismarck s'en prit à la princesse Frédéric, qui voulait, prétendait-il, une crise ministérielle générale². Falk, lui, à l'heure même où il apportait à Bismarck sa démission, avait l'impression que le chancelier, tout en trouvant le moment mal choisi, avait attendu et prévu cette issue³. Cela, Bismarck ne voulait pas qu'on le dit, ni qu'on le crût. Le 11 mai 1886, au moment même où il faisait défaire par le Landtag les lois du Culturkampf, il se flattait, devant un national-libéral, d'avoir, jusqu'au bout, été pour Falk un bon collègue, bien loyal, bien secourable: « C'est Falk, ajoutait-il, qui m'a mis la chaise devant la porte 4. » Il avait trouvé cette curieuse image, pour se défendre d'avoir, lui Bismarck, mis Falk à la porte. Qui donc tenait la porte, quand Falk était sorti? C'était toute la question!

C'est dans la lettre de Falk à Bismarck que la véritable solution devra toujours être cherchée: Falk n'avait plus rien à faire, comme acteur, dans les pièces, prochaines ou lointaines, qu'inscrivaient à l'avance, sur l'affiche du Landtag, les imaginations

informées. Il y avait en Falk un vieil homme, inflexible, intransigeant ; conscience honnête et juriste éminent, il mettait sa vertu dans le manque de souplesse, et couvrait d'une science arrogante son refus systématique de s'adapter aux circonstances; les nouveautés politiques qui passaient outre à ses théories lui paraissaient avoir tort, puisqu'il ne se pouvait pas que ses théories n'eussent raison. Il était naturel qu'au moment où sur les bancs du Reichstag les nationaux-libéraux sortaient de la majorité bismarckienne, le ministre Falk, qui n'avait jamais caché son penchant pour le nationalisme libéral, cessât d'avoir une place au Landtag, sur le banc des ministres. Bismarck essaya de déguiser la portée de la disgrâce en faisant attribuer une particule nobiliaire au fils de Falk, qui était officier 1: Guillaume accepta qu'il y eût dans son Empire un noble de plus, pourvu qu'il y eût, à la cime de son Église et de l'école, un libéral de moins.

Les Grenzboten, qu'inspirait Bismarck, félicitaient le chancelier d'avoir, au Reichstag, remporté la victoire, « grâce au suffrage des députés qui jusque-là avaient été ses adversaires exacerbés, » et de l'avoir remportée sans faire à ces adversaires, c'est-à-dire au Centre, la moindre promesse ². Des promesses, d'ailleurs, on n'en peut faire aucune, déclarait le vice-chancelier Stolberg; et tout au plus laissait-il espérer la grâce de quelques évêques et de quelques prêtres, si l'Église voulait obéir à la prescription des lois de Mai qui réglait la nomination des curés ³. Mais, pour reprendre le mot de Windthorst, la « logique des faits » se faisait sentir: les hommes du Culturkampf s'inquiétaient, cessaient d'être majorité, le metteur en scène du Culturkampf déposait son portefeuille ⁴. Windthorst

les regardait s'en aller. Bismarck ne lui avait rien concédé, c'était entendu; Bismarck ne lui avait même rien promis; mais les hommes du Centre, flétris jadis comme des ennemis de l'Empire, avaient été, pour la première fois, non point seulement admis, mais conviés à prendre une part positive dans la législation de l'Empire; dans une lettre à Louis de Bavière, le chancelier notait ce fait 1, et c'était là un de ces faits qui commandent l'avenir.

L'État prussien demeurait très sévère, très raide: aucune des victimes des lois de Mai n'était comprise dans l'amnistie, pourtant très large, par laquelle on fêtait les noces d'or impériales. Les prêtres exilés par ces lois ne rentraient pas 2; on avait le droit, en apparence, d'imputer à l'offensive du protestantisme orthodoxe, autant et plutôt qu'à celle du Centre, la disgrâce de Falk*, et Windthorst pouvait dire: Je n'obtiens rien. Mais les auteurs des lois persécutrices s'exilaient eux-mêmes des hautes cimes politiques; ils prenaient congé du souverain, faussaient compagnie au chancelier; ils déblayaient avec une prévenance imprévue certains points de la route, longue encore et pleine d'ornières, par laquelle Léon XIII descendait vers Bismarck, très doucement, mais juste assez pour induire Bismarck à monter jusqu'à lui.

^{*} M. Paul Harms, directeur de la Gazette nationale, pouvait écrire en 1907 : « Pour l'apparence extérieure, il valait mieux que Falk échouât contre le Conseil suprême évangélique que contre le Centre. C'est ainsi seulement qu'on put persister à prétendre que l'État n'était pas allé à Canossa. Mais à la vérité — il n'y a plus là-dessus aucun doute possible — l'État, sous Bismarck, est au moins entré dans le chemin de Canossa. » (Die Nationalliberale Partei, ein Gedenkblatt zu ihrer geschichtlichen Entwicklung, p. 14. Berlin, Puttkammer et Mühlbrecht, 1907.)

CHAPITRE II

NOUVEAUX POURPARLERS; LA PREMIÈRE LOI D'APAISEMENT (1879-1880)

Ī

Falk était parti; Sydow, sous-secrétaire d'État, exécuteur tenace des maximes du Culturkampf, l'avait suivi dans l'effacement 1. La Prusse nommait président supérieur, en Silésie, un homme de paix, désigné par Franckenstein lui-même 2. Ainsi changeaient, sur l'affiche politique, certains noms d'acteurs, et non des moins importants. Mais il n'était pas pleinement en leur pouvoir que la tragédie du Culturkampf fût définitivement suspendue. Un geste d'autorisation gracieuse, planant sur un cercueil, rouvrait à l'évêque Martin, mort en exil 7, les frontières allemandes et les caveaux de sa cathédrale de Paderborn 3. Ses collègues, exilés comme lui, devraient-ils attendre la mort pour obtenir la justice?

^{*} Reichensperger estimait que la mort de Martin ne laissait pas de faciliter beaucoup une entente entre Berlin et Rome. (PASTOR, Reichensperger, II, p. 179.)

Les lois de Mai subsistaient, et, d'une facon fatale, prolongeaient leur fonctionnement, tel que Falk l'avait concerté : c'étaient des mécanismes tout montés, qui marchaient, d'une allure implacable, et qui, jusqu'à ce qu'on les arrêtât, ravageaient. Le Culturkampf touche-t-il à sa fin? demandait un publiciste catholique qui siégeait au Reichstag. Et il répondait : « Dans ses manifestations grossières, odieuses, oui! Mais ce n'est pas une fin effective, ce n'est pas vraiment la fin 1. » Un tribunal, en septembre 1879, en frappant encore d'une amende l'archevêque Ledochowski², attestait à la fois l'acharnement et l'impuissance de l'État: ce prélat émigré continuait de gouverner son diocèse, malgré l'accumulation des pénalités platoniques, qui faisaient hair l'autorité prussienne, mais qui la faisaient aussi bafouer.

Des calculs allaient bientôt prouver que dans 601 paroisses, peuplées de 646.000 âmes, il n'y avait plus aucun prêtre; que, dans 584 paroisses, peuplées de plus de 1.500.000 âmes, le nombre des prêtres, depuis 1873, avait diminué de moitié 3. Sur cette terre de Prusse où depuis sept ans les jeunes clercs n'avaient plus la possibilité légale d'exercer le sacerdoce, les vocations diminuaient 4; et d'autres statistiques établissaient que 296 couvents — asiles de prière, d'enseignement ou de charité - avaient été renversés, puis balayés par la tourmente, et que 1.181 religieux, 2.778 religieuses avaient dù se séculariser ou s'exiler, et déserter ainsi, soit leur vocation, soit leur patrie 5: on voyait à vue d'œil s'appauvrir et se vider, en Prusse, les cadres traditionnellement organisés pour le service de Dieu, et pour le service des serviteurs de Dieu.

Mais ces innombrables âmes que le Culturkampf

privait de secours et d'abri se refusaient à chercher asile, soit dans le protestantisme, soit dans les groupements qui, sous les auspices de l'Etat, avaient essayé de s'ériger en face de « l'ultramontanisme. » La Prusse du Culturkampf faisait œuvre de démolition, mais elle était impuissante à remplacer ce qu'elle démolissait. Elle avait tour à tour tenté d opposer au catholicisme « ultramontain » le schisme des vieux-catholiques et la fronde des « catholiques d'Etat : » ce double essai n'avait abouti qu'à une

double déception.

Les « catholiques d'État 1 » s'étaient, en 1873, essayés à joindre au vieux Décalogue un commandement nouveau, requérant l'obéissance aux lois de Mai; ils avaient échoué. La presse nationale-libérale, lorsqu'elle entendait parler de pacification religieuse, demandait encore que rien ne fût promis qui pût équivaloir à un désaveu des « catholiques d'État2; » mais le « catholicisme d'État, » en fait, avait cessé d'être une réalité, ou plutôt d'aspirer à le devenir. Des indiscrets avaient chuchoté dès 1878 que la duchesse de Ratibor avait félicité pour son jubilé le princeévêque Foerster, exilé par les lois de Mai3; et lorsqu'en mars 1879 le duc en personne, célébrant le baptême de son petit-fils, buvait à la santé du pape Léon XIII 4, l'opinion publique pouvait conclure que l'attitude de « catholiques d'État » n'était plus de mode, chez ceux-là mêmes qui l'avaient inventée.

Quant aux vieux-catholiques, petite Église de larques mécontents, ils avaient achevé de se diminuer, aux yeux mêmes d'un antiinfaillibiliste comme Doellinger, en déchargeant leurs prêtres de l'obligation du célibat⁵; le savant exégète Reusch, scandalisé, avait douloureusement abandonné les fonctions sacerdo-

tales qu'il occupait près de l'évêque Reinkens 1. Ce bon savant un peu naïf jugeait qu'il fallait se révolter contre Rome au nom de la science, non pas au nom de la chair, et que le synode vieux-catholique de 1879, proposant aux prêtres romains l'appât du mariage, s'était montré trop complaisant pour toutes les causes de révolte. Tant de complaisances, du moins, achetaient-elles des conquêtes? Nullement; les conquêtes mêmes qui paraissaient acquises périclitaient: les paysans de Mering - de ce village bavarois qui naguère était célébré comme le berceau de la réforme nouvelle, comme le point d'attache du vieuxcatholicisme parmi les masses rurales - laissaient partir en 1878 le curé vieux-catholique Renftle, et rentraient dans le bercail d'un prêtre ultramontain2; et quant aux classes cultivées, le vieux-catholique Huber se plaignait que du haut de leur morgue intellectuelle, qui ne daignait s'intéresser qu'à Darwin, elles regardassent le vieux-catholicisme avec un demi-sourire 3, « Bismarck, écrivait une revue luthérienne, croyait utiliser les vieux-catholiques contre Rome; il a trouvé que le couteau ne coupe pas, il le jette au vieux fer 4. » Et les vieux-catholiques, sentant l'abandon progressif des gouvernements 5, gémissaient amèrement.

Il ne restait donc que l'Église romaine, que l'Église dite « ultramontaine, » pour satisfaire aux besoins religieux de plusieurs millions de catholiques; pouvait-on lui marchander la possibilité de vivre? L'immoralité montait, dans le royaume et dans l'Empire; les officiers, tout comme le peuple, semblaient délaisser l'idée religieuse 6; la jeunesse était contaminée; un opuscule retentissant propageait, au sujet de l'état moral des gymnases, quelques vérités très dures 7. On avait sous la main, proche de soi, une grande éduca-

trice des consciences, l'Église catholique, exaltée et purifiée par la persécution, et l'on continuait à la décimer, à l'anémier. Ses indomptables énergies avaient des soubresauts superbes; cette persécutée s'acharnait à fonder des œuvres gigantesques, et elle y réussissait; un jeune prêtre, l'abbé Hitze, dejà connu par d'importantes publications sociales 1, créait en Prusse rhénane, en 1879, une vaste organisation d'œuvres ouvrières (Arbeiterwohl), à laquelle allaient se rattacher, en moins de vingt ans, 800 associations, englobant 170.000 membres; et l'État, qui depuis plusieurs années, surveillant l'intimité du sanctuaire, empêchait le libre contact entre le prêtre et le peuple, voyait le prêtre pénétrer à la mine, à l'usine, à l'atelier. Pour cet État qui se plaignait de la démoralisation, était-ce là un péril? Mais les passions de secte, surtout lorsqu'elles sont tout près de se sentir vaincues, étalent de flagrants illogismes; et dans l'opinion officielle prussienne, en cette année 1879, les illogismes abondaient. On redoutait l'ascension du matérialisme, et c'est au Centre qu'on faisait la guerre ; on lui faisait un crime de représenter les intérêts religieux, au lieu d'observer, avec le publiciste protestant Constantin Franz, que le Centre, par cela même, élevait précisément une digue contre les philosophies subversives 2. On commençait de se rendre compte que dans cette Allemagne nouvelle, laborieuse et somptueuse parvenue, engouée de sa force militaire, engouée de sa prospérité industrielle, quelque chose manquait aux âmes; que le Culturkampf, également nuisible aux deux confessions chrétiennes, avait favorisé dans l'Église évangélique certains courants de négation 3; que la vie spirituelle du peuple allemand se tarissait dans ses sources vives, et qu'à la faveur de cette disette

morale l'idéal exclusivement terrestre du socialisme révolutionnaire s'acclimatait dans les foules; on avouait même, dans les Grenzboten, que la politique du Culturkampf avait été une politique à courte vue, et que l'État ne pouvait se passer de certaines racines spirituelles 1; mais au jour le jour on laissait arracher quelques-unes de ces racines, par le seul fait de l'application des lois de Mai; et l'on permettait, au jour le jour, que toute paroisse prussienne dont le curé mourait devînt une paroisse où la lampe du tabernacle s'éteignait. Ainsi s'étendaient les misères, ainsi s'accumulaient les ruines; et sur ces décombres spirituels planait la monarchie prussienne, toute fière assurément que la raison d'État fût invaincue; mais en même temps qu'elle, avec elle, en elle et chez elle, c'était le matérialisme vainqueur qui se le-

vait, et qui aspirait à régner.

Le Culturkampf n'avait presque plus de partisans. « Déjà la lutte du protestantisme contre le catholicisme n'existe plus 2, » écrivait le publiciste Rudolph Meyer. Il témoignait, à vrai dire, d'une allégresse audacieusement prématurée. Mais ce qui était vrai, c'est que ceux-là mêmes qui n'osaient pas réclamer la paix, de peur qu'elle ne s'appelât Canossa, condamnaient du moins les méthodes de guerre. La paix, la paix! C'est ce que criaient très nettement les protestants conservateurs : témoin le discours que prononçait Geffcken, dès 1878, dans un meeting à Stuttgart³, et les pétitions dans lesquelles, en cette même année, le parti protestant conservateur de la Saxe dénonçait les lois de Mai comme la source des plus graves préjudices pour l'Église évangélique 4; et lorsqu'un jour d'octobre 1879, l'évêque de Strasbourg, recevant chez lui la grande-duchesse de Bade, sur-

prenait agenouillée dans l'oratoire épiscopal cette princesse protestante, fille de l'Empereur, la grandeduchesse, se relevant, disait au prélat : « Je viens de prier pour la paix de l'Église 1. » La sotte guerre! voilà ce que signifiaient, sans aboutir à des conclusions pratiques, les doléances de certaines notabilités protestantes libérales, telles qu'Emile Herrmann, l'ancien président du Conseil suprême évangélique, qui accusait Bismarck d'avoir légiféré dans l'abstrait, sans connaître l'Eglise, et qui disait crûment que c'était là « le talon d'Achille » du chancelier2; les doléances, aussi, de certaines notabilités vieilles-catholiques, telles que Jean-Frédéric Schulte, qui notait avec ennui que l'esprit d'antagonisme politico-religieux avait pénétré jusque dans les familles et jusque dans les petites communes 3. Oui, la sotte guerre, et l'absurde guerre! insistait le comte d'Arnim, ennemi passionné de Bismarck; « tout le monde comprend, ricanait-il, que le Culturkampf a grandi l'influence du Pape sur le monde catholique, amoindri la force de cohésion du nouvel Empire allemand, diminué la force de résistance de l'Empire en cas de malheurs militaires, éveillé dans les populations non catholiques les tendances révolutionnaires et socialistes. Îl a tout désorganisé, à l'exception de la seule chose qu'il devait désorganiser, l'opposition politique de nos concitoyens catholiques 4. » Mais alors, pourquoi reculer la paix? Peu à peu, dans les cercles mêmes où le Culturkampf avait soulevé le plus d'enthousiasme, le désir de la paix s'éveillait et s'avouait. « J'y aspire passionnément 5, » écrivait à Bennigsen ce même comte Münster qui cinq ans plus tòt, à Londres, sous le frac brodé du diplomate, s'était fait le Pierre l'Ermite d'une croisade antiromaine.

H

Bismarck savait cette profonde lassitude, et il la partageait. L'idée d'un Culturkampf international avait complètement émigré de sa pensée: il laissait succomber en Arménie, et se soumettre finalement au Saint-Siège, la petite fraction de schismatiques que na guère il avait soutenue1. Quant au Culturkampf national, il v avait des heures où son impatience d'y mettre un terme ne se déguisait point, et d'autres heures, au contraire, où son amour-propre cachait cette impatience et même la niait, « Il semblerait qu'on aille vers un ministère conservateur, notait la Germania; mais il faut tenir compte du caractère tout particulier du gouvernement bismarckien; Bismarck reste toujours la tête2. » Le Centre, dans l'été de 1879, venait de l'aider à construire une belle barrière de douanes: Bismarck était content: et comme les gens du Centre, les prêtres, les évêques, et le Pape, étaient encore, à ses yeux, solidaires les uns des autres, il se sentait d'humeur à faire plaisir au Pape. Le 19 juillet, il en prévenait, dans un long bavardage, le président même du Centre du Reichstaq, Franckenstein³. « Je me réjouis, lui disait-il, que vous vous soyez rapproché des conservateurs, et je me flatte d'y avoir contribué » Puis il déroulait un apercu de l'histoire du Culturkampf, assez semblable à celui que dans ses Pensées et Souvenirs il devait tracer pour la postérité⁴. « Je ne suis pas Culturkaempfer de profession, » protestait-il. Tout d'une traite il rappelait son mécontentement de 1871 contre la formation du Centre, les déceptions qu'en 1872 lui

avaient ménagées les conservateurs, la nécessité où ils l'avaient mis de s'appuyer sur les nationaux libéraux; il se passionnait, une fois de plus, contre les Polonais hostiles, et contre la haute noblesse de Prusse, qu'il soupconnait de le jalouser; il répudiait toute responsabilité personnelle dans l'institution du mariage civil. Il parlait ensuite de la pacification religieuse. « De Rome, expliquait-il, on a proposé, comme base de pourparlers, l'abolition des lois de Mai, ou le rétablissement des paragraphes constitutionnels concernant la liberté des Églises : ce sont deux choses impossibles. » Le mieux, à son avis, c'était de pourvoir tout de suite aux paroisses vacantes, par un accord avec le Pape : quant aux questions de principe, il jugeait toujours qu'à ce sujet aucune entente n'était réalisable. Il jetait enfin dans la conversation - comme naguère il l'avait fait en présence de Windthorst - le nom d'un prélat qui, d'après lui, pouvait être un bon négociateur, et qu'on lui dépeignait comme un homme de doigté. C'était Hefele, évêque de Rottenburg, l'illustre historien des conciles. Le Wurtemberg était le seul pays d'Allemagne qui eût échappé à la guerre religieuse; l'évêque du Wurtemberg pourrait peutêtre rendre la paix religieuse au reste de l'Allemagne.

Hefele, déjà, était en train d'étudier les lois de Mai: le nonce de Vienne, Jacobini, l'avait prié d'exposer, dans un mémoire latin, comment il convenait de les modifier pour les rendre tolérables; et le prévôt de la cathédrale de Trèves, Holzer, qui n'était pas sans crédit à Berlin, avait prié l'évêque de faire pour la Prusse une traduction allemande de ce délicat travail ¹. Hefele s'acquitta de cette double besogne, et crut comprendre, ensuite, que ni la Prusse ni le Saint-Siège n'avaient beaucoup goûté ses suggestions. En quoi

peut-être il se trompait, car deux ans plus tard Bismarck songera derechef à lui confier un rôle; mais ce qui est certain, c'est qu'en 1879 Hefele ne fut rien de plus qu'un consulteur, et ne devint pas un négociateur.

Le négociateur allait être, pour la seconde fois, Bismarck lui-même. Il avait à Gastein, dans la première quinzaine de septembre, un long rendez-vous politique avec le comte Andrassy, d'où l'alliance des deux Empires devait définitivement sortir; il attendit, dans cette même villégiature, un représentant de Rome. Les journaux catholiques avaient d'abord annoncé que Léon XIII lui expédierait Roncetti, successeur de Masella à la nonciature de Munich; mais on apprit finalement que le choix du Pape s'arrêtait sur Jacobini qui, l'année précédente, avait déjà pris langue, à Vienne même, avec l'ambassadeur Stolberg 1. Bismarck mit ses informateurs en éveil, pour que l'arrivée du prélat lui fût immédiatement signalée; il avait l'intention de le surprendre chez lui, au débotté, pour l'inviter à dîner. Il voulait, quelques jours durant, ne s'occuper que des choses d'Église. I apprêta son personnage et mit ses propos en train, en faisant venir, pour causer durant une bonne heure, un camérier du Pape, aumônier d'un lycée de Paris, qui se trouvait alors à Gastein dans la famille du comte Appony. Mgr Vallet -- c'était le nom de ce prêtre - se rendit à l'appel, et le chancelier fut tout de suite prolixe.

Annoncer, sur un ton de demi-confidence, l'alliance de l'Autriche avec la Prusse faisait plaisir à Bismarck: il trouvait une volupté de vainqueur à mont rer à ce Français, qui n'oubliait pas Sedan, qu'on avait apparemment, à Vienne, oublié Sadowa. Il affectait de songer à une guerre contre la Russie; il se targuait d'avoir, éventuellement, l'alliance de l'Angleterre. Puis il parla des périls sociaux; et comme le prêtre alléguait que le Culturkampf faisait les affaires du socialisme, Bismarck, se redressant sur son canapé, lui dit en martelant ses mots : « Ceci est la question de l'Église et de l'État. Homme politique, je hais l'Eglise; homme politique, je la connais bien. Son influence a été très mauvaise au moyen âge: elle a retardé la civilisation. » Le prêtre ébauchait une contradiction. « Peu importe! interrompait Bismarck. Voici ce que je sais bien : il ne faut jamais refuser à un peuple la satisfaction de la conscience. Il n'y a qu'un cinquième de l'Empire qui soit catholique, mais parce qu'il n'a pas la satisfaction de la conscience, ce cinquième m'a donné plus d'ennuis et de soucis que toutes les affaires de l'Europe. Aussi je veux la paix. » Il prétendait qu'elle se serait faite, si le cardinal Franchi avait vécu quinze jours de plus, et il se plaignait du cardinal Nina, qui laissait tout traîner, du cardinal Nina, qui ne comprenait pas que Rome, pour traiter, devait profiter de l'instant où les conservateurs en Prusse reprenaient la prépondérance. Supprimer les lois, c'était impossible; « les lois, on ne les supprime pas, expliquait-il, on les laisse tomber en désuétude. Nina dit que le Parlement fait tout ce que veut Bismarck : c'est vrai, mais c'est parce que Bismarck ne demande rien quand il aurait des chances d'être battu. » Il voyait une solution : revenir à l'état de choses qui existait en 1848. Les catholiques alors s'en étaient bien contentés; pourquoi Nina ne s'en contenterait-il pas? Ainsi mêlait-il les regrets et les ouvertures, les accusations et les avances; et sur ses lèvres, à plusieurs reprises,

survenait un mot étrangement imprévu: « Je veux un concordat. » Il disait qu'on pourrait aboucher des commissaires et qu'ensemble ils étudieraient les concordats existants, article par article; chacun d'eux inscrirait, en marge, ses observations; ils discuteraient entre eux les points controversés, et la Prusse ne demanderait rien à Rome qui ne fût déjà dans d'autres concordats. Bref, il déclarait qu'il écouterait Jacobini, mais qu'il fallait aboutir *.

Deux jours après, fort tard dans la soirée, Jacobini arrivait à Gastein, et dès le lendemain matin, 15 septembre, il apprenait, par le prélat français, les

* Lorsque dans la Presse, en 1904, Mgr Vallet, ancien aumônier du lycée Henri-IV, publia les premiers détails sur cette première entrevue, Poschinger, l'un des grands spécialistes allemands en matière de révélations bismarckiennes, les contesta. Voir son livre: Aus grosser Zeit, pp. 79-83 (Berlin, Trewendt, 1905).

Il semblait invraisemblable à Poschinger que Bismarck eut parlé, même fugitivement, d'un concordat. Mgr Vallet, dans le Correspondant du 10 mars 1906, donna un plus ample récit de son entrevue; c'est de ce récit, développé et publié en brochure sous le titre : le Prince de Bismarck à Gastein (Paris, De Sove), que nous nous servons. Poschinger, s'obstinant à en méconnaître la valeur, ne fit pas figurer l'interview de Mgr Vallet dans son recueil: So sprach Bismarck (Vienne, Konegen). Mais à Rome, au temps de Léon XIII, on prit cette interview singulièrement plus au sérieux que ne le fit plus tard le publiciste allemand. Le compte rendu qui en fut transmis au Saint-Siège par les soins du prélat Forcade, archevêque d'Aix, fut neuf ans plus tard signalé par la secrétairerie d'État au futur cardinal Galimberti, au moment où celui-ci partait pour Berlin; et dans les papiers du cardinal, publiés par MM. Crispolto Crispolti et Guido Aureli (Rome, Bontempelli et Invernizzi, 1912), on trouve, aux pages 307-309, sous la rubrique : « Entretien d'un prélat français avec M. de Bismarck, septembre 1879, » le résumé pur et simple des propos tenus par Bismarck à Mgr Vallet. Les deux éditeurs des papiers Galimberti se sont abandonnés (pp. 68-69) à des hypothèses sur la personnalité de ce « prélat français; » le Correspondant du 10 mars 1906, s'ils l'eussent connu, résolvait à l'avance le problème, en le supprimant,

propos de Bismarck. Entre le nonce et le chancelier commencèrent tout de suite les longs entretiens: la princesse de Bismarck s'en inquiétait. « J'ai hâte, disait-elle, que ce Mgr Jacobini parte; depuis qu'il est ici, le prince ne dort plus, il est très nerveux 1. »

Les deux représentants de l'Église et de l'Empire jouèrent, quatre jours durant, un jeu très serré. Avant de descendre aux détails, Jacobini voulait obtenir que Bismarck reconnût en principe l'autonomie de l'Église; et ce principe, une fois admis, comportait cinq conséquences, que Jacobini déroulait, et devant lesquelles il souhaitait que Bismarck s'inclinât. Il les résumait en ces termes:

1° Que les évêques, aussi bien les nouveaux que ceux qui rentreraient d'exil, eussent toute liberté dans l'exercice de leur charge;

2° Que les évêques, en tant qu'autorité ecclésiastique, eussent le droit absolu de régler l'éducation et l'instruction de leur clergé;

3º Que les ecclésiastiques exilés pussent rentrer et

que le petit clergé fùt protégé dans ses droits;

4° Que l'Eglise recouvrât dans l'école sa légitime influence;

5º Que les évêques eussent le droit d'appeler les ordres religieux pour les assister dans le soin des âmes, au plus large sens du mot, aussi bien que pour

les besognes de charité et d'enseignement 2.

Tel était le programme de Jacobini: il attendait de Bismarck, pour chaque point, un oui ou un non. Mais Bismarck, tout de suite, se récusa. « Je ne suis pas un négociateur, objecta-t-il; ces questions-là regardent le ministère des Cultes. On vous enverra l'un des conseillers de ministère, Hübler³, et l'on cherchera, tout doucement, sur un terrain pratique, les modifications

102

législatives que Rome désire et que la Prusse juge acceptables. - Ce sera bien lent, bien laborieux, » objecta Jacobini: il insistait pour obtenir de Bismarck cinq déclarations de principe sur les cinq points énumérés. Bismarck, tenace, se retranchait derrière le ministère des Cultes; et Jacobini, poursuivant le chancelier. lui disait : « Pour que nous nous rendions compte de ce que nous pouvons attendre de vous, formulez-nous du moins, sur chacun de ces cinq points, une contre-proposition prussienne. — J'en parlerai au ministère des Cultes, » répétait Bismarck, puis, laissant transparaître son habituel dédain pour les théories, il faisait comprendre qu'à son avis cela ne servirait pas à grand'chose de s'entendre sur les principes, et que l'important serait de pouvoir s'accorder sur les modifications effectives des lois. Il reparlait de Franchi, et en reparlait avec des regrets : il croyait que si Franchi n'était pas mort, l'épiscopat de Prusse eût fini par appliquer la loi sur la collation des cures, et Berlin, alors, eût renoué avec Rome les rapports diplomatiques. - Mais si ces rapports étaient renoués, interrompait Jacobini, les catholiques se figureraient que le Pape considère la paix comme rétablie; il faut au moins, auparavant, quelque concession plausible, comme la réintégration des évêques déposés. Jacobini revenait ainsi, par un détour, à l'un des cinq points sur lesquels il aurait souhaité un mot formel de Bismarck. Mais Bismarck lui répliquait que pour restituer à ces évêques le libre exercice de leurs fonctions, il faudrait l'assentiment des Chambres, et que cela, encore, regardait le ministère des Cultes. Il promit de faire étudier la question; à Vienne, le prochain hiver, le prince de Reuss, son ambassadeur 1, pourrait apporter sur le tapis de la nonciature des réponses plus formelles2. Trois jours avant,

le chancelier avait dit à l'abbé Vallet : « Je veux un concordat; » et tout ce que maintenant il faisait entrevoir à Jacobini, c'était un petit compromis de détail à la suite duquel les textes des lois de Mai seraient cà et là morcelés, rapiécés, mais toujours valables en leur ensemble, et toujours intacts dans leur principe, la souveraineté de l'État sur l'Église. Le mot de concordat s'était égaré sur ses lèvres; mais l'idée même de concordat n'avait pu s'acclimater dans sa hautaine pensée; et Jacobini quitta Gastein, le 19 septembre, sans avoir vu se dessiner la plus fugitive ébauche d'une politique concordataire*. Bismarck avait pris, devant le prélat, l'attitude qu'il reprendra dans ses Pensées et Souvenirs 1, - celle d'un ministre qui voulait ménager les susceptibilités de ses collègues, et qui, sentant gronder encore, au fond de l'âme des chefs de bureau, les colères du Culturkampf, ne croyait pas que de lui-même, à lui tout seul, il pût y passer outre.

Les deux interlocuteurs se revirent à Vienne, le 23; Bismarck, se rendant en personne à la nonciature, eut un nouveau tête-à-tête avec son visiteur de Gastein. Jacobini venait d'être créé cardinal par Léon XIII²;

^{*} Cette attitude de Bismarck peut être rapprochée d'un article que, le 14 janvier 1880, il faisait publier dans la Correspondance provinciale. Une nouvelle feuille romaine, l'Aurora, avait déclaré que tout reposait sur les épaules du Jupiter allemand, et qu'il n'avait qu'à faire un signe pour que le Parlement obéit. La Correspondance répondit qu'en première ligne, le ministère des Cultes étudiait les questions, et que c'était seulement en tant que ministre président, que Bismarck partageait la responsabilité avec les autres ministres. (Lichtenberger, Revue chrétienne, 1880, p. 186; Wiermann, Geschichte des Culturkampfes, p. 207). Le Kladderadatsch alors versifia: « Le monde, surpris, a lu : Ne vous fiez pas au mensonge des journalistes. Ce n'est pas le chancelier qui plie l'étendard levé contre Rome. S'il dit le mot de Canossa, c'est peut-être Falk qui l'a soufflé. » (Bismarck Gedichte, p. 257.)

et Bismarck, à défaut de concessions, pouvait du moins apporter des félicitations. Jacobini, d'ailleurs, n'avait pas hâte de poursuivre les pourparlers. Il était et voulait être lent; une mûre étude du terrain lui semblait nécessaire. La personnalité de Bismarck lui paraissait assurément compliquée; et non moins compliquée, la situation générale : Jacobini, avant de traiter, voulait prendre le temps de débrouiller toutes ces énigmes; il faisait appel à Onno Klopp, et, par Onno Klopp, à Windthorst. « Je sais votre opinion, que tout cela n'aboutira à rien, » disait-il à Klopp avec un sourire 1; mais en faisant la part du pessimisme de Klopp, et de sa passion systématique contre le nom prussien, il recueillait sur ses lèvres, pourtant, des échos fort utiles. Klopp venait chercher, pour le lointain Windthorst, les questions et commissions du nonce; il les couchait sur une feuille de papier à lettres, puis déchirait la feuille en deux lambeaux, qu'il adressait à Windthorst par deux voies différentes?. Ainsi parvenaient au chef du Centre, garanties contre toute indiscrétion postale, les communications de la nonciature viennoise.

Jacobini lui faisait dire, le 20 septembre, qu'il fallait que le Centre demeurât très uni, et qu'il fût formel dans ses exigences; et puis il lui demandait quelles seraient, d'une façon bien exacte, les dispositions des divers partis, le jour où serait proposée une modification des lois de Mai³. Windthorst lui répondait le 23 septembre: « Le Centre, affirmait-il, marchera comme s'il était tout seul pour gagner la bataille; car le Centre connaît Bismarck et sait que celui-ci vend à haut prix ses marchandises. » Cette promesse une fois donnée, Windthorst satisfaisait, autant qu'il le pouvait, aux curiosités de Jacobini; on ne savait pas

encore, expliquait-il, ce que serait le prochain Landlag. Il estimait que Bismarck — à lui seul — serait l'instigateur souverain des concessions qui modifieraient les lois de Mai; que si Bismarck le voulait, conservateurs et libéraux supprimeraient la cour suprême pour affaires ecclésiastiques; mais que si Bismarck préférait la maintenir, ils la maintiendraient; et que Bismarck enfin — Bismarck toujours — déciderait souverainement au sujet des mesures d'amnistie dont pourraient bénéficier les évêques 1.

Quinze jours se passaient, et, le 10 octobre, Windthorst expédiait à Vienne une longue lettre pressante, pour réclamer des renseignements et des avis. Les négociations continuaient-elles? Windthorst avait besoin de le savoir, afin de concerter, au Landtag, sa ligne de conduite. Si la nonciature, disait-il en substance, espère arriver rapidement à la suppression des lois de Mai et au rétablissement des articles constitutionnels qui garantissaient la liberté des Églises, le Centre se contentera d'articuler bien haut ses plaintes et revendications coutumières, et de pousser le gouvernement à céder. Mais Windthorst envisageait le cas où l'on ne pourrait escompter, à si rapide échéance, un si complet succès; et la question qu'il posait au nonce était celle-ci : Devonsnous, en pareil cas, prendre dès maintenant l'initiative de certains amendements aux lois de Mai, susceptibles, tout au moins, de rendre la situation moins intolérable? Et si l'initiative de pareils amendements est prise par d'autres partis, quel accueil devra faire le Centre à ces propositions? Le Centre, en un mot, doit-il se retrancher derrière ce programme: abrogation complète des lois, et repousser toute idée de concession partielle? ou bien peut-il, sans craindre

la désapprobation de l'Église, s'accommoder d'une politique qui ne viserait qu'à atténuer le caractère odieux ou nocif de ces lois? Windthorst laissait voir qu'il souhaitait d'avoir les mains libres; il observait que dans les autres pays l'Église tolérait certaines conditions de fait, qui ne répondaient pas pleinement aux exigences du droit canon; et comme il ne réputait pas possible une entente fondamentale entre Berlin et Rome, il représentait, discrètement, que certaines tractations parlementaires pourraient avoir une efficacité. Non moins discrètement, il rappelait, sans insister, cette conversation du mois d'avril, où il avait souhaité qu'une commission, d'avance, se mit à l'étude des lois de Mai, et précisat les concessions que Rome pouvait accorder; et ce qu'il maintenait expressément, c'est que si l'on réclamait du Landtag l'abrogation complète des lois, on n'obtiendrait certainement rien. Il n'invoquait pas de la nonciature des instructions formelles; mais il aspirait à se mettre d'accord avec elle, confidentiellement 1.

Courrier par courrier, Klopp répondit à Windthorst; mais sa lettre était moins une réponse qu'un questionnaire: il l'interrogeait, de la part du nonce, sur la nature des concessions que le Centre croyait pouvoir obtenir du Landlag. Klopp racontait qu'à Vienne les négociations n'avançaient pas. Chaque fois que Reuss et Jacobini commençaient de causer, Jacobini brandissait les cinq formules sur lesquelles il exigeait une réponse; et Reuss, comme naguère Bismarck, voulait s'évader dans le détail des lois. Comme c'était un maquis où l'incompétence de Reuss risquait de s'égarer, le conseiller de ministère Hübler allait arriver de Berlin pour s'associer aux discussions. Klopp ne pouvait assurément reprocher à Jacobini

trop de complaisance pour Bismarck; mais il le sentait, cependant, trop confiant dans les intentions éventuelles des conservateurs prussiens, et le trouvait trop lent à comprendre qu'à Berlin on ne pouvait avoir

aucune intelligence de la liberté religieuse 1.

Le choix de Hübler, en effet, semblait un mauvais présage, et Windthorst, le 11 octobre, s'empressait, tout le premier, d'en prévenir Klopp 2. Ce bureaucrate, ancien collaborateur de Falk, avait fait les lois de Mai : on lui confiait un rôle dans une besogne qui aboutirait fatalement, tôt ou tard, à la démolition de ces lois : telle l'ancienne Pénélope, défaisant avec ponctualité la tapisserie que ponctuellement elle avait tissée. Bismarck pensait peut-être que pour démonter des rouages on ne pouvait trouver ouvrier plus compétent que celui-là même qui les avait arrangés. Mais ce qui faisait à Vienne mauvais effet, c'est que Hübler, causant avec le nonce et l'auditeur de nonciature, leur racontait avoir travaillé plusieurs semaines pour se mettre au courant des lois de Mai 3. On eût dit, à l'entendre, qu'il n'avait jamais connu les lois de Mai avant d'être appelé à venir les retoucher. Redoutaitil peut-être d'avoir un jour à les abolir, et parvenaitil dès maintenant, par un subtil artifice d'amourpropre, à faire s'abolir en sa propre mémoire le souvenir du temps et du zèle que six ans plus tôt il y avait dépensés? Ou bien voulait-il donner le change, se créer une personnalité nouvelle, à l'abri de laquelle le vieil homme, toujours vivant et toujours tenace, tenterait de maintenir debout, le plus longtemps qu'il pourrait, le vieil édifice qu'avec Falk il avait bâti? Ou bien encore Hübler n'était-il qu'un ironiste, un sceptique 4, et la diversité de ses rôles successifs l'amusait-elle, au lieu de le gêner? Son attitude, de quelque façon qu'on l'interprétât, paraissait peu rassurante, et l'on ne pouvait guère espérer que sa présence à

Vienne abrégeat les difficultés.

Mais qu'il y eût encore des difficultés, c'est ce dont les organes bismarckiens affectaient d'être surpris; ils trouvaient étrange que Rome fût si exigeante à l'endroit de Berlin. N'y avait-il pas, tout près de l'Allemagne, un pays où prochainement Rome aurait à combattre? Ces journaux, pour accélérer la bonne volonté romaine, faisaient de malignes allusions aux progrès de l'anticléricalisme français : puisque, du côté de Paris, les menaces grossissaient contre Rome, Rome avait intérêt à épier les sourires de Berlin. Ils affirmaient avec un mélange de hauteur et de protectrice bienveillance que le chancelier ne serait pas homme à profiter des embarras de Rome pour imposer des conditions draconiennes : le chancelier voulait la paix, et ne s'abaissait pas à ces calculs de despote 1. Que Rome se défiât de Bismarck, que Rome laissât le prince de Reuss se morfondre, les organes bismarckiens n'en pouvaient prendre leur parti sans étonnement : et leur vigilance intéressée s'amusait à montrer à Rome le péril du lendemain, le péril du jour même, Gambetta.

Cependant, en dépit de cette subtile manœuvre, tant de nuages s'interposaient entre le nonce et le prince de Reuss, si opaques, si encombrants, que Windthorst, pour les dissiper, suggérait à Klopp une autre ligne de conduite. Il relisait la lettre qu'en juin 1878 le prince Frédéric avait écrite à Léon XIII, et il s'efforçait de la bien saisir. Si cette lettre voulait dire qu'il fallait maintenir les lois de Mai, et, dans leur cadre, chercher un modus vivendi, Windthorst jugeait l'entente impossible; mais si elle signifiait simplement

qu'on laisserait hors de discussion les questions théoriques et qu'on aviserait à trouver des solutions pratiques pour les litiges pendants, Windthorst pensait qu'on pourrait peut-être, sur cette base d'ailleurs bien délicate, tenter un essai. A vrai dire, une grosse difficulté se présenterait, par suite de l'obligation imposée aux évêques et administrateurs épiscopaux de jurer obéissance aux lois; mais Windthorst expliquait à Klopp qu'il y aurait moyen, peut-être, de faire rétablir l'ancienne formule de serment, beaucoup plus anodine, usitée avant les lois de Mai, ou même d'obtenir que l'État dispensât les évêques de jurer 1. Klopp lui répondait que Jacobini s'était déjà occupé de cette question du serment, et qu'il ne jugeait pas impossible que l'État renonçât à l'imposer 2.

Ainsi se prolongeaient, à l'infini, les conversations entre le nonce et le prince de Reuss, et les échanges de commentaires entre Klopp et Windthorst. Le 20 octobre, pour être mieux compris et pour savoir plus sûrement ce qu'il avait à faire à Berlin, Windthorst reparut à Vienne; il vit le nonce, le 24, sous le toit d'Onno Klopp, puis il regagna l'Allemagne 3. Jacobini, conférant avec Reuss, pouvait ainsi parler, non seulement en représentant du Saint-Siège, mais

en avocat discret des catholiques allemands.

Il y avait une autre capitale dans laquelle la Prusse et le Saint-Siège causaient volontiers : c'était Paris. Les réflexions qu'échangeaient entre eux, sur les bords de la Seine, le prince de Hohenlohe et le nonce Czacki, n'avaient pas le caractère d'entretiens diplomatiques; fuyant tous les terrains épineux, elles pouvaient demeurer cordiales; elles n'engageaient d'ailleurs aucun des deux pouvoirs, ni aucun des deux ambassadeurs; elles pouvaient et voulaient passer

pour des propos en l'air; mais il est des circonstances où l'atmosphère devient sonore, et les propos en l'air, alors, sont volontairement destinés à l'écho. Le 3 novembre 1879, Czacki, allant voir Hohenlohe, s'étendait sur les bonnes intentions du Pape, sur le péril auquel le Culturkampf exposait l'Etat, sur la gratitude que témoignerait Léon XIII si la paix survenait. Ni vous ni moi, d'ailleurs, ajoutait-il, n'avons mandat pour négocier; et le séduisant prélat, comme s'il eût craint d'en avoir trop dit, ajoutait que c'étaient là paroles académiques. Hohenlohe pourtant les commentait, demandait que le Vatican permît aux évêques de notifier au pouvoir civil les noms des curés. Impossible, répondait Czacki, la Curie paraîtrait baisser pavillon; les concessions doivent être réciproques et simultanées. Hohenlohe discutait, faisait des objections. « Un échange, disait coquettement Czacki, un échange de bouquets; et tout rentrera dans l'ordre... Lentement mais sûrement, ajoutait-il, il ne faut pas se presser, pas trop hésiter non plus 1. »

Quinze jours s'écoulaient, et Hohenlohe rendait à Czacki sa visite. Il signifiait d'abord au nonce, très nettement, qu'on ne devait pas songer au rétablissement des articles constitutionnels qui garantissaient la liberté des Églises; « on ne veut pas chez nous, insista-t-il, d'Église libre dans l'Etat libre. » Mais Czacki, très souple, insinuait, sans s'obstiner, que les concessions pourraient prendre une autre forme. Czacki d'ailleurs ne précisait rien : il n'avait mission ni de traiter ni même de proposer. Et le nonce s'abandonnait aux longs propos caressants, qui semblaient solliciter l'avenir : il parlait du Pape, de sa sympathie pour Bismarck. « Saisissons l'occasion; Bismark et Léon XIII sont seuls capables de se réconcilier. »

Il laissait entendre que le Pape avait la résolution et la force nécessaires pour ramener les catholiques de Prusse à une attitude loyale à l'endroit du gouvernement : à charge de concessions, naturellement. D'un geste velouté, il semblait étaler, sous les yeux de Hohenlohe, l'échantillon de certaines bonnes grâces que le Vatican était tout prêt à offrir si la Prusse les voulait acheter. Mais l'ambassadeur n'était pas conquis; il demeurait plutôt inquiet. Au delà de ce que disait Czacki, il apercevait une conclusion logique, qui était une menace : l'État serait en danger, par le fait du Centre, si la Prusse et le Vatican ne s'entendaient pas 1.

Lorsqu'il avait affaire à l'Église, le prince de Hohenlohe avait un malheureux caractère; il était choqué si elle résistait, et tremblant si elle souriait; il redoutait encore plus, peut-être, ses avances que ses refus. Son frère le cardinal, qui à Rome se tenait aux aguets, avouait à Bismarck lui-même, en ce même mois de novembre 1879, dans un hâtif billet, une demi-inquiétude. Il entendait dire, au fond de son palais cardinalice, que les négociations avec Jacobini marchaient fort bien, et que déjà même on songeait à un paragraphe qui rouvrirait la Prusse aux ordres religieux; et tout de suite, sautant sur sa plume, le cardinal écrivait au chancelier : « On se flatte qu'à l'abri d'un tel article les Jésuites rentreront. Heureuse naïveté! Il est toujours bon de préserver de cette plaie notre patrie 2. » Les Hohenlohe, décidément, n'étaient pas encore bien sûrs des dispositions de Bismarck à l'endroit des Jésuites 3, et si l'idée fût venue au chancelier d'accorder à la célèbre Compagnie quelque réparation, c'est sur les lèvres cardinalices de Gustave de Hohenlohe qu'eût retenti le cri d'alarme.

Ш

« Les Jésuites vont rentrer : » c'est le cri qui toujours retentit en Allemagne, dès que se dessine, dans l'administration, un mouvement en faveur de l'idée religieuse, ou dès qu'on voit, dans l'arène électorale, les partis religieux gagner du terrain. Puttkamer, successeur de Falk au ministère de l'Instruction publique, passait pour un homme de réaction 1: cela suffisait pour qu'on pût s'imaginer que le « jésuitisme »

était aux portes.

Président général de Silésie, on l'avait vu, l'année d'avant, résister à certaines exigences des vieux-catholiques2; il avait appliqué les lois de Mai sans grande ferveur, avec une correcte exactitude. En lui, tout était distingué : la naissance, la parole, la poignée de main et jusqu'à la coupe de barbe, trop fignolée d'ailleurs pour le goût de Bismarck 3. Sur ce fauteuil ministériel où s'était assis, durant six ans, un bourgeois médiocrement élégant, bûcheur pointilleux et concentré, parvenu par sa science aux plus hautes fonctions, l'on devait saluer, désormais, le représentant d'une autre classe sociale, où de père en fils, par devoir de naissance, les générations servent l'État, où le service public, avant d'être le couronnement des études, est la suite d'une tradition. Puttkamer était un protestant correct et pratiquant 4. Cela rentrait d'ailleurs dans cette définition de l'homme comme il faut, dont il n'aurait jamais voulu s'écarter; mais comme ministre, aussi, et parce que ministre, parce que fonctionnaire d'un État chrétien, il tenait à ce qu'on sût sa réelle piété; et ce que tout de suite on remarqua, c'est que, dans les banquets officiels, il donnait, en pleine table, l'exemple de prier Dieu 1. Et puis on apprit, de ses propres lèvres, par des discours publics, qu'il ne partageait pas en toutes choses les idées pédagogiques de Falk et que le caractère confessionnel de l'école primaire serait bientôt accentué 2. Un certain nombre d'instituteurs, que Falk avait habitués à se croire les lumières du monde, s'inquiétèrent aussitôt, pour eux-mêmes et pour la civilisation3; ils parlèrent d'obscurantisme, et crurent écraser sous le poids d'un tel mot les pasteurs évangéliques qui croyaient au Christ, et les hommes politiques qui, pour la formation de l'âme d'un peuple, attachaient plus d'importance à la culture des vertus profondes, vertus morales, vertus civiques, qu'à l'aride apport d'une science primaire, superficielle et verbale. Puttkamer apparaissait, dans certains cercles scolaires, comme le type du ministre rétrograde; et le 22 septembre 1879, une voix s'éleva, claire et haute, pour lui crier sans retard, dans une lettre publique : Halte-là.

C'était la voix de Falk. L'opinion prussienne en fut ébahie. Ce ministre d'hier semblait s'ériger en leader d'une opposition et vouloir incarner, en face de son successeur, les mécontentements et les hostilités des fonctionnaires sur lesquels hier il régnait, sur lesquels aujourd'hui Puttkamer avait à régner. Toujours respectueux du chancelier, Falk ne disait pas encore : Nous allons à Canossa; il avait l'espoir que Bismarck pourrait éviter cette route. Il ne visait pas à diriger contre la politique nouvelle une attaque d'ensemble; il affectait de parler en administrateur, qui trouvait que les rouages de son œuvre étaient malencontreusement disloqués. C'est au sujet de son propre département ministériel qu'il poussait un cri d'anxiété. Il observait

qu'au ministère de l'Instruction, l'action personnelle des ministres ne se heurtait pas à l'entrave d'une loi, et que l'esprit de l'enseignement dépendait de leurs circulaires, et d'elles seules. Cette souveraineté ministérielle, dont naguère il avait usé et abusé, était une arme à deux tranchants : Falk craignait que Puttkamer ne s'en servît pour faire trop de concessions à certains courants. Il voulait encore avoir confiance. tant étaient nombreux les messages de sympathie qu'il avait reçus au moment de sa chute, et tant lui paraissaient enracinées certaines de ses réformes; il avait surtout confiance dans la justice de l'avenir, qui refrénerait les passions de la lutte. « Vous le voyez, concluait-il, je n'appartiens pas à la catégorie des pessimistes; mais, assurément, les idées des pessimistes se vérifieront, si ceux qui sont qualifiés pour agir mettent les mains dans leurs poches. Puisse-t-il n'en pas être ainsi 1!»

Une phrase, au cours de la lettre, insistait sur l'importance des élections qui devaient bientôt renouveler le Landtag: on pouvait se demander si Falk voulait faire condamner par le peuple prussien son successeur Puttkamer, les prédicateurs de la Cour, et la politique personnelle du roi Guillaume, et si le ministre de la veille voulait susciter contre le ministre du jour la formation d'une future majorité. Bismarck, apparemment, fut choqué de cette démarche imprévue : les Grenzboten la déclarèrent incompatible avec les devoirs d'un ancien ministre?. La lettre de Falk était d'un politicien. Dans ce royaume de Prusse où l'on était habitué de considérer les membres du cabinet comme de très hauts chefs de bureau, l'anomalie même de cet appel électoral le rendit à peu près inutile : il avait, si l'on

ose dire, trop de portée, pour obtenir une efficacité immédiate. Il est permis de supposer que Guillaume le jugea sévèrement, et que les antipathies de la Cour contre les nationaux-libéraux furent fortifiées.

Le Centre observait ces intéressants incidents. qui, finalement, lui devaient profiter. Il constatait que, pour l'instant, les pétitions scolaires des catholiques n'étaient pas mieux accueillies par Puttkamer que par Falk: une fois de plus, le clergé de Münster avait demandé qu'avant d'enseigner le catéchisme, l'instituteur en reçût de l'Église la mission; une fois de plus, la Prusse officielle évinçait la requête 1, sans que Windthorst en fût très surpris. Mais les élections étaient proches : il fallait, d'abord, qu'il ramenât ses troupes, fraîches et fortes, dans le nouveau Landtag: on causerait ensuite avec Puttkamer et Bismarck. La campagne électorale qu'il engagea fut surtout une campagne d'explications : elle visait d'une part à faire excuser, par les catholiques, l'aide récente qu'avait prêtée à Bismarck le Centre du Reichstag, et, d'autre part, à leur faire comprendre combien était nécessaire, quand même, le maintien des protestations incessantes, des revendications continues. On avait, dans le Centre, appuyé Bismarck pour empêcher, entre les nationaux-libéraux et lui, quelque compromis dont l'Église eût été victime; mais on se gardait bien de sacrifier à cette tactique les droits et les intérêts des catholiques. On avait appuyé Bismarck, pour l'isoler de ses alliés antireligieux 2 oui, pour l'isoler, plutôt que pour le fortifier.

Les orateurs du Centre promenèrent à travers la Prusse rhénane et la Westphalie de véritables conférences d'éducation publique 3: ils surent présenter à des foules une politique qui commençait d'être une

politique nuancée. Tout au fond d'eux-mêmes, l'ancien officier de tendance conservatrice qu'était Schorlemer-Alst et le tribun particulariste qu'avait été Windthorst se sentaient assurément séparés par certaines divergences, portant sur des points de détail, ou sur des questions d'opportunité; et c'était toujours un paradoxe, pour les spectateurs mal informés, de voir des aristocrates de haute lignée voisiner et collaborer avec des plébéiens fiers de leur roture, comme le boucher Falk, de Mayence, très considéré dans les congrès catholiques, et qui se flattait un jour, publiquement, d'avoir, lui aussi, tout comme Bismarck, travaillé vingt années durant « avec le fer et dans le sang 1. » Mais en présence des foules, toutes les divergences se voilaient; la politique bismarckienne, comme le notait méchamment Arnim, avait cet effet d'harmoniser les disparates 2. Avec un éclat voulu, l'unité des chefs catholiques s'épanouissait, leur cohésion s'étalait, et semblait braver toute fissure. « Être désunis maintenant, s'écriait Windthorst à Coblentz, ce serait trahir l'armée au moment où, drapeau en main, elle fait irruption dans le camp ennemi³. »

Une revue d'ensemble suivit ces mobilisations partielles : elle eut lieu à Aix-la-Chapelle, dans l'assemblée générale des catholiques. Windthorst y fit appel aux femmes; il semblait les mobiliser, tout comme les hommes. « Il y a pour vos enfants, leur disait-il, des inspecteurs scolaires que l'État ne peut pas révoquer, c'est vous 4. » Jusque-là, il n'avait jamais assisté à ces meetings annuels du catholicisme germanique; l'y voir, l'y entendre était une nouveauté. Franckenstein aussi se trouvait là 5 : l'année 1879 marquait ainsi une sorte de tournant dans l'his-

toire des grandes assemblées catholiques allemandes; les parlementaires, les hommes de négociation, belliqueux ou pacifiques suivant les heures, allaient y prendre une place prépondérante; et devant eux s'effaceraient, dociles, les militants de l'action locale, voués à l'opposition systématique par le fait même de leurs souffrances et des incessantes vexations gouvernementales. Il y eut même, dans le comité d'organisation du congrès d'Aix-la-Chapelle, une minorité déjà notable, pour souhaiter que le buste de l'Empereur figurât, sur l'estrade, à côté du buste du Pape 1. Les temps n'étaient pas encore mûrs pour une aussi symbolique exhibition; mais les temps mûrissaient, puisque déjà l'on y pensait. « Le mot d'ordre, signifiait à ses électeurs Auguste Reichensperger, c'est de prier et de travailler. Tranquilles, nous laisserons à la sagesse de Notre Saint-Père le soin de concerter la paix; nous nous soumettons à cette décision 2. »

La Prusse, le 8 octobre, sous l'impression de la lettre de Falk et du congrès d'Aix-la-Chapelle, vota pour renouveler son Landtag: elle infligea aux nationaux-libéraux la plus éclatante des disgrâces. Ils étaient sortis 168, ils rentrèrent 105. Les conservateurs, qui naguère ne disposaient que de 42 voix, arrivaient en rangs serrés: à l'appel, ils étaient 115. Le Centre gagnait 7 sièges: du chiffre de 89, il s'élevait à celui de 96 membres 3. La Prusse avait soutenu, contre les doléances de Falk, la politique de Puttkamer; le catholique Joerg écrivait triomphalement que le faux libéralisme avait trouvé son Sedan 4. Keyserling, le vieil ami de Bismarck, notait avec finesse: « Le chancelier est peut-être trop vainqueur pour son goùt 5. » C'était vrai; Bismarck — un article

des Grenzboten le laissait voir 1 — déplorait que la question scolaire fût devenue un objet d'agitation et que la Prusse eût paru plébisciter pour ou contre Puttkamer, pour ou contre Falk. Il comprenait trop peu les luttes d'idées, il y était, au fond, trop indifférent, pour aimer ces allures-là. L'effacement exagéré des nationaux-libéraux lui déplaisait presque autant que leur prépotence de naguère; ils se mettaient à bouder, laissaient la fraction du Centre et la droite conservatrice former à elles seules le bureau du Landtag². « Ils arriveront à s'exclure des grandes décisions politiques qui seront prises durant cette session3, » disait, avec un accent de reproche, un organe bismarckien. Bismarck avait souhaité que les nationaux-libéraux fussent un peu vaincus, et voilà que le Centre était trop vainqueur. Bismarck n'était pas content. Des nationaux-libéraux, un Centre, et autres par tis, qu'avait-il à faire de toutes ces étiquettes? Il lui fallait des bismarckiens, voilà tout, et il ne savait plus très bien où seraient les bismarckiens, dans ce Landtag-là.

Puttkamer, au lendemain même des élections, fit à la lettre de Falk une réponse implicite : d'un geste cassant, il dérouta, dans la petite ville d'Elbing, tout le corps municipal, qui était national-libéral, et tout le personnel primaire. La commune d'Elbing, au temps de Falk, avait fait une belle dépense de zèle et d'argent pour se transformer en un champ d'expériences : tour à tour, toutes les écoles confessionnelles avaient disparu; des écoles simultanées, où se coudoyaient les élèves des diverses religions, s'étaient installées à leur place. Un de ces nouveaux bâtiments scolaires restait encore à inaugurer : on avait fixé pour cette cérémonie, qui parachevait à

Elbing la réforme laïque, la date du 9 octobre. Le matin même, un télégramme de Berlin survint, donnant l'ordre de surseoir à la fête et d'interrompre, à Elbing, le fonctionnement des classes: la vie scolaire, dans cette ville qui se piquait de lumières, était ainsi brusquement suspendue. Le bourgmestre, les édiles, prirent le train pour Berlin, coururent chez Puttkamer. Il leur déclara fort poliment qu'avant de rouvrir à Elbing les écoles simultanées, qu'il détestait, la municipalité devait d'abord apporter la preuve qu'il était impossible d'y faire fonctionner un enseignement confessionnel¹.

On apprenait, en même temps, que dans le synode général évangélique circulaient des pétitions en faveur du caractère confessionnel de l'école², et que de leur côté, 653 prêtres catholiques, dans le diocèse de Trèves, manifestaient pour la même cause³. En haut lieu, les sourires se multipliaient pour ces ardents pétitionnaires : le président supérieur de la province de Brandebourg, candidat dans un arrondissement rhénan ⁴, et puis, au fond de l'Alsace, le nouveau gouverneur Manteuffel, leur faisaient écho. Haranguant les instituteurs, Manteuffel évoquait le souvenir de Rome, d'Athènes, de Sparte, tombées en décadence du jour où la jeunesse avait cessé de croire aux dieux, et déplorait qu'en voulant bannir de l'école le clergé on eût banni la religion elle-même ⁵.

Puttkamer, d'ailleurs, affectait très habilement, dans le synode général, de défendre contre les détracteurs certaines des innovations scolaires de Falk; il affectait de maintenir, aussi, que si l'Église et l'État devaient collaborer fraternellement pour la besogne pédagogique, c'était du moins à l'État, tout seul, qu'appartenait le rôle directeur et l'influence décisive. Mais abordant le débat qui mettait aux prises les partisans de l'enseignement confessionnel et ceux de l'enseignement laïque, il le ramenait à certains termes qui laissaient prévoir la rigoureuse âpreté de ses solutions. « L'école primaire, disait-il, doit-elle se fourvoyer dans la mer sans rivages d'une culture générale purement humanitaire, ou doit-elle demeurer solidement fondée sur les imprescriptibles principes qui ont leur point de départ dans l'éternité, et qui ramènent vers l'éternité, sur les principes qui donnent en même temps les garanties de toute vie morale, de toute liberté morale 1?»

Le synode général applaudissait; sous l'œil bienveillant du ministre, on formulait le vœu qu'il n'y eût plus d'écoles primaires simultanées, et puis on émettait l'exigence qu'en tout état de cause il ne fût plus question d'écoles normales simultanées ². L'Empereur avait laissé partir Falk avec joie; la représentation suprême des communautés évangéliques condamnait à son tour le système de Falk. « La base la plus profonde de la formation des partis politiques, lisait-on dans une feuille conservatrice, c'est la situation que chacun prend vis-à-vis de Dieu. Reconnaître le Dieu vivant, c'est être conservateur; le nier, c'est être libéral ³. » La vieille majorité bismarckienne qui avait fait le Culturkampf était ainsi accusée de nier Dieu; le synode général et Puttkamer vengeaient Dieu.

IV

Ils faisaient ensemble un pas de plus. Koegel, le prédicateur de la Cour, le familier de l'Empereur, de-

mandait, dans le synode, que les futurs pasteurs évangéliques qui devaient, d'après les lois de mai 1873, subir préalablement un examen d'histoire, de philosophie, de littérature, eussent pour juge, dans ces trois épreuves, le jury même qui les questionnait sur la théologie. C'était une réforme qui pouvait s'accomplir, par voie administrative, sans modifier le texte des lois de Mai : elle rendait toute souveraineté aux représentants de la science théologique, pour l'examen des candidats aux fonctions pastorales. Le synode vit Puttkamer se lever, et s'associer à la proposition Koegel, avec des compliments : elle fut votée 1. Compatible assurément avec la lettre des lois de Mai, elle était, à la bien envisager, contraire à l'esprit de ces lois. Ce qu'avait rêvé Falk, c'était d'assurer aux divers clergés une formation qui dans une certaine mesure fût laïque, et de leur inculquer bon gré mal gré, au nom de l'État, certaines connaissances qui n'étaient pas proprement théologiques, histoire, philosophie, littérature; Puttkamer, de par la loi, maintenait ces matières-là sur le programme des futurs pasteurs; mais, de par la volonté du synode, il allait désigner comme examinateurs les professeurs mêmes de théologie. C'est ainsi qu'en octobre 1879, le synode général de l'évangélisme prussien donnait une discrète entorse aux lois de Mai: les représentants de la théologie, de la science d'Église, recevaient mission d'interroger sur les sciences profanes, requises encore pour la forme; les représentants des sciences profanes, jusque-là mêlés à ces besognes d'examen, étaient mis en disponibilité.

Mais comme l'Église catholique, elle, n'admettait pas, en principe, que l'État, par un coup de caprice, soumit ses clercs à un certain plan d'études ou à de

122

certains examinateurs, cette réforme, dont se réjouissaient les protestants orthodoxes, la laissait profondément indifférente. Elle pouvait l'enregistrer comme un symptôme, mais non la saluer comme une victoire. Les six premiers mois de l'administration de Puttkamer n'apportèrent aux catholiques qu'un seul succès: ce ministre, le 5 novembre 1879, se déclara prêt à réintégrer dans leurs fonctions de maîtres de religion les ecclésiastiques que Falk en avait évincés, pourvu qu'ils se montrassent respectueux du but visé par l'État dans l'école, et respectueux, aussi, des circulaires des autorités scolaires 1. Il y eut des diocèses où les prêtres se sentirent animés d'intentions assez déférentes pour franchir, d'un pas allègre, les portes que leur rouvrait Puttkamer 2; il y en eut d'autres où, plus timides, ils demeurèrent à l'écart 3. Le successeur de Falk connaissait assez mal les questions qui s'agitaient dans le Culturkampf: il ignorait, par exemple, au moment où il prit le pouvoir, que les articles garantissant la liberté des Églises avaient été, en 1875, rayés de la constitution prussienne 4. Les illusions mêmes auxquelles parfois sa bienveillance l'entraînait mettaient son ignorance en relief: comme plusieurs vacances s'étaient produites dans la cour royale pour les affaires ecclésiastiques, il crut faire œuvre de conciliation en cherchant des catholiques qui voulussent y entrer 5; il s'imaginait que des fidèles de l'Eglise romaine accepteraient de siéger dans un tribunal auquel cette Église déniait tout droit, et dont elle dénonçait l'existence même comme une usurpation. Il valait mieux n'offrir aux catholiques aucune complaisance administrative que de leur faire de telles ouvertures, qui ressemblaient à des ironies.

Les catholiques réclamaient autre chose, des modifications législatives, des modifications budgétaires, la suppression des crédits pour l'évêque vieuxcatholique, l'abolition de la cour suprême pour affaires ecclésiastiques 1; mais là, tout de suite, ils se heurtaient au flegme de Puttkamer, qui savait Bismarck hostile. Le Centre, dans le nouveau Landtag, s'unissait aux conservateurs pour approuver, à l'occasion de l'incident d'Elbing, la réaction décisive contre le laïcisme scolaire et l'intention hautement avouée par Puttkamer de protéger l'éducation chrétienne du peuple 2: ainsi succombait le rêve de certains nationaux-libéraux et conservateurs-libres, qui auraient voulu coaliser tous les députés d'opinions moyennes pour élever « une digue contre la réaction dans l'Église et dans l'école 3. » Mais dès que le Centre faisait un effort contre les lois de Mai, les conservateurs se refusaient à ébranler un édifice que Puttkamer et Bismarck ne consentaient pas encore à démolir 4.

Bismarck s'agaçait de cette obstination de Windthorst et de ses amis à vouloir eux-mêmes y donner le coup de sape. Des concessions à l'Église, c'était affaire à lui; il ne pouvait comprendre que le Centre fît graviter toute la politique autour de la question religieuse. Windthorst constatait, faisait savoir à Rome, que les évêques et les fidèles voulaient la paix, mais une paix sérieuse, durable, reposant sur l'abrogation des lois s'et l'incommode humeur de Bismarck souffrait et s'excitait, à la pensée que ce Windthorst conseillait sans doute au Pape de mettre la paix à très haut prix et venait ensuite reprocher à la Prusse, devant le Landtag, de la marchander trop longuement. Une feuille de caricatures, les Guêpes, représentait Windthorst arrêtant Bismarck qui portait dans un gros sac

le projet relatif aux voies ferrées, puis secouant à sa table Eulenburg, qui étudiait un projet de loi sur la Silésie, puis sautant sur le ministre des Finances, qui voulait légiférer sur la Bourse; et leur criant aux oreilles, comme une sorte de *Delenda Carthago*: Il faut traiter avec Rome; oui, traiter avec Rome¹.

« Il faut, » c'est un mot que Bismarck tolérait, à la rigueur, sur les lèvres de son roi; c'est un mot qu'il acceptait de se laisser souffler à l'oreille par les circonstances, ces grandes souveraines; mais un tel mot, lancinant, harcelant, sur les lèvres de ce « petit Guelfe aux dents de loup 2, » cela, Bismarck ne le voulait pas. Il voulait que les députés du Centre votassent pour lui, Bismarck, sans mettre les choses d'Église sur le tapis parlementaire; les choses d'Église, cela le regardait, lui, et cela regardait le Pape. Mais ces députés faisaient tout le contraire, puisque d'une part ils obsédaient Puttkamer de leurs réclamations, et puisque d'autre part, dans le débat sur les chemins de fer, dans un débat sur la police rurale et forestière, ils se prononçaient contre l'opinion de Bismarck³. Alors, au cours de décembre 1879, le chancelier perdit patience, et vengea sur Rome les allures indépendantes du Centre. Il écrivit à Vienne, pour commander au prince de Reuss de laisser les négociations en suspens; il se disposa, même, à faire savoir à Rome, sur le ton dont il savait briser, pourquoi il brisait. Un rapport de Reuss survint à temps pour le faire renoncer à cet éclat 4; il se contenta de bouder sans dire pourquoi, laissant à la Curie romaine le soin d'en deviner les causes.

Au lieu d'estimer que les négociations avec l'Église valussent la peine d'être envisagées en elles-mêmes, et poursuivies pour elles-mêmes, Bismarck, au contraire, paraissait les considérer comme une excellente occasion pour un marchandage, dont le Saint-Siège devait être le cosignataire, et dont le Centre devait être l'esclave ou la victime. Stolberg, le vice-chancelier, déplorait que par un coup de tête, à la suite de quelque contrariété politique, Bismarck défit le résultat de plusieurs mois de pourparlers 1; mais Stolberg n'y pouvait rien; et lorsque après Noël Puttkamer voulut renvoyer Hübler à Vienne pour un supplément d'entretiens, Bismarck opposa son veto 2.

Il ne semble pas, d'ailleurs, que l'Empereur pressât le chancelier d'aboutir. Guillaume, sans doute, était ennuyé des rigueurs : « Que fait votre bon évêque ? disait-il en 1878 à un fonctionnaire du diocèse de Limburg? Cela m'a fait tant de peine qu'il fût condamné! Mais je ne pouvais pas l'empêcher 3. » Il ne pouvait pas, évidemment, et d'autre part il ne le voulait pas : la souveraineté des consciences religieuses sur les prétentions de l'État, c'est-à-dire en définitive la souveraineté des lois morales sur les lois civiles, ne fut jamais acceptée ni même comprise de ce pieux protestant qu'était l'Empereur. Il demeurait si soucieux de voir la Prusse, dans ses rapports avec Rome, garder un certain ton et affecter un certain accent, qu'il aimait sentir en mains protestantes la direction des négociations ; lorsqu'on voulut faire du prince de Hohenlohe, pour quelques mois, un secrétaire d'Etat, Guillaume, songeant que Hohenlohe, si peu suspect fùt-il, était catholique d'origine, demandait, non sans inquiétude, si un catholique pouvait vraiment traiter comme il convenait les questions relatives à la Curie 4. Bismarck, dans ses Pensées et Souvenirs, fait savoir à la postérité que ses premières tentatives pour préparer la paix religieuse ne trouvèrent pas auprès de

Guillaume un accueil favorable ¹, et Bismarck, cependant, en 1880, racontait à Miquel que Guillaume tenait à revoir des évêques dans les évêchés et des curés dans les presbytères ²: quoi qu'il semble, les deux allégations ne sont pas incompatibles. Guillaume avait une certaine conception de l'ordre; le désordre créé par le Culturkampf le fatiguait; mais que devant l'Église la loi capitulât, cela lui faisait l'effet d'un autre genre de désordre. Il tenait très sincèrement à mettre un terme aux souffrances de ses sujets catholiques, mais il eût abhorré toute solution qui aurait paru justifier leur longue « désobéissance. »

V

Bismarck, en mars, puis en mai, avait conversé avec Windthorst; de septembre à décembre, il avait conversé, puis fait converser, avec Jacobini; les pessimistes pouvaient dire, au début de 1880, que causer inutilement est parfois plus grave que de n'avoir pas causé du tout. Et cependant, en dépit des hésitations et des accrocs, il y avait en Prusse quelque chose de nouveau. L'État cherchait désormais, non plus à prendre les curés en faute, mais au contraire à fermer les yeux: Puttkamer, le 20 janvier 1880, en réponse à une pétition venue de la Posnanie, stipula que les policiers qui constateraient certains actes de culte tombant sous le coup de la loi devraient, non pas les déférer aux parquets, mais informer le président supérieur, qui jugerait s'il y avait lieu de poursuivre; il prescrivit, par surcroît, que le président supérieur, jusqu'à nouvel avis, s'abstint de prononcer contre des

prêtres la peine de l'interdiction de séjour¹. Puttkamer ne pouvait pas faire que les cruelles lois de Mai n'existassent; mais il laissait voir à ses subordonnés que le prestige de ces lois subissait une éclipse.

Le Centre, en février, lui demandait, au Landtaq, pourquoi elles duraient, et jusques à quand 2. Il rappela, dans sa réponse, que les empiétements de l'Église, intolérables, disait-il, pour un Etat dont les origines ne sont pas catholiques, avaient en partie motivé ces lois; il exprima son espoir d'un arrangement, qui ne pourrait se faire, d'ailleurs, que sur le terrain des lois, et auquel, d'avance, les conservateurs et les « libres-conservateurs » déclarèrent tout de suite adhérer; mais il signifia que les membres du Centre, s'ils persistaient à vouloir appliquer, visà-vis de l'État, certaines de leurs maximes, étaient condamnés à être éternellement dans la minorité. Ils lui pardonnèrent à peu près ce pronostic, heureux de l'entendre dire : « Que l'Église catholique soit une institution parfaitement digne du respect de ses fidèles et de l'estime des hommes du dehors, jamais un chrétien évangélique n'en doutera 3. » De pareils propos étaient rares, sur les lèvres des ministres prussiens.

Agacé par Puttkamer, houspillé dans un discours de Schorlemer-Alst⁴, dénoncé au Landtag comme le père de la déchristianisation, comme le fauteur de la « démocratie sociale, » Falk se leva, affirma qu'au ministère il avait eu derrière lui de vastes fractions du peuple prussien, de vastes fractions du peuple allemand. Il se défendit d'avoir laissé monter la marée socialiste, et d'avoir compromis la vitalité de l'Eglise évangélique, et d'avoir été dur à l'endroit de l'Église romaine. Il se défendit surtout d'avoir fait, dans le Culturkampf, une œuvre négative et des-

128

tructrice; et, non sans crânerie, il fit l'éloge de cette cour royale pour les affaires ecclésiastiques, dont l'Église et le Centre considéraient l'institution même comme un outrage. Le Landtag et le peuple de Prusse apprirent, des lèvres de Falk, que l'établissement de ce tribunal avait eu pour but de soustraire les questions religieuses aux décisions de l'arbitraire ministériel : Falk protestait que par une telle initiative il avait fait œuvre positive; et puis œuvre positive, encore, en chargeant les fidèles d'administrer les biens d'Église; œuvre positive, enfin, en munissant et en armant l'État de façon qu'il pût attendre sans péril la résipiscence des évêques et des curés. Quant à la loi sur les congrégations, si elle les avait mises à mal, la faute, d'après Falk, en était au Centre, qui les avait mal conseillées. Comme Puttkamer n'avait pas condamné formellement le Culturkampf, comme il ne pouvait pas le condamner formellement, Falk alléguait les explications mêmes de son successeur, pour conclure, avec une demi-ironie, que la situation où, durant les pourparlers avec Rome, l'État se maintiendrait, était précisément celle où l'avaient installé les lois de Mai. Puttkamer, ainsi commenté, apparaissait aux yeux de l'assemblée comme étant un continuateur de Falk, un continuateur malgré lui ; et dans un autre passage de son discours, Falk observait avec quelque malice que les libéraux succédant aux conservateurs n'appliquent pas les idées conservatrices, mais que les conservateurs succédant aux libéraux acceptent l'héritage de certaines conquêtes libérales, et s'en accommodent fort bien: c'était la preuve, à ses yeux, que la victoire resterait à ses idées 1. Sentant son œuvre minée, il avait, dans sa lettre du mois de septembre, insisté sur les périls qu'elle courait; le peuple avait voté pour ceux qui la minaient. Alors, à son banc de député, il prenait sa revanche, en affectant de constater que, même minée, cette œuvre durait; et Falk, impénitent, n'en appelait plus aux électeurs, mais à l'avenir. C'est la dernière ressource des vaincus, d'avoir encore confiance, non plus dans la bonne volonté des hommes, mais dans la force des choses, et de convaincre ainsi d'impuissance l'apparente puissance des victorieux. Falk humilié, Falk évincé, prenait cette revanche sur le Centre, sur les conservateurs, sur son successeur Puttkamer.

Quelques jours se passaient, et, le Mercredi des Cendres, un discours de Puttkamer donnait un nouveau coup de bélier dans l'édifice scolaire construit par Falk. Puttkamer déclara que l'inspection des écoles locales devait régulièrement appartenir aux hommes d'Eglise, plus cultivés que les instituteurs, et mieux situés socialement, et qu'il ne convenait pas, dès lors, de les subordonner à des inspecteurs de districts qui, sortis des écoles normales, fussent d'une culture inférieure à la leur 1. La surveillance de l'enseignement, à tous les degrés, était lentement rendue aux membres des deux clergés². Les fonctionnaires soucieux de plaire affectaient autant de zèle pour le caractère confessionnel de l'école qu'ils en avaient naguère déployé pour la laïcité³. On créait, au ministère, une section spéciale, pour y installer comme directeur un bureaucrate qui, du temps de Falk, s'était fait remarquer par son hostilité contre Falk 4; sous le patronage des conservateurs protestants et des catholiques du Centre, une nouvelle ère s'ouvrait pour l'école prussienne, « l'ère de la souffrance, » allaient dire bientôt certaines voix moroses 5. Un grand nombre d'instituteurs, réunis en congrès à Hambourg, manifestaient pour l'école simultanée ¹. On les laissait dire, et on les guettait. D'autres s'assemblèrent à Bielefeld, en Westphalie, pour une emphatique parade en l'honneur de Falk; ils burent à son souvenir, d'une façon frondeuse. Le vaniteux « primaire » qui s'était permis ce toast — il avait nom Hielscher — fut tout de suite déplacé, par un trait de plume de Puttkamer². Les caricatures représentaient Bismarck tendant à Puttkamer un long fleuret sur lequel était écrit le mot: Culturkampf; mais c'était un fleuret moucheté, et Bismarck disait à son ministre: « Va à Canossa, mon fils! moi, je suis

trop vieux 3. »

Bismarck, à certains jours, lorsqu'il souhaitait que les bonnes volontés romaines reprissent haleine et courage, faisait dire par ses journaux qu'il ne pouvait pas tout ce qu'il voulait, qu'il devait compter avec son Landtag. Il y avait un pays où il était plus maître que dans la Prusse même, c'était la « terre d'Empire; » à Strasbourg, à Metz, le maréchal de Manteuffel inaugurait une politique que l'on traitait de cléricale 4. Sa première visite, à Metz, était pour l'évêque Dupont des Loges 5; il l'interrogeait sur ses désirs, et il les exaucait 6, « Ma confiance en Votre Grandeur s'augmente, disait-il coquettement à ce prélat, toutes les fois que nous traitons ensemble une affaire 7. » Le petit séminaire de Zillisheim était solennellement rouvert8, et Manteuffel y faisait une promenade 9; pour les besoins du sacerdoce, il faisait exempter des séminaristes déclarés aptes au service 10; il augmentait à Metz le nombre des aumôniers militaires catholiques 11; il allait bientôt ouvrir l'Alsace-Lorraine aux religieux expulsés de France, pourvu qu'ils ne fussent ni Jésuites ni Rédemptoristes 12; il présentait à Dupont des Loges, pour les décrets de

Jules Ferry, des condoléances sincères et gênantes ¹. Ainsi la dictature, en Alsace, était entre les mains d'un bon protestant ² qui protégeait l'Église romaine et qui prochainement devait consulter l'évêque sur les moyens de favoriser l'influence religieuse dans les écoles ³; et lorsque dans les sphères politiques, à Berlin, on s'entretenait du successeur possible de Bismarck à la chancellerie, un nom fréquemment prononcé—le seul même que Moltke considérât comme possible—était précisément celui de Manteuffel ⁴.

VI

Rome assurément épiait ces divers symptômes, et Rome, de son côté, lançait une phrase, qui fit croire, au milieu de mars 1880, que le Culturkampf touchait à son terme. La presse répandit une lettre que Léon XIII avait, le 24 février, adressée à l'archevêque Melchers, et qui témoignait éloquemment d'un grand désir d'entente*. Le Pape remerciait Melchers d'avoir commenté pour l'Allemagne son encyclique sur le socialisme, il affirmait de nouveau son désir de la paix; et puis il ajoutait que « pour hâter l'accord, il était disposé à souffrir que les noms des prêtres appelés par les ordinaires des diocèses à partager leur sollicitude pour le soin des âmes fussent communiqués au gouvernement avant l'institution canonique 5. » — « Rome arrivera à faire des concessions, disait Bismarck au

^{*} Il y avait eu, antérieurement, une lettre de Léon XIII à Bismarck, lettre dont nous ne savons pas le contenu, mais que mentionne (*Denkwürdigkeiten*, II, p. 287; trad. franç., III, p. 45), à la date du 20 janvier 1880, le prince de Hohenlohe.

diner parlementaire du 4 mars, et nous la paierons de la même monnaie; mais des monnaies de Canossa.

cela ne se frappe pas en Allemagne 1. »

La démarche pontificale fit grand bruit. Dans le Centre, les avis étaient partagés: Windthorst, Franckenstein, demeuraient médiocrement confiants dans l'issue²; Schorlemer-Alst, au contraire, saluait comme un heureux présage l'avance esquissée par Léon XIII3. Que l'Église fût obligée de communiquer à l'État les noms des curés, c'était là, aux yeux de Reichensperger, une exigence inacceptable, tant qu'elle faisait partie du système de contraintes organisé par les lois de Mai; mais il ajoutait qu'envisagée en elle-même, détachée de cet orgueilleux et tyrannique réseau, cette exigence n'avait pas la portée d'un casus belli, et Reichensperger applaudissait à la générosité de Léon XIII 4. Le Pape capitule, s'écriaient les journaux libéraux; c'est un Canossa à rebours. A quoi un publiciste du Centre ripostait : « Ces journaux, autrefois, voulaient enlever à celui qu'ils appelaient le prêtre étranger toute influence sur les affaires allemandes; aujourd'hui, il y a grande joie dans Israël, parce que ce même prêtre explique n'avoir pas d'objections à faire bénéficier l'Allemagne de telle ou telle tolérance 5. »

Tandis que s'échauffait la presse, Reuss, à Vienne, réclamait de Jacobini quelques éclaircissements: quelles étaient exactement les catégories de ministres du culte auxquelles s'appliquerait la concession proposée par le Pape? et quelles concessions précises le Pape réclamait-il, en échange 6? Un communiqué du ministère prussien; daté du 17 mars, précisait les réflexions de Reuss: le ministère, dans cette note, déclarait apprécier le signe nouveau qu'avait donné

Léon XIII de ses dispositions pacifiques; il se réjouissait que « pour la première fois ces dispositions trouvassent une expression concrète, » mais il ajoutait que malgré cet effort pour être concret, le langage papal était encore trop exclusivement théorique; il demandait quelle suite pratique serait donnée aux ouvertures de Léon XIII, et promettait qu'en retour le gouvernement réclamerait de la Chambre les autorisations nécessaires pour relâcher l'application des lois de Mai, et pour adoucir ou pour écarter les mesures administratives que l'Eglise interprétait comme des duretés ¹.

Cette décision ministérielle mit quelque temps à parvenir à Rome; le Saint-Siège ne la connaissait pas encore, lorsque, le 23 mars, le cardinal Nina, dans une lettre à Jacobini, s'expliquait sur les concessions que le Pape proposait à la Prusse et sur celles que le Pape espérait. Les instructions que Léon XIII était prêt à envoyer aux évêques stipuleraient que les noms des curés inamovibles — mais de ces curés seuls — devraient à l'avenir être communiqués à l'État; que cette formalité viserait simplement à requérir pour ces nominations l'agrément du pouvoir civil, et qu'en cas d'objections émises par l'État contre telle ou telle personnalité, les évêques, et en dernier ressort le Pape, seraient juges. Puis ayant ainsi formulé les offres du Pape, le cardinal posait trois questions:

La Prusse, interrogeait-il, permettrait-elle que les évêques présents ou absents s'adressassent au gouvernement, par lettre, pour indiquer les noms des prêtres à nommer, et donnerait-elle son agrément, dans les limites précédemment indiquées? Accorderait-elle la réintégration des évêques, l'amnistie, l'abolition des procès en cours? S'engagerait-elle à mettre sa législation en accord avec les principes de l'Église, surtout en ce qui regarde le libre exercice du ministère et la formation du clergé?

Si Reuss, à ces trois questions, répondait par trois oui, Léon XIII, tout de suite, rédigerait, à l'adresse des évêques de Prusse, les instructions conciliantes

qu'avait fait prévoir sa lettre à Melchers 1.

Le courrier portant la décision ministérielle du 17 mars et le courrier portant la lettre de Nina du 23 mars se croisèrent en route : de part et d'autre, les deux pouvoirs purent constater leur grave désaccord. Léon XIII persistait à vouloir la revision des lois de Mai: et tout ce que Bismarck consentait, c'était à en mitiger l'application, moyennant quelques pouvoirs discrétionnaires qu'il obtiendrait de la Chambre, Bismarck se montrait défiant : dans une lettre à Berchem, chargé d'affaires à Vienne, il qualifiait de trop académiques, trop peu pratiques, les avances de Léon XIII2; il essayait de bousculer Rome en livrant à la presse, avec l'agrément de Puttkamer, la décision ministérielle du 17 mars 3; il épluchait, devant Busch, certains mots de la lettre à Melchers 4. Ce pape est conciliant, disait-il, mais qui nous garantit que le successeur pensera de même? Cette idée s'étalait dans un article des Grenzboten 5, dans une correspondance du Daily Telegraph 6; le prochain Pape pouvait être intransigeant; et l'on serait bien aise, en face de lui, d'avoir conservé, bien intact, l'appareil des lois *.

^{*} Au moment même où Bismarck esquissait et faisait esquisser par la presse ces attitudes à demi malveillantes, le Centre avait assez d'influence sur les conservateurs du Reichstag pour faire voter par cette assemblée, le 16 avril 1880, malgré

Jacobini, dans la seconde semaine d'avril, ne cacha pas à Reuss que Rome était très désappointée. Reuss s'efforca de mettre les choses au point. Une modification des lois, expliquait-il, ne pourrait jamais être assez complète pour satisfaire le Pape; au contraire, si le ministère obtient la faculté de ne les pas appliquer, et s'il en use très largement, le Pape sera content. Mais Jacobini constatait qu'avec un tel système le clergé prussien demeurerait à la merci de l'arbitraire prussien, et Reuss n'avait rien à riposter. Le cardinal, pressant l'ambassadeur, voulait savoir si les évêgues seraient réintégrés. « On ne peut traiter de ce point, répliquait Reuss, que lorsque le Pape aura expédié aux évêques les instructions annoncées : sans cette entrée pratique dans le champ des concessions, il n'y aura pas de contre-concession de la part de la Prusse. » Jacobini poursuivait son interrogatoire: « Rétablira-t-on, demandait-il, les rapports diplomatiques? » et Reuss s'évadait par une boutade 1.

Le 16 avril, le cardinal revoyait Reuss: il apportait une lettre de Nina, parlant de l'impression très pénible que ressentait le Pape, et faisant augurer, de la part de Rome, certaines décisions graves, si les négociations avec Reuss échouaient. Cette lettre inquiétait Jacobini, elle le peinait; elle semblait annoncer une nouvelle rupture. « Le moment est très critique, disait-il à Reuss. Je cherche vainement des moyens de détourner le Saint-Siège d'une décision qui serait néfaste au rétablissement de la paix. J'accorde que Puttkamer apporterait un désir de paix dans l'usage des pouvoirs discrétionnaires. Mais après

l'opposition du gouvernement, une proposition tendant à exempter les ecclésiastiques des périodes militaires auxquelles étaient astreints les soldats de la réserve. lui, un autre ministre pourrait venir. » Jacobini se défiait du successeur de Puttkamer, comme Bismarck se défiait du successeur de Léon XIII; et le premier voulait, par précaution, faire tomber du bras de la Prusse cette arme qui s'appelait les lois de Mai, comme le second voulait, par précaution, garder cette arme au fourreau, tout en cessant de la brandir.

Et Jacobini continuait : « Il faut que le Pape fasse espérer aux fidèles qu'on marchera vers un modus vivendi légal, vers une revision. Si je pouvais lui dire que la création d'une légation de Prusse à Rome permettrait de reprendre les pourparlers de Vienne sur la modification des lois, cela lui rendrait possible, peut-être, de rassurer les fidèles. » Pour ménager les susceptibilités de la Prusse, pour épargner à l'amourpropre de l'Etat prussien l'apparence même de collaborer avec le Saint-Siège en matière législative, le cardinal expliquait : « Rome ne demande pas un concordat; elle a même renoncé à l'idée de constater par un échange de notes l'issue des négociations; on se contentera, si une entente survient, de voir cette entente sanctionnée par la présentation à Berlin d'un projet de loi. » Il insistait pour que le gouvernement de Berlin donnât à Rome satisfaction, et laissait comprendre à Reuss que le Pape pourrait bien, en cas d'échec des pourparlers, adresser une lettre aux catholiques de Prusse, pour leur expliquer les raisons de l'échec, et pour s'en plaindre, et pour les plaindre 1.

Czacki savait, à Paris, que les négociations s'embourbaient; le 16 avril, il allait voir Hohenlohe. Estil nécessaire, lui demandait-il, que la Curie fasse de nouvelles démarches, si elle veut que le ministère prussien dépose sur le bureau des Chambres le projet de loi que laisse prévoir la note du 17 mars? — Assu-

rément oui, répondait l'ambassadeur, qui jugeait indispensable que le Pape ordonnât aux évêques de soumettre au pouvoir civil les noms des futurs curés. — Mais alors, répondait Czacki, pourquoi ne pas conclure une convention, par laquelle l'Eglise stipulerait cette concession, et par laquelle l'État amnistierait les évêques déposés; et pourquoi ne pas faire entrevoir au Pape la revision législative des lois de Mai?

Hohenlohe répondait en faisant des réserves au sujet de Ledochowski. — « Mais il serait moins dangereux à Posen qu'à Rome, répliquait Czacki; d'ailleurs, c'est un personnage insignifiant 1. » L'entretien s'arrêtait là : et le prince de Hohenlohe, probablement, tint Bismarck au courant de ces détails.

VII

Mais Bismarck, cette semaine-là, s'occupait de faire prolonger par le Reichstag la loi d'exception contre les socialistes: par principe, le Centre repoussait cette prolongation; Windthorst déposait des amendements importuns ², et, de nouveau, Bismarck entrait en colère. « Il est possible, notait anxieusement Auguste Reichensperger, que le chancelier devienne d'autant plus tenace à l'endroit de la Curie; mais nous devons rester logiques, advienne que pourra. Ce qui peut nous rassurer, c'est que presque partout la poudre du Culturkampf est mouillée ³. » Reichensperger, en ses pronostics, avait encore plus raison qu'il ne croyait: le chancelier, prévenu des doléances de Jacobini, expédiait à Reuss, dès le 20 avril, un message surexcité. Rome se disait mécontente: lui aussi, il allait

s'ériger en mécontent, et comme il ne savait trop, apparemment, quels griefs imputer à Rome, qui depuis deux mois lui faisait des avances, ce fut le Centre qu'il accusa. « J'étais préparé, écrivit-il, à l'accroc qui survient, je m'y attendais, vu l'attitude du Centre. Nous voyons dans cette attitude un éclaircissement pratique, une interprétation des instructions papales. » Il constatait que le Centre votait toujours avec les socialistes.

Quand, il y a un an, continuait-il, le parti catholique nous soutint dans la question douanière, je crus que les avances du Pape étaient sérieuses, et je trouvai dans cette confiance un encouragement pour les pourparlers. Mais depuis lors, le parti catholique, qui professe publiquement être au service du Pape, attaque le gouvernement, au Landtag, sur tous les terrains. On dira qu'il y a là quelques chefs, qui vivent de la lutte, parce que la paix les rendrait superflus! Mais tous les prêtres, mais tous les nobles riches, qui siègent au Centre! Leur contenance ne peut s'expliquer que par l'influence des confesseurs sur les hommes, et plus encore sur les femmes. Un mot du Pape ou des évêques, fût-ce le plus discret avertissement, mettrait un terme à cette alliance contre nature, qui coalise avec les socialistes la noblesse et les prêtres.

Dans la Revue des Deux Mondes du 1er avril, Victor Cherbuliez avait prévu : « M. de Bismarck, dans ses négociations avec le Saint-Siège, haussera ou baissera le ton, selon que Windthorst et le parti du Céntre montreront plus de souplesse?. » La lettre bismarckienne du 20 avril justifiait cette prédiction : le réquisitoire contre le Centre en était le point capital. Bismarck répondait, d'ailleurs, aux diverses plaintes de Jacobini. Le cardinal avait dit : « Qu'adviendraitil des pouvoirs discrétionnaires si le gouvernement prussien changeait? » et Bismarck répondait : « Cha-

cun garde son épée, pour maintenir au fourreau celle de l'autre. » Le cardinal avait questionné Reuss sur les contre-concessions de la Prusse; et Bismarck, mentionnant les circulaires de Puttkamer, qui invitait policiers et magistrats à une grande tolérance, faisait honneur à la Prusse d'avoir déjà, elle, esquissé pratiquement un pas vers la paix. « Ši l'on a cru, déclaraitil, que nous voulions non pas seulement déposer nos armes, mais les détruire par la voie de la législation, l'on nous a imputé une grosse sottise. » Le cardinal avait paru tenir un langage menaçant, et Bismarck ripostait : « Si de ce langage Rome attend quelque profit, je vois avec regret combien on est loin, là-bas, de toute conception d'un modus vivendi qui soit acceptable pour nous. » Il accusait les prélats romains d'avoir une connaissance insuffisante de la situation prussienne, des espérances exagérées, des visées trop altières; et mettant très haut son amitié, il lançait comme une flèche, à la fin de sa lettre, cette menace d'adieu : « Si Rome ne trouve pas que le rétablissement des rapports diplomatiques soit digne de quelque prix, nous ne l'offrirons plus. » Le chancelier savait que le Pape aimait, en face du Quirinal, s'entourer d'une représentation diplomatique : cette dernière flèche visait Léon XIII.

La rupture était inévitable. Bismarck avait répété à satiété: Nous voulons procéder pari passu; que Rome avance, et nous avancerons. — Je propose d'avancer, avait dit Léon XIII le 24 février; mais vous, comment avancerez-vous? — Avancez d'abord, répliquait Bismarck. — J'avancerai si vous avancez, » reprenait Léon XIII. Et soudainement Bismarck, interrompant ce monotone et subtil dialogue, criait à son auguste interlocuteur: « Je veux que le Centre

m'obéisse; donnez les ordres! » La réponse, le 30 avril, arriva de Vienne; Reuss informait le chancelier que le Vatican refusait d'influer sur le Centre ¹.

Alors, le 5 mai, le prince de Hohenlohe, venu pour quelque temps à Berlin comme secrétaire d'Etat. expédiait à Reuss un long mémoire contre le Centre, coupable, dans la monarchique Allemagne, de marcher avec les socialistes, avec les républicains progressistes. « Bismarck, écrivait Hohenlohe, a une impression accablante de la stérilité des pourparlers. Son espoir dans une heureuse issue des négociations a disparu, par le fait de la conduite du Centre². » La dépèche de Hohenlohe était volontairement brutale : lorsque bientôt elle fut publiée, les catholiques la jugèrent scandaleuse 3; Windthorst se plaignit que la Prusse n'eût point égard aux intérêts religieux, et qu'elle fût exclusivement préoccupée d'obtenir une pression du Pape sur les votes du Centre 4; et quatorze ans plus tard, quand Hohenlohe fut chancelier, le Centre lui tenait rigueur encore, pour sa démarche de 1880 5.

Mais la Prusse catholique continuait de souffrir, par le fait des lois de Mai, d'une souffrance que la prolongation même aggravait; et quelque adroite que fût la dialectique bismarckienne, la Prusse s'en prenaît de ses souffrances, non pas au Centre, qui combattait les lois, mais à Bismarck qui les avait faites, à Bismarck qui les maniait. Le chancelier le sentit: au moment même où de sa part Hohenlohe disait à peu près à Rome: « Je ne veux plus causer avec vous, » Bismarck, se retournant vers les catholiques de Prusse, se préparaît à leur dire: « Parlons ensemble, et parlons de vous ⁶. »

Il causait à tort et à travers, le soir du 4 mai, au cours de sa réception parlementaire, et lançait, proba-

blement à dessein, des réflexions qui paraissaient se contredire entre elles. « Puttkamer, disait-il, est d'un numéro plus près du Pape que Falk; je l'ai choisi pour montrer à Léon XIII mon esprit de conciliation. Il a fait beaucoup d'avances aux catholiques, peutêtre trop, parfois. Il se peut bien faire que nous soyons dans l'obligation de reprendre toutes nos anciennes armes; si le Pape veut recommencer, un jeudi, un vendredi, nous sommes prêts. Je comprends l'allemand, je comprends le français, mais pas le style de la Curie. » Il s'emportait contre Windthorst. un Guelfe, disait-il, accoutré en ultramontain 1, et puis il ajoutait, faisant volte-face : « Je n'attendrai pas que Rome ait accompli le premier pas; je ne m'inquiéterai pas de savoir jusqu'où elle le fera : je déposerai dans la prochaine session un projet de loi qui m'autorisera à une application douce des lois de Mai. » Quelqu'un remarqua que le Centre serait bien gêné, si le gouvernement pouvait à son gré appliquer ou laisser dormir certaines lois : « Tant mieux si cela lui déplaît, riposta Bismarck; c'est précisément ce que nous voulons. » Il continua, brutal et magnanime: « Contre le rappel des évêques émigrés, je n'aurais pas d'objections : ils pourraient ensuite, en pourvoyant aux cures vacantes, contribuer à l'apaisement. » Sa décision était prise; il allait, sans Rome, travailler à la paix. Se désarmer, il ne le voulait pas : il ne jetterait pas au loin les lois de Mai, mais il les déposerait dans l'arène, comme des armes bien huilées². Ministres, bureaucrates, furent mis sur les dents: il fallait que le projet fût vite prêt; le sous-secrétaire d'Etat Gossler annonça que pour le 18, articles et considérants seraient rédigés 3.

Le 8 mai, le Reichstag, où l'on discutait un

projet de loi sur la navigation de l'Elbe, fut surpris de voir Bismarck se lever, et parler des choses d'Église. Parce que dans cette question commerciale Windthorst ne pensait pas comme lui, Bismarck proclama devant l'Allemagne entière que l'attitude du Centre à l'endroit du gouvernement devait être considérée comme un baromètre des intentions de Rome. Or qu'était-ce que le Centre? une tour de siège, dont se servaient contre lui, Bismarck, les autres partis: un assaillant, sur les épaules duquel montaient tous les autres opposants. Les métaphores les plus incohérentes se succédaient sur ses lèvres. Le Centre, c'était encore une sorte de passif, dont l'avenir parlementaire était grevé; le Centre, c'était un poids mort*. Et voilà pourquoi Bismarck n'avait plus confiance dans Rome. Il feignait le découragement, tout proche chez lui de la colère; il était prêt à s'en aller, à laisser le roi lui donner pour successeurs, en Prusse, des ministres conservateurs et cléricaux, qui prendraient, eux, le chemin de Canossa; et ce serait tant pis pour les éléments libéraux, qui passaient leur temps à le quereller et à fortifier ainsi l'opposition même que lui faisait le Centre 1. Quelques bravos s'essayaient, à droite, sur certains bancs conservateurs; le Centre ne bougeait pas; les nationaux-libéraux cachaient leur agitation sous un masque de froi-

^{*} Busch, dans la presse, commentait bientôt ce langage: à côté des aristocrates du Sud et de la Silésie, susceptibles, peut-être, de se rallier loyalement à Bismarck du jour où il ferait des concessions à la Curie, il y avait les Westphaliens, toujours antiprussiens, et les Rhénans, qui n'étaient, en définitive, que des « progressistes: » le Centre renfermait donc une série d'éléments ingouvernables; et Bismarck en avait assez. (Busch, Tagebuchblaetter, II, pp. 591-592; — Grenzboten, 1880, II, p. 527.)

deur; les progressistes ricanaient¹. Bismarck, ayant parlé, s'en alla de la salle, sans attendre ce que pourrait répondre Windthorst au nom du Centre, ou Bennigsen au nom des nationaux-libéraux : que lui importaient, à cette heure, leurs propos? « Lorsqu'on lance de telles attaques, protesta Windthorst, c'est une coutume de chevalerie de recevoir personnellement la réponse². » Mais Windthorst se souvenait-il d'avoir vu, jamais, un Bismarck chevaleresque — chevaleresque, surtout, à l'endroit d'un Parlement? Bismarck, d'ailleurs, savait, lui, où il voulait en venir; les membres du *Reichstaq* ne le savaient pas encore.

D'aucuns parmi les nationaux-libéraux voyaient dans ce discours une grande salve, destinée à masquer la capitulation devant Rome 3. Bennigsen, plus confiant, disait joyeusement : « Le bloc noir, le bloc conservateur clérical, est en miettes 4. » Il y avait de la naïveté dans cette joie : car Bismarck, qui avait besoin des nationaux-libéraux pour faire passer au Landtag le prochain projet de loi, les avait ramenés dans son jeu; il les avait flattés, d'abord, par l'annonce du refroidissement entre Rome et Berlin, et puis il les avait bien grondés: c'étaient deux bons procédés pour les conquérir. Accusés le 8 mai de se comporter en opposants, de ne pas vouloir un gouvernement fort, et de faire ainsi les affaires du Centre, les nationaux-libéraux allaient forcément essayer de rentrer en grâce : Bismarck les guettait là ; habile à les saisir, à les déconcerter, à les dompter, il saurait leur dire à brûle-pourpoint : « Soyez hommes de gouvernement, et prouvez-le, tout de suite, en faisant avec moi et derrière moi une première brèche dans les lois de Mai, dans vos lois. » Ce serait là jouer un excellent tour à ses anciens alliés du Culturkampf;

et ce serait en même temps narguer Rome, narguer le Centre, en disant à Rome et au Centre; La paix,

je la fais sans vous.

Il lui restait à prendre personnellement congé de Rome: c'est ce qu'il fit le 14 mai. Il expédia à Reuss, ce jour-là, une philippique nouvelle contre le Centre. « Le Saint-Siège, expliquait-il, condamne le socialisme; le Centre marche avec les socialistes. Le Saint-Siège manque-t-il de volonté, ou de puissance, pour arrêter le Centre dans cette voie? » Bismarck revenait ainsi, après trois essais de négociations avec Léon XIII, au dilemme dont autrefois sa presse se faisait une arme contre Pie IX: ou vous pouvez influer sur le Centre et vous ne le faites pas, alors vous m'êtes hostile; ou vous ne le pouvez pas, alors vous m'êtes inutile. * « La confiance du gouvernement est affaiblie, » disait le chancelier. Et puis il continuait:

Cependant le gouvernement royal, dans le même esprit pacifique avec lequel il a accueilli les premières ouvertures de Sa Sainteté, avec la sympathie qu'il a toujours éprouvée pour les communautés privées de prêtres, ne tardera pas plus longtemps, de sa propre initiative, à proposer aux organes législatifs les mesures compatibles avec les droits imprescriptibles de l'État, pour rendre possible le rétablissement d'une administration diocésaine et pour remédier au manque de prêtres.

Sur l'instant où nous pourrons continuer les pourparlers avec la Curie, nous ne serons en mesure de nous expliquer qu'après que le *Landtag* aura voté sur le projet

^{* «} C'est le raisonnement d'Épicure, commentera plus tard Victor Cherbuliez : ou Dieu veut ôter le mal de ce monde et il ne le peut pas, ou il le peut et ne le veut pas, ou il ne le peut ni ne le veut. Et M. de Bismarck, qui ne fut jamais optimiste dans les jugements qu'il porte sur son prochain, inclinait à croire que le Saint-Siège ne voulait ni ne pouvait le débarrasser de M. Windthorst. » (Revue des Deux Mondes, 1 varil 1891, pp. 678-679.)

de loi. A mon avis, il s'agira d'aviser, par la voie des mesures de clémence et des pouvoirs discrétionnaires, à rendre possible l'exercice des fonctions épiscopales, soit aux anciens titulaires, soit à des titulaires nouveaux, étant donné qu'ils se soumettront à l'obligation de ne pourvoir aux cures qu'après avoir fait connaître à l'État les noms des curés 4.

Ainsi Bismarck, brusquement, dans la lettre même par laquelle il tournait le dos à Rome, annonçait le dépôt d'un premier projet réparateur; projet qui ne priverait l'État prussien d'aucune de ses armes, mais qui lui permettrait, à son gré, de serrer certaines d'entre elles au lieu de les manier, et qui d'ailleurs, même devenu loi, n'aurait sa pleine efficacité que si le Vatican, donnant suite à ses avances du mois de février, permettait aux évêques de transmettre au pouvoir civil les noms des curés.

Mais en cette même journée du 14 mai 1880, dans laquelle Bismarck annonçait cette grave résolution, Nina prévenait Jacobini que si la Prusse se bornait à corriger l'application des lois de Mai par l'usage de quelques pouvoirs discrétionnaires, le Saint-Siège retirait la concession proposée en février². Ainsi finissaient trois mois de pourparlers. Bismarck, le 21 mai, prenait acte de la décision de Nina; il avouait la déplorer; il l'attribuait, soit à des visées exagérées, soit à un malentendu ; il concluait que les velléités d'accord dont avait témoigné la Curie n'étaient pas bien sérieuses, ou qu'elles s'étaient heurtées à des obstacles. « En tout cas, déclarait-il, l'attitude de la Curie n'influera pas sur ce que nous avons à faire chez nous, dans l'intérêt de nos concitoyens. Nous déposons le projet de loi. S'il échoue ou si le clergé n'en fait pas usage, ce ne sera pas notre faute. Nous ne demandons pas de contre-concession à la Curie; nous légiférons dans l'intérêt des sujets catholiques 1. »

Ni la Curie n'avait rien accordé à Bismarck, ni Bismarck n'avait rien accordé à la Curie : à force de vouloir marcher du même pas, on n'avait pas marché du tout. Bismarck, le 26 mai, livrait aux journaux l'inutile correspondance diplomatique à laquelle le point final venait d'être mis 2; ils avaient mission de conclure que si l'Église de Prusse continuait d'être malheureuse, le Pape, le Centre, en étaient responsables. Un article était commandé à Maurice Busch pour les Grenzboten; Bismarck voulait que la situation ecclésiastique de l'Italie y fût étudiée et qu'on y fît apparaître le Pape comme plus complaisant pour le Quirinal qu'il ne l'était pour la Prusse 3. Mais le bénévole chancelier, s'attendrissant sur les catholiques du royaume, apportait un projet de loi qui lui permettrait, s'ils étaient des sujets bien sages et s'ils s'adressaient à lui, d'adoucir, à son gré, certaines de leurs souffrances; et si le Centre le voulait, ce projet de loi deviendrait loi; et si le Pape le voulait, s'il autorisait curés et fidèles à se servir de la loi, elle pourrait être secourable. Telle était l'impopularité croissante du Culturkampf, que Bismarck, qui se déchargeait, déjà, de la responsabilité de l'avoir déchainé, travaillait artificieusement à charger Léon XIII et Windthorst d'une responsabilité presque aussi grave : celle de le faire durer.

VIII

Le 20 mai, le jour même où se rouvrait le Landtag, le projet de loi était déposé. Il comprenait onze

articles, qui ne formaient pas un tout 1: on eût dit, bien plutôt, onze projets de loi différents, indépendants les uns des autres 2. Sur les onze il n'y en avait qu'un seul qui corrigeât, d'une façon définitive, le texte des lois de Mai : l'État, de par cet article, renoncait à dire que les prêtres indociles aux lois pouvaient être « licenciés de leurs fonctions, » et se contentait de stipuler qu'ils seraient « déclarés incapables de revêtir ces fonctions : » c'était une rectification de forme. une reconnaissance implicite de ce fait, que la collation des fonctions sacerdotales était chose d'Église; mais la concession était singulièrement platonique, puisque l'État, en frappant un prêtre d'une telle déclaration d'incapacité, continuerait, en fait, sous des peines très sévères, à lui interdire sa besogne de prêtre. Les dix autres articles mettaient le gouvernement en mesure de suspendre ou de mitiger, à certains égards, l'application des lois. La déposition de plusieurs évêques, la mort de quelques autres, avaient condamné les diocèses à un long veuvage: trois articles permettaient à l'État, s'il le jugeait bon, de reconnaître de nouveau, comme évêques, les prélats déposés; d'admettre à l'exercice des prérogatives épiscopales, en les dispensant du serment d'obéissance, les vicaires capitulaires ou administrateurs épiscopaux reconnus par l'Église; et de supprimer, dans les diocèses en détresse, les commissaires laïques préposés à l'administration des biens. Les patrons des bénéfices, les électeurs paroissiaux, avaient été, en 1874, invités à nommer eux-mêmes les curés, dans les paroisses que l'évêque maintenait vacantes : un article du projet nouveau subordonnait à l'autorisation des présidents supérieurs l'exercice de ce droit. La loi de 1875 avait suspendu le paiement des crédits que prévoyait pour l'Église le budget de l'État: un article autorisait le ministère à les rétablir à son gré, là où bon lui semblait. Les lois de 1873 avaient institué l'appel aux autorités civiles contre les décisions disciplinaires ecclésiastiques; un article supprimait le droit d'appel pour les victimes de ces décisions et réservait aux seuls présidents supérieurs la faculté de manier cette arme. De par les lois de Mai, on voyait s'essouffler sur la piste des prêtres délinquants toutes les autorités judiciaires et policières : un article stipulait que seuls les présidents supérieurs auraient le droit de les poursuivre : ainsi l'État pourrait, selon son caprice, punir ou ne pas punir les délits de messe, de confession, de catéchisme. La loi de 1875 contre les ordres religieux avait laissé subsister les maisons congréganistes destinées au soin des malades; de par le projet nouveau, l'État pourrait, à sa fantaisie, autoriser ou prohiber l'installation de nouvelles maisons de religieuses hospitalières, permettre ou défendre aux nonnes d'abriter des enfants en bas âge, et retirer ces licences, brusquement, après les avoir accordées. La loi de 1875, qui créait vis-à-vis de la hiérarchie une représentation des fidèles, excluait les curés de la présidence des conseils d'Église; l'État, en vertu du projet nouveau, devait être libre de régler à sa façon cette question de présidence, même en faveur des curés. Enfin les lois de 1873 interdisaient toute besogne sacerdotale aux clercs qui n'avaient pas subi l'examen d'État, à ceux qui avaient été élevés à l'étranger, à ceux, enfin, qui n'étaient pas citoyens de l'Empire : le ministère demandait qu'on l'autorisat à fixer les principes d'après lesquels il pourrait dispenser ces diverses catégories de prêtres des exigences de la loi.

C'était un étrange projet, et fort habilement conçu par un chancelier jaloux d'omnipotence. Une première ébauche en avait été vaguement dessinée, dès le mois de mars, dans un article, évidemment officieux, de la Gazette générale de l'Allemagne du Nord, et l'auteur de l'article avait expliqué, avec une désinvolture toute bismarckienne : « Nous ne méconnaissons pas qu'un pareil projet, donnant au gouvernement des pouvoirs discrétionnaires, rencontrerait opposition de la part des techniciens de la jurisprudence, formés à l'école du droit privé, et de la part des adorateurs de ce fantôme qu'on appelle l'Etat constitutionne l (Rechtsstaat) 1. » Des susceptibilités de juristes ne comptaient pas pour un Bismarck : il les prévoyait, et d'avance les bafouait. Que son projet de loi fût voté, tel quel, et Bismarck aurait à sa disposition deux séries de lois: les unes, les vieilles, permettant de poursuivre la guerre; l'autre, la nouvelle, permettant de marcher vers la paix. Il serait équipé, soit pour se battre, soit pour commencer à pacifier. L'Église continuerait d'étouffer, ou bien elle respirerait « par la grâce du ministre. »

« C'est Canossa, criait la Gazette de Cologne à propos du paragraphe concernant le rappel des évêques. Ce serait la plus claire victoire du Centre, non seulement sur Bismarck, mais sur l'Empire et sur le roi?. » Le Kladderadatsch montrait un train de pénitence qui, joyeusement acclamé par les « noirs, » filait vers Canossa³. Sur une autre caricature, un immense Bismarck, un peu courbé, s'égarait dans une forêt; un homme de service du Vatican — c'était Windthorst — surgissait devant lui, tout petit, presque à ras du sol, brandissant en l'air, d'un bras court et nerveux, des paperasses déchirées, les lois de Mai. « Je vais

vous conduire, disait ce petit homme; mais ce n'est pas un doigt qu'ilfaut me donner, c'est toute la main 1. » Il ne s'agit pas de Canossa, ripostaient les *Grenzboten*: le projet de loi sera, suivant les cas, « un outil de concorde, ou la préface d'opérations de guerre plus intensives 2. » L'organe bismarckien s'efforçait ainsi de rassurer les nationaux-libéraux; et Windthorst pensait de même, en fait, lorsqu'il reprochait au projet d'être une épée de Damoclès 3.

À l'écart du bruit que faisait la presse, les débris de l'épiscopat prussien se rassemblaient à Aix-la-Chapelle, pour causer : il y avait là les évêgues de Culm et de Fulda, et puis, s'aventurant quelques heures dans leur propre patrie, Brinkmann, l'évêque exilé de Münster, Melchers, l'archevêque exilé de Cologne. C'était un colloque de catacombes. Les voix étaient basses à cause de la police, dont Melchers était justiciable; mais si basses qu'elles fussent, elles étaient nettes et formelles. Elles concertaient une lettre à l'adresse du Pape. Les évêques remerciaient le Pape, et d'avoir cherché la paix, et d'avoir repoussé les expédients provisoires que lui proposait Berlin. Ils épluchaient le projet de loi; ils observaient que ce projet laissait intactes les pires stipulations des lois de Mai : ces paroisses vacantes qui chaque jour se multipliaient, c'était un souci pour le gouvernement; il avait voulu, par ce projet, alléger le souci.

Si l'Église coopérait au succès du projet, le gouvernement atteindrait la fin qu'il s'est proposée; il serait tiré de son embarras. Mais l'Église, elle, au lieu de voir son sort amélioré, serait-réduite à une condition, bien pire encore, de dépendance et d'extrême servitude; elle serait livrée à l'arbitraire des fonctionnaires gouvernementaux, qui sont le plus souvent ses adversaires, ses persécuteurs. Elle perdrait toute liberté, toute faculté d'agir par ellemême et par son autorité propre; si elle se soumettait à cette loi, on devrait presque désespérer, pour l'avenir, d'une situation meilleure.

Les évêques déclaraient que si l'Église acceptait cette fin de bataille, les foules catholiques, si vaillantes depuis sept ans, seraient troublées et indignées, et qu'elles étaient prêtes, au contraire, à continuer de combattre. Ils affirmaient que la Prusse ne voulait pas, en réalité, rendre à l'Église ses droits, qu'elle ne visait pas, en réalité, à une paix véritable avec le Saint-Siège, mais qu'avant peu elle devrait céder aux réclamations des sujets et qu'avant peu elle devrait, en face du socialisme, recourir à l'Église. Aussi suppliaient-ils le Pape de s'abstenir de toutes concessions au gouvernement, et de résister, spécialement, à l'exigence prussienne qui prétendait obliger les évêques à communiquer à l'État les noms des curés 1.

Après la hiérarchie, c'était le Centre, à son tour, qui se tournait vers Rome. Un de ses membres, le prêtre Majunke, courait au Vatican. Il vit le Pape, trois heures durant : le cardinal Franzelin, le célèbre théologien jésuite, qui connaissait par cœur tous les paragraphes des lois de Mai², assistait à l'entretien. Cette audience papale avait l'aspect d'un conseil de cabinet. Bismarck avait voulu diviser le Pape et le Centre : le Pape et le Centre conversaient ensemble ; les instructions romaines, ainsi mises en délibéré, étaient, sur l'heure, rédigées par Franzelin, et emportées à Berlin par Majunke. Elles allaient être, non seulement pour le prochain débat, mais pour plusieurs années, la charte du Centre. Un résumé risquerait de les trahir; il les faut traduire ;

A. Dans les questions purement politiques, le Centre est

tout à fait libre et indépendant du Saint-Siège.

B. Au point de vue de la politique religieuse, le Centre doit constamment réclamer que les lois hostiles à l'Église soient, ou abrogées, ou modifiées d'accord avec le Saint-Siège; il doit expliquer que les catholiques du pays ne se reposeront pas avant d'avoir atteint cette situation juridique. Il s'agit des droits de l'Église et des principes de la liberté de conscience pour les catholiques de tous pays.

C. Relativement au projet attendu, plusieurs remarques

s'imposent:

1º Si le projet est ainsi conçu qu'il ne puisse avoir d'autre sens, que d'assurer la puissance discrétionnaire du gouvernement, pour qu'à sa propre guise il applique ou n'applique pas les lois de Mai, il n'est pas permis d'ad-

hérer à ce projet sans amendement.

2º Mais si le projet était conçu de telle façon qu'on pût l'interpréter — et le Centre devrait expressément donner cette interprétation — comme donnant au gouvernement, purement et simplement, cette prérogative de ne pas appliquer les lois, il serait, dans ce sens, permis de voter pour.

3° Le Centre, en fait, doit-il voter pour? Pour en décider, il faut savoir si par un tel vote on peut obtenir un avantage effectif pour l'Église en Prusse ou éviter pour elle

un plus grand mal.

4º Si dans le projet de loi, directement ou indirectement, on allait réclamer de la part de l'Église des concessions auxquelles serait subordonnée la non-application des lois de Mai, on ne peut pas y consentir, parce que de telles concessions dépendent exclusivement du Saint-Siège.

5º Si l'on prend comme base le principe de la puissance discrétionnaire, le Saint-Siège ne s'engagera jamais dans des pourparlers tendant à la revision des lois de Mai. Par là, toute la base qu'a fixée le Saint-Siège pour les négociations serait modifiée ¹.

Windthorst, qui, de son côté, s'était rapidement évadé jusqu'à Vienne, avait trouvé, près du cardinal Jacobini, des conseils analogues²; et la *Voce della* Verità, journal catholique de Rome, disait que le Centre, en adhérant au projet, perdrait sa dignité et encourrait les censures suspendues sur les législateurs qui portent atteinte à la liberté de l'Église ¹. Une assemblée de catholiques, tenue à Dortmund, dissuadait le Centre, elle aussi, de toute « concession néfaste à l'absolutisme ². » Avant même que la discussion parlementaire ne fût ouverte, les positions de l'Église et du

Centre, des élus et des électeurs étaient prises.

Mais les nationaux-libéraux, dont Bismarck avait besoin pour réussir, étaient plus lents à dessiner les leurs. Bennigsen commença par dire que la Curie romaine, seule, avait lieu d'être contente d'un tel projet 3. Bismarck, le 25 mai, tenta de le chapitrer; il jeta un coup de sonde, aussi, du côté de Miquel, et demeura mécontent d'eux. Il les traita de politiques incapables. Le prince de Hohenlohe prenaît timidement leur défense, observait que les « ultramontains, » et les gens de la Cour, et les progressistes, étaient pour Bismarck de bien autres ennemis. Oui certes, avouait le chancelier, mais ces coquins de nationaux-libéraux sont de tels sots, qu'il n'y a rien à faire avec eux. Bennigsen guettait Hohenlohe, pour savoir si Bismarck était fâché: « Mais non, répondait Hohenlohe, il est très tranquille. » Bismarck, quand il sut le propos, fit des reproches au secrétaire d'Etat : Bismarck voulait que Bennigsen prit ses menaces au sérieux 4. Car le chef des nationaux-libéraux déroutait une partie des plans de Bismarck en se refusant à voter le paragraphe permettant la réintégration des évêques : « Ce serait, objectait-il, une victoire de l'Ecclesia militans, et peut-on soutenir que ces évêques-là seraient qualifiés pour maintenir ensuite l'état de paix 5? » Bennigsen voulait, aussi, que cette loi nouvelle ne fût efficace

que pour une durée limitée. Stolberg, le vice-chancelier, tenta, le 26 mai, de le chapitrer. « La Curie, lui écrivait-il, a toujours fini par avoir raison des Etats; Bismarck seul est de taille à faire la paix sans préjudice pour l'État. » Stolberg se réjouissait que le Pape fût hostile au projet; il expliquait que si Bismarck avait fait la paix avec le Pape contre le Centre, la Papauté, d'une telle aventure, fût sortie fortifiée. Mais on allait, par la loi nouvelle, réaliser la pacification, malgré le Pape et malgré le Centre. Et Stolberg conjurait Bennigsen de ne pas insister pour que la loi fût seulement provisoire : ce serait offrir au Centre l'occasion de nouveaux tumultes lorsque viendrait l'échéance où l'on devrait renouveler la loi; et puis Bismarck, à cette échéance, pourrait n'être plus là, et l'on risquerait, alors, en l'absence d'un tel guide, d'étendre la loi dans un sens favorable à l'ultramontanisme, et de glisser vers Canossa. Ainsi faisait-on croire à Bennigsen, pour lui faire accepter les coups de canif donnés aux lois de Mai, qu'on n'en donnerait pas d'autres dans l'avenir. « On allait accomplir quelque chose de définitif, proclamait Stolberg : il s'agissait d'une question de puissance (Machtfrage), c'est-à-dire d'une de ces questions où Bismarck était spécialiste 1; » Bennigsen devait avoir confiance, Bennigsen devait obéir.

Bennigsen lisait la lettre de Stolberg, et continuait d'hésiter. L'opposition des hommes du Centre, la tergiversation des nationaux-libéraux, paraissaient compromettre le sort du projet. Mais Bismarck se rendait compte qu'on pouvait réfuter les seconds par les premiers, et les premiers par les seconds. Il allait faire dire aux nationaux-libéraux: « Voyez comme cette loi contrarie le Centre; la laisserez-

vous succomber? » Il allait, pour nuire au Centre, faire dire aux populations catholiques: «Voyez comme cette loi, combattue par Windthorst et par Rome, contrarie les nationaux-libéraux; si vraiment elle menaçait l'Église, éveillerait-elle tant de réserves chez les auteurs du Culturkampf? » Bismarck savait faire bon usage des hostilités qu'il rencontrait; elles se figuraient être des obstacles, elles espéraient le desservir; et puis elles s'apercevaient bientôt qu'il les exploitait comme des arguments, et qu'ainsi, finalement, elles le servaient.

IX

La discussion générale, qui s'ouvrit le 28 mai, mit deux doctrines aux prises. Windthorst, Pierre Reichensperger, étaient hostiles au projet, parce qu'il livrait l'Eglise aux pouvoirs discrétionnaires de l'État, c'est-à-dire à l'arbitraire de Bismarck 1; ils sentaient, comme s'en flattait Bismarck auprès de Maurice Busch², que les évêques, une fois réintégrés à la faveur de la loi future, pourraient de nouveau être expulsés, le lendemain même, si tel était le bon plaisir de la Prusse. Zedlitz, au nom des conservateurs-libres, approuva le projet, en raison même de cette pleine souveraineté dont l'État demeurait investi 3. Deux ministres, aussi, se mesurèrent, l'ancien et le nouveau, le représentant de la bureaucratie d'État, et le représentant de l'État chrétien, Falk et Puttkamer; et Falk, qui voulait continuer la lutte, était moins gêné que Puttkamer, qui ne voulait pas avouer la défaite.

Se levant de son banc, Falk, sans monter à la tribune,

fit un interminable discours, très écouté, lentement et froidement cruel. La gaucherie d'attitude à laquelle se condamnaient les ministres leur rendait la riposte malaisée, et les induisait à certains arguments peu sincères, à certaines illusions volontaires: Falk avait beau jeu pour les serrer, pour les presser, pour les

mettre à la gêne.

Le Pape, leur disait-il en substance, a donné une bonne parole; vous lui avez, par les documents diplomatiques de mars et d'avril, demandé un acte; cet acte, vous ne l'avez pas obtenu; et subitement, désertant votre position, vous faites des avances. Que dira le peuple? que vous n'aviez plus confiance dans la valeur de votre position. L'archevêque Droste Vischering avait moins péché contre l'État que les évêques présentement émigrés; l'Etat refusa de le rétablir sur son siège, et vous voulez, vous, avoir le droit de les rétablir. Vous vous flattez d'apprivoiser ainsi l'opinion catholique; elle dira, cette opinion, que le Pape a menacé, et que vous avez cédé. Votre projet passera-t-il ? je ne sais, mais, rien qu'en le présentant, vous avez causé un préjudice à l'État. Vous désirez, dites-vous, remédier à la crise qui prive les catholiques de secours religieux; mais cette crise, qui en est responsable? l'autre partie, et vous parlez, vous agissez, comme si l'État en était responsable, comme si l'État en était coupable. Vous préparez une pire reculade que celle qui suivit l'année 1840. Je ne contribuerai pas, par mon vote, à aggraver le péril que court l'État; je voterai contre le projet 1.

Ainsi alternaient durant plus d'une heure, sur les lèvres du ministre déchu, les mots d'inquiétude, les soupirs de regret, les protestations tranchantes, les insinuations captieuses. Bismarck eut l'idée, en guise de

riposte, de publier la lettre qu'un an plus tôt Falk démissionnaire lui avait écrite; il s'irritait qu'on le soupçonnât d'avoir fait partir ce collègue pour plaire aux catholiques, et que certaines phrases de Falk pussent accréditer ce bruit. Il le prévint de son intention¹; Falk ne s'y opposa point². Mais Puttkamer, consulté, préféra qu'on ne publiât rien³; et la mauvaise humeur de Bismarck fut sans lendemain.

La commission à laquelle fut renvoyé le projet comprenait 21 membres: 11 d'entre eux appartenaient, soit au parti conservateur, soit au Centre. Les discussions furent des plus confuses 4 : les amendements se croisaient, s'enchevêtraient, se bousculaient. Les conservateurs, suivant l'expression naïve de l'un d'entre eux, étaient prêts « à aller au-devant du Centre, mais aussi loin seulement que le permettrait le gouvernement 5: » on les voyait, d'eux-mêmes, s'élancer, et puis, regardant Bismarck ou Puttkamer, ils reculaient. De séance en séance, la commission se déjugeait. Les membres du Centre assistaient à ce désordre, en spectateurs actifs. On crut un instant, le 9 juin, qu'un résultat était obtenu : dans la série d'amendements qui furent tour à tour votés, les uns visaient à diminuer les pouvoirs donnés à l'État, les autres visaient, au contraire, à les élargir. Par exemple, le paragraphe qui permettait de réinstaller les évêques était supprimé: c'était une victoire pour Bennigsen. Mais le Centre et les conservateurs culbutaient l'article qui laissait les présidents supérieurs libres de poursuivre ou de ne pas poursuivre les prêtres délinquants; et sur les ruines de cet article, le parti conservateur édifiait une rédaction tout autre : la formule nouvelle autorisait formellement les prêtres dûment reconnus par l'État et régulièrement pourvus d'emplois à s'en aller, par surcroît, faire besogne de prêtres dans les paroisses vacantes; elle stipulait qu'en cas de mort d'un curé les prêtres auxiliaires qui auparavant aidaient son ministère pourraient demeurer dans la paroisse et y continuer leurs fonctions. Après avoir, ainsi, accordé à l'Église, tour à tour, moins et plus que Bismarck ne proposait d'accorder, la com mission, votant sur l'ensemble, le repoussa 1.

Effiloché, tout en lambeaux, l'infortuné projet revint devant la Chambre: la presse officieuse signifia qu'en refusant aux catholiques prussiens les satisfactions compatibles avec les droits de l'État, on ne répondrait pas aux intentions paternelles du roi Guillaume 2, et Bismarck déclara devant des intimes que le texte primitif consentait aux catholiques toutes les concessions que le gouvernement estimait opportunes; que ce n'était pas au gouvernement d'en retirer lui-même quelquesunes, et qu'il allait reporter devant la Chambre son projet tel quel, intégralement maintenu 3. Mais ce texte semblait bien menacé; déjà l'on prévoyait qu'après beaucoup de scrutins partiels, qui échafauderaient la loi, un scrutin final la démolirait. Devant la Prusse qui regardait, devant Rome qui de loin guettait, il était à craindre que cet amas d'articles pacificateurs, dont Bismarck un instant s'était montré si fier, ne se gonflât puis ne s'effondrât, comme les tas de sable que bâtissent les enfants. Sur un signe de Windthorst, le Centre votait pour le paragraphe qui permettait la réintégration des évêques : il fallait que Bismarck sût, une fois pour toutes, que la majorité du Landtag était favorable à cette mesure. Mais Windthorst et ses amis se disposarent à voter contre l'ensemble de la loi. « S'ils agissent ainsi, lisait-on dans la Gazette de Magdebourg, nous nous vengerons sur la presse catho-

lique, sur les associations catholiques, nous établirons le petit état de siège dans les provinces catholiques 1. » De telles bravades cachaient mal l'anxiété. Puttkamer. sortant de son sang-froid, lançait au Centre ce compliment: « Le gouvernement ne veut pas vous tuer, mais il espère que vous vous évaporerez 2. » Bismarck, sentant la situation grave, ne paraissait pas au Landtaq, faisait dire qu'il était malade, que s'étant retiré de toutes les autres affaires prussiennes, il n'allait pas se jeter dans cette bagarre, et que d'ailleurs, harcelé de désagréments, il serait déjà démissionnaire si Guillaume ne le retenait pas. Mais son roi le retenait; il restait donc, et faisait prévoir que Guillaume, en cas d'échec du projet, aimerait mieux, peut-être, renvoyer la Chambre que de renvoyer son ministre3. Il laissa se dérouler, dans le Landtag, quelques parades oratoires, et s'ébaucher quelques scrutins ; et puis, dans les coulisses, il travailla.

Il s'entretint avec le conservateur Rauchhaupt, avec le national-libéral Bennigsen 4. Pour faire plaisir à Bennigsen, il laissa succomber l'article 4, auquel cependant il tenait beaucoup, et qui autorisait le ministère à réinstaller les évêques *; pour faire plaisir aux « conservateurs-libres, » il s'empressa de laisser insérer dans l'article 1 que l'État n'accorderait aux prêtres des dispenses d'examen qu'autant que les évêques, se soumettant à la formalité légale, les présenteraient nommément, pour une cure, aux présidents supérieurs. Bennigsen, en revanche, consentit à voter la rédaction nouvelle de l'article 9,

Le Centre se désintéressait du sort de cet article, depuis qu'à la demande des libres-conservateurs un amendement y avait été introduit imposant aux évêques réinstallés la promesse d'exécuter la loi sur la collation des cures.

qui ouvrait les paroisses vacantes au ministère des prêtres voisins. On discuta derechef, en séance, et finalement il ne subsista que sept morceaux de loi. L'article relatif aux dispenses d'examen fut repoussé par une manœuvre du Centre : c'était la revanche des catholiques contre l'addition que les « conservateurslibres » étaient parvenus à y glisser. L'article sur le rappel des évêques, l'article autorisant l'État à rendre au curé la présidence du conseil d'Eglise, l'article qui restreignait le droit des patrons ou des électeurs paroissiaux à nommer eux-mêmes les curés, l'article qui réservait aux présidents supérieurs le droit d'en appeler des décisions disciplinaires dans l'Eglise, furent tour à tour balayés. On vota les articles qui permettaient à l'État de dispenser du serment les administrateurs épiscopaux et de supprimer, dans les diocèses vacants, l'administration financière des commissaires ; c'était la possibilité, pour Bismarck, de laisser fonctionner dans ces diocèses, à ciel ouvert, une administration ecclésiastique qui fût canoniquement régulière; mais cette possibilité n'était accordée que pour dix-huit mois ; au 1er janvier 1882, elle expirait. On vota l'article qui autorisait Bismarck à rétablir, dans l'étendue d'un diocèse, les crédits budgétaires naguère affectés à l'établissement catholique : c'était la possibilité, pour Bismarck, de remédier à certaines détresses matérielles; mais cette possibilité n'était accordée que pour dix-huit mois; au 1er janvier 1882, elle expirait. On vota l'article qui ouvrait au ministère des prêtres dûment reconnus par l'État les paroisses autres que la leur : c'était la faculté, pour l'Église, de distribuer légalement, à l'avenir, les secours spirituels, sacrements, prédication, dans des paroisses où jusque-là elle ne pouvait le faire sans délit; cette faculté, reconnue définitivement, mettait un terme à d'incroyables vexations, plus gênantes encore pour le gouvernement qui les ordonnait que pour l'Église même qui les subissait On vota, enfin, l'article qui autorisait l'Etat à laisser se développer les ordres hospitaliers; et cette autorisation aussi avait un caractère définitif ¹. Bennigsen, qui n'avait voulu qu'une loi provisoire, était donc à demi exaucé, à demi vaincu. Cet ensemble, fort hybride, obtint dans la Chambre basse quatre voix de majorité: les conservateurs, les « libres-conservateurs, » une partie des nationaux-libéraux² en assurèrent le succès; le Centre, les progressistes, et le reste des nationaux-libéraux déposèrent des bulletins hostiles³.

La Chambre des Seigneurs, à son tour, discuta. Udo de Stolberg, qui approchait beaucoup le chancelier, déclara que l'Empire des Hohenzollern ne pouvait se mettre sous la pantoufle romaine; et puis, après ce tribut payé à la phraséologie de jadis, Stolberg ajoutait : « Les catholiques allemands doivent forcer le Pape et le Centre à la paix 4. » Ainsi présentait-on la loi nouvelle, première concession que leur consentait la Prusse, comme un échec au Pape, comme un échec au Centre. « Dès qu'ils feraient violence au Pape, ils ne seraient plus catholiques 5, » riposta le comte Brühl. Puttkamer, au nom du gouvernement, déplora que ceux qui avaient le plus d'intérêt à voir finir la guerre eussent, par les bulletins de vote du Centre, repoussé les premières mesures d'apaisement; ce qui nous console, continua-t-il, c'est que la majorité du protestantisme prussien ait reconnu qu'il était temps d'amener une pacification 6. Beseler, président de la commission de la Chambre des Seigneurs, se complaisait dans cette idée que le projet était voté sans l'agrément du Centre¹, et que les nationaux-libéraux, par cela même, continuaient d'être, en matière de politique religieuse, un parti de gouvernement : cela rachetait certaines déceptions, et cela lui suffisait. Sans chicaner, les Seigneurs dirent Amen; et le 14 juillet 1880, la signature royale paracheva leur besogne².

Parmi les auteurs de la « loi de juillet » — ce fut le nom qu'elle porta dans la presse - personne n'était content, absolument personne. Il y avait trente mois qu'on parlait de paix religieuse; et Bismarck, ni à Rome ni à Berlin, n'avait obtenu ce qu'il voulait. Il avait espéré s'enchaîner le Centre : le Centre et Rome avaient refusé. Il avait long temps déclaré, avec une pointilleuse arrogance, qu'il ne désarmerait devant l'Église que lorsque Rome aurait fait un premier pas: Rome, finalement, n'avait rien accordé au sujet de la nomination des curés : Rome n'avait réalisé aucune concession effective; et Bismarck, sans plus attendre, commençait cependant de porter atteinte aux lois de Mai. Il avait spécialement désiré qu'on l'autorisat à réinstaller les évêques, ayant l'arrière-pensée, naïvement avouée par ses journaux, d'imposer à leur retour certaines conditions draconiennes et de dire ensuite au peuple: « Ils nerentrent pas, mais c'est leur faute; » mais les nationaux-libéraux, qui déjà voyaient « les évêques rentrer en triomphe et Bismarck à pied derrière le char³, » avaient opposé un refus formel. « Ils font fausse route », insinuait Lutz devant Lefebvre de Béhaine 4; et Bismarck demeurait très dépité de leur inintelligence, qui l'avait empêché de jouer une belle partie. Il avait à l'origine stipulé que dans la loi nouvelle toutes les permissions rendues à l'Église seraient subordonnées, en fait, à son pouvoir discrétionnaire, à lui Bismarck; ses feuilles offi-

cieuses, avec aisance, avec audace, avaient glorifié le projet de loi pour l'omnipotence qu'il laissait au chancelier; elles avaient allégué, non sans quelque impertinence, que le vote d'un tel projet ne serait pas une victoire pour le Pape 1; et voici qu'en vertu du texte définitif tous les curés prussiens reconnus par la Prusse pouvaient, sans demander licence aux agents du chancelier, s'en aller dire la messe, confesser, baptiser, dans les paroisses vacantes. L'habileté bismarckienne avait fait des prodiges; mais Bismarck, cependant, enregistrait une série de déceptions. On était mécontent, aussi, chez les nationaux-libéraux : à côté de ceux qui commençaient à parler du clergé comme d'un « inappréciable élément de moralité » et qui se flattaient, en votant la loi, d'arracher les prêtres au « terrorisme du Centre 2, » il y en avait un grand nombre, dans les provinces, qui demeuraient, à travers vents et marées, fidèles à l'intransigeance de Falk, et ceux-là jugeaient sévèrement les députés qui derrière Bennigsen avaient fait un premier dégât dans la bâtisse nationale-libérale des lois de Mai 3; de plus en plus le parti se disloquait, et bientôt, laissant s'affaisser sa vieille énergie, l'historien Sybel quittait la politique, prétendant, avec une vaniteuse maladresse, qu'au temps où il avait voté les lois de Mai, il s'était bien rendu compte de leurs défauts, de leur inutilité 4.

Mais l'épiscopat, mais le Centre, pouvaient doublement se réjouir. Ils pouvaient se réjouir, d'abord, pour avoir repoussé la loi, qui substituait à l'inflexibilité des lois précédentes la souplesse de la dictature bismarckienne *: il ne convenait pas que le

Pierre Reichensperger, un instant, avait penché vers une acceptation provisoire de la loi, pour un an; mais l'idée avait vite été abandonnée. (Pastor, Reichensperger, II, p. 187.)

Culturkampf finit par un geste de l'Église, se remettant au bon plaisir de Bismarck. Et puis - cela n'était pas contradictoire — ils pouvaient se réjouir, ensuite, de constater que malgré eux la loi triomphait : car à l'écart de l'Église, et sans le concours de l'Église, la majorité protestante du Landtag, poussée par une nécessité nationale, avait pour la première fois tâté les chaînes dont la législation prussienne avait surchargé le catholicisme: il lui avait paru convenable que certaines d'entre elles fussent brisées, ou, tout au moins, pussent être relâchées. Habemus confitentem reum, disait triomphalement Auguste Reichensperger en constatant cette résipiscence de la Prusse¹, et il écrivait à sa femme, le lendemain du vote: « Rarement une victoire du Centre m'a fait le même plaisir que me fit hier sa défaite 2. »

« En repoussant le projet de loi, déclarait la Gazette générale de l'Allemagne du Nord, les hommes du Centre ont rompu avec tous les vrais partisans de la dynastie et de l'État, ils ne pourront plus s'affubler, désormais, d'un masque loyaliste; entre eux et les conservateurs tout compromis est devenu impossible. Ce parti ne pourra plus réussir à manier le masque de l'amour de la paix, de la loyauté pour le roi et la patrie³. » — « Les poissonnières de Hambourg, répliquait plaisamment Windthorst dans un meeting tenu à Cologne, insultent aussi les gens qui ne veulent pas leur acheter leurs poissons pourris 4. » Windthorst et ses amis laissaient passer l'insulte; ils étaient approuvés par leurs électeurs dans les meetings, par leurs évêques du fond de l'exil: ils ne souhaitaient rien de plus.

Bismarck, sans eux, atténuait un peu les misères de l'Église, et se vantait ensuite de s'être passé d'eux.

C'était exact: mais il aurait besoin d'eux, quelque jour, pour les affaires de l'État; ils étaient, à certaines heures, l'indispensable appoint pour une ma-

jorité gouvernementale.

Bismarck, sans le Pape, avait apporté au mal certains palliatifs, et se vantait ensuite de s'être passé du Pape. C'était exact, aussi : mais ces palliatifs étaient provisoires; ces prêtres dûment installés, dûment reconnus par l'État, auxquels on permettait désormais d'aller évangéliser les paroisses vacantes, verraient au jour le jour la mort éclaircir leurs rangs, et ceux d'entre eux qui mourraient ne pourraient, dans leurs propres paroisses, être légalement remplacés; la loi de 1880 serait ainsi paralysée, peu à peu, par le mécanisme désastreux des lois de Mai; et d'une façon plus lente assurément, mais toujours aussi méthodique, ces lois continueraient d'étendre, inévitablement, sur la surface du royaume, le désert spirituel qui chaque jour s'élargissait. De l'étranger, des voix d'évêques retentissaient, toujours exilés et toujours inflexibles. L'archevêque Melchers concluait, des débats mêmes qui venaient de se dérouler, que tout espoir de paix était prématuré 1; l'évêque Brinkmann, de Münster, redisait que l'Etat ne pourrait obtenir de l'Eglise, par aucun avantage quel qu'il fût, une politique d'abdication 2.

En se passant du Pape, en se passant du Centre, Bismarck avait pris une initiative législative qui impliquait, par elle-même, l'aveu du mal commis, et l'aveu de la responsabilité de l'État; mais après la loi nouvelle, la responsabilité de l'État persistait, et cette loi même ne supprimait pas le mal. L'État pécheur rusait avec son péché; Léon XIII attendait de Bismarck, patiemment, une plus complète repentance

CHAPITRE III

un exemple décisif : la résipiscence de l'état badois (1879-1880)

Comment Léon XIII voulait qu'on négociat avec l'Église, et comment il voulait qu'on traitat, Bismarck pouvait s'en rendre compte en jetant ses regards sur un autre État de l'Allemagne, sur un État que précisément il avait coutume d'observer.

I

Le grand-duché de Bade, entre 1853 et 1870, avait précédé tous les autres États allemands dans la voie du *Culturkampf*. Bismarck, alors simple ministre du roi de Prusse, avait paru, même, encourager ses collègues badois, les pousser de l'avant, et peut-être leur avait-il dicté, tout au moins suggéré, certaines de leurs expériences ¹. Les idées maîtresses du *Culturkampf* s'étaient ainsi essayées en

Bade; elles y avaient, si l'on peut ainsi dire, fait leur apprentissage d'action. Puis lorsque l'heure était venue, pour elles, de s'épanouir à Berlin, leur joug s'était appesanti, d'autant plus brutalement, sur les populations catholiques du grand-duché; et Bismarck et Falk étaient devenus les modèles sur lesquels se réglait, dans ses luttes contre l'Église, un ministre comme Jolly 1. On pressentit à partir de 1874 l'heure de plus en plus prochaine où le grand-duché de Bade, qui déjà depuis 1868 n'avait plus d'archevêque, serait même dénué de prêtres : car pour devenir vicaires ou curés, et même pour accomplir une besogne sacerdotale quelconque, il fallait, d'après les lois de 1867 et 1874, que les jeunes clercs se soumissent à certaines conditions d'examen, très draconiennes, très mesquines, arbitrairement prescrites par l'État, et que l'Église répudiait2. Plusieurs années durant, les gendarmes furent occupés à traquer les prêtres qui, s'étant refusés, sur l'ordre de l'autorité religieuse, à faire contrôler leur science par des commissaires d'État, avaient néanmoins, malgré l'État, accepté un poste, et, malgré l'État, dit la messe, et, malgré l'État, donné des absolutions : la prison les châtiait, mais ne les corrigeait point. Elle était dure, cependant, et dur aussi, parfois, le chemin qui les y menait; on en vit deux, un jour, être traînés à leur geôle en compagnie de filles publiques, délinquantes comme eux3. L'État badois, cynique, confondait tous les délits. Ces malheureux jeunes prêtres, voués au chômage sous peine d'emprisonnement, finissaient par s'exiler : les impulsions mêmes de l'esprit sacerdotal les éloignaient de leur patrie et les acheminaient vers les lointains clochers à l'ombre desquels ils pourraient enfin, sans s'exposer à des ennuis judiciaires, présenter Dieu aux âmes et les âmes à Dieu.

La détresse spirituelle allait croissant. Lothaire Kübel¹, ancien coadjuteur de l'archevêque Vicari, et chargé, pendant la vacance du siège, d'administrer l'archidiocèse de Fribourg, assistait, tristement, à certaines décimations fatales. D'année en année, le chiffre des prêtres ordonnés baissait : ils étaient 19 en 1876, 12 en 1877, 11 en 1878, 8 seulement en 1879; et ces jeunes gens, une fois honorés du sacerdoce, n'avaient qu'à entrer en prison ou qu'à sortir du pays. Déjà s'ouvraient et s'étalaient, sur la surface du vaste diocèse, 180 vides, faits par la mort de 180 prêtres, et qu'il était légalement impossible de combler ².

On avait, à vrai dire, depuis 1876, quelques vagues raisons d'escompter une amélioration : cette année-là, la disgrâce du ministre Jolly³, l'un des plus acharnés promoteurs du Culturkampf, avait fait passer le portefeuille de l'Intérieur aux mains d'un administrateur qui passait pour un esprit assez modéré, et qui, comme député, après avoir appartenu à la fraction libérale de la Chambre, avait fini par en sortir. Louis Stoesser 4 — c'était le nom du nouveau ministre — n'avait d'ailleurs qu'à prêter l'oreille à certains échos de l'opinion pour constater qu'en Bade comme en Prusse, les protestants eux-mêmes commençaient de se demander si certaines lois dirigées contre la confession romaine, comme celle sur les écoles simultanées, ne tournaient pas, surtout, au détriment de leur propre Église 5. Stoesser, que son dévouement aux intérêts de l'évangélisme devait plus tard qualifier pour présider, quatorze années durant, le Conseil supérieur de l'Église évangélique badoise, était homme à s'inquiéter, personnellement, du préjudice que causait à l'idée chrétienne la prépondérance d'un « libéralisme » incroyant, et des périls sociaux que le *Culturkampf* multipliait. Mais, pour que l'Église et l'État se hâtassent vers

une entente, suffisait-il aux deux pouvoirs d'en sentir le besoin? Assurément non; car l'Etat qui se plaignait d'être désobéi, l'Église qui se plaignait d'être persécutée, se refusaient respectivement à toute initiative que l'autre partie aurait pu considérer comme un premier geste de capitulation. Que l'Église fasse une avance, disaient certains libéraux; et même, dès janvier 1878, une voix s'élevait, parmi les catholiques, pour articuler en pleine Chambre un pareil vœu : c'était celle de l'abbé Hansjakob, plus tard curé de Saint-Martin de Fribourg, connu dans l'Allemagne littéraire par ses pittoresques et savoureux romans sur les paysans de la Forêt-Noire¹. Le coup de tête de Hansjakob fit scandale 2; et certains excités, qui l'accusèrent d'oublier qu'il était prêtre, furent les premiers à oublier — tant ils l'injuriaient! — qu'il était même un bon prêtre. Curieux homme au demeurant, parlant à sa guise et sans souci de l'opinion, ni des répercussions politiques de ses propos. - C'est à l'État de faire une avance, insistaient, en face de lui et contre lui, tous ses collègues du « parti populaire catholique³; » leur programme était net; ils voulaient, soit un accord entre l'Église et la puissance civile, soit une séparation complète 4, et ces derniers mots retentissaient comme une menace.

Les deux pouvoirs s'observaient, s'épiaient; aucun ne voulait être le premier à sourire, le premier à paraître résipiscent. Cependant, à la longue, l'esprit d'apaisement général qui succédait à l'avènement de Léon XIII, les alliances qui se concluaient en Bade, pour le renouvellement du Reichstag, entre les catholiques et certains protestants conservateurs 1, et qui tout de suite fortifiaient l'influence électorale des catholiques, les symptômes assez frappants qui là-bas à Berlin témoignaient d'un changement d'attitude de Bismarck à l'endroit de l'Église, ou tout au moins d'un désir de changer, enfin la lassitude de plus en plus grande qu'inspirait le Culturkampf au couple grandducal de Bade 2, exercèrent une demi-influence dans les conseils du gouvernement badois; et le ministre Stoesser, discrètement, vers le printemps de 1879, chercha les moyens d'esquisser vers l'Église un premier pas, qui ne pût être taxé de faux pas.

П

Il interrogea l'État voisin, le royaume de Wurtemberg, et demanda quelles exigences émettait le pouvoir civil, à Stuttgart, au sujet de la formation des clercs ³. C'est le grand-duc, sans doute, qui avait souhaité cette petite enquête ⁴: la paix religieuse complète qu'il sentait s'épanouir de l'autre côté de la frontière était de nature à le séduire; et vraisemblablement il se disait qu'on pourrait peut-être trouver, dans la pratique même qui semblait en Wurtemberg satisfaire tout à la fois l'Eglise et l'État, les éléments de certaines propositions, susceptibles d'être adressées à Rome. L'historien Kraus, professeur à l'Université de Fribourg, voyant à Carlsruhe, le 21 avril 1879, le ministre Stoesser, le trouvait assez ému de la désorganisation profonde qu'avait produite

la résistance de l'Église à la loi sur la formation des clercs, et soucieux de faire aboutir un projet de modus vivendi qui couperait court aux inconvénients les plus

graves de cette loi 1.

Kraus, puis quatre semaines plus tard son collègue Koenig, furent chargés de sonder à ce sujet la Curie archiépiscopale². Les velléités de Stoesser n'échappaient pas aux observateurs; certains libéraux déjà s'alarmaient, et demandaient, dans la Gazette territoriale de Bade : « Pourquoi dans le monde entier la puissance civile devrait-elle s'aplatir, précisément au moment où son dangereux ennemi voit les inconvénients du combat qu'il a criminellement engagé? Il faudrait qu'une administration d'État fût étrangement dégénérée, pour s'exposer ainsi, pour exposer l'État, à perdre les fruits de vingt ans de lutte 3. » -« Si l'État s'abaissait, reprenait la Gazette de Constance, jusqu'à offrir la paix aux prêtres du Vatican, ces violateurs de la paix, ces obstinés perturbateurs, ce serait un encouragement aux troubles, à la rébellion contre les lois, à la culture de l'esprit d'illégalité, ce serait humilier la dignité de l'État 4. »

Tour à tour, le professeur Kraus, le publiciste Reinhold Baumstark, le doyen Foerderer, voyaient l'administrateur épiscopal Kübel; il se montra d'abord très froid, très réservé ⁶. Il redoutait sans doute quelque piège: c'était une crainte naturelle, après les expériences du passé. Le canoniste laïque Henri Maas ⁷, qui était venu du judaïsme au catholicisme, possédait depuis de longues années la confiance de ce prélat, après avoir mérité celle de l'archevêque Vicari; Stoesser acceptait de conférer avec un envoyé quelconque de Kübel, mais il faisait exception pour Maas ⁸; avec celuilà, le ministre ne voulait avoir aucuns rapports; c'était

une gêne, à l'heure où s'imposaient des pourparlers rapides. Kübel, autour de lui, constatait, parmi ses chanoines et ses prêtres, des courants fort divers ; tandis que plusieurs professeurs de la Faculté de théologie et certains doyens, membres de la Chambre, conseillaient la conciliation, un tout jeune prêtre que l'enthousiasme populaire devait plus tard dénommer le lion de Zaehringen, l'abbé Wacker 1, se préparait, par des campagnes de presse, à son rôle de remueur de foules; et ces campagnes, d'allure fort militante, visaient plutôt à venger les longues souffrances du peuple catholique qu'à obtenir du gouvernement un pacifique désarmement². L'union des catholiques badois semblait péricliter : naguère cimentée par la nécessité des luttes communes, elle était compromise et semblait menacée par la proximité de la paix. Lorsque dans un pays les lois de persécution durent encore et que déjà l'esprit de persécution s'y assoupit, lorsque l'application des lois commence d'être plus gênante pour ceux qui les manient que pour ceux qui les subissent, alors s'élève parmi les catholiques - c'est une fatalité presque générale - un conflit, souvent cruel, entre les méthodes d'offensive ardente, qui aspirent à vaincre l'etat, et les méthodes de tractation plus sereine, qui aspirent à négocier avec l'État; ce conflit allait s'engager en Bade, et Lothaire Kübel, une fois sorti de son oratoire, où il cherchait lumière et calme, en était comme assourdi.

Le 31 juillet 1879, il écrivit au ministère de l'Intérieur que les autorités d'Eglise, elles aussi, avaient le désir de la paix. D'une phrase, il laissait comprendre que les journaux catholiques qui affectaient une autre attitude n'engageaient pas l'archevêché. Mais Kübel expliquait que, pratiquement, il fallait procé-

der à Carlsruhe comme on procédait à Berlin, entrer en rapports avec Rome; il demandait, aussi, quelles étaient les intentions du ministère, tant au sujet de cette obligation du serment de fidélité aux lois, qui rendait impossible la nomination d'un archevêque, qu'au sujet de l'éducation des clercs 1. Stoesser répondit le 14 août : ses collègues étaient absents, et la vacance du siège archiépiscopal était une question dont il lui fallait causer avec eux. Mais en ce qui regardait l'examen d'État imposé aux futurs prêtres, il se disait dès maintenant prêt à négocier, si les instructions conciliantes que Rome avait données en 1872, et qui étaient malheureusement parvenues trop tard pour empêcher la rupture, demeuraient toujours en vigueur². Ces instructions furent désuètes par le fait même de la rupture, objectait Kübel à la date du 28 août, et Kübel, insistant auprès du ministre, lui redemandait : « Quelles sont vos idées pour un arrangement³? »

Un silence se fit, durant plus d'un mois, et puis, le 4 octobre, par une lettre nouvelle, Stoesser le rompit. Qu'on niât le droit de l'Etat à légiférer sur l'éducation des clercs, il ne l'admettait pas; qu'on pût modifier par une loi nouvelle la loi de 1874, d'où tant de ravages étaient résultés pour l'Eglise badoise, il ne le pensait pas. Mais si intangible que fût cette loi, Stoesser s'offrait à modifier l'ordonnance ministérielle qui en avait réglé l'application; il consentait à ce que les clercs fussent examinés à Fribourg même, par les professeurs ordinaires de la Faculté de théologie, sous la présidence d'un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, qui aurait droit de veto contre l'admission des candidats; il promettait que les exigences de l'examen seraient restreintes, que toutes tendances suspectés à l'Église en seraient bannies; mais ce qu'il

désirait, préalablement, c'était que Kübel autorisat tous les prêtres qui, depuis la première loi de 1867, avaient été soustraits par la volonté de l'Église aux exigences pédagogiques de l'État badois, à faire acte de déférence envers ces exigences en demandant à l'État dispense de l'examen 1. Certains bruits qui avaient couru, sur une conversation de quelques jeunes clercs avec le professeur Kraus, induisaient d'ailleurs Stoesser à soutenir que ces clercs étaient les premiers à considérer la préparation de l'examen scientifique prescrit par l'État comme parfaitement compatible avec leur formation théologique 2.

Propos en l'air, peut-être, à moins que ce ne fussent des concessions polies faites au professeur Kraus par quelques élèves dociles; mais Stoesser eut bientôt sous les yeux, expédiée par Kübel, une pétition des jeunes théologiens se déclarant hors d'état de cumuler avec leur besogne théologique le souci de l'examen scientifique ³, et une note du chanoine Orbin, qui insistait sur cette imcompatibilité ⁴. Kübel en même temps prévenait Stoesser — c'était le 6 novembre 1879

- qu'il réclamait des instructions à Rome 5.

Douze jours plus tard, le grand-duc, ouvrant le Landtag badois, parlait, dans le discours du trône, des tentatives de son gouvernement en vue de la paix religieuse, et témoignait quelque espoir dans le succès ⁶. Il suffisait de cette phrase pour mettre en émoi le national-libéral Kiefer: « La loi sur la formation scientifique des clercs, déclarait-il au cours du débat sur l'adresse, est une institution de l'État, à laquelle on ne doit pas toucher. » Stoesser lui-même, intervenant dans la discussion, affirmait en termes assez raides le respect que devait à la loi la plus puissante corporation de l'État.

C'était assez de quelques propos de ce genre, pour que les catholiques rebelles à toute idée de transaction dénonçassent comme des traîtres ceux de leurs frères qui s'y laissaient glisser. La paix entre l'Église et l'État semblait encore bien douteuse; mais la guerre entre les catholiques apparaissait au contraire comme toute prochaine. Un autre laïque, un autre converti, venu, lui, du protestantisme à l'Église, visait à contrebalancer, dans les conseils de Kübel, l'influence d'Henri Maas: c'était le professeur Reinhold Baumstark 1. La ville de Baden venait de le renvoyer à la Chambre badoise, où, depuis 1869, il avait déjà plusieurs fois siégé 2. Baumstark aimait toujours beaucoup l'Eglise, mais il détestait plus encore le Centre allemand, sur lequel ses appréciations concordaient avec celles de la presse bismarckienne; et tandis que l'abbé Wacker rêvait d'engager le « parti populaire catholique, » à l'imitation du Centre prussien, dans une série d'escarmouches offensives, et répétées sans relâche, Baumstark ne voulait voir dans un tel projet qu'un effort de politicien pour exploiter, en les prolongeant par d'inutiles provocations, les misères et les colères catholiques. Baumstark était camarade d'ensance du libéral Kiefer; il avait été fonctionnaire à Constance, en même temps que le ministre Stoesser; enfin, si original fût-il, c'était cependant un bon chrétien, que Kübel ne voulait pas bousculer. Obtenant partout accueil et rencontrant partout, sinon des sympathies, du moins des tolérances, il s'improvisa, pendant quelques mois, avec beaucoup plus d'activité que Kübel ne l'eût souhaité, courrier entre le gouvernement de Carlsruhe et la Curie de Fribourg.

Il n'agissait pas toujours, mais il hourdonnait toujours; et parfois, à force de bourdonner, il agissait. Des antipathies violentes s'amassaient en son âme, et d'autres, non moins violentes, s'amassaient contre lui; Kübel planait par-dessus ces vilaines bagarres, et se demandait assurément avec quelque mélancolie pourquoi l'Église devait être intérieurement ravagée par tant de haines, avant d'être admise à reprendre librement, au milieu des âmes badoises,

sa besogne d'amour.

Quelque apaisement fut heureusement ramené dans les consciences catholiques par les débats de la première Chambre: là, un accueil très serein, très cordial, sanctionna les espérances d'entente qu'éveillait le discours du trône: le catholique Prestinari faisait insérer, dans l'adresse de réponse, une phrase très explicite, qui augurait un rapide renouveau de la paix religieuse et la fin prochaine d'un état de choses « dommageable, depuis des années, pour l'autorité de l'Eglise et pour celle de l'Etat, et d'autant plus déploré par la partie saine du peuple, par la majorité du peuple, qu'il se prolongeait plus longtemps 1. » Cette adresse, messagère de jours meilleurs, était, le 29 novembre, votée à l'unanimité.

Ш

Le 3 décembre 1878, Stoesser prévint l'administration épiscopale qu'il était tout prêt à présenter un projet de loi sur la formation des clercs. Il en indiquait les grandes lignes; elles étaient conformes, dans l'ensemble, aux propositions que dans sa lettre du 4 octobre il avait soumises à Kübel; et puis il lui demandait: « Si ce projet tel quel est voté, collaborerez-vous

à l'application? » Mais tout de suite il ajoutait : « C'est l'instant désir du gouvernement, que tout d'abord vous permettiez aux prêtres, qui n'étant pas en règle avec l'État, n'ont pu exercer légalement un ministère, de demander dispense de l'examen 1. »

Kübel répondit le 9 décembre; la solution qu'on proposait pour mettre un terme à la détresse des âmes lui causait une « joie intime; » il déclarait que sans retard il allait soumettre le projet à la cour de Rome; et si elle consentait à ce qu'il s'en accommodât, Kübel, ensuite, autoriserait les prêtres à demander la dispense, « dès que la mise en vigueur du projet de loi serait devenue une certitude?. »

La divergence demeurait sensible: incontestable en était la portée. Qui céderait le premier, l'État ou l'Église? Si l'Église, avant qu'une loi nouvelle ne fût votée, réclamait pour les clercs dispense de l'examen prescrit par les précédents législateurs, elle reconnaissait par cela même, dans une certaine mesure, les lois usurpatrices qui avaient prescrit cette ennuyeuse formalité. Mais si l'Église, en refusant un acte de politesse platonique à l'endroit d'une législation déjà condamnée à disparaître, mécontentait le ministère et la Chambre et amenait ainsi l'échec du nouveau projet, on la jugerait peut-être responsable des dévastations toujours plus graves qui risquaient, à la longue, de faire du grand-duché de Bade une sorte de cimetière spirituel.

Kübel était très embarrassé; il expédiait Maas à Vienne, pour entretenir le cardinal Jacobini, puis à Rome, pour entretenir le Pape³. Dans sa ville de Fribourg, le scrupuleux prélat se tenait aux écoutes, et priait. Il croyait savoir que Stoesser finissait luimème par trouver trop humiliante pour l'Eglise la

prétention du gouvernement; et Kiefer à son tour inclinait, paraît-il, dès lors que l'État voulait changer la loi, à ne pas se montrer trop mesquin. Kübel adressait à Maas tous ces détails, et lui demandait de le tenir au courant¹. Pendant que Maas là-bas donnait des coups de sonde, Baumstark, à Fribourg, assiégeait la porte du prélat. Il n'osait pas, à vrai dire, le presser de céder tout de suite au désir du gouvernement, et de faire, tout de suite, le grand geste d'obéissante conciliation que sollicitait le ministère; mais il cherchait à mettre Kübel dans une certaine atmosphère; un jour viendrait où les concessions devenant plus urgentes, les suggestions pourraient

devenir plus précises 2.

Cinq cardinaux, à Rome, se réunirent en commission pour étudier la situation badoise. Le 29 décembre 1879, ils rendirent leur verdict. Le projet de loi, sans doute, leur paraissait léser en quelque mesure la liberté de l'Eglise; mais, tenant compte des circonstances, ils ne s'opposaient pas à ce que Kübel l'acceptât. Quant à l' « instant désir » exprimé par le gouvernement, ils s'y montraient à demi rebelles: Kübel pourrait autoriser les prêtres antérieurement ordonnés à demander dispense de l'examen d'Etat, mais il devrait attendre, pour prendre cette mesure, que le projet de loi fût devenu loi. Par surcroît, les cardinaux recommandaient que la Curie archiépiscopale fût prudente et que la formule même de l'autorisation ne contint aucuns termes qui pussent impliquer une reconnaissance du droit de l'Etat à exiger un tel examen³. Telle fut la décision romaine : transmise par Maas, elle parvint à Kübel le 3 janvier 1880.

Il se prépara, sur l'heure, à répondre au ministère. La réponse, datée du 5 janvier, comportait deux pa-

ragraphes. Le premier était très simple; Kübel acceptait le projet de loi. Mais la rédaction du second paragraphe, qui devait concerner « l'instant désir » de Stoesser, donnait lieu à de poignantes perplexités. Malgré les permissions reçues de Rome, la plume prélatice hésitait; elle griffonnait et raturait des phrases successives, indice de volontés successives. Kübel songea d'abord à dire, comme de loin Maas le conseillait, qu'il accorderait à ses prêtres l'autorisation souhaitée par Stoesser, dès qu'il aurait la certitude que le projet de loi serait voté et sanctionné. Mais Baumstark survint; et, par une singulière tac tique, il proposa une autre phrase, qui accuserait beaucoup plus nettement les divergences entre l'Eglise et l'Etat : Kübel adopta cette rédaction, et écrivit à Stoesser: « Eu égard à notre devoir et à notre situation, et considérant que l'intégral maintien de l'autorité religieuse ne peut qu'être utile à l'autorité de l'État, le gouvernement est instamment prié de ne pas insister sur son désir 1. » Kübel ainsi n'accordait rien, ne promettait rien. Rome l'avait généreusement mis à même, non point, certes, de satisfaire immédiatement le désir de Stoesser, mais, tout au moins, de faire augurer que ce désir serait satisfait. Mais Rome, aux yeux de Baumstark, était encore trop avare; et jugeant insuffisantes les concessions romaines, Baumstark préférait qu'un conflit se dessinât, que l'entente, tout d'un coup, parût nettement impossible. Il espérait qu'après cette dernière crise d'intransigeance, ainsi déchaînée par ses propres artifices, il saurait acculer Kübel, désireux, somme toute, d'une paix prochaine, à se plier exactement et complètement aux exigences de Stoesser.

Il advint ce qu'avait prévu Baumstark, ce qu'il avait

voulu: de toutes parts, les instances se succédèrent auprès de Kübel pour que l'Église se montrât plus affable à l'endroit de l'État. Kübel vit défiler, l'un après l'autre, plusieurs conseillers qui parlaient de paix. Tout d'abord, Baumstark en personne, et puis le curé Benz, de Carlsruhe, et puis le doyen Lender, député i; mais c'était en vain: Kübel refusait une capitulation complète. Le 24 janvier, une nouvelle communication qu'il adressait au gouvernement de Carlsruhe continuait d'ajourner jusqu'à l'instant de la mise en vigueur de la loi prochaine toute concession de l'archevêché le Kübel temporisait d'ailleurs d'autant plus que la destinée parlementaire du projet Stoesser apparaissait, de jour en jour, comme singulièrement incertaine.

Baumstark, tout le premier, en causant avec les libéraux de la Chambre, s'apercevait même que le projet, d'avance bafoué sous le nom sarcastique de petit Concordat, n'avait nulle chance d'être accepté 3. Stoesser comptait, dans ce parti libéral dont il avait pris congé, beaucoup d'ennemis, tout prêts à lui tendre un piège et à venger sur son élaboration législative leurs rancunes personnelles. Au surplus, les libéraux badois subissaient l'ordinaire destinée des partis trop puissants : ils étaient très divisés entre eux; et, sentant le prix que le grand-duc attachait à la paix religieuse, ils ne voulaient pas laisser à Stoesser l'honneur et l'avantage de réaliser les intentions grand-ducales.

Stoesser, pour gagner les suffrages libéraux, faisait dire, dans l'un de ses journaux officieux, que le coadjuteur Kübel s'était remis à la grandeur d'âme du grand-duc⁴. Cette interprétation, plus captieuse que véridique, de l'acte épiscopal du 5 janvier, mécontentait les catholiques; et le libéral Lamey, comme président de la commission qui étudiait le projet de loi, réclama communication des correspondances échangées entre le ministère et la Curie de Fribourg, et se plut à convaincre Stoesser d'inexactitude. Stoesser se défendit mal, et l'impression demeura mauvaise¹.

Ainsi amorcés, les premiers débats de la commission furent étrangement violents. Stoesser était qualifié de ministre traître à l'État (Staatsverbrecher). Un orateur jouait sur les noms de Maas et de Kübel: « Que ces ingrédients-là me soient offerts Maasweis ou Kübelweis (à la pinte ou bien à la cuve), disait-il, cela m'est égal : ce sont toujours les mêmes ingrédients! » Lamey s'irritait parce que Kübel refusait d'autoriser dès maintenant les demandes de dispense; il s'irritait parce que la lettre épiscopale laissait prévoir d'autres exigences catholiques pour l'amélioration d'autres lois. Dès le 31 janvier, les dispositions de la commission furent nettement affirmées : elle voulait bien en principe accepter un projet de loi favorable à l'Église et plus favorable, même, que ne l'était celui de Stoesser, si l'évêque, tout d'abord, retirait la défense qu'il avait jadis faite à ses clercs, de demander dispense de l'examen d'État; quant au texte même qu'apportait Stoesser, elle le répudiait 2.

Ce n'étaient là que des résolutions provisoires: Stoesser et le président même du ministère, Turban³, parurent devant la commission, le 4 février, pour tenter de la fléchir. Il semblait que le grand-duc, en expédiant aux commissaires Turban en personne, voulût ainsi fortifier l'ascendant bien fragile de Stoesser; mais on remarqua que Turban ne prenait aucune part aux discussions, qu'il semblait s'en désintéresser. Stoesser crut habile, pour courtiser les libéraux,

de présenter le projet de loi en des termes et avec des commentaires qui donnaient à ce projet l'aspect d'une menace pour l'Église; il s'amusait à montrer, avec une affectation d'esprit tracassier, comment une telle loi, savamment maniée, suspendrait sur la Curie archiépiscopale de Fribourg une épée de Damoclès. Naturellement les catholiques se refroidirent, et les libéraux, quand même, demeurèrent hostiles; la commission balaya le projet la Ainsi paraissaient échouer les avances précises que l'Etat badois avait semblé faire à l'Eglise; le texte qui les formulait succombait; et Lamey, chargé de présenter le rapport devant la Chambre, se préparait, sur ce nouveau terrain, à remporter sur Stoesser une dernière victoire.

Lamey, jadis, avait contribué à déchaîner la guerre religieuse; il se piquait, aujourd'hui, par une ambition toute neuve, d'apparaître au grand-duc comme le restaurateur de la paix. En lui, les rancunes étaient fortes, et la besogne où il s'engageait devait, tout d'une traite, les satisfaire toutes. Il comptait humilier Stoesser en bousculant son projet; et puis, en allant jusqu'à poursuivre ensuite l'abolition formelle et complète de toutes les exigences d'examen naguère imposées par Jolly, il se donnerait la joie d'humilier cet ancien rival, qui lui avait quelques années plus tôt disputé la direction du parti libéral². Il fallait que ce Jolly, dans la vie privée où malgré lui il s'effaçait, vît chanceler, par la volonté même des troupes que jadis il conduisait, la loi à laquelle il tenait le plus. Lamey pouvait travailler à cette démolition, puisque dès 1874 il n'avait pas caché sa désapprobation pour la politique ecclésiastique de Jolly. Quant à l'Église badoise, elle avait quelque droit de commencer à se réjouir : car Lamey semblait mettre tant d'empressement, tant d'allégresse à prendre sa revanche sur Stoesser et sa revanche sur Jolly, qu'il se montrait beaucoup moins àpre que Stoesser à exiger de l'Eglise certaines concessions. Il insistait, sans doute, pour que Kübel ne défendit plus aux prêtres de demander à l'Etat dispense de l'examen; mais son insistance s'accompagnait de certaines interprétations toutes nouvelles, qui permettaient à Kübel un nouvel examen de cette délicate question. En cédant à cet égard, l'autorité religieuse, si l'on en croyait Lamey, ne serait nullement censée reconnaître le droit de législation de l'État, ni les lois de Jolly sur l'examen; elle abandonnerait, purement et simplement, « toute forme de résistance qui dépasserait la résistance passive 1. » Stoesser avait paru réclamer de la Curie archiépiscopale une demi-palinodie; à entendre Lamey, il s'agissait seulement, pour l'autorité religieuse, de renoncer à certaines méthodes de résistance et de s'en tenir exclusivement à certaines autres.

Et moyennant cette politesse de Kübel, Lamey et ses amis libéraux se révélaient tout prêts à voter un projet de loi beaucoup plus satisfaisant pour l'Eglise que celui qu'avait présenté Stoesser, un projet où il ne serait plus question d'un examen d'Etat, ni même de l'assistance d'un commissaire à l'examen théologique.

IV

Mais Kübel allait-il consentir cette politesse? Telle était la question. Baumstark devenait fiévreux; deux brochures catholiques paraissaient, qui le mettaient hors de lui: l'une était l'œuvre de Maas², et de la part de cet « intransigeant, » de ce « menteur 1, » aucune provocation ne l'étonnait; mais l'autre, signée de l'avocat Waenker, n'était pas moins belliqueuse², et Baumstark s'en attristait comme d'une erreur, Baumstark ne laissait plus de repos à Kübel ; il était d'autant plus pétulant, qu'il savait Maas rentré à Fribourg 3. On croirait, à lire les copieuses pages de souvenirs où bientôt Baumstark commémora ces événements. que la Curie de Fribourg, toujours veuve d'archevêque, n'était plus qu'une sorte de champ clos où deux laïques, deux convertis, se disputaient l'esprit affaibli d'un vieil administrateur épiscopal. En fait, Baumstark affectait un grand rôle plutôt qu'il n'en jouait un, et le bruit qu'il faisait finissait, à certaines heures, par rappeler le bruit stérile où se dépensent certaines mouches, s'essoufflant et battant des ailes autour de certains coches.

Il mit tout en œuvre pour amener Kübel à céder; il s'imagina de lui préparer une audience grand-ducale, où le grand-duc lui donnerait, sur la prochaine loi, toutes sortes d'assurances souveraines ; il voulait que Kübel, à cette audience même, apportât au grand-duc, de son côté, la concession désirée 4. Il fallait que Kübel télégraphiat à Rome, tout de suite, pour en obtenir la permission: ainsi le voulait Baumstark, par ordre de Stoesser; et Baumstark, même, esquissait un projet de dépêche. Kübel, sans se laisser ainsi dicter son message, télégraphia comme il le crut bon 5. Mais cette dépêche était superflue; au moment où Kübel la lançait, les instructions de Rome étaient déjà en route. Elles arrivèrent à Fribourg dès le 5 février; elles portaient qu'à l'extrême rigueur l'administrateur épiscopal pouvait retirer la défense qu'il avait faite aux clercs de demander dispense de l'examen, mais

qu'il devait préalablement avoir la certitude que le nouveau projet de loi serait accepté; de plus, l'acte par lequel il retirerait cette défense devrait ètre conçu de telle façon qu'il n'impliquât pas une adhésion à la loi de 1874.

Baumstark, qui n'était pas au courant de cette décision romaine, continuait de se remuer sans trêve. Il expédiait à Kübel un hâtif billet: « Examinez devant Dieu, Monseigneur, quel est l'enjeu de la partie qui se joue. Un moment perdu ne revient pas. » Visant Maas, l'autre conseiller, l'influence redoutée, il conjurait l'évêque de se laisser guider « par des chrétiens, par des Allemands. » Maas, fils d'Israël, si bon catholique qu'il fût, n'avait sans doute droit, d'après Baumstark, ni à l'un ni à l'autre de ces qualificatifs. A la supplication succédait la menace: « Ce n'est pas en cédant, disait-il à Kübel, c'est en résistant, que vous deviendrez tout à fait impossible 2. » Kübel, au moment où il recevait ce billet, avait déjà son parti pris, et c'était le parti que souhaitait Baumstark; mais c'était Rome, - et non pas ceux que Baumstark appelait « les chrétiens allemands, » — qui le lui avait dicté.

Kübel fit savoir à Stoesser, dès le 6 février, quelle était la réponse romaine³. Stoesser, trois jours après, lui envoyait le texte du nouveau projet de loi qu'on allait sans retard, devant la Chambre, substituer au premier projet déjà repoussé par la commission⁴. Un dernier détail inquiétait le ministre: comment Kübel allait-il, pratiquement parlant, retirer la défense qu'il avait faite aux clercs, de demander à l'État dispense d'examen? Stoesser aurait voulu que cette mesure fût signifiée aux doyens ou bien annoncée dans le bulletin officiel du diocèse. Kübel, désireux d'y donner moins de publicité, préféra rédiger une communication

officielle au ministère de l'Intérieur, par laquelle les dites prohibitions étaient retirées. Le 10 février, il expédiait au grand-duc, pour le faire agréer, le brouillon de cette communication 1.

Ce jour-là même, l'infortuné Baumstark, qui continuait de tout ignorer et dont l'activité oiseuse commençait d'être plaisante, écrivait à Kübel que le grandduc attendait de lui un oui ou un non, que Rome ne savait pas ce qui se passait, qu'une décision rapide s'imposait. Ainsi Baumstark s'évertuait-il pour enfoncer des portes désormais ouvertes. Kübel, le 11 février, le mit au courant2; Baumstark alors suspendit ses manèges, qui n'avaient plus raison d'être, et se trompa, d'ailleurs, en supposant et en disant que la dépêche romaine qui avait mis un terme aux hésitations de Kübel n'était arrivée à Fribourg que dans la nuit du 9 au 10 février. Heureuse et flatteuse erreur, qui permettait à Baumstark de s'attarder à certaines illusions satisfaisantes pour lui-même, amusantes pour autrui, et de croire que ses dix jours de manœuvres avaient préparé Kübel à fléchir 3.

V

Le 13 février, au moment où Lamey se disposait à soutenir devant la Chambre le rapport, déjà tout imprimé, qui concluait à repousser le premier projet de loi de Stoesser, la Chambre apprit, par une communication du ministre, que ce projet n'existait plus et qu'un nouveau texte allait être distribué. Deux articles seulement, très brefs, mais pleins de choses. Le premier stipulait que pour être prêtre, trois condi-

tions suffiraient: avoir obtenu dans un gymnase le certificat de maturité, avoir trois ans durant suivi les cours d'une Faculté allemande de théologie et avoir, pendant cette période, suivi trois conférences dans la Faculté de philosophie. D'examen d'État, ou même de l'assistance d'un commissaire d'État aux examens de théologie, il n'était plus question. Un second article rouvrait les cadres du clergé badois à tout prêtre. antérieurement ordonné, dont la formation préalable aurait réuni ces trois mêmes conditions, ou qui, si quelqu'une d'entre elles lui faisait défaut, obtiendrait de l'État les dispenses nécessaires 1. Ainsi les prêtres badois, d'après cet article, n'auraient même pas à intervenir auprès du gouvernement pour qu'il les dispensat du trop fameux examen d'État; l'exigence impérieuse qu'avait voulu faire peser le ministre Jolly sur la vie de l'Eglise badoise n'était plus qu'un souvenir. L'acte de soumission platonique qu'avait péniblement consenti Kübel suffisait au gouvernement grand-ducal; les démarches auxquelles il avait fini par autoriser ses prètres cessaient immédiatement d'être réclamées par l'Etat *. Le grand-duc, dans un cordial et chaleureux billet, l'informait qu'il serait récompensé d'avoir rempli « son devoir de pasteur 2 : » ce projet de loi était la récompense.

La seconde Chambre, le 25 février, commença la discussion. Tous les orateurs se plaignirent : Kiefer fit un reproche à Stoesser d'avoir négocié avec la Curie, et

^{*} Tout de suite après le 10 février, quelques rares prêtres avaient fortement déplu à Kübel en se hâtant étrangement de demander la dispense de l'examen d'État; ces démarches avaient évidemment permis à Stoesser de dire aux libéraux que la concession épiscopale était effective et sérieuse; mais en fait le nouveau projet de loi les rendait inutiles.

d'avoir, modestement, humblement, au lieu d'imposer des conditions, présenté des « désirs » de l'État; il était tout prêt, d'ailleurs, à voter la loi, comme il serait tout prêt, le cas échéant, à la changer une fois encore 1. L'ancien ministre Freydorf 2, les libéraux Fauler 3, Fieser, reprirent le procès de Stoesser; puis Lamey accusa formellement le ministre d'avoir fait acte d'hostilité à l'égard du parti libéral; un autre député libéral, Baer, accentua le reproche 4. Ils allaient tous voter le projet de loi, mais avec mauvaise grâce, et rendaient Stoesser responsable de leur mauvaise grâce; en fait, ils reculaient devant l'Eglise, de fort méchante humeur, et se vengeaient sur le ministre qui avait, un an plus tôt, pris l'initiative d'une moins complète reculade *.

Le bruit courut que dans la première Chambre, le célèbre juriste Bluntschli, fort hostile à la liberté de l' « ultramontanisme, » s'essaierait à faire rétablir dans la loi la nécessité de soumettre au contrôle d'un commissaire d'État les examens de théologie ⁵. Ce dernier nuage se dissipa; et le projet devint loi. Le 5 mars, le grand-duc signa; et la Curie de Fribourg, le 11 avril, publia pour ses prêtres les instructions qui leur indiquaient les démarches à faire pour l'ap-

plication de la loi 6.

Stoesser et Kübel étaient fort contents l'un de l'au-

^{*} La majorité libérale de la Chambre, désireuse de bousculer à tout prix Stoesser, émit le vœu, le 10 mars, que les négociations à engager au sujet de la vacance du siège épiscopal fussent dirigées non plus par Stoesser, mais par son collègue Turban (Wacker, Wer gefaehrdet in Baden die Interessen und Rechte der Krone? p. 241-288). Ce vote de défiance amena Stoesser à offir au grand-duc sa démission; elle fut refusée; mais, en 1881, Stoesser quitta le pouvoir pour la présidence du Conseil supérieur évangélique. Kübel étant mort le 3 acût 1881, le chapitre nomma Orbin administrateur épiscopal, et en 1882, à la suite de négociations avec Rome, Orbin lui-même devint archevêque.

tre; ils se congratulaient 1. En quelques mois, 416 prêtres, qui depuis des années attendaient vainement la possibilité de se dévouer aux âmes badoises, recurent des fonctions²: Kübel, au congrès catholique tenu à Constance, exprimait au grand-duc sa joyeuse gratitude 3. L'ancien ministre Jolly, qui voyait ainsi s'écrouler la partie capitale de son œuvre, ne trouvait pas de paroles assez dures contre ses anciens amis politiques, contre ce gouvernement qui venait de « prendre la fuite » devant l'Église et qui venait de sceller, « pour la durée d'une génération, » la défaite de l'Etat; il griffonna même, d'une plume rageuse, une brochure de protestation; et puis il la serra, et finit par la détruire 4. Bluntschli, plus maître de lui, plus ironiste aussi, s'amusa dans ses Mémoires à montrer Kübel ouvrant aux représentants de l'État, avec force compliments et une déférence profonde, les portes du donjon de Canossa: « Vous plaît-il d'entrer, messieurs? » « Et les représentants de l'Etat, continuait Bluntschli, entrèrent, la tête fière... et maintenant ils sont dedans 5. » Quant aux députés catholiques, qui avaient encore d'innombrables réparations à réclamer, ils allaient décider, en janvier 1881, de se conformer de plus en plus strictement aux maximes et aux allures du Centre allemand 6; et Baumstark, prenant congé de leur fraction 7, se réservait de leur crier sans relache : « Si la paix a été rétablie, ce n'est pas grâce à vous, c'est grâce à Léon XIII et grâce au grand-duc 8. » C'était déjà comme un premier balbutiement des propos cruels et souvent injustes dont plus tard la presse bismarckienne devait accabler Windthorst. La paix n'est pas votre œuvre, lui signifierait-elle à son tour, mais l'œuvre de Bismarck et du Pape.

Mais n'anticipons pas sur l'avenir et restons en 1880.

Le premier État d'Allemagne qui eût déchainé chez lui la guerre religieuse, était le premier, aussi, à réaliser en très peu de mois l'acte de résipiscence pacificatrice que Bismarck devait mettre plusieurs années à accomplir. Bismarck s'attardait encore, pour en finir avec le Culturkampf, à mettre sur le papier. à l'écart de l'épiscopat, à l'écart de Rome, certains articles de loi, à demi réparateurs, qui, n'ayant pas eu l'adhésion préalable du Saint-Siège, étaient voués, ou peu s'en fallait, à l'inefficacité. Il était bon qu'à Berlin l'exemple de Carlsruhe fût étudié comme une leçon : c'est en plein accord avec l'autorité religieuse, qui avait elle-même consulté Rome, que le gouvernement badois venait de parcourir une étape décisive sur le chemin de la paix. « On ne craint pas, gémissait Bluntschli, de mettre une arme puissante dans les mains du Vatican; il peut l'employer contre notre confédéré, contre celui qui, en toute vérité, est notre protecteur 1. » Que le Vatican pût dire au roi de Prusse : Faites comme le grand-duc de Bade, Bluntschli en demeurait inconsolable. Les méthodes agressives du Culturkampf avaient été badoises avant d'être berlinoises; et pour abréger le Culturkampf, les vraies méthodes d'accalmie, les seules fructueuses, s'inauguraient sur le terrain badois. Le gouvernement de Carlsruhe avait, depuis trente ans, donné de fort mauvais exemples; en 1880, c'était un bon exemple qu'il donnait.

CHAPITRE IV

LE RÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS AVEC ROME LA DEUXIÈME LOI D'APAISEMENT (1880-1882)

I

L'État prussien, s'appuyant sur la loi de juillet 1880, signifiait désormais aux évêques de Prusse : « Vous continuez d'avoir, dans vos diocèses, deux catégories de prêtres. Il y a, d'une part, ceux que vous avez ordonnés depuis 1873, ou ceux que depuis cette date, sans requérir mon agrément, vous vous êtes permis de nommer à des cures : je continue, de par la loi, à leur défendre tout ministère. Mais il en est d'autres pourvus d'une cure antérieurement à 1873 : je ne les autorisais, jusqu'ici, qu'à exercer le sacerdoce dans leurs paroisses. Aujourd'hui, devenu généreux, je leur ouvre toutes les paroisses vacantes : s'ils ont le temps et la force, ils peuvent y porter les sacrements, y dire la messe, sans crainte de mes gendarmes. » Ainsi les prêtres que les lois de Mai condamnaient au chômage ou acculaient à l'illégalité,

continuaient d'avoir les mains liées; mais les prêtres qui avant 1873 étaient déjà curés, et dont l'Etat prussien n'avait jamais cessé de considérer le ministère paroissial comme parfaitement légal, pouvaient, si bon leur semblait, tenter hors de leurs paroisses d'apostoliques évasions, et ramener le Christ, de temps à autre, pour quelques brefs instants, dans les nombreuses églises dénuées de tout sacerdoce. Puttkamer attachait grand prix à ce résultat ; et c'est en y songeant qu'il se consolait et s'excusait d'avoir laissé péricliter et succomber une grande partie de son projet de loi 1. La faculté de reprendre contact avec toutes les âmes catholiques de Prusse était rendue à l'Église de Prusse; mais les seuls ecclésiastiques qui pussent en profiter étaient ceux qui occupaient, quelque part en Prusse, un poste légal, reconnu par l'État comme leur appartenant légalement.

Le caprice législatif proposait ainsi un notable surcroît de besogne, une besogne de missionnaires, à des prêtres déjà âgés, déjà responsables devant leur évêque du soin de toute une paroisse : ils acceptèrent avec une joie conquérante cette fatigue longtemps inespérée. On vit tout de suite les curés qui étaient membres du parti du Centre se partager entre eux, dans un certain périmètre autour de Berlin, les chrétientés orphelines², et s'en aller le dimanche, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre, pour vivifier les hosties et les âmes. Le Dieu de l'Eucharistie, dans certaines mains sacerdotales nettement indiquées par la loi, avait cessé d'être un délinquant : il pouvait réapparaître, sans fraude, dans les églises, où depuis sept ans il lui fallait, furtivement, braver la police.

^{*} Un exemple fut cité, de vexations qui, après la loi du 14 juillet 1880, n'auraient pas dù se produire : le jeune prêtre

Çà et là, cette rentrée fut triomphale; et la Gazette de Cologne, écho des nationaux-libéraux, s'en plaignait; la sécurité toute nouvelle de ce Dieu apparaissait comme une humiliation pour l'État; et l'humiliation, remarquait-on, durerait peut-être dix ans, quinze ans même, jusqu'à ce qu'eussent disparu du monde tous ces curés légitimes, dont l'État venait de déchaîner le zèle. Ainsi, pour dix ou quinze ans, la Prusse avait « làché son arme essentielle contre l'Église; » et le journal rhénan, après avoir vainement espéré que, pressées par l'inanition spirituelle, les âmes catholiques iraient s'abreuver à d'autres sources que les sources « ultramontaines, » s'apitoyait avec une amère mélancolie sur le désarmement provisoire du pouvoir civil 1.

Dans ce duel entre les âmes et l'État bismarckien, c'est l'Etat qui finissait par être gêné. Il se sentait à l'aise à Berlin, du haut de la tribune, pour affirmer la souveraineté des lois qui privaient d'évêques les diocèses, et qui depuis sept années excluaient de tout service utile les nouvelles recrues du sanctuaire; mais lorsqu'il fallait affronter directement, chez elles, sur le terrain même de leurs souffrances et de leurs luttes, les populations catholiques, l'État sentait fléchir sa morgue, et son assurance s'affaisser. Les fêtes qui devaient, à l'automne de 1880, célébrer l'achèvement de la cathédrale de Cologne, causèrent aux ministres de l'Empereur un grave embarras. Trente-huit ans auparavant, Frédéric-Guillaume IV avait solennellement posé la première pierre du por-

Kutzner, coupable d'avoir administré les sacrements dans la paroisse vacante de Wilatowo fut, le 5 septembre, brutalement arrêté et mené en prison, quoique malade. (Archiv, 1880, II, p. 470.)

tail méridional, et l'archevêque Geissel, dont l'avènement avait, en ce temps-là, scellé la paix religieuse. s'était tenu aux côtés du roi, suscitant avec lui dans les imaginations allemandes le long et vaste espoir de voir le Dôme de Cologne terminé 1. L'année 1880 réalisait cet espoir, mais si les imaginations étaient satisfaites, les consciences étaient mornes. Car cet épisode suprême de la construction du Dôme, inauguré dans une époque de concorde, finissait dans une ère de déchirements : au fond de la grande cathédrale, le trône archiépiscopal était depuis quatre ans inoccupé; Melchers, le titulaire légitime, avait été déposé par l'Etat; il communiquait, clandestinement, par des messages expédiés de Hollande, avec les curés et les fidèles; dans 129 paroisses de l'archidiocèse, le ministère sacerdotal était en souffrance, et 63 d'entre elles, même, étaient complètement privées de prêtres². De temps à autre se dissimulaient, dans quelque coin de la Gazelle populaire de Cologne, rédigées et publiées d'une façon conventionnelle, accessible aux seuls initiés, les instructions que Melchers voulait faire parvenir à ses doyens; et les doyens portaient au bureau du journal, qui se chargeait de les expédier par une voie sûre, les plis qu'ils désiraient faire parvenir à leur chef³. Un deuil accablant pesait sur le catholicisme rhénan; et c'était l'heure, pourtant, d'être en liesse, puisque les flèches de Cologne, toutes fières, toutes joyeuses, semblaient élever vers le ciel l'hommage d'une prière séculaire, et puisque l'Allemagne du treizième siècle était exaucée par l'Allemagne de Guillaume Ier. Le président de la province, dès octobre 1879, avait sondé Auguste Reichensperger pour savoir ce que ferait le clergé, ce que feraient les ultramontains. « Leur attitude sera passive, avait répondu Reichensperger; le Dôme est en deuil 1. » Le Dôme aurait pu cesser d'être en deuil, si le paragraphe du projet de loi permettant à Bismarck de réintégrer les évêques déposés avait été, en juin 1880, voté par le Landtag. Mais ce paragraphe avait succombé; et Puttkamer, chagrin, avait alors dit à Windthorst: « A présent, les fêtes de Cologne sont une affaire finie². » Et puis, le gouvernement prussien s'était ravisé, et l'on avait appris, derechef, que les fêtes étaient sérieusement projetées. Alors 6.000 catholiques, réunis à Cologne le 1er juillet, exprimèrent le vœu d'un ajournement; ils réclamaient, tout d'abord, que leur évêque leur fût rendu³.

Guillaume Ier aimait le Dôme; il aimait cette synthèse de pierres pour laquelle avaient collaboré, à six siècles de distance, le Saint-Empire et l'Empire des Hohenzollern. Il voulait qu'elle s'inaugurât au milieu des pompes. Il voulait aller là-bas, lui-même, et il y tenait. Mais Bismarck avait une peur : il craignait que Melchers, l'archevêque déposé, contumace, émigré, ne revînt secrètement et ne reparût, à l'improviste, au seuil de sa cathédrale, pour recevoir l'Empereur, et pour que l'Empereur ainsi sanctionnât de sa présence un affront public aux lois de Mai. Et Guillaume, aussi, n'était pas rassuré, mais chez lui prévalait une crainte inverse : il redoutait le cas où le clergé de Cologne, à la dernière heure, prohiberait toutes cérémonies religieuses et refuserait au Dôme, privé par l'Etat de la bénédiction de Melchers, la bénédiction même de Dieu.

Hohenlohe, dans un rapport que le 7 août il présentait au Conseil des ministres, refusait de croire à cette éventualité; il lui semblait, plutôt, que les chefs du parti « ultramontain » saisiraient l'occasion des fêtes de

Cologne pour manifester leur loyalisme envers la per sonne de Guillaume. Mais il ajoutait : « C'est préci sément cet accueil aimable et respectueux réservé à l'Empereur, ce sont précisément les discours et les démonstrations inséparables de ce genre de cérémonies, qui sont propres à nous inquiéter. » Il se trouvait déjà des protestants pour déplorer le vote du récent projet de loi ; ils verraient, à Cologne, l'Empe reur avoir l'air de faire des avances à des opposants, à des révoltés; et les progressistes de gauche, au moment des élections, profiteraient du trouble des esprits pour tenter une trouée. Hohenlohe tenait pour nécessaire que le ministère invitât Guillaume à réfléchir un peu plus 1; et comme il advient dans les situations gauches, on trouvait pareillement difficile, et que Guillaume n'allât pas à Cologne, et qu'il y allât. « Beaucoup d'encre coulera, écrivait Herbert de Bismarck, le 3 août 1880, avant qu'on accouche d'une décision; et ce sera peut-être une fausse couche². »

L'Allemagne apprit en septembre que Guillaume, Augusta, le prince Frédéric seraient le 15 octobre à Cologne, pour présider à cette triomphante heure d'histoire, où l'achèvement du Dôme semblait, au bout de neuf ans, sanctionner l'achèvement de l'Al-

lemagne.

Le 8 septembre, dans un meeting, les catholiques de la ville résolurent de se cantonner dans un « digne effacement 3 »; et le 26 une assemblée, plus considérable encore, décida de demander à l'Empereur la suppression des lois de Mai: 40.000 signatures s'alignèrent au bas de la pétition 4. Le « digne effacement » fut scrupuleusement réglé, on pourrait même dire organisé. La grande cérémonie catholique qu'annonçait prématurément le programme officiel des fêtes

197

n'eut pas lieu; le chapitre de la cathédrale n'accorda pas d'autre office que le chant d'un *Te Deum*.

Au jour venu, Guillaume et l'Impératrice firent leurs premières dévotions dans l'église protestante de la Trinité. Cela choquait Reinkens, l'évêque des vieux-catholiques, que l'Empereur fût obligé d'aller chercher Dieu dans un modeste temple évangélique, et qu'il n'eût pas l'audace de faire célébrer, dans le Dôme même, un service protestant, et même de choisir. si bon lui semblait, une place dans le Dôme pour son futur cercueil d'hérétique; en termes brutaux, haineux, cet ancien professeur de la Faculté de théologie catholique de Bonn avait paru souhaiter qu'à la face des catholiques rhénans, le Hohenzollern usurpât, dans le Dôme, sur les droits de l'Église2. Mais l'heure était passée pour ce genre de sauvageries; et lorqu'à l'église de la Trinité le surintendant Bartelheim eut, dans une allocution aux souverains, glorifié le Dôme comme un symbole d'unité nationale, l'auguste cortège se mit en branle pour aller, bien respectueusement, inaugurer et vénérer le symbole3.

Les chanoines, debout à l'entrée de l'édifice, attendaient. L'évêque auxiliaire Baudri les précédait 4; il avait été, dans les années précédentes, privé de ses revenus de chanoine, expulsé de son logis, dépouillé des fonctions de vicaire général : l'absence de toute mitre sur sa tête, de toute crosse entre ses mains, rappelait aux imaginations toutes les ruines accumulées. Ce n'était pas comme évêque auxiliaire, mais tout simplement comme doyen du chapitre, qu'il tint à l'Empereur une allocution sobre et grave, où il appela de ses vœux le jour qui rendrait à l'Église la paix, à la cathédrale son pasteur. Beaucoup de maisons catholiques, dans la ville, s'abstinrent de pavoi-

ser; tous les chanoines, sauf deux, refusèrent d'aller banqueter avec Guillaume 1. Le procès-verbal officiel de l'achèvement du Dôme, lu par l'architecte Voigtel 2. enregistrait « l'édification des deux tours occidentales, commencée sous l'archevêque Paul Melchers : » c'était la seule mention du prélat déposé. Au temps où les travaux de ces tours avaient été entrepris. l'État prussien connaissait et respectait l'archevêque Melchers; il avait cessé de le connaître, cessé surtout de le respecter, au moment où ces travaux s'achevaient... Les dernières lignes du procès-verbal. destinées à perpétuer pour la postérité ce solennel millésime, marquaient avec précision « la vingtième année du règne de Guillaume Ier, la troisième année du pontificat de Léon XIII; » mais de l'épiscopat de Melchers, il n'était pas question. Et cependant, l'effacement des liturgies, le silence de la chaire, la nudité des façades, disaient sans provocation, mais avec éloquence, que Melchers n'était pas là, et qu'il souffrait, et qu'après le jour où l'on avait fermé son séminaire, le jour où sans lui l'on inaugurait sa cathédrale était « le plus amer de sa vie3. » Ne pas rendre à l'Empereur, peut-être, tout ce qu'on lui devait d'honneurs, c'était la seule façon qu'eussent les catholiques de Cologne pour rendre à Melchers lointain quelque chose de ce qu'ils lui devaient. Ils ne pouvaient acclamer, puisqu'ils avaient à protester.

La presse nationale-libérale se consola par d'ambitieuses théories : que les ultramontains fussent demeurés étrangers aux fêtes, cela prouvait, d'après elle, qu'ils ne considéraient pas la cathédrale de Cologne comme incarnant leurs aspirations; elle était trop germaine, trop nationale, pour être ultramontaine; et les siècles futurs jugeraient entre elle et

Saint-Pierre de Rome ¹. Ce fut une démonstration anti-ultramontaine grandiose, lisait-on dans la Post : le monde n'en a pas encore vu de pareille ². Et la correspondance de l'Association allemande, organe des nationaux-libéraux les plus fougueux, s'était à l'avance réjouie que le 15 octobre le Dôme « fùt au moins débarrassé de cette classe de visiteurs qui considèrent comme un honneur suprême de baiser la pantoufle d'un grand prêtre romain, et que la Majesté de l'Empereur ne risquât pas d'être profanée par le voisinage des esclaves de Rome, intrus dans une église allemande ³. »

Mais Guillaume Ier tirait assurément, des spectacles qu'il avait eus sous les yeux, de tout autres leçons. Il savait qu'à l'endroit de son trône, les Rhénans n'avaient rien de frondeur : et s'ils avaient boudé, c'est parce qu'un autre trône, celui de Melchers, était vide. Goerres autrefois avait salué la cathédrale comme la représentation épique et symbolique du devenir allemand 4, comme l'expression esthétique de l'unité future; aujourd'hui cette unité était faite; cet éloquent monument, victorieusement achevé, paraissait convier toutes les âmes allemandes à un élan de fierté. Mais le Culturkampf divisait les âmes, il paralysait l'élan; et dans cette grande fête d'unité que des siècles entiers avaient invoquée, que le romantisme avait rêvée, que l'active dynastie prussienne avait préparée, voilà qu'au contraire émergeaient les divisions, d'autant plus profondes, peutêtre, qu'elles demeuraient un peu voilées. Se faisait-il illusion, ou bien essayait-il de donner le change, ce versificateur de circonstance qui bientôt, dans un journal des loges maconniques, proclamait sur un rythme médiocre que les fêtes de Cologne « étaient

pour toutes les confessions des fêtes de paix, et que l'esprit franc-maçonnique y soufflait l'esprit de tolérance 1? » On voyait au contraire une Allemagne souffrante, une Allemagne victime de l'intolérance d'en haut, l'Allemagne catholique, s'effacer à demi, sur les marches du Dôme, de ce Dôme qui était sien, pour laisser entrer l'Allemagne gouvernementale; la rencontre était froide: les saluts contraints. Guillaume était homme à le sentir, et à s'en tourmenter; et c'était avec sincérité, avec émotion, qu'il disait à l'évêque auxiliaire Baudri : « En cette journée que toute la nation salue joyeusement, l'épanouissement dans tout l'Empire d'une paix de Dieu, d'une paix non troublée, demeure, avez-en l'assurance, le but de mes constants efforts, de mes quotidiennes prières. » Les catholiques rhénans n'avaient pas permis - Windthorst d'avance en avait fait prévenir Puttkamer² — qu'on organisât pour Guillaume un de ces voyages à la Potemkine, qui trompent l'œil des souverains; Guillaume et le prince Frédéric avaient vu clair, comme avait vu clair, toujours, l'impératrice Augusta: au Nord comme au Sud, en Prusse rhénane comme en Alsace, le Rhin allemand baignait des terres de souffrances.

H

Heereman, qui occupait, au nom du Centre, la vice-présidence du *Landtag* prussien, s'était abstenu de paraître aux fêtes de Cologne³; entre les parlementaires catholiques et les parlementaires du conservatisme protestant, un certain froid en résulta. Conser-

vateurs et nationaux-libéraux s'unirent, le 29 octobre 1880, pour exclure le Centre du nouveau bureau du Landtag 1, comme ils s'étaient accordés, en juin, pour élaborer à l'écart du Centre la loi ecclésiastique. Mais ces alliances momentanées avaient la fragilité d'un mariage forcé. Les préoccupations économiques interdisaient toute brouille durable entre les conservateurs et le Centre : la politique douanière qui leur avait donné l'habitude de fraterniser devait être poursuivie. « Des gens qui auparavant étaient tout à fait antichrétiens, écrivait Udo Stolberg, veulent à tout prix en finir avec le Culturkampf pour ensuite accomplir avec le Centre les réformes économiques 2. » Les consciences, aussi, jouaient leur rôle et disaient leur mot. « Grâce au malheureux Culturkampf, écrivait Auguste Reichensperger, les non-catholiques de tous pays, notamment les protestants de l'Allemagne du Nord, ont recommencé de se rendre compte de la force vitale de notre Église, de l'importance de la Papauté, et de la loyauté de foi de l'immense majorité des catholiques 3. » Les convictions chrétiennes du Centre exercaient un attrait presque impérieux sur certains protestants conservateurs 4, qui jugeaient que depuis 1870 l'idée chrétienne avait tenu trop peu de place dans la politique du royaume et de l'Empire; et quelques hommes de bonne volonté, dans les deux Églises, aspiraient à coaliser leurs efforts pour une action sociale commune, qui ne pouvait s'organiser avec quelque efficacité que si la paix religieuse était restaurée.

Un conservateur d'origine bavaroise, le baron de Fechenbach, travaillait depuis le printemps pour cette œuvre de coalition chrétienne; en novembre, il parvint à réunir, à Francfort, une centaine de représentants des deux confessions, étrangers à tout rôle politique actif;

un catholique notoire, le prince d'Isenburg-Birstein, était l'un des présidents de la réunion, qui comprenait une majorité de protestants : et tous les assistants, à l'exception de sept, réclamèrent, pour que c'en fût fini du Culturkampf, le rétablissement des articles par lesquels la Constitution prussienne de 1850 avait affranchi les Églises de l'État 1. D'ailleurs, l'orientation politique du ministre des Cultes Puttkamer, toujours visée, toujours combattue par les nationaux-libéraux, ne pouvait être défendue par les conservateurs qu'avec l'appui du Centre : Auguste Reichensperger, dans un banquet, avait affirmé que ses collègues prendraient à l'égard de Puttkamer une attitude aussi conciliante que possible²; l'attachement même que les protestants orthodoxes avaient pour ce ministre les rejetait vers les catholiques.

Ils étaient unanimes, de part et d'autre, pour approuver l'ordre que donnait Puttkamer aux autorités scolaires, de faire donner un enseignement religieux aux enfants non baptisés que leur amèneraient des parents originaires eux-mêmes d'une confession chrétienne³: le ministère et les croyants des deux confessions s'efforçaient ainsi de réagir, dès l'école, contre les courants d'indifférentisme. En définitive, la question chrétienne était passée au premier plan; l'obsession qui s'y attachait devenait plus puissante que les ma-

nèges parlementaires.

C'était l'heure où s'épanouissait, à Dresde, l'influence d'une chrétienne de foi profonde, Mme de Massow, qui bientôt allait passer du protestantisme au catholicisme; depuis dix-huit ans elle s'efforçait de grouper dans une Ligue des Psaumes (Psalmen bund) les croyants des deux confessions, et de les faire réciter les uns pour les autres les versets ins-

pirés; depuis deux ans, elle avait fondé, sous le nom de Ut omnes unum, « Pour que tous soient un, » une organisation de prières en vue de la réunion des Eglises 1. Elle avait été l'amie de ce Louis de Gerlach qui, durant les plus douloureuses années du Culturkampf, aima, tout protestant qu'il fût, batailler, côte à côte avec Windthorst, pour les droits de l'Église romaine. Et le souvenir de Louis de Gerlach continuait de planer sur ces « Lundis » de Mme de Massow, où l'on voyait, autour de sa « table ronde, » des prêtres catholiques comme Potthoff, le prédicateur de la cour de Dresde, ou comme Brieden, le futur prévôt de Magdebourg, voisiner avec le pasteur Ahrendts, champion du protestantisme croyant, avec des publicistes conservateurs comme les barons de Fechenbach et de Ungern-Sternberg; et ces deux groupes de visiteurs semblaient reliés entre eux par toute une série de catholiques qui jadis avaient été protestants : le Mecklembourgeois Suckow 2, le comte Seebach, ancien ministre de Saxe à Paris, le major Rochus de Rochow³, l'éditeur Bidder, Lorsque Mme de Massow apparaissait à Berlin, sa vieille amie Julie de Buddenbrock, qui l'accueillait, appelait auprès d'elle, pour causer, certains membres du Centre, comme Windthorst et Majunke. « Si Mme de Massow élisait domicile à Berlin, déclarait plaisamment Windthorst, sa table à thé deviendrait le centre du Centre 4. » Dans ce mystique cénacle où les âmes ne visaient qu'à s'aimer entre elles pour mieux aimer Dieu, on songeait à restaurer une Allemagne chrétienne, sur les ruines accumulées par le Culturkampf.

Restaurer une Allemagne chrétienne, c'était aussi la pensée maîtresse qui présidait à la croisade antisémitique du pasteur Stoecker. Cette croisade d'un nouveau genre transportait les âmes dans une tout autre atmosphère que celle où s'exaltaient Mme de Massow et ses amies. Stoecker prêchant contre Israël ne cherchait pas des élites pieuses, pour les grouper, mais des foules, pour les ébranler. Il ne pardonnait pas aux influences nationales-libérales d'avoir déchristianisé l'Allemagne: derrière elles, il croyait saisir les inspirations intellectuelles d'Israël, et sa colère grossissait. Ses attaques contre l'ascendant économique et social du judaïsme n'étaient, dans le mouvement déchaîné par Stoecker, qu'un épisode et qu'une adresse de tactique : ce qu'il visait, surtout, c'était à protéger les consciences allemandes contre certaines négations. Quelque antipathie qu'il professât pour « l'ultramontanisme, » il acceptait, et même il souhaitait, contre ces négations, l'alliance des catholiques. Stoecker, que Bismarck détestait, aimait faire alterner, avec les prêches qu'il donnait à la Cour, des meetings plébéiens et bruyants, par lesquels il faisait acclamer la culture chrétienne 1. Pour la première fois depuis 1848, Berlin voyait des meetings où les partis de gauche n'avaient aucun rôle, aucune voix; et cet étrange mouvement d'idées et de masses, auquel Windthorst demeurait personnellement rebelle 2, apparaissait à certains hommes du Centre et à certains conservateurs comme une tentative sérieuse pour la christianisation des foules.

Le protestantisme croyant ne se bornait plus à gémir sur le *Culturkampf*, il voulait réagir. Des pétitions se préparaient, dans plusieurs milieux protestants, contre l'obligation du mariage civil³, considérée comme l'une des suites les plus fâcheuses des agitations anticatholiques; et dans le *Landtag* une majorité existait, très mêlée, très nuancée, qui, en

bloc, parce qu'elle rêvait d'une Allemagne chrétienne, aspirait à être délivrée du Culturkampf.

Mais le Culturkampf se prolongeait parce que dans cette majorité même il y avait une fraction, les conservateurs, qui ne voulaient rétablir la paix religieuse qu'avec l'agrément du gouvernement et conformément aux initiatives gouvernementales, et qui, derrière les revendications confessionnelles de Windthorst, soupconnaient toujours un parti pris de « guelfisme 1; » et il y avait une autre fraction, le Centre, qui derrière ces initiatives inclinait à flairer des pièges, et qui voulait, non point aider le gouvernement à faire la paix, mais la lui imposer. Ainsi cette majorité, qu'unissait un commun désir de pacification, se laissait tout de suite désunir et défaire par certaines divergences de tactique : on avait failli voir, en juin, le projet de loi gouvernemental échouer, parce que le Centre lui avait refusé ses votes; et l'on voyait, d'autre part, les motions du Centre échouer, parce que les conservateurs n'acceptaient pas que le gouvernement fût l'objet d'un ultimatum.

Avant de concerter sa ligne de conduite pour la session nouvelle, Windthorst redescendit à Vienne, et deux jours durant — c'étaient la vigile et la fête de Toussaint — il entretint Jacobini ². Le nonce allait incessamment partir pour Rome, comme secrétaire d'État: les conversations de Windthorst empruntaient à cette circonstance un accent nouveau de gravité. Windthorst saisissait, pour la dernière fois, l'occasion d'aborder le prélat qui peu de jours après serait le conseiller immédiat et l'exécuteur quotidien de la politique pontificale, et de confier à ce prélat, en détail, ce que le Centre désirait, ce que le Centre pensait.

Des échos très divers, souvent contraires entre eux,

circulaient en Allemagne au sujet des intentions du Pape. Windthorst souhaitait qu'à Vienne et à Romele Centre accréditât quelques informateurs, susceptibles de le renseigner sûrement. Déjà le professeur Reuss. du diocèse de Trèves¹, avait, durant de longs mois passés à Vienne, rendu de tels services; Windthorst insinuait qu'on pourrait les prolonger, et puis, pareillement, installer à Rome un prêtre tel que Moufang. Il répondait, lui chef, de l'esprit du peuple catholique: en mai et juin, des divergences d'avis s'étaient produites au sujet de l'accueil que comportait le projet de loi ecclésiastique, mais la ligne de conduite du Centre avait fini par obtenir l'adhésion générale, et Windthorst parlait au nonce des grandes réunions catholiques, tenues à Dortmund, à Cologne, à Münster, à Breslau, qui avaient attesté la parfaite unité du peuple, des prêtres et du Centre². Bismarck est le diable, continuait-il; Bismarck peut, d'un jour à l'autre, faire un coup de main, ordonner de nouvelles élections législatives; mais Windthorst affirmait que les catholiques se tenaient en haleine, et qu'ils seraient prêts. Une question qu'il posait et qu'il n'osait pas résoudre, mais qui méritait que Rome la résolût au plus vite, c'était la même question qu'avaient déjà posée, paraît-il, les chapitres de Paderborn et d'Osnabrück: convenait-il de profiter de la dernière loi ecclésiastique pour nommer desvicaires capitulaires et rétablir le fonctionnement des administrations diocésaines? Windthorst, sans exprimer un avis, suggérait qu'à Osnabrück, où le chanoine Bernard Hoeting 3 apparaissait à tous, d'avance, comme le vicaire capitulaire qui s'imposait, on pourrait peut-être tenter l'aventure et notifier ce choix au gouvernement d'après les formulaires antérieurs aux lois de Mai, en affectant de ne tenir aucun compte

de ces lois. Une fois de plus, il représentait à Jacobini qu'il fallait bien se garder d'isoler les questions concernant la nomination des curés, et de faire à cet égard des sacrifices à la Prusse sans que la Prusse, sur les autres terrains, fût venue à résipiscence; une fois de plus, il laissait voir sa conviction très ferme, que le Vatican ne pourrait jamais donner un assentiment formel aux exigences de la Prusse, et jamais accorder expressément certaines concessions dont ensuite les autres pays se prévaudiaient; mais il souhaitait que le Vatican, officieusement, fit savoir à la fraction du Centre jusqu'où l'Eglise acceptait d'aller, dans la voie des concessions et des renoncements : alors le Centre, ainsi informé, ainsi couvert et garanti, concerterait en conséquence ses amendements ou ses propositions de loi. Pour l'instant, et jusqu'à nouvel avis. Windthorst était décidé à réclamer, annuellement, la liberté des sacrements. Proposer une amnistie pour les évêques, cela lui paraissait inutile, car si elle était votée, Melchers ne l'accepterait plus. Il priait Jacobini qu'on ne se tracassat point, à Rome, si le Centre attaquait Bismarck un peu vigoureusement; Bismarck, lui disait-il, ne peut céder qu'à la crainte. Mais quant à la Curie romaine elle-même, le chef du Centre désirait que dans les négociations elle gardât un accent pacifique; et très nettement, il avouait regretter la note par laquelle, au précédent moi de mai, le cardinal Nina avait mis un terme aux pourparlers entre Rome et Berlin. Il ajoutait que l'effet de cette note disparaîtrait, si Jacobini, en prenant possession de la secrétairerie d'Etat, écrivait à Bismarck que Rome reprendrait volontiers les négociations. L'on convint d'une adresse viennoise et d'une adresse romaine, où Windthorst pourrait expédier, à l'avenir, les lettres

qu'il destinerait au prochain secrétaire d'État; et les deux interlocuteurs se quittèrent sous le regard assurément ému du bon Klopp, qui servait de greffier.

Ils ne devaient plus se revoir; et lorsque plus tard viendront, pour Windthorst, au moment de la pacification définitive, certaines heures de lourde amertume, Jacobini, qui n'avait même plus six ans à vivre, ne sera plus là, ni pour les conjurer, ni pour les consoler.

Windthorst, remontant rapidement vers son champ de bataille, y trouvait, dociles à son geste, des troupes admirables, insolentes d'impatience et de vaillance primesautière. Elles avaient vu surgir, en cette année 1880, un groupement nouveau, dans lequel leur presse allait trouver une force. L'abbé Schmitz, plus tard évêque auxiliaire de Cologne, l'ancien instituteur Otto, devenu un journaliste de valeur, le publiciste Hüsgen, futur biographe de Windthorst, quelques autres encore, visaient et réussissaient, sous le patronage de saint Augustin, à former une association de journalistes catholiques 1, bienfaisante pour ses membres, mais secourable aussi pour la propagation même de l'idée religieuse, une association qui avait tous les avantages matériels d'une mutualité, tous les avantages moraux d'une fraternité, et qui d'autre part, grâce à ses congrès, grâce aux échanges de communications qu'elle commençait de concerter, était appelée à jouer un rôle précieux comme éducatrice politique des catholiques allemands. Bismarck pourra multiplier les efforts pour séduire l'opinion catholique et la séparer du Centre : l'Association Saint-Augustin, fondée avec 112 membres, et qui vingt-cinq ans plus tard en comptera 750, ménagera toujours au Centre un renfort d'élite, pour qu'entre l'opinion catholique et ses représentants naturels le lien demeure indissoluble.

Ainsi fortifié par ce nouvel organisme, le Centre s'arrangea, durant l'hiver, pour que, chaque mois à peu près, se déroulat au Landtag un grand débat religieux; il y en eut un dans les journées des 9 et 10 décembre 1880, à propos du budget des cultes ; un second, les 26 et 27 janvier 1881, au sujet d'une motion de Windthorst qui réclamait pour tout prê-tre, quelle qu'eût été son éducation, quelle que fût sa situation vis-à-vis de l'État, le droit de dire la messe et d'administrer les sacrements; un troisième, le 16 février, suscité par Windthorst, encore, et ayant trait au rétablissement des crédits ecclésias-

tiques suspendus.

Avec une périodicité tenace, il mettait ses argu ments en ligne, et puis les menait à l'assaut, tous ensemble, toujours les mêmes, mais toujours alertes, rafraîchis, gaillards d'allure, contre la bâtisse déjà branlante des lois de Mai. Une image populaire, le grandissant, lui prètait les traits et l'allure d'un Démosthène écrasant de son geste un petit homme coiffé d'un casque à pointe, Bismarck 1. Ce lancinant Démosthène, de son mince filet de voix, criait la misère des âmes; il demandait ce qu'on avait fait pour appliquer la loi de 1880, quelles facilités on avait données aux ordres religieux, et quels revenus d'Eglise on avait restitués; il montrait que l'État, qui s'était fait octroyer la permission de réparer certaines injustices, en usait peu; il demandait où en étaient les négociations avec Rome². Ainsi parlait Windthorst, et du fond de son exil, l'archevêque Melchers, dans une lettre à ses diocésains, compatissait, protestait, faisait écho 3. Alors, point par point, Puttkamer discutait; dès le 10 décembre 1880, il s'efforçait d'établir qu'il était clément et juste, plus clément et plus juste que

ne le disait Windthorst; il multipliait les chiffres, pour qu'on vérifiat son bon cœur 1. Il proclamait que sur 2.148 prêtres catholiques qui, au moment de son arrivée au ministère, étaient privés du droit de donnerdansl'école l'enseignement religieux, 1.369 avaient été réintégrés par ses soins. « Le gouvernement, déclarait-il, observe une attitude calme, expectante, caractérisée par une application continue et obligatoire, mais opportunément indulgente, des lois de Mai. » Et il ajoutait: « Si la possibilité se présente de négocier à nouveau avec Rome, le gouvernement négociera². » Puis, en janvier 1881, Puttkamer établissait, par des chiffres qui lui paraissaient triomphants, que 953 paroisses vacantes, peuplées de 1.913.000 âmes, avaient de nouveau connu, au cours des six derniers mois, les bienfaits d'un ministère sacerdotal régulier; il annonçait que les présidents supérieurs étaient autorisés à prélever des subsides sur les biens épiscopaux qu'ils administraient, pour rémunérer les prêtres qui cumulaient avec leur propre ministère paroissial le souci des paroisses voisines 3.

D'ailleurs, sans se laisser griser, plus que de raison, par l'optimisme de ses statistiques, il reconnaissait, tout le premier, que si l'état de choses actuel durait un certain nombre d'années, l'avenir religieux de la Prusse serait trouble; mais il proclamait avec quelque agacement: «Le remède ne consiste pas dans un orage ininterrompu contre notre législation 4. » Et sur ces mots, dans la journée du 27 janvier 1881, s'engageait une stérile bagarre des partis. Que tous les jeunes prêtres ordonnés depuis 1873 pussent dire librement la messe, c'est ce que les nationaux-libéraux ne pouvaient admetfre: la Gazette de Cologne poussait le cri d'alarme 5; Bennigsen reparlait de l'hostilité de

la Papautécontre l'Empire évangélique l; et Windthorst ripostait que le Culturkampf datait de plus haut, qu'il datait de Sadowa le croire, un moment, qu'après dix ans d'unité allemande, les vieilles idées de Grande Allemagne et de Petite Allemagne allaient derechef se livrer un duel, sous le regard des députés prussiens. Il s'agissait de la liberté des messes, et l'on arrivait à philosopher sur l'histoire allemande. L'ordre du jour proposé par les conservateurs réclamait de l'Etat le rétablissement d'un ministère paroissial régulier, mais repoussait la motion Windthorst, qui risquait, disaient-ils, de compromettre la paix au lieu de l'accélérer; ils furent seuls à voter pour ce texte; le Centre fut seul à voter pour le texte de Windthorst, et le débat fut clos, sans conclusion.

Un caricaturiste hostile voulut symboliser ce débat en s'efforçant d'être bien cruel pour le chef du Centre. On voyait le petit homme, accroupi sur un établi de tailleur; deux pelotes trainaient à ses pieds: autour de l'une, portant l'effigie de Falk, du gros fil s'enroulait ; l'autre, réservée au fil fin, exhibait les traits de Puttkamer. C'est du fil fin, naturellement. que Windthorst faisait choix, et il s'évertuait à enfiler son aiguille, pour réparer, bien vite, la cagoule que lui tendait Schorlemer — la cagoule de la « suprématie de l'Église sur l'État, » toute trouée par les lois de Mai — et l'autre vêtement qu'examinait Pierre Reichensperger. Mais dans l'aiguille de Windthorst, le fil de Puttkamer, quelque ténu qu'il fût, n'entrait pas. Deux images ornaient le mur : l'une représentait un loup « guelfe » se cachant sous une peau de mouton, c'était le machiavélique tailleur ; et l'autre, qui prétendait symboliser la bataille de Sadowa, montrait un soldat prussien s'escrimant contre un curé 3.

Peu de jours avant que ne circulât cette sarcastique pochade, Windthorst se disait « attristé, abattu, atterré » (betrübt, niedergeschlagen, zerschmettert) par l'attitude des conservateurs et de Puttkamer ¹ Mais il ne tardait pas à rebondir, et, le 16 février, il se levait de nouveau, pour demander à l'État d'en finir avec sa politique de confiscations; ce jour-là, on le laissa parler, lui et ses collègues, sans leur répondre; le conservateur Hammerstein, dont Auguste Reichensperger avait espéré l'appui ², garda le silence, et quelques conservateurs seulement, au vote, appuyèrent la motion, qui naturellement succomba ³.

La presse hostile au Centre riait de ces échecs successifs. « On voit M. Windthorst rôder de bonne heure au palais, chantonnait un satiriste; son œil curieux demande en haut: Rien à faire? Car je ferais volontiers une affaire, à la vieille et réelle façon; pourtant on paie d'avance, même j'ai des prix fixes 4. » Une caricature le représentait en Don Quichotte, chevauchant avec sa lance contre le moulin des lois de Mai 5; une autre le transformait en chat, à l'affût devant une souricière où était écrit le mot Cultur-

kampf 6.

Bismarck s'effaçait de tous ces débats; mécontent de tous les partis, il les laissait s'arranger ou se gourmer entre eux. « Il n'y a pour l'instant ni paix religieuse, ni guerre religieuse, disaient les Grenzboten: le chancelier attend?. » Le Centre méritait d'être mis en pénitence, parce qu'il avait, en juin, voté contre la loi d'apaisement, et parce qu'il continuait l'agitation contre les lois de Mai. Mais les nationaux-libéraux, à leur tour, avaient cette tare, aux yeux de Bismarck, d'être plutôt des juristes, des formalistes, captifs d'abstractions, que des hommes poli-

tiques, soucieux des réalités 1; et puis ils persistaient à traîner avec eux une gauche avancée, une gauche plus dangereuse encore que la vraie gauche « progressiste, » à remorquer des gens qui, « n'aimant pas les cuisiniers du progrès, aimaient pourtant leur cuisine, » et qui voulaient « la servir au peuple allemand, en la cuisant eux-mêmes 2. » Quant aux conservateurs, auxquels Bismarck en voulait encore de sept ans de brouille, il les voyait élaborer, de plus en plus allégrement, un programme religieux, politique, économique, qui affectait quelque originalité; Bismarck, chez les parlementaires, n'aimait pas l'originalité, mais l'obéissance. Il hésitait entre les diverses combinaisons possibles, ne se compromettait pas, semblait souhaiter, en février 1881, que Bennigsen fit partie du bureau du Reischtag, mais il n'osait pas le dire formellement³; le bureau, finalement, était formé par les conservateurs et le Centre. Le libreconservateur Arnim, élu président, regimbait contre le voisinage du catholique Franckenstein, et démissionnait4; alors on élisait Gossler, un conservateur que ce voisinage n'effrayait pas 5; et la bonne entente des deux partis survivait, d'autant plus ferme, à ces manœuvres hostiles. Auguste Reichensperger, dans une lettre du 2 mars, prévoyait que Bismarck, sortant de ces tergiversations, pourrait bientôt être forcé de jeter vers le Centre un nouveau pont 6.

Ce fut vers Reichensperger lui-même que Bismarck le jeta. A la soirée parlementaire du 29 mars 1881, on les vit trinquer ensemble, et causer un peu de tout, des fouilles d'Olympie, de celles de Pergame, du Parlement de Francfort. Reichensperger s'extasia sur une bonne bière, étiquetée du nom de certains moines, expulsés d'Allemagne: « Il peut bien arriver qu'ils v rentrent, » interrompit Bismarck. On écoutait autour d'eux : un témoin concluait, à la sortie : « Cette soirée appartient au Centre, » et Reichensperger songeait malignement à la belle surprise qu'allait éprouver la Gazette de Cologne 1. Bismarck, en pleine soirée parlementaire, avait étalé et comme affiché l'influence des députés catholiques — cette influence que la Gazette, après leur refus de participer aux fêtes de Cologne, avait déclarée définitivement ruinée. Cinq jours après, Reichensperger retournait chez Bismarck, et sans mécontentement le chancelier lui disait: « Le public me soupconne, depuis la dernière soirée, d'être passé complètement du côté du Centre 2. » Les Grenzboten, bientôt, voulant apparemment dissiper le soupçon, signifièrent qu'on pouvait faire la paix avec Rome*, mais jamais avec le Centre, jamais avec « les troupes, jésuitiquement dressées, de la démocratie hostile à l'Empire 3. »

III

On avouait causer avec Rome; que Berlin causât avec Rome, et puis boudât, et puis causât encore: c'était désormais pleinement admis. « En dépit d'un parti qui veut être plus catholique que le Pape, écrivait à l'impératrice Augusta le prince de Hohenzollern,

^{*} Bennigsen, causant avec Bismarck, trouvait qu'on se hâtait beaucoup à l'égard de Rome; il pensait que si l'on eût tenu bon, l'Église aurait fini, au bout de quelques années, par se soumettre aux lois. (Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, III, pp. 108-109.) Mais Bismarck laissait dire Bennigsen, qui tout le premier, à d'autres heures, avouait que le Culturkampf devait avoir un terme.

il ne semble pas que Rome ait jamais aspiré davantage vers la paix 1. » Le *Figaro*, de Vienne, représentait Bismarck tenant dans ses bras une petite poupée, qui avait les traits de Léon XIII, avec cette ligne de légende: « Les voilà de nouveau, tous les deux, si étroitement unis, qu'on peut craindre de les voir s'étouffer 2. »

Cette feuille plaisante était bien informée : le secrétaire d'État Jacobini avait, en effet, pris l'initiative d'une correspondance avec Bismarck; le chancelier s'y était prêté. C'était une occasion, pour lui, de faire collaborer Rome, en quelque mesure, à l'application de la loi de 1880. Cette loi, on se le rappelle peutêtre, autorisait le pouvoir civil à dispenser de l'obligation du serment les ecclésiastiques chargés provisoirement par l'Église d'administrer les évêchés vacants, et à les reconnaître, dès lors, comme administrateurs diocésains, sans leur poser aucunes conditions inacceptables. Sur neuf diocèses en souffrance, quatre l'étaient par la volonté de Dieu, cinq par la volonté de la Prusse. A Posen, à Cologne, à Münster, à Breslau, à Limbourg, l'État prussien avait déposé les évêques. L'Église n'admettait pas que ces diocèseslà fussent vacants; le retour des pasteurs légitimes était pour elle la seule solution, et l'amusante caricature sur laquelle Bismarck, les mains embarrassées par les lois de Mai, se cognait la tête contre une cathédrale³, pouvait passer pour un symbole très exact des embarras du chancelier. Mais à Paderborn, à Osnabrück, à Fulda, à Trèves, la mort avait frappé les évêques; il y avait là quatre diocèses effectivement veufs, dont les deux pouvoirs pouvaient utilement converser.

Léon XIII acceptait, en principe, que des adminis-

trateurs ecclésiastiques y fussent nommés, et la Prusse, à la grande surprise de la Gazette de Cologne 1, s'apprêtait à les libérer de l'obligation du serment. Les chapitres de Paderborn, d'Osnabrück, de Fulda, désignèrent trois vicaires capitulaires : ces trois personnages furent agréés par l'Etat, et dispensés de jurer obéissance aux lois?. Dès le mois de mars 1881, le fonctionnement de l'administration diocésaine était ainsi rétabli dans trois circonscriptions ecclésiastiques, et Guillaume Ier, écrivant à son ami l'historien Reumont, se réjouissait que la glace fût brisée entre Rome et Berlin; il espérait, même, qu'elle finirait par fondre toujours davantage 3. Mais la glace, à Trèves, était plus lente à fondre : le chanoine di Lorenzi, nommé vicaire capitulaire par le chapitre, n'eut pas l'agrément du pouvoir civil 4. Recevant quelques notables de la cité, il leur expliqua, sans amertume, que pour donner au gouvernement la preuve de son esprit pacifique, il remettait au Pape le soin d'étudier la difficulté, et qu'il était confiant dans la sagesse du Saint-Siège, dans la Providence, dans la sagesse aussi de l'Etat 5. Bismarck, de son côté, pour rétablir à Trèves la paix et la hiérarchie, étudiait un curieux projet : il chargeait Varnbüler, plénipotentiaire de Wurtemberg au Conseil fédéral, de conférer avec Kuhn, le célèbre théologien catholique de Tubingue, et de demander à Kuhn si Hefele, évêque de Rottenburg, consentirait, le cas échéant, à négocier auprès du Vatican la nomination d'un prélat wurtembergeois comme vicaire apostolique de Trèves. La réponse de Kuhn donna peu de confiance dans l'acceptation de Hefele; mais une lettre de Jacobini fit espérer à Bismarck que le Vatican ferait bon accueil à l'évêque de Rottenburg, et Bismarck ne renonçait pas à son projet 6.

C'étaient là des pourparlers qui ne regardaient pas les députés; ils ne devaient, eux, connaître qu'un fait : le refus de l'État prussien de laisser Di Lorenzi s'installer provisoirement à la tête du diocèse de Trèves; tout le reste, c'était le secret du chancelier. On eût dit qu'il faisait effort pour se rendre incompréhensible aux divers partis, et il y réussissait.

Le 5 mai, dans un discours au Reichstag, il semblait esquisser à l'endroit de Bennigsen quelques gestes coquets1; et puis, le 7 mai, il avait à dîner plusieurs membres du Centre, et les couvrait d'affabilités. Il mettait à sa gauche, à table, le chanoine Moufang: il placait Franckenstein à droite de la princesse, et s'amusait à conter aux frères Reichensperger l'histoire des trois excommunications qui avaient jadis frappé trois de ses ancêtres2; et « voilà pourquoi, continua-t-il, j'ai recu du Pape une lettre si amicale. » « Ce Bismarck, notait Auguste Reichensperger, est vraiment l'un des plus originaux hommes d'État qui aient jamais été, un mélange de contrastes 3. » Il s'amusait, au fond, à jouer au bon garçon, voire même au bon plaisant, avec les hommes du Centre, et puis à les voir partir comme ils étaient venus, sans renseignements. Son confident à ce moment-là, c'était Mittnacht, le président du Conseil wurtembergeois; il lui faisait part, le 11 mai, d'un très grand projet. Il ne s'agissait de rien de moins que de rétablir la légation de Prusse à Rome. Bismarck observait qu'en 1873 ce poste avait survécu au vote de la législation ecclésiastique; qu'on ne l'avait supprimé que dix-huit mois après, en raison du langage de Pie IX; et que dès lors on pouvait le rétablir sans rien préjuger de la destinée future des lois de Mai. Mais

auparavant, Bismarck, à titre d'essai, songeait à envoyer à Rome une mission extraordinaire; et il souhaitait que Hefele s'en fût voir le Pape, et que cet évêque préparât le terrain en mettant bien au point, d'avance, la question des évêchés vacants. Bismarck priait Mittnacht d'insister, pour que Hefele consentit.

Le 23 mai, celui-ci répondit : il objecta sa mauvaise santé, son grand âge, et la réputation qu'on lui faisait, dans certains milieux, d'être complaisant pour le pouvoir civil; l'archevêque Melchers, par exemple, mettait en lui peu de confiance, et de telles suspicions pouvaient être gênantes, pour négocier. Hefele rappelait aussi que deux ans plus tôt, lorsqu'il avait une première fois tâché de rendre quelques services au Pape et au roi de Prusse, il n'avait pas réussi; et puis, avec une netteté qui l'honorait, il tenait à faire savoir à Bismarck que les auteurs des lois de Mai se trompaient lorsqu'ils alléguaient, en faveur des exigences prussiennes, l'organisation de l'Église wurtembergeoise. En Wurtemberg, l'évêque dressait la liste des prêtres auxquels il songeait pour la cure vacante : l'État en prenait connaissance, et avait, une fois seulement, rayé un nom; en Prusse, au contraire, l'État exigeait qu'on lui présentât, pour un poste déterminé, un curé déterminé, et qu'on lui laissat le droit de dire oui ou non. Hefele ne consentait pas à soutenir, à cet égard, les prétentions de la Prusse. Ainsi se déroulait sa lettre : il ne refusait pas formellement à Mittnacht le concours demandé par Bismarck, mais il ne montrait aucun enthousiasme pour ce genre de besogne et ne laissait espérer à la Prusse aucune complaisance. Le ministre wurtembergeois transmit à Bismarck la réponse épisco-

219

pale, et Bismarck ne songea plus à se servir de Hefele¹. Mais il songeait toujours à jeter un pont par-dessus les Alpes, dans la direction du Vatican. Les Guêpes, par allusion à un coureur célèbre qui s'appelait Kaepernick, représentaient deux Kaepernick sous les traits de Bismarck et Windthorst: lequel des deux serait le premier à prendre de l'influence à Rome? Tel était l'enjeu de la course, et Windthorst essoufflé demandait à Bismarck: « Pouvez-vous encore courir²? »

IV

Oui certes, il pouvait et voulait encore courir. Il avait sous la main, à Berlin, son vieil ami Kurd de Schloezer³, représentant de la Prusse à Washington, qu'il avait eu pour secrétaire, vingt ans plus tôt, à l'ambassade de Saint-Pétersbourg 4, et qui, de 1864 à 1868, avait appartenu à la légation de Prusse auprès du Saint-Siège 5; il résolut de se servir de lui. Bismarck connaissait Schloezer, Schloezer connaissait Rome; et Schloezer savait, tout à la fois, comprendre Bismarck à demi-mot et comprendre Rome à demi-mot. L'Allemagne bismarckienne était pauvre en grands diplomates; glorieuse dans l'art de la guerre, elle estimait peut-être que la diplomatie, cet art de la paix, était un art de valeur moyenne, fait pour des génies moyens. La diplomatie, c'est souvent l'arme de la faiblesse; l'Allemagne, elle, appréciait la force; et d'ailleurs, quand il y avait de grandes négociations à mener, Bismarck s'en chargeait, et les subordonnés étaient annulés. Les circonstances qui furent propices, et la distinction même de son talent, assurèrent à Schloezer une place à part dans le corps diplomatique de l'époque bismarckienne : il sut, à certaines heures, se montrer fort indépendant à l'endroit de Bismarck, et des initiatives lui furent laissées, des responsabilités aussi. Les bons livres historiques que tout jeune il avait publiés — travaux sur la Hanse, travaux sur le grand Frédéric ¹ — lui valaient un surcroît d'estime.

En bon bismarckien, il envisageait les problèmes qui se posent à Rome comme des questions de puissance (Machtfragen). D'esprit trop élégant, peut-être, pour parler de Rome comme d'une Babylone ou du successeur de Pierre comme de l'Antéchrist, ou pour s'attarder, avec certains de ses coreligionnaires, à des récriminations contre la guerre de Trente Ans, ses propres origines confessionnelles et son scepticisme ultérieur le rendaient incapable de comprendre l'importance de l'établissement catholique pour l'éducation religieuse de l'humanité; on ne pouvait demander à un esprit comme le sien d'attacher quelque valeur spirituelle au grand fait religieux qu'est la Papauté. Schloezer ne faisait point de métaphysique; il faisait de la politique.

Il aimait Rome; il aimait la campagne romaine. « C'est proprement un charme de les voir avec lui, écrivait Fanny Lewald; je ne connais personne qui les aime autant?. » Il y a des âmes allemandes, sur lesquelles le charme de Rome agit comme une sorte de grâce, et cette grâce les prédispose en faveur du catholicisme. Tel n'était pas Schloezer: il avait jeté, à Rome même, sur les avant-dernières convulsions du pouvoir temporel, un regard plutôt malveillant, et l'on sent plus d'ironie que de pitié dans certaine lettre de 1866 où il expliquait qu'en cas de fuite de Rome, la Prusse

serait encore pour Pie IX le meilleur asile, et que ce serait là « une belle histoire 1. » Et puis, en 1870 et 1871, de son lointain consulat général de Mexico, Schloezer avait observé le concile, l'exaltation du pouvoir spirituel, les résistances, les soumissions; et ses lettres de l'époque sont pleines de jugements sévères, injustes, sur les évêques d'Allemagne, qui « resteront toujours les ennemis des patriotes allemands, » et sur les ultramontains, qui « ne reculent devant rien pour empêcher l'unification de l'Allemagne sous une dynastie protestante². » Toutes les défiances et toutes les haines qui furent à l'origine du Culturkampf se retrouvaient dans l'ame de Schloezer; et même, au plus fort de cette lutte, on vit Schloezer, alors ministre d'Allemagne à Washington, caresser et exciter les lubies de Bismarck en adressant à Berlin de copieux rapports sur la docilité du New York Herald aux influences jésuitiques et sur le péril ultramontain dans les États-Unis 3. Mais Schloezer n'aimait pas les lois de Mai: il lui semblait que Falk, en les élaborant, avait méconnu la puissance de l'Église catholique 4.

Il connaissait, lui, cette puissance; il savait la mesurer, avec une justesse, avec une acuité, qu'on ne retrouvait chez aucun des personnages de l'équipe bismarckienne. Dès 1871, alors qu'en Prusse les nationaux-libéraux s'imaginaient que la Papauté détrônée ne comptait plus dans le monde, Schloezer, qui venait d'ètre nommé à Washington, éprouvait la nécessité d'aller d'abord passer trois semaines à Rome. « L'Èglise catholique, écrivait-il alors à Bismarck, prend une importance croissante dans l'Amérique du Nord, eu égard aux éléments allemands: il serait pour moi d'un haut intérêt d'utiliser mon séjour

en Europe pour jeter un coup d'œil sur la situation romaine actuelle ¹. »

La place que gardait le Saint-Siège dans la politique internationale, voilà ce qui intéressait Schloezer, et voilà ce qu'il observait, avec une subtile perspicacité, sans bienveillance, mais sans esprit de secte, avec un certain penchant à traiter le Pape - cet homme fort - non point en ami, non point en ennemi, mais en partenaire d'une belle partie. Lefebvre de Béhaine, qui fut bientôt son collègue, et qui devait, de longues années durant, se mesurer avec lui sur l'échiquier romain, lui savait gré d'un autre trait : « De relations très sûres, écrivait-il en 1898, aussi bienveillant qu'original, connaissant à fond l'Italie et les Italiens, M. de Schloezer était étranger à ces passions qui ont dominé depuis vingt-cinq ans la politique du gouvernement du roi Humbert, et au nom desquelles les hommes d'État de la Consultà se sont constamment efforcés de faire de la Triple-Alliance une arme offensive contre la Papauté autant que contre la France². » La croisade internationale contre la Papauté avait échoué, lorsque l'Allemagne bismarckienne la projetait; Schloezer, lorsqu'il verra l'Italie crispinienne s'y essayer, ne fera rien pour encourager cette emphase.

On avait affaire, en lui, à un joueur très agile, au jeu ferme et serré, prompt à s'afficher, prompt à s'effacer; sachant, suivant les heures, se mettre en vue, ou bien être introuvable; très entrant lorsque l'exigeaient ses fins, mais jamais encombrant; ne ménageant pas ses courses, ne craignant pas les escaliers, habile à s'arrêter dans les antichambres où les murs avaient des ôreilles, à y dire ce qu'il voulait dire, et ayant des oreilles, lui aussi, pour écouter; tou-

jours prêt à venir causer, à badiner aussi longuement que c'était nécessaire, à se taire sur les choses sérieuses sans pour cela cesser d'y songer; fermement convaincu que les plus petits sont parfois les plus puissants; assez familier d'allures pour mériter de leur plaire, et sachant abriter, derrière cette familiarité même, toutes sortes d'indiscrets manèges, flatteurs pour leur puissance ou pour l'illusion qu'ils en avaient ; exploitant avec maîtrise tous les moyens, grands ou futiles, dont dispose, pour agir, un familier de Rome; étalant comme une originalité, imprévue chez un messager bismarckien, certaines complaisances apparentes pour la Rome papale; d'autant plus avenant par sa bonne humeur, par son air de bien s'amuser, par sa bonne grâce à se rendre amusant, que l'on pouvait craindre, chez un ami du chancelier, des plissements de front et des raidissements de torse. Tel était Kurd de Schloezer, que le prince de Bismarck dépêchait au Pape pour marchander, retarder ou accélérer la paix, et qui, à la longue, lorsque Bismarck décidément la voudrait, la ferait.

Il avait déjà, en 1878, à l'instigation de Bismarck, après les pourparlers avec Masella, passé quelques semaines à Rome, pour l'étude du terrain¹; dans ce rapide voyage, il avait connu le prélat Jacobini. Il reprit, en juillet 1881, le chemin de la Ville Éternelle, avec quelques vagues commissions pour ce prélat, qu'il retrouvait secrétaire d'Etat. Le Pape, recevant des pèlerins allemands le jour de l'Ascension, leur avait dit: « Nous visons avec constance à supprimer les causes du conflit et à rétablir une paix durable². » Schloezer étudia les visées pontificales, revint à Berlin voir le chancelier; au lieu de franchir l'Océan à destination de Washington, il repassa les Alpes³; et

ce second voyage à Rome, succèdant de très près au premier, fut remarqué: en quelques semaines, toute l'Allemagne s'occupa de ce diplomate en camp volant. Bismarck, deux ans plus tôt, voulait que les envoyés du Vatican vinssent conférer en Prusse; il acceptait, aujourd'hui, qu'un envoyé de la Prusse allât conférer à Bome.

Les évêgues de Prusse, réunis en juillet à Aix-la-Chapelle, persistaient à déclarer que les prétentions prussiennes au sujet de la nomination des curés étaient inacceptables; ils constataient avec joie que les avances papales de février 1880 avaient été expressément retirées; ils tombaient tous d'accord, pour souhaiter que le Centre réclamât sans trève, en faveur de l'Église, le rétablissement des anciennes garanties constitutionnelles. On les sentait très éveillés, très soucieusement aux aguets, fort peu disposés à se contenter des demi-succès, et tout prêts à s'insurger contre les périls intérieurs qui menaçaient l'Église. Ils constataient que cà et là, dans les « conseils d'Église » préposés par la loi de 1875 à l'administration des biens paroissiaux, un esprit démocratique s'était glissé, qui mettait en péril l'autorité des curés; ils décidaient d'aviser, et de rappeler les fidèles au respect de la hiérarchie. Tout en sachant gré au Centre de ses efforts parlementaires en faveur de la liberté des sacrements, ils observaient que dans les diocèses veufs de leurs évêques, on n'aurait nul moyen, si la motion du Centre était votée, d'exclure du droit de confesser, ou du droit de dire la messe, certains prêtres indignes; et ce vote, qui d'une façon générale leur paraissait souhaitable, comportait ainsi certaines conséquences éventuelles qui les attristaient, qui les alarmaient 1. Ils étaient à la gêne, ils voulaient qu'on

le sût, ils s'obstinaient à revendiquer la justice; et cette stabilité de leurs protestations, cette inflexibilité de leurs desseins, était connue de Léon XIII et devinée de Bismarck. Il n'y avait pas lieu, pour Rome, de s'en plaindre, puisqu'en alléguant les sentiments des évêques, elle aurait ainsi l'occasion de vendre d'autant plus cher au chancelier les concessions même que, malgré eux peut-être, elle croirait devoir envisager comme possibles. A mesure que se resserrera le dialogue entre Bismarck et Léon XIII, la voix des évêques d'Allemagne, assourdie mais jamais silencieuse, aidera du moins Léon XIII, en paraissant parfois le gêner, à ne pas se laisser arracher par Bismarck plus d'avantages qu'il n'aura l'intention de lui en accorder.

L'une des questions dont Schloezer eut tout de suite à causer, concernait le diocèse de Trèves. Ce vaste diocèse, si cruellement ravagé par le Culturkampf, demeurait sans hiérarchie: faute d'entente sur le nom du vicaire capitulaire, la loi de 1880 y restait inappliquée. Jacobini, à deux reprises, avait insisté auprès de Bismarck pour que cette situation cessât; le chancelier ne répondait pas, tergiversait. Mais une troisième lettre du cardinal avait plus de succès ; il demandait qu'à Trèves un évêque fût nommé, et il proposait un nom 1. Pour la première fois depuis les lois de Mai, Rome et Berlin s'essayaient à faire un évêque. Le prêtre auguel songeait Léon XIII était l'abbé Félix Korum 2: d'origine alsacienne, il passait, jeune encore, pour un des grands orateurs sacrés de l'époque, et savait, avec une souveraine aisance, asservir les deux langues, la française et l'allemande, aux élans de son éloquence. Le maréchal de Manteuffel, gouverneur d'Alsace-Lorraine, n'avait pas voulu, pour des motifs

politiques, que l'abbé Korum fût coadjuteur en Alsace-Lorraine 1; mais il l'appréciait fort, et se mit en quête. pour lui, d'autres destinées; on pourrait presque dire que pour le siège de Trèves la présentation de l'abbé Korum à Bismarck fut faite, tout à la fois, par le maréchal de Manteuffel et par le Vatican. Bismarck n'opposa pas d'objections; il chargea Puttkamer et Gossler, qui étaient alors à Ems, d'obtenir le consentement de l'Empereur. Le souverain, ce jour-là, s'inquiétait de la santé de l'Impératrice; il donna son assentiment, rapide et distrait². Mais un dernier oui manquait, celui de l'abbé Korum : trois fois de suite l'abbé refusa, trois fois de suite Rome insista, Tarnassi, auditeur de nonciature à Munich, parut à Strasbourg, le pressa, l'obligea d'accomplir, sans retard, les formalités canoniques nécessaires pour la consécration épiscopale. L'abbé Korum obéit, et s'en fut à Rome, avec un dernier espoir : de vive voix, peut-être, il saurait persuader Léon XIII de ne pas persister à faire de lui un évêque. Mais pour la première fois l'éloquence de l'abbé Korum mangua d'efficacité. Léon XIII lui répondit en fixant la date de son sacre 3.

Il allait donc devenir évêque de Trèves, mais il n'aurait pas la possibilité, une fois là-bas, de nommer un curé, puisque les lois de Mai duraient toujours. C'était absurde, qu'il eût ainsi les mains liées. Schloezer et Jacobini, par la force des choses, furent amenés à parler de ces lois de Mai et des formalités qu'elles exigeaient des évêques pour la nomination des curés. La Correspondance politique de Vienne, dans un article qui parut être du publiciste bismarckien Constantin Roessler, expliquait, déjà, qu'en dispensant les ecclésiastiques des conditions d'examen prévues par ces lois, l'État n'irait pas à Canossa 4. Mais entre

Schloezer et Jacobini les entretiens, bientôt, faillirent dégénérer en brouille; Schloezer, un instant, menaça de s'en aller 1: pour vouloir se mieux entendre, on risquait de défaire le résultat obtenu, la nomination même de l'abbé Korum... Rome, prudente, s'empressa de le sacrer: le cardinal de Hohenlohe, se sentant fiévreux, s'effaça de la cérémonie, mais envoya au nouvel évêque un précieux reliquaire 2; au soir du 14 août, l'abbé Korum était pasteur légitime du diocèse de Trèves 3.

Mais à ce moment même tout semblait remis en question. L'Empereur avait, pour le siège de Trèves, un candidat personnel, le professeur Kraus, de Fribourg; il se plaignit d'avoir été trop peu consulté, accusa ses ministres d'avoir surpris son consentement en faveur de l'abbé Korum. Que n'avaient-ils interrogé sur l'abbé Korum le prévôt Holzer, de Trèves, en qui Guillaume avait confiance? et le souverain montrait une lettre du prêvôt, qui conjurait son roi d'écarter de Trèves cet évêque-là. Guillaume s'échauffait. Il s'était fait longuement prier, avant de laisser Puttkamer émigrer du ministère des Cultes vers le ministère de l'Intérieur; il avait fini par y consentir, par laisser s'installer aux Cultes le conservateur Gossler, en exprimant le désir que celui-ci demeurat dans le juste milieu (die goldene Mittelstrasse 4). Mais Holzer l'affolait, et Gossler, à peine en place, lui paraissait faire fausse route. Guillaume expédiait à Bismarck, à Gossler, des lettres irritées 5.

Bismarck passa quelques mauvaises heures : allaiton le forcer, à la dernière minute, de manquer de parole au Pape et de fermer Trèves à Mgr Korum? C'eût été, pour longtemps, la pacification reculée; et les catholiques, qui commençaient l'agitation électorale en vue du renouvellement du Reichstag, auraient exploité l'incident contre Bismarck, et l'auraient accusé d'avoir volontairement offensé le Pape. On était à l'un de ces moments où les susceptibilités des rois doivent fléchir devant la raison d'État : Guillaume le comprit; lorsqu'il sut que ses ministres, le 15 août, dispensaient Mgr Korum de prêter le serment et lui ouvraient ainsi, toutes grandes, les portes de son diocèse, l'Empereur, le 16, s'en fut chez Bismarck, fit une visite d'une demi-heure, qui peut-être fut une scène, et puis céda 1. Un prêtre né hors d'Allemagne et sacré au delà des monts allait régner sur les consciences prussiennes, sans avoir promis aux lois prussiennes une impossible obéissance; et dans l'acte par lequel Guillaume le reconnut, la bulle De Salute, de 1821, et les émoluments d'État qu'elle garantissait à l'évêque, étaient mentionnés expressément 2. On avait affecté, durant tout le Culturkampf, de considérer cette bulle comme périmée: aujourd'hui l'on reparlait d'elle en la réputant valable, impérieuse même, comme tout bon contrat.

« Voilà le commencement de la fin du Culturkampf, s'écriait joyeusement, au fond de son évêché de Metz, l'illustre Dupont des Loges *; le premier pas pour aller à Canossa était le plus difficile, et le voilà fait 3. » Mais dans la Gazette générale de Munich, un sé-

^{*} A ce même moment, un échange de vues extrêmement cordial entre Dupont des Loges et Manteuffel aboutissait à la nomination de Fleck au siège de Metz; ils s'entendaient amicalement sur toutes les formalités, et Manteuffel consultait Dupont des Loges, officieusement, pour le laisser lui-même décider s'il devait, en tant que gouverneur, assister au banquet du sacre. (Alberta v. Puttkamer, Die Aera Manteuffel, Federzeichnungen aus Elsass-Lothringen, pp. 14-15; Klein, Mgr Dupont des Loges, pp. 420-423.)

rieux cri d'alarme s'élevait, aussitôt répercuté par toute une partie de la presse : « Ce n'est pas sur le chemin de Canossa que nous sommes, disait la Gazette; nous voilà déjà très avant dans le vestibule de cette intéressante citadelle où la fière parole du chancelier avait promis de ne jamais traîner la nation allemande¹.»

L'article s'épanchait comme un flot d'amertume : il était signé des deux initiales ; « V. S. » On l'attribua d'abord à Schulte, le canoniste vieux-catholique: on se trompait. L'article était l'œuvre d'un catholique, d'un prêtre, d'un professeur qui dans une faculté de théologie catholique instruisait les futurs prêtres 2. François-Xavier Kraus, candidat de Guillaume Ier pour l'évêché de Trèves, se consolait ainsi de l'éloignement de la mitre, à laquelle jusqu'à ses derniers jours il ne devait pas cesser d'aspirer. L'archéologie chrétienne, l'histoire de l'art, l'exégèse de la Divine Comédie, durent à Kraus des enrichissements et lui procurèrent une gloire de bon aloi, qui durera. Mais ni le passé chrétien ne suffisait à le retenir, ni l'im mensité de la Divine Comédie ne suffisait à l'absorber; au delà des visions de jadis, en deçà des visions d'éternité, il s'évadait, avec un fiévreux attrait, dans les ténébreuses broussailles de la politique religieuse contemporaine.

Trèves était sa patrie: Kraus en aimait tout le passé, tout ce qu'il y a, dans cette ville, d'attachants souvenirs, de ruines émouvantes, et peut-être, parmi ces ruines, celles mêmes du fébronianisme, prétentieuse bâtisse théologique qu'un coadjuteur de Trèves avait, cent ans plus tôt, édifiée vis-à-vis de Rome. Ami de jeunesse du vieux-catholique Reusch, il lui écrivait en 1872: « Je songe avec des larmes au bonheur de ceux qui sont morts avant 1870³. » Kraus

avait quelque raison de verser des larmes, il était né trop tard dans un siècle trop vieux. Il eût mé rité, par sa fine culture, par son goût de la beauté, par son intelligence si brillante et si variée, d'être un homme d'Église du temps de la Renaissance: il se fût contenté, trop aisément peut-être - et c'est là, dans son caractère, le trait qui fit son malheur - d'être, dans une grande ou petite cour du dix-huitième siècle, le théologien consultant, aidant le prince à bien régir l'Église, à en faire un bon service public de moralisation, et à tenir les papes en respect sans jamais rompre avec eux. Ce ne fut pas l'oreille des princes qui lui manqua : il avait ses grandes entrées à la Cour de Bade, et certains accès, même, à celle de Berlin. Mais c'était la puissance qui désormais manquait aux princes, pour arranger à leur gré leurs Eglises : le temps était passé, pour eux, de vouloir régenter les conciles ou réglementer les catéchismes; les révolutions qui avaient émancipé les peuples avaient libéré le catholicisme de la tutelle de l'État, et désarmé, d'avance, ce bras séculier d'un genre nouveau, que volontiers Kraus eût invoqué pour faire triompher, dans l'Église de Prusse ou dans celle de Bade, ses idées de réforme intellectuelle.

Kraus le sentait, et il en était comme déconfit: ce libéral supportait mal l'allure générale du siècle finissant; seules, les révolutions italiennes trouvaient grâce auprès de lui, parce qu'elles avaient fondé et unifié, sous le drapeau de la monarchie, une nation qu'il aimait; mais ses jugements sur le dix-neuvième siècle étaient ceux d'un réactionnaire; autant il aspirait, avec une impatience frondeuse, à voir les aristocraties intellectuelles conquérir sur l'Église certaines libertés, autant il détestait les libertés conquises

sur les monarchies par les masses populaires et quelquefois par l'Église elle-même, éducatrice de ces masses.

S'écartant de toutes les agitations sociales, et comprenant mal que l'Eglise s'en occupat sinon pour les décourager, Kraus affectait, parfois, de se réfugier dans l'Imitation de Jésus-Christ, et d'y ressaisir, à l'encontre du « catholicisme politique, » - ainsi dénommait-il le catholicisme de Léon XIII, - ce que Kraus appelait le « catholicisme religieux ». C'était un grand connaisseur de ce livre; il l'aimait en bibliophile et il l'aimait en philosophe; à ses heures d'aigreur, que la vie ne lui marchanda point, il goùtait cette facon d'alibi, offerte à l'âme chrétienne fatiguée du monde. Mais il est périlleux, pour les âmes trop décues, de chercher dans l'Imitation une école de mépris; elles risquent, tout de suite, d'être infidèles au vieux maître, et trouvent chez lui, par un fâcheux contre-sens, non point une facon de se résigner ni même de se consoler, mais une façon plus raffinée de se venger. Il propose, il prodigue les lecons d'abandon; et ce qu'elles lui demandent, c'est un aliment pour leur dépit; il veut que leur mépris du monde soit humble comme une résignation, et voici que ce mépris devient agressif comme une morsure; il les conjure de hair les honneurs dont disposent les hommes, mais leur haine, faisant un saut, s'abat, tout de suite, sur les hommes qui disposaient de ces honneurs, et qui les leur refusèrent.

François-Xavier Kraus, médiocre élève de l'*Imitation*, fut, avec les années, un persifleur de plus en plus amer, un journaliste de plus en plus âpre; le retentissant article de 1881 marqua le début de cette déviation. Il fallait que cet homme soulageât sa bile;

il souffrait trop. Il voyait Bismarck, volontairement, effacer peu à peu les prétentions de l'État; il voyait la « démocratie » du Centre, la « démocratie » des chapelains, travailler à la victoire de Rome. Deux spectres qui ne le quittèrent plus, l' « ultramontanisme jésuitique » et la « démagogie, » commençaient de le hanter ¹; son imagination les alliait, ne faisait d'eux qu'un seul et même spectre, et son effroi redoublait. Apeuré, déçu, il s'essayait alors, de sa plume incisive, à exciter l'Allemagne contre le geste bismarckien qui là-bas, à Trèves, rendait à des millions de catholiques, après huit ans d'épreuves, un peu de joie *.

V

Mais le geste bismarckien se prolongeait: un publiciste officieux, Louis Hahn, faisait paraître, à l'instigation de Bismarck, une Histoire du Cultur-kampf, dont la préface, pacifique et sereine, était très remarquée ². Le Culturkampf, tel que le présentait l'auteur, était résulté, par une sorte d'explosion spontanée, du choc de deux principes opposés: aucun des deux partis en présence n'avait voulu cette lutte; et le moment était venu de jeter un regard sur les péripéties traversées, sur l'issue future. Il y avait, dans ce livre, certains accents de modestie, dont l'opinion allemande était frappée: il ne visait plus à

^{*} Le publiciste badois Reinhold Baumstark, protestant converti au catholicisme, mais très hostile au Centre, proclamait, lui aussi, que la nomination de Mgr Korum était pour Bismarck une dure défaite (arge Niederlage). (BAUMSTARK, Plus ultra, p. 304.)

glorifier le *Culturkampf*, mais tout au plus à le justifier, ou même à l'excuser; et l'on apprenait bientôt que Bismarck, après avoir installé Mgr Korum à Trèves, allait installer définitivement, à Rome, le ministre Schloezer.

Le 9 septembre 1881, quelques lignes officieuses, publiées par la Gazette de l'Allemagne du Nord, annonçaient à la Prusse que l'on invoquerait de ses députés un crédit pour le rétablissement d'une légation auprès du Saint-Siège. Quelque embarras se trahissait dans la rédaction de la note: « Le rétablissement de ce poste, disait-on, n'a rien à faire avec les concessions au Saint-Siège ou avec les concessions du Saint-Siège; il n'est pas l'objet d'une entente réciproque, encore que naturellement cette légation ne puisse fonctionner que si le Saint-Siège l'accepte 1. » Le mot d'ordre officiel était bien net: il ne fallait pas dire, le pensât-on, qu'en expédiant Schloezer au Pape, Bismarck faisait à Léon XIII une concession, fût-ce même celle d'un sourire.

Mais personne ne fut dupe: les journaux catholiques et les journaux hostiles s'accordèrent pour prendre acte de ce bon procédé; les premiers s'en réjouirent, les seconds s'en irritèrent; et les uns et les autres ressuscitèrent, avec des commentaires différents, certaine lettre, vieille de seize mois, où Bismarck laissait entendre au prince de Reuss qu'avant de rétablir avec le Saint-Siège des rapports diplomatiques, la Prusse voulait, d'avance, être payée². Le Saint-Siège n'avait encore rien « payé; » il n'avait rien accordé, encore, au sujet de la nomination des curés; et Schloezer, après une halte à Berlin, puis une halte à Varzin, s'en allait à Washington faire son déménagement,—son déménagement pour Rome³; même, dans certains

234

cercles protestants de Berlin, on se demandait avec inquiétude si quelque nonce, un beau matin, n'allait pas survenir sur les bords de la Sprée 1. Car la presse annonçait, coup sur coup, que Mgr Korum, l'évêque du « jésuitisme, » était recu par Bismarck à Varzin avec de respectueuses coquetteries, et qu'il faisait à Trèves une entrée triomphale2; que Puttkamer, le nouveau ministre de l'Intérieur, prodiguait aux ordres hospitaliers toutes les facilités susceptibles d'aider leur recrutement 3; que les novices commençaient d'y affluer - on devait, peu de mois après, en compter 700; et que des processions catholiques, autorisées par une récente circulaire du même ministre, circulaient dans certaines villes prussiennes 4. La réaction se poursuivait, aussi, sur le terrain scolaire : plus de congés pour les primaires qui aspiraient à s'en aller manifester dans des congrès 5; les bureaux des administrations provinciales préparaient des mercuriales à l'adresse des municipalités qui, sous Falk, avaient pris l'habitude de se ruiner en bâtisses scolaires 6; dans les églises, les instituteurs recommençaient, par ordre supérieur, de surveiller les enfants?. Avec une malveillance alarmée, on appelait l'époque où l'on était entré l' « ère Korum, » et l'on s'attendait, parmi les ennemis de Rome, à toutes les abdications de Berlin. Bismarck faisait dire et répéter bien formellement, là où il le pouvait, que l'État ne se laissait nullement glisser aux pieds de la Papauté, mais que, tout au contraire, la Papauté renonçait à cette maxime: « Vaincre avec le Centre, » et que c'était là pour la Prusse un succès 8. « Il n'a jamais été question de nonciature, insistait-il auprès du prince de Hohenlohe, ni d'un contrat réciproque entre Rome et Berlin. Je compte donner satisfaction aux catholiques

prussiens en pourvoyant aux évêchés et en me montrant généralement conciliant, et je m'en tiendrai là¹. »

Il continuait, en effet, de concert avec Rome, de faire des évêques ou d'y travailler: à Breslau, pour l'instant, on se contentait d'un vicaire capitulaire, parce que la Prusse, voulant tenter, peut-être, d'installer sur ce siège le cardinal de Hohenlohe, refusait la liste des noms présentée par le chapitre²; mais l'on nommait, à Fulda, Mgr Kopp³, qui dans son premier mandement épiscopal exprimait sa confiance de voir bientôt tomber toutes les chaînes de l'Église⁴, et qui devait lui-même, quelques années plus tard, avoir la gloire de briser les plus lourdes; et l'heure était proche où un secrétaire de la nonciature de Munich allait prendre la route de Paderborn et d'Osnabrück et conférer avec le chapitre de ces deux villes en vue des nominations épiscopales ⁵.

VI

Les catholiques, cependant, n'estimaient pas, quoi qu'espérât Bismarck, que ce fût là pour eux une satisfaction, et ils continuaient de demander: Jusques à quand nos jeunes prêtres seront-ils exclus des presbytères, et des confessionnaux, et des chaires, et même de l'autel? Les concessions de l'Etat n'endormaient pas Windthorst; elles ne le débusquaient pas de son terrain de lutte. Il les acceptait, mais ne permettait pas qu'elles fussent, pour la Prusse, un moyen d'éluder les questions plus graves, et vraiment décisives.

Restons équipés, complètement équipés, criait-il au congrès catholique de Bonn. Nous sommes comme une armée pendant qu'on négocie les préliminaires d'une suspension d'armes, l'arme au pied, mais la poudre sèche, soit qu'il faille, contre nos désirs et nos espérances, combattre de nouveau, soit que nous puissions, avec allégresse, tirer de joyeux feux de salve. Nous ne sommes pas encore au bout, mais l'aurore commence à poindre, et quand elle point, vous savez, cela avance constamment; et dans un proche délai, le soleil resplendit. Ce que nous avons demandé, ce que nous demandons, c'est le rétablissement de l'état de choses antérieur aux lois de Mai⁴.

Les élections au Reichstag s'approchaient : le Centre, pour les préparer, redoubla d'ardeur. Adversaire systématique des nationaux-libéraux, il était tout prêt, là où il disposait d'une minorité notable, à ménager le succès d'un conservateur, ou le succès d'un progressiste, - d'un homme de droite ou d'un homme de gauche avancée 2 : on demanderait à l'un et à l'autre ce qu'ils pensaient du Culturkampf, et quelles promesses ils donnaient, et l'on déciderait. D'un bout à l'autre de l'Allemagne, Windthorst appliqua cette tactique, sous l'œil décontenancé de Bismarck impuissant. Bennigsen, dans un discours à Magdebourg, expliquait que les nationaux-libéraux ne songeaient pas à prolonger le Culturkampf; que cette lutte avait été nécessaire, pour remettre en vigueur les vieux principes du droit territorial prussien; que l'on pouvait, aujourd'hui, étudier les concessions compatibles avec les droits de l'État; que les libéraux y étaient prêts, et que cette œuvre, peut-être, leur serait plus facile qu'elle ne l'était aux conservateurs 3. Windthorst laissait dire, agissait; et visant toutes les cimes, il faisait culbuter le prince de Hohenlohe lui-même, en Franconie, par un progressiste obscur 4: Hohenlohe payait ainsi de son mandat sa retentissante dépêche au prince de Reuss, de l'année précédente. Les nationaux-libéraux étaient partis 98; au Reichstag élu le 27 octobre 1881, ils rentraient 45. Les progressistes, qui naguère avaient 26 sièges, en occupaient désormais 59; le Centre, qui comptait la veille 93 membres, en possédait maintenant 98; et ces 98 voix, jointes à celles des Polonais, des Guelfes, des Alsaciens, allaient être, dans le nouveau Reichstag, l'axe de la majorité 1.

La Correspondance politique, qu'inspirait Bismarck, reconnut, non sans amertume, ce malencon treux résultat; et l'aveu qu'elle en faisait se transformait en une demi-avance. « Le Centre, alléguaitelle, peut prendre le rôle qu'ont eu douze ans durant les nationaux-libéraux, s'il sait distinguer les concessions possibles des concessions impossibles 2. » Le baron Guillaume de Hammerstein, qui venait de prendre la direction de la Gazette de la Croix, et qui allait régner, treize années durant, sur les suffrages conservateurs, était appelé à Varzin dès le début de novembre; il y passait deux jours; le chancelier comptait sur lui pour qu'il servit de lien entre les conservateurs et le Centre 3. Le Centre se laisserait-il apprivoiser de façon à devenir l'élément durable d'une majorité durable? c'était la question. La Correspondance politique, invoquant adroitement l'avantage de Rome, déclarait sans ambages : « Le moment a pour Rome une importance que soupçonnent peu de membres du Centre 4. » A quoi la Germania répondait : « Nous n'avons jamais dit : A bas Bismarck! Nous sommes encore en plein Culturkampf; nous souffrons par lui; mais nous sentons que la nation ne peut se passer de sa forte main. Nous ne voulons pas d'ailleurs prendre le rôle des nationaux-libéraux, mais soutenir loyalement le chancelier dans toutes ses réformes pour le bien de la nation, délivrer le pays de l'hégémonie libérale, et préparer la politique conservatrice de l'avenir, qui n'est possible que lorsqu'on en aura complètement fini avec le Culturkampf¹. » — Qu'est-ce à dire? interrogeaient les Grenzboten; et que veulent dire ces mots: en finir complètement avec le Culturkampf²?

Bismarck questionnait, faisait questionner, et n'écoutait pas les réponses, trop dures à entendre, de l'inflexible Windthorst; il les devinait, s'en irritait. « Ce nouveau Reichstag! criait-il devant Busch, pas de majorité : partout l'inintelligence et l'ingratitude 3. » « Je voudrais qu'on me jetât une bombe comme au Czar, disait-il à Schloezer, et que c'en fût fait de moi 4. » Dans le Parlement de l'Empire, le Centre et les progressistes étaient les maîtres : ce paradoxe était devenu la très amère réalité, qui l'humiliait. Bismarck tonnait contre les progressistes : « Ce Mommsen, qui juge si faussement le présent, peutil être un bon historien du passé⁵? » Il bavardait contre le Centre: « Rien à faire avec cette fraction: elle a partout marché contre nous 6; » et puis, s'amusant un peu pour cesser d'enrager, on l'entendait en plein diner, offert aux membres du Conseil fédéral, crier aux plénipotentiaires bavarois: « Je songe à prendre un vice-chancelier pour les affaires intérieures, préparez un peu Franckenstein à l'entrevue que je veux avoir avec lui. » Franckenstein, un homme du Centre, un Bavarois, un particulariste, associé à la chancellerie de l'Empire! Bismarck était-il sérieux? voulait-il rire? Il ne lui déplaisait pas de susciter ce point d'interrogation. La Post insinuait, même, qu'il allait démissionner, et que son successeur serait

l'homme du Centre 1. On racontait, par ailleurs, qu'à la suite des troubles auxquels avait donné lieu, dans les rues de Rome, le transfert du corps de Pie IX2, les prélats se demandaient si l'Italie royale serait une meilleure protectrice pour la sécurité du Pape vivant qu'elle ne l'avait été pour l'auguste et inoffensive dépouille du Pape défunt, et si Léon XIII ne devait pas quitter Rome; on ajoutait que peut-être il allait s'installer à Fulda³, et que le cardinal de Hohenlohe, que l'on voyait rôder en Allemagne, était venu comme fourrier 4. Les commentaires se multipliaient autour du mystérieux voyage que le cardinal traînait en longueur: Windthorst s'inquiétait, le soupçonnait, aussi, de venir briguer le siège de Breslau, insistait auprès de la nonciature de Vienne pour qu'un ordre du Pape, sans tarder, le rappelat à Rome 5. On s'attardait aux faux bruits; on se repaissait de légendes, faute de savoir exactement quelle était la page d'histoire que le chancelier s'apprêtait à écrire.

A peine le Reichstag fut-il rassemblé, qu'un indiscret questionneur se leva. C'était Virchow en personne, Virchow, qui avait baptisé le Culturkampf et tenté de faire croire à l'Allemagne et au monde que l'enjeu de cette bagarre n'était rien de moins que la civilisation. Allant tout droit à la question capitale, il demanda au chancelier: Est-il vrai que l'Empire et le Saint-Siège se rapprochent 6? Bismarck, dans sa réponse, justifia l'intention qu'avait la Prusse de rétablir un poste diplomatique auprès du Pape; et il admit comme possible, dans l'avenir, que ce poste devînt un poste d'Empire, si d'autres États de l'Allemagne souhaitaient, à leur tour, être représentés à Rome.

« Nous sommes, déclarait-il, dans les relations les plus courtoises et les plus amicales avec le Pontife

qui occupe actuellement le siège Romain. » Il y avait donc quelque chose de nouveau dans les rapports entre Bismarck et l'Église Romaine: cet hommage à Léon XIII l'attestait. Mais la suite du discours était singulièrement plus grave; il y avait, aussi, quelque chose de nouveau dans la conception que se faisait Bismarck de l'Église romaine. « Puis-je, demandait-il, considérer l'Église catholique en Allemagne comme une institution étrangère, qui ressortit aux relations purement diplomatiques?» Ét il répondait : « Non, car je compte les membres de la confession catholique en Allemagne parmi nos compatriotes assimilés les uns aux autres, et je tiens les institutions de l'Eglise catholique en Allemagne, y compris la Papauté qui est leur sommet, pour une institution indigène des Etats confédérés allemands. » Le temps n'était plus où Bismarck reprochait aux catholiques d'Allemagne d'être les esclaves d'un souverain étranger; il affectait aujourd'hui de rendre au catholicisme allemand droit de cité dans l'Empire allemand. Il proclamait, sans nulle gêne, que Rome et Berlin négociaient; qu'un accord de principes serait la quadrature du cercle, mais qu'on pourrait toujours arriver à un modus vivendi1.

Windthorst, en termes calculés, offrit au chancelier l'hommage de sa « gratitude expectante; » son langage, aussi, offrait quelque chose d'imprévu: renouvelant son vœu d'une paix religieuse rapide, il déclarait y aspirer « pour que l'Empire fût plus solidement fondé; » ce « petit Guelfe » s'intéressait à l'Empire! Il signifiait à Virchow, ensuite, que protestants croyants et catholiques avaient d'avance partie liée². « Mais alors, riposta Virchow, nous faudra-t-il donc, tous, ramper sous la croix? Nos nuques ne se courbent

pas. » Et Virchow, parrain du Culturkampf, se retournant vers le chancelier, auteur du Culturkampf, lui reprocha tout d'un coup, avec rage, non la paix, mais la guerre. L'heure était émouvante : sous les regards épanouis du Centre, Virchow, bravant Bismarck, lui criait : « J'ai voté les lois de Mai, parce que j'ai cru que M. le chanceller serait plus consèquent qu'il ne l'a été. J'ai cru qu'il affranchirait réellement l'école de l'Église, et qu'il édifierait à nouveau cette dernière sur la base d'une véritable liberté de conscience. Si j'avais prévu la situation présente, j'aurais dit : Non 1. » Indépendance complète de l'enseignement moral à l'égard des Eglises, c'était la vieille solution radicale; elle était développée, de nouveau, dans une brochure anonyme qui se présentait comme l'œuvre d'un catholique libéral, et qui s'intitulait : Un projet pour l'apaisement du Culturkampf2; et Virchow voyait avec une sorte de rage qu'on allait peut-être apaiser le Culturkampf, mais en tournant le dos à cette solution-là.

Bismarck alors, merveilleux de souplesse, retrouva, dans ses discours mêmes de 1873, de 1874, de 1875, certaines théories esquissées, sur lesquelles il lui suffisait aujourd'hui d'appuyer pour justifier sa palinodie; on l'entendit redire que le Cultur-kampf n'était qu'un épisode transitoire, après tant d'autres, de la lutte séculaire entre les rois et les prêtres; et puis que le but final des batailles, c'était la paix, et qu'aucune bataille ne pouvait être considérée par lui comme une institution durable, et dont la durée fût utile. D'ailleurs, au cours de cette guerre, les nationaux-libéraux l'avaient abandonné, ou bien avaient trop exigé de lui. Contraint au recul, il aimait mieux — ainsi que l'écrivait Windthorst à Jacobini³

- accuser les nationaux-libéraux, que d'avouer, purement et simplement, qu'il y était acculé par la résistance des catholiques. De même que naguère il avait, à certaines heures, rejeté sur l'abandon des conservateurs la nécessité où il était de faire voter les lois antireligieuses, de même il se préparait à rejeter sur les nationaux-libéraux la nécessité où il se trouverait un jour de retirer ces lois. Il apparaissait de plus en plus comme l'homme dédaigneux des idées pures, et préoccupé surtout d'avoir derrière lui une armée bismarckienne. Puis subitement, d'un geste plus expressif que gracieux, il ouvrait au Centre les rangs de cette armée : « S'il me faut opter, disaitil, entre l'alliance du Centre et celle des progressistes, je choisis le Centre; entre les deux, le Centre est le moindre mal; entre les deux il est le parti qui, d'après moi, met le moins en péril le vaisseau de l'État1. »

Ainsi, dans la séance même où Bismarck justifiait devant le Reichstag le rétablissement par la Prusse des rapports diplomatiques avec Rome, il s'affichait comme désireux de nouer entre le Centre lui-même et la chancellerie de l'Empire certaines relations amicales; il grommelait à vrai dire, plutôt qu'il ne souriait, à l'idée d'avoir désormais de tels amis; il les prenait, sans nullement le cacher, comme un pisaller; mais ce discours du 30 novembre contenait, cependant, deux avances formelles: l'une s'adressait au Pape, avec un geste large; l'autre, plus parcimonieuse et de moins bonne humeur, s'adressait au Centre.

Grâce au chancelier, le débat qui soudainement s'était déroulé, dans le Parlement de l'Empire, au sujet de la valeur du christianisme pour le développement de la civilisation, infligeait une grave défaite

politique à la philosophie même d'où le Culturkampf était sorti. Et tandis que Bismarck, pour tenir Rome en haleine avant le retour définitif de Schloezer, se préparait à envoyer Maurice Busch passer là-bas quelques jours 1, on projetait d'autre part, sur les bancs du Centre, de se rendre en masse, le 6 décembre 1881, à la soirée parlementaire du chancelier, et de récompenser ainsi des ouvertures, à demi caressantes déjà, à demi hautaines encore? Mais une sotte averse vint détruire l'arc en ciel. L'averse éclata dans les bureaux de la Gazette générale de l'Allemagne du Nord et s'abattit sur Windthorst : une phrase qu'il avait dite, dans la commission parlementaire où l'on étudiait la navigation de l'Elbe, fut mal rapportée, mal interprétée, et la Gazette accusa Winsthorst d'être en Allemagne l'avocat de l'étranger3. Il se fâcha, obligea le ministre des finances à déclarer que cette feuille officieuse s'était fourvoyée 4. Mais les membres du Centre furent plus susceptibles encore que leur chef; au soir du 6 décembre, pas un ne vint chez Bismarck C'étaient plus de cent convives qui, de ce fait, manquaient. Au somptueux buffet qu'avait fait préparer la princesse de Bismarck, la moitié des plats et des carafes demeurèrent intacts, la moitié des places demeurèrent vides. Les membres du Centre réputaient le chancelier responsable des inconvenances commises par la Gazette: ils l'en punissaient par une grève mondaine, en dépit de ses récentes courtoisies parlementaires. C'est qu'ils le connaissaient, et que le connaissant ils se défiaient; ils avaient souvenir qu'un jour de 1872 il avait voulu les séparer de Windthorst; et ils redoutaient que la presse bismarckienne — surtout à cette heure où Bismarck leur faisait appel - ne renouvelât pareille tentative et n'essayât de les

décapiter; afin de faire d'eux, plus sûrement, un partibismarckien. Leur attitude fut éloquente : resserrés autour de Windthorst, ils firent sécession, et boudèrent avec éclat l'invitation du chancelier! Bismarck en fut très marri, protesta qu'il n'était pour rien dans l'article de la Gazette, fulmina contre l'incroyable grossièreté de pareils invités, et finit par dire, en riant : « Comment! ma bonne bière de Munich reste au fond des bouteilles, et me voilà réduit à être moi-même mon meilleur consommateur! Windthorst me revaudra celà*! »

VII

Un parti parlementaire est presque toujours maniable: des flatteries partielles, des avances de dé-

* Windthorst, en cette même semaine, écrivait longuement à Jacobini, pour insister sur certaines nuances du dernier discours bismarckien. Bismarck, expliquait-il en substance, veut que son envoyé soit accrédité, non point auprès du Pape Roi, mais auprès du chef ecclésiastique des citovens catholiques de Prusse, non pas auprès d'un souverain étranger, mais auprès du chef d'Église : il affecte ainsi, non point de nier directement, mais d'ignorer la souveraineté du Pape et ses prérogatives temporelles de naguère. Il semblait à Windthorst qu'une telle intention eût comporté des réserves; et s'il s'en était abstenu, c'était pour ménager les susceptibilités italiennes et les préjugés libéraux. Mais il tenalt à bien mettre les choses au point, pour le Vatican. On allait, prochainement, réclamer du Landtag certains fonds pour le traitement de l'envoyé prussien auprès du Saint-Siège; le Centre se disposait à les voter sans phrases. Mais si d'aventure la formule donnée à cette demande de crédits impliquait une négation de la souveraineté temporelle du Saint-Père, Windthorst questionnait le Vatican sur la décision qu'alors le Centre devrait adopter. Il redisait, enfin, que le Centre persistait dans son ferme vouloir d'arriver à la revision complète des lois de Mai. (Prülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, pp. 95-96.)

tail, des complaisances individuelles, le divisent contre lui-même ou bien l'apprivoisent, le disloquent ou l'enchaînent. Mais le Centre persistait à se grouper derrière Windthorst, et Windthorst n'était pas maniable. Il semblait qu'il mit toute sa coquetterie à laisser s'approcher le chancelier, puis à reculer pour que le colosse doublât ses enjambées, puis à obliquer pour le dérouter; et tandis que Bismarck marchait droit vers lui, on le voyait, avec d'agiles manèges, promener dans les directions les plus diverses ses demi-propositions de demi-amitié, comme une coquette promène, d'un bout à l'autre d'un salon, ses mines et sa souriante beauté. Le publiciste Otto Meier, qui trente-quatre ans plus tôt avait poussé le premier cri d'alarme au sujet de l'action parlementaire catholique, notait avec une subtilité très avertie, et lourdement attristée, l'ensemble de circonstances qui permettaient à Windthorst de fraterniser tantôt avec les conservateurs, tantôt avec les progressistes; son nouvel opuscule, qu'il intitulait : Pour l'histoire de la nature du Centre, définissait d'une très curieuse facon cet étrange phénomène politique, dont Bismarck était comme dérouté 1. Le Badois Baumstark, dans une lettre publique, apportait à Bismarck l'hommage des catholiques hostiles au Centre et le souhait qu'ils formaient de voir un jour des « évêques allemands » se mobiliser contre cette fraction 2; mais ces catholiques-là, qui protestaient contre « la tyrannie du Centre, » n'étaient pas une force parlementaire Qu'importait dès lors à Bismarck!

« Entre vous et les progressistes, c'est vous que je choisis, » avait dit Bismarck aux membres du Centre, le 30 novembre 1881. Et voici que Windthorst, dans la séance du 11 janvier 1882, était assez adroit pour embrigader les progressistes et pour les mener à l'assaut, derrière lui, contre la loi de 1874, qui permettait d'exiler les évêques et d'exiler les prêtres ¹. Bismarck était venu vers le Centre: il y était venu sans enthousiasme, et en gardant un certain « regret que la vieille majorité nationale fût disparue; » il y était venu sans confiance, croyant impossible — il l'avouait à Bennigsen — de marcher bien longtemps avec ces auxiliaires-là ²: tel un despote de harem jetant le mouchoir à la favorite éphémère, Bismarck avait jeté au Centre ce mot impérieusement condescendant: « J'opte pour vous. » Il retrouvait le Centre poussant en avant les progressistes « sur la route de Canossa ³, » et fraternisant avec eux pour défaire, dans la bâtisse du Culturkampf, le morceau qu'avait agencé le Reichstag, et que le

Reichstag seul pouvait faire tomber.

Windthorst, ce jour-là, dans le Parlement de l'Empire, apparut comme le maître : devant les représentants du gouvernement, qui, faute d'une consigne bismarckienne, se taisaient et laissaient faire, la loi sur l'expatriation des hommes d'Eglise fut rayée du code, sous réserve de l'acquiescement du Conseil fédéral4. Bismarck permettrait-il cet acquiescement? C'est ce qu'on ne pouvait présager; mais Windthorst avait, à brûle-pourpoint, fait condamner le Culturkampf par le Reichstag. « Le gouvernement s'esquive, criait Virchow, il laisse retomber sur nous tout l'odieux de cette lutte 5. » « Le parti gauche, ripostait plaisamment un conservateur, fut parrain de l'enfant Culturkampf; personne, aujourd'hui, ne veut avoir été le père de cet enfant-là 6. » Windthorst avait amené les représentants de l'Allemagne à signifier implicitement à la Prusse qu'il y avait des démolitions à faire, et qu'ils démolissaient pour leur part ce qu'ils avaient le droit de démolir.

Le Landtag, trois jours après ce vote, était averti par le discours du trône que les « progrès accomplis dans le sens de la paix réjouissaient Sa Majesté et qu'un nouveau projet de loi ecclésiastique se préparait 1. » Il était nécessaire, en effet, de remettre en mouvement la machine législative, pour accorder derechef au ministre les permissions que lui avait données la loi de 1880, et qui expiraient, on se le rappelle, au 1er janvier 1882; c'est à quoi visa l'article 1er du projet nouveau, déposé le 17 janvier. Mais d'autres articles suivaient, qui marquaient une étape nouvelle dans la résipiscence de l'Etat. Le ministère, ressuscitant certains articles auxquels n'avait pas consenti le législateur de 1880, insistait auprès de la Chambre pour qu'il lui fût permis, enfin, de réinstaller les évêques déposés - c'était le but de l'article 2 — et pour qu'il lui fût permis, aussi, de par l'article 3, d'autoriser à l'exercice des fonctions sacerdotales les prêtres étrangers et les prêtres qui n'avaient pas satisfait au programme d'éducation et d'examen fixé par les lois de Mai. Le ministère maintenait en principe l'obligation, pour les évèques, de présenter aux présidents supérieurs les noms des curés qu'ils voulaient installer; mais tandis que la législation de 1872 s'était complaisamment étendue sur toutes les raisons qui pourraient justifier légalement

^{*} Peu de temps après, le 9 février 1882, Guillaume écrivait à l'historien Reumont : « Nous devions, par les lois de Mai, expliquer qu'en Prusse il n'y a qu'un maître, et qui il est ; comme cela fut parfaitement compris par le Pape actuel, comme en toute occasion il nous témoigne son bon vouloir, on est entré dans la voie de la paix, et, si Dieu le veut, on ira plus avant, malgré l'existence, de part et d'autre, de droits imprescriptibles. Je vous en prie, ne soyez pas plus papal que le Pape. » (HÜFFER, Alfred v. Reumont, p. 235.)

le veto de ces hauts fonctionnaires, le projet de loi proposait une formule d'aspect moins chicanier; puis, avec l'arrière-pensée, sans doute, de laisser peu à peu tomber en désuétude la «cour royale pour les affaires ecclésiastiques, » tribunal injurieux pour l'Église, on proposait qu'à l'avenir le recours des évêgues contre de telles oppositions fût porté, directement, devant le ministre des Cultes. Ainsi se déroulait l'article 4; et l'article 5, par un surcroît de concessions, permettait au ministère de restreindre les cas où la formalité de la présentation serait requise. Si cet article était voté, Bismarck aurait le droit de tolérer que l'évêque, sans soumettre leurs noms à l'approbation du président supérieur, installàt comme auxiliaires, dans les paroisses où existait déjà un curé reconnu par l'État, des prêtres qui auraient satisfait aux conditions d'examen prescrites par les lois de Mai, ou bien obtenu, en vertu de l'article 2, la dispense de ces conditions; et Bismarck, d'ailleurs, serait libre, s'il le voulait, de retirer cette tolérance, comme il serait libre de n'en jamais user1.

En 1882 comme en 1880, Bismarck réclamait du Landtag un texte de loi, qu'il pouvait à son gré appliquer ou laisser en sommeil. « Soyez aussi ultramontain que vous le voudrez, disait-il, l'année précédente, au nouvel évêque de Trèves, qui l'allait visiter à Varzin; seulement donnez-moi des pouvoirs discrétionnaires ². » Il avait affaire à une Chambre dont la majorité était lasse du Culturkampf, mais il persistait à vouloir qu'elle lui laissât toutes facultés pour atténuer certaines détresses, ou pour les faire durer, et à ne vouloir rien de plus. Pourquoi cet arbitraire ? demandaient, mus par des sentiments divers, les hommes politiques du Centre et ceux du

parti national libéral. Ceux-là ne voulaient pas d'un projet qui mettrait l'Église à la merci des complaisances bismarckiennes, et ceux-ci redoutaient que Bismarck, une fois autorisé à multiplier à l'égard de l'Église les politesses et les réparations, n'en profitât pour se fortifier en s'appuyant sur elle, et qu'il ne leur montrât, à eux, une désinvolture de plus en plus impertinente. Ils voulaient, les uns et les autres, savoir où l'on allait; ils insistaient, les uns et les autres, pour connaître les mystérieuses raisons qui faisaient souhaiter à Bismarck des pouvoirs discrétionnaires aussi étendus ¹.

C'est la faute aux Polonais, répondait-on; le ministre Gossler, d'abord dans l'exposé des motifs, puis dans son discours devant la Chambre, montrait du doigt cette terre de Posen sur laquelle l'Allemand, aujourd'hui encore, ne se sent pas le pied sûr, et sur laquelle Bismarck exigeait que, de tout leur poids, les lois de Mai continuassent de peser².

Gossler avait un ton doctoral, des façons de pédant, pour expliquer cette culpabilité polonaise; si compassé qu'eût été Puttkamer, Gossler était plus raide encore. « On dirait qu'il a une canne dans le dos ³, » disait de lui Miquel. Des élans, des mouvements de recul, c'étaient là des surprises auxquelles Gossler ne s'abandonnait pas; sa raideur savait se cabrer, mais on assistait alors à une gesticulation d'automate, très sec, très cassant, très menaçant pour les Polonais.

C'est la faute aux Polonais; avec ce belliqueux mot d'excuse, Bismarck s'était, dix ans plus tôt, engagé dans le *Culturkampf*; avec ce même mot, il s'y empêtrait. Mais Windthorst le releva, déclara que les catholiques n'abandonneraient pas les Polonais, et

que le Centre désirait le rétablissement de la paix, et non point l'établissement de l'arbitraire¹; et puis, lorsque Virchow eut redit, une fois de plus, que le Pape n'était qu'un souverain étranger, et que l'avenir appartenait, non aux Églises, mais à des communautés libres², lorsque le progressiste Richter eut accusé Bismarck de vouloir, pour la lutte contre le Centre, réduire le clergé catholique au rôle d'otage³, lorsque le national-libéral Gneist eut défendu, non sans quelque gêne, les maximes du Culturkampf⁴, et lorsque deux orateurs conservateurs les eurent au contraire condamnées⁵; Windthorst se leva encore, et constata que ce qu'il fallait et ce qu'évidemment la Chambre voulait, c'était la revision des lois de Mai 6

Le projet gouvernemental fut renvoyé à une commission de 21 membres 7. « Il est tel quel inacceptable pour le Centre, écrivait Auguste Reichensperger. Naturellement nous nous efforcerons de le rendre acceptable. Il faut manœuvrer avec une particulière prudence, regarder les autres partis, le gouvernement, et Rome, ne faire ni trop ni trop peu; ce qui est d'autant plus difficile qu'on ne voit pas clair dans ces trois facteurs. Espérons que Dieu aidera 8. » Pour que Dieu aidât, Windthorst aidait. Il noua partie avec les conservateurs, comme un mois plus tôt, au Reichstag, il nouait partie avec les progressistes; il disposait dans la commission, grâce à cette alliance, de 11 voix sur 21; il était souverain. Gossler eut à comparaître; et Windthorst lui demanda si Schloezer traitait à Rome de la revision des lois de Mai, et si le gouvernement projetait cette revision pour une date prochaine. « Schloezer, expliqua le ministre, a des pouvoirs pour négocier avec la Curie au sujet du présent projet de loi ; si les pourparlers marchent

bien, il y a lieu d'augurer qu'il aura des pouvoirs pour des pourparlers plus étendus. Le fait que nous réglons par une législation unilatérale, la frontière entre l'État et l'Église, n'exclut pas cet autre fait, d'une entente matérielle avec la Curie. Pour l'instant, le gouvernement ne peut pas dépasser les concessions contenues dans le projet. » Windthorst riposta, résuma les explications de Gossler en disant qu'il n'y avait pas à compter sur une revision fondamentale des lois 1.

La commission travailla lentement: il advint au projet gouvernemental la même destinée qu'au projet de 1880; il fut rendu méconnaissable. Windthorst s'arrangeait pour faire traîner la besogne. Avant de prendre position au sujet des articles 4 et 5, relatifs à l'ingérence de l'Etat dans la collation des postes ecclésiastiques, il voulait savoir ce que Rome pensait.

Rome, en ce moment même, d'accord avec la Prusse, venait de nommer trois évêques, à Paderborn, Osnabrück et Breslau²; à cet égard, la détente était sérieuse, mais à cet égard seulement. Schloezer, définitivement installé là-bas³, voyait Léon XIII; et le Pape lui disait en substance: « Ayez des instructions pour traiter sur des bases solides, et je serai conciliant. » « Les difficultés que vous aurez à surmonter seront très grandes », annonçait à Schloezer le cardinal Hohenlohe⁴, toujours prêt à être bon conseiller pour l'agent de Bismarck. Le bureaucrate Hübler accourait à la rescousse 5, pour assister Schloezer comme il avait assisté le prince de Reuss; mais les bases solides faisaient toujours défaut. En fait, il ne pouvait pas y avoir d'amélioration sérieuse, il ne pouvait pas surtout y avoir de paix, tant que la Prusse et le Saint-Siège ne se seraient pas entendus au sujet de la collation

des fonctions ecclésiastiques. La législation bismarckienne et la résistance du Pape rendaient impossible toute nomination de curé; du jour où sur ce point le Pape aurait définitivement fait les concessions auxquelles, d'ores et déjà, il était disposé, les populations recouvreraient des curés, des pompes religieuses; aux yeux de beaucoup de catholiques le Culturkampf serait chose finie. Que dans certains cas ces curés demeurassent révocables par l'État; qu'un tribunal subsistât dans Berlin, créé tout exprès pour prononcer ces révocations; que les évêques ne fussent pas libres d'élever leurs clercs comme ils le voulaient, c'étaient là des abus que l'État pourrait ensuite faire durer, sans que les masses catholiques en sentissent le poids, sans qu'elles en souffrissent, directement, personnellement, au fond de leurs bourgades. La dislocation de la vie paroissiale était une ruine visible pour tous; les empiétements du pouvoir civil sur la liberté de l'éducation cléricale, les empiétements du pouvoir judiciaire sur la liberté du ministère sacerdotal faisaient sur les populations une impression moins immédiate, moins saisissante, et créaient des menaces dont ouvriers et paysans ne voyaient pas toujours toute la portée. La pression populaire forçait Bismarck de s'entendre avec le Pape pour rendre des curés aux paroisses; elle serait moins rigoureuse, moins ardente, pour lutter contre des usurpations qui ne touchaient pas le peuple d'aussi près.

C'est ce qu'expliquait Windthorst, dans une note limpide et subtile qu'il expédiait à Vienne à Mgr Sera-fino Vannutelli : pour obtenir « une revision substantielle des lois de Mai, » on ne devait pas permettre qu'extérieurement la façade de l'Église se restaurât, qu'extérieurement les cadres de l'Eglise reprissent

un aspect normal ¹. — Obéissez en ce qui regarde la nomination des curés, reprenait avec instance Bennigsen, et tout s'arrangera, et ce que vous appelez la persécution de Dioclétien cessera ². — Mais la simple tactique commandait à Léon XIII d'exiger d'abord que l'État, par une revision des lois de Mai, renonçàt à se faire l'éducateur des clercs et le juge des curés ou des évêques : l'Église ensuite, par des concessions opportunes, mettrait Bismarck en mesure de satisfaire le peuple, qui réclamait un ministère paroissial régulier ; elle ne remédierait à cette suprême détresse que lorsque l'État, de sa propre initiative, aurait mis un terme aux autres.

Voilà pourquoi Léon XIII et Windthorst, insensibles aux avances prussiennes, réclamaient la revision des lois de Mai; et voilà pourquoi, au printemps de 1882, ils n'éprouvaient ni l'un ni l'autre aucun goût pour un projet d'après lequel le gouvernement pourrait à son gré, suivant les cas, maintenir ou supprimer, pour tel évêque et non pour tel autre, l'obligation de soumettre au pouvoir civil les noms des prêtres appelés à des fonctions auxiliaires. Léon XIII, à qui la Prusse demandait d'agréer ce projet, répondait non. Et Windthorst à son tour décida que le Landtag devait répondre non. « Le but, le salut sont encore bien loin, versifiait un chansonnier satiriste. Le chancelier est pressé, mais Rome a tout le temps 3. »

Vom Ziele, vom Heile, wie sind wir noch weit! Der Kanzler hat Eile, Rom aber hat Zeit.

La Correspondance politique, que Bismarck chargeait d'entrer en rage lorsque cela ne valait pas encore la peine qu'il y entrât lui-même, prit un ton bien rude pour faire savoir que le Vatican jouait gros jeu, et que le chancelier avait les moyens de reprendre le Culturkampf « dans un style plus efficace ¹. » On crut ainsi faire peur à Windthorst; une image le montrait tout tremblant, racontant à cinq de ses collègues, effrayés comme lui, qu'il avait, en rêve, vu le retour de Falk au pouvoir ². Falk, depuis plusieurs semaines, s'était effacé de la vie politique; le Landtag, le Reischtag n'apercevaient plus sa silhouette, il occupait désormais une haute charge judiciaire dans la petite ville westphalienne de Hamm³. Evoquer le nom de Falk comme un épouvantail contre Windthorst, cela faisait l'effet d'une histoire de revenants.

Windthorst n'y croyait pas, et Windthorst en riait. Le Centre, ces jours-là, n'avait pas des attitudes apeurées: il était vivant, il était remuant, plus encore que de coutume. Un bourgmestre, un sous-préfet, qui avaient commis la sottise de faire enfoncer par des soldats les portes d'une église pour y faire sonner les cloches, étaient mis en mauvaise posture, devant le Landtag, par l'éloquence de M. Julius Bachem : Puttkamer, gêné, ne les défendait que mollement, et les tribunaux allaient bientôt leur donner tort 4. L'atmosphère parlementaire, en cette fin de mars 1882, était bonne pour les catholiques : le bruit se vérifiait, bientôt, que Windthorst et Schorlemer-Alst avaient conclu un accord très précis avec les conservateurs Hammerstein et Koeller, et que cet accord allait transformer le projet de loi de Bismarck 5. On n'allait pas le repousser, comme l'eussent souhaité les progressistes, soucieux d'infliger à Bismarck une défaite6; mais le texte qu'on allait proposer, et faire voter, ne serait plus, à proprement parler, le projet gouvernemental.

VIII

On décida de repousser les articles 4 et 5 ainsi que le comportaient les indications du Vatican: la grosse question qui mettait aux prises la Curie et la Cour de Prusse allait ainsi demeurer en suspens; des libertés éventuelles et révocables, offertes à l'Eglise comme un appât, n'avaient aux yeux de Windthorst rien de commun avec la liberté. En revanche, les deux fractions alliées s'attaquaient à deux autres points de l'édifice des lois de Mai. D'une part, elles s'occupaient des exigences de ces lois au sujet de l'éducation cléricale : l'État demandait qu'on l'autorisat à en dispenser les clercs; le Centre et les conservateurs consentaient, mais stipulaient, préalablement, certaines conditions, movennant lesquelles les prêtres, indépendamment de tout caprice gouvernemental, devraient être, en droit, dispensés de l'examen d'État: il leur suffirait de faire la preuve, par témoin, qu'ils avaient subi l'examen de sortie d'un gymnase, fait trois ans d'études théologiques dans une université allemande ou dans un séminaire prussien reconnu par l'État, et suivi régulièrement des cours de philosophie, d'histoire et de littérature allemande. D'autre part, le Centre et les conservateurs envisageaient les étranges articles par lesquels les lois de Mai 1874 avaient accordé, soit aux patrons des paroisses, soit aux électeurs paroissiaux, le droit de pourvoir euxmêmes aux cures vacantes : l'État, en 1880, avait proposé, vainement d'ailleurs, de subordonner à l'agrément du président supérieur l'exercice d'une telle prérogative ; les deux fractions alliées, allant plus

loin, s'accordèrent sur un article qui la déclarait supprimée: elles ne voulaient plus qu'à l'avenir pussent être installés, en dehors de toute investiture épiscopale, des prêtres que le mépris public qualifiait de curés d'État (Staatspfarrer). Plus de curés d'État; plus d'examen d'État: telle était la double décision par laquelle le Centre et les conservateurs corrigeaient le projet gouvernemental; et puis ils consentaient, par surcroit, à voter, sous une forme qui le rendait moins choquant pour les susceptibilités catholiques, l'article qui permettait au ministère, s'il le jugeait bon, de rendre aux évêques déposés le droit d'exercer les fonctions épiscopales. Ainsi collaborèrent, durant une partie du printemps, les bons catholiques du Centre et les bons protestants du parti conservateur.

On les voyait échanger des courtoisies discrètes et significatives. Ils se mettaient d'accord, par exemple, dans la discussion du budget, pour cesser de ranger, sous la rubrique relative aux évêques catholiques, le traitement de l'évêque vieux-catholique Reinkens 1; simple déplacement de colonne sur une feuille budgétaire, simple modification de forme, mais combien éloquente! La question scolaire, aussi, les coalisait : la hiérarchie catholique, sur l'invitation du gouvernement, recommençait d'envoyer un commissaire assister à l'examen des instituteurs; l'Église, ayant ainsi surveillé leurs épreuves, pourrait en-suite leur accorder la mission canonique, pourvu qu'ils en exprimassent le désir; ainsi s'aplaniraient, sans être tranchées en principe, les inextricables difficultés auxquelles avait donné lieu cette formalité?. Les croyants des deux Églises se réjouissaient de ces bons résultats ; après ces premières victoires. ils allaient légiférer ensemble, et faire triompher les articles résultant de leur labeur.

En 1880, le compromis dont était résultée la première loi réparatrice avait était préparé, sous les auspices du ministère, entre les conservateurs et les nationaux-libéraux. Aujourd'hui, le compromis dont la seconde loi devait être le fruit s'était concerté à l'écart du ministère, entre les conservateurs et le Centre. « Le Culturkampf n'est pas encore fini, mais il est brisé 1, » écrivait Auguste Reichensperger. Une caricature montrait le pasteur Stoecker, habillé en Faust, déclarant à Windthorst que le mot de Canossa n'avait rien d'effravant; et Windthorst, dans l'accoutrement du Famulus Wagener, lui disait galamment: « Se promener avec vous, docteur, c'est honneur et pro fit2. » La promenade se poursuivit, avec de nombreux zigzags mais sans encombre, dans la Chambre basse³, puis dans celle des Seigneurs 4, puis, de nouveau, dans la Chambre basse 5; sauf de légères modifications, le texte qu'avaient concerté les deux partis alliés fut maintenu. Le 4 mai, les deux Chambres avaient fini leur travail; près d'un mois s'écoula sans que Guillaume signât la loi. On commentait ce retard; on parlait d'un rapprochement entre le gouvernement et les libéraux. Enfin, le 31 mai, la signature royale ratifia les trois entorses nouvelles que les Chambres prussiennes venaient de donner aux lois de Mai⁶. Ces entorses, d'ailleurs, différaient de caractère et de portée. L'Etat ne pouvait plus, à lui seul, installer des curés : c'était là, définitivement, un fait acquis. Les évêques déposés pouvaient être rappelés : c'était une simple possibilité, dont l'État devenait, tout à la fois, le juge et le maître. La nécessité pour les clercs de subir l'examen d'Etat était supprimée; mais encore

fallait-il que l'Église permît à ses clercs de donner au pouvoir civil, conformément à la circulaire explicative du ministre Gossler¹, les justifications moyennant lesquelles ils obtiendraient dispense; et ce serait affaire à l'Eglise, de décider si oui ou non elle y devrait condescendre. Mais alors même qu'elle condescendrait, elle ne pourrait pas, ensuite, leur confier un poste, puisqu'elle se heurtait à l'obligation, non acceptée par Rome, de soumettre leurs noms aux présidents supérieurs: un des obstacles qui empêchaient l'Eglise d'employer leur zèle était désormais écarté, mais l'autre, et le plus grave, subsistait; et c'est pourquoi l'article par lequel l'examen d'État cessait d'être une inéluctable exigence n'était pas susceptible, pour l'instant, de recevoir une application utile.

Un familier de Bismarck, Tiedemann, désireux de rassurer les partisans des lois de Mai, leur disait : « L'obligation persiste de soumettre au pouvoir civil les noms des curés; le droit de révoquer les évêques persiste; la cour royale pour les affaires ecclésiastiques existe toujours ; ce sont là les points essentiels de notre système de défense ; la loi nouvelle n'y touche point. Peut-on dire, sans l'exagération la plus néfaste, que notre législation ecclésiastique soit mise de côté ² ? » Et cependant beaucoup de nationaux-libéraux se plaignaient, d'une voix très haute, en termes très amers. A les entendre, le fier vaisseau de l'État prussien baissait pavillon devant le Vati-

can3.

Ils créaient un succès au bizarre pamphlet latin publié par un professeur de Halle sous ce titre prétentieux: Erasmus redivivus, et qui bientôt allait paraître en allemand sous cet autre titre: la Lutte de la conscience allemande contre le vaticanisme 4. On

s'essayait encore à mettre sur les mots: vaticanisme, romanisme, certaines intonations de guerre, qui rappelaient le début du *Culturkampf*. Mais de telles intonations demeuraient sans écho; et les nationaux-libéraux se rabattaient sur ces formules piquantes et frondeuses qui soulagent le mécontentement des partis vaincus, mais qui attestent, aussi, leur impuissance. « En 1873, disaient-ils, la Prusse conquérante disait au Vatican: Je prends pour que tu donnes; en 1880, la Prusse, coquette, lui disait: Je donne situ donnes; en 1882, la Prusse, humiliée, en arrive à dire: Je donne pour que tu donnes 1. » Et ils demandaient si Rome, enfin, allait donner quelque chose, et ce que Rome allait donner.

IX

Dans le grand-duché de Bade, leur terre natale, les idées de Culturkampf, officiellement, sans fausse honte, faisaient un nouveau mouvement de recul. Orbin, doyen du chapitre de Fribourg, qui, au mois de mai 1882, rouvrait sur ce siège, vacant depuis quatorze ans, la série des archevêques², recevait de la Chambre badoise une sorte de don de joyeux avènement: elle corrigeait les articles de loi votés en 1876, d'après lesquels les libéralités pécuniaires décrétées en faveur des ministres du culte ne leur seraient effectivement attribuées que sil'archevêque promettait obéissance aux lois, et ce vote des députés badois assurait à tout le clergé, sans délai, une amélioration très notable de sa situation financière 3. L'Eglise badoise cessait d'être une orpheline et cessait d'être une pau-

vresse; et l'Église de Hesse, sa voisine, où les lois locales du Calturkampf commençaient d'exercer leurs méthodiques dévastations, où déjà vingt-huit paroisses étaient sans prêtres, où le siège épiscopal de Ketteler demeurait toujours vide, où les vocations sacerdotales diminuaient, assiégeait de pétitions le gouvernement grand-ducal pour qu'en Hesse comme en Bade la bonne volonté des puissants ramenât pour l'Église un peu de justice¹. Mais il semblait que la Hesse, dans le mouvement de résipiscence, tînt à modeler son allure sur celle de la Prusse, et même à demeurer toujours en retard d'une étape; et la Prusse ne marchait guère, en cet été de 1882.

Lorsqu'en juillet Schloezer revint à Berlin pour ses vacances ², les négociations à Rome n'avaient point avancé d'un pas. « Le Vatican a fait les dernières levées, signifiait la Gazette générale de l'Allemagne du Nord; c'est maintenant à lui de jouer ³. » Le Vatican ne jouait pas. Non pas qu'à vrai dire il fût mécontent. Jacobini, écrivant au début d'août 1882 à l'évêque Krementz, d'Ermeland, exprimait sa joie que la paix religieuse commençât de se rétablir; il félicitait, pour leur concorde, le clergé et le peuple catholique, et demandait aux évêques de suivre toujours, chaque fois qu'une question délicate se poserait, une ligne de conduite commune, et d'en référer au Saint-Siège quand la question serait grave ⁴.

Les évêques, réunis à Mayence quelques jours plus tard, prenaient de graves et mûres résolutions. Que leurs clercs demandassent au pouvoir civil, conformément à la loi qui venait d'être votée, dispense de subir l'examen d'État: cela leur apparaissait comme une reconnaissance implicite des prétentions de Bismarck sur l'éducation cléricale. Ils décidaient de s'op-

poser à ce que leurs clercs fissent une telle démarche. Ils se promettaient mutuellement que soit au sujet des petits séminaires, soit pour toute autre question, aucun d'entre eux n'entamerait avec l'État des négociations particulières, à l'écart de ses collègues. Ils persistaient à déplorer qu'en principe le pouvoir civil prétendit, à l'écart des autorités ecclésiastiques, charger les instituteurs d'enseigner la religion. Ils exprimaient leur crainte que du jour où la nomination des curés serait soumise au pouvoir civil, les prêtres ambitieux ne fissent de fâcheux efforts pour mériter les faveurs officielles, et que les meilleurs prêtres, au contraire, ne fussent victime d'un veto; et si Léon XIII devait faire une concession, ils souhaitaient que du moins elle fût strictement limitée. A leur avis, les seuls emplois pour la collation desquels on pourrait, à la rigueur, en référer aux présidents supérieurs, étaient les cures inamovibles; et le veto des présidents ne devrait être admis que s'ils pouvaient faire la preuve que les prêtres proposés pour de telles charges avaient « troublé la paix publique, » au sens où le Code pénal prend ces mots. Cette concession même ne devrait être consentie - les évêques insistaient sur ce point - que du jour où toutes les autres stipulations des lois de Mai auraient été abolies 1. Léon XIII était informé de ces divers vœux : il en prenait acte, et sans impatience attendait le retour de Schloezer 2.

L'été, puis l'automne de 1882, s'achevèrent en une sorte de stagnation*. Bismarck était mécontent du

^{*} Guillaume, voyant l'historien Reumont, le 30 juin 1882, déplorait le particularisme du Centre, mais parlait avec cordialité de cet « esprit d'entente » qui animait le Pape, et redisait son propre désir d'arriver à la paix. (HÜFFER, Alfred v. Reumont, p. 236.)

Centre, qui avait beaucoup contribué à faire repousser par le Reichstag le projet de loi sur le monopole du tabac 1; mais, de toute évidence, il ne cherchait pas avec l'Église de nouvelles occasions de conflit. Herzog, le nouvel évêque de Breslau, protestait dans une lettre pastorale contre l'annexion des États de l'Église; puis, d'un geste rapide, il voulait faire déménager, des paroisses qu'ils occupaient encore, les « curés d'État », en alléguant que la loi récente abolissait pour l'avenir cette catégorie de prêtres; la plupart résistèrent; la presse tonna contre le prélat, déclara qu'il tombait sous le coup de la loi visant l'abus de la puissance disciplinaire, mais Bismarck ne prit aucune mesure contre lui². A Sainte-Hedwige, de Berlin, qui relevait du même diocèse, fut affichée, par erreur, bien que certaines tolérances papales l'eussent depuis longtemps abolie, une législation canonique très intransigeante relative aux effets des mariages protestants: cet affichage fit scandale parmi l'évangélisme prussien3; on partit en campagne contre Herzog; mais Bismarck, cette fois encore, se tut, et laissa dire les journaux qui demandaient l'arrestation du prélat⁴ Mais pas plus qu'on ne reculait d'un pas vers l'état de guerre violente, on ne s'avançait d'un pas vers l'état de paix. Le vote par lequel le Reichstag avait aboli la loi sur l'expatriation des prêtres ne fut pas sanctionné par le Conseil fédéral: la Bavière, Oldenburg, et la principauté de Reuss (ancienne ligne) furent les seuls États qui consentissent à cette mesure réparatrice; tous les autres plénipotentiaires, dociles au désir bismarckien, la repoussèrent⁵. Le paragraphe par lequel le Landtag permettait aux ministres de rappeler les évêques ne fut pas appliqué; des pétitions demandaient que

l'archevêque Melchers pût rentrer à Cologne, que l'évêque Blum pût rentrer à Limburg 1; ce fut en vain, Bismarck demeura sourd *. Il allégua plus tard, pour s'excuser, le mauvais effet qu'avait produit parmi les protestants l'affiche de l'église Sainte-Hedwige 2. Un peu déçus, peut-être, les comités provinciaux du Centre, dans les manifestes qu'ils préparaient en vue des prochaines élections au Landtag, affectèrent certains accents de mécontentement 3.

Windthorst, mieux informé, disait au Congrès catholique de Francfort : « Les choses vont moins bien qu'elles n'ont déjà été, mais elles vont mieux, beaucoup mieux, que les libéraux ne le croient 4. » Et sous les regards de Windthorst, le Congrès se déroula comme une superbe parade des idées catholiques sociales, comme une imposante mobilisation de toutes les œuvres ouvrières et rurales 5 : les Grenzboten jugèrent nécessaire de consacrer de longs articles aux doctrines économiques qu'avaient fait applaudir l'abbé Hitze et le P. Weiss 6; et le publiciste Otto Meier, vieil ennemi de l'ultramontanisme et du Centre, expliquait que le Centre, ainsi orienté, survivrait au Culturkampf, parce que le Centre, même en période de paix, aurait toujours à représenter l'influence sociale de l'Église 7. L'État perdait son temps à se débarrasser, par petits morceaux, de tout le

^{*}Il semble que Bismarck, un instant, songea sérieusement au rappel de Melchers. Il fit part de ce projet à Bennigsen et Miquel; ceux-ci multiplièrent les objections; et Bismarck, au contraire, s'entêtait dans son idée; la discussion s'échauffa; les deux députés sortirent sans presque prendre congé du chancelier; et Bismarck, voyant ensuite un ministre prussien, lui dit: « Je dois avouer qu'ils ont raison. » (Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, III, pp. 140-141; — Poschinger, Bausteine zur Bismarck-Pyramide, p. 188. Berlin, Stilke, 1904.)

lourd passé du Culturkampf; le Centre, bien allégé,

bien vivant, regardait vers l'avenir.

Il fut consolidé, en même temps que grossi, par les élections qui le 26 octobre 1882 renouvelèrent le Landtag; et ces élections en même temps marquè rent une grande victoire pour les conservateurs 1 : le peuple prussien justifiait ainsi, par son vote, les deux partis qui avaient ensemble élaboré la récente loi religieuse, et qui venaient d'applaudir, ensemble, au coup d'éclat par lequel le ministre Gossler, supprimant dans la grande ville de Crefeld les écoles si multanées, y rétablissait les écoles confessionnelles 2. Cette « coalition cléricale conservatrice, » préconisée, à la veille des élections, par le pasteur Stoecker et par le Messager d'Empire, organe des protestants conservateurs³, apparaissait aux derniers partisans du Culturkampf comme le suprême péril; Jolly, l'auteur du Culturkampf badois, du fond de la retraite définitive où l'avait relégué le besoin de paix religieuse, se tourmentait de cette constellation nouvelle qui planait sur la politique berlinoise, et dans les colonnes des Annales prussiennes gémissait longuement sur les destinées de l'Allemagne 4. Il lui semblait que l'État s'était désarmé; qu'en faisant voter le paragraphe permettant la réinstallation des évêques, la Prusse avait articulé une sorte de meâ culpâ; qu'en dispensant du serment les administrateurs épiscopaux, elle avait commis d'immenses imprudences; que chaque article des lois nouvelles marquait pour la Prusse une perte; qu'elle s'humiliait en expédiant à Rome un diplomate sans exiger aucune concession, en acceptant de Rome de nouveaux évêques sans s'être assurée de leur obéissance 5; et Jolly rappelait avec une sorte de désespoir l'époque où l'on venait

de vaincre les armées de la France et où l'on s'était flatté de terrasser, prestement, complètement, cet autre « ennemi welsche, » plus dangereux encore, l'ultramontanisme 1. Aujourd'hui, tout au contraire, un organe libre-conservateur comme la Post semblait, à certaines heures, faire appel à cet ennemi, et lui proposer d'énigmatiques marchés; l'Allemagne lisait, dans cette feuille, que la Papauté, « si elle brisait la résistance du Centre aux grands projets sociaux de Bismarck, trouverait un appui dans l'Empire allemand, pour une sage et grandiose évolution. » Que voulaient dire ce mot vague, ce mystérieux sourire? Le théologien Beyschlag, dès le début de 1882, dans un numéro des Feuilles allemandes évangéliques, avait nettement posé la question²; et au mois d'octobre, devant un congrès protestant qui siégeait à Berlin, il poussait un nouveau cri d'alarme3.

Mais les esprits obstinés qui, malgré l'aveu des déceptions subies, aspiraient à une continuation du Culturkampf, devenaient de plus en plus rares. Un des anciens avocats parlementaires du Culturkampf, le libre-conservateur Kardorff, expliquait dans un dis-

cours public :

Le Culturkampf était un événement naturel; contre la tactique originelle du Centre, les plus rigoureuses mesures étaient requises; maintenant nous avons un Pape conciliant, et s'il est indifférent à la prélature italienne qu'une grande partie de nos catholiques tombent dans la sauvagerie, notre gouvernement, lui, ne peut se désintéresser de ce péril. Au surplus, les lois de Mai ont une foule de défauts. Continuer la lutte, ce serait faire les affaires des progressistes, qui ont déjà pactisé avec le Centre 4

Et dans ces mêmes Annales prussiennes où Jolly laissait voir un stérile dépit, Treitschke en personne, l'ancien député national-libéral, l'historien cher aux nationaux-libéraux, avait la franchise glorieuse de hasarder un aveu singulièrement grave:

Nous avons besoin de la paix religieuse, moins pour des raisons politiques que pour des raisons morales. Au cours des années, la lutte entre l'État et l'Église a perdu beaucoup de son caractère primitif, qui était exclusivement politique; elle a donné une puissante impulsion, dans notre peuple, aux éléments anti confessionnels. Quiconque étend son regard au delà du lendemain, peut à peine se défendre de penser que des le début, peut-être, du siècle prochain, une immense lutte peut s'engager, dont le christianisme, dont tous les principes de la moralité chrétienne, seront l'enjeu. Partout en Europe, de violentes forces de négation et de dissolution sont à l'œuvre. Le jour peut venir, où tout ce qui est encore chrétien devra se rassembler sous un drapeau. Lorsqu'au ciel apparaissent de tels signes, il n'y a rien de plus dangereux qu'une lutte qui trouble les consciences 1.

De plus en plus nombreuses étaient les voix qui réclamaient la paix; et cependant, de mai à novembre 1882, on n'avait rien fait pour s'y acheminer. « La fin du *Culturkampf* n'est pas à prévoir, écrivait Auguste Reichensperger. Il semble qu'on vise à affa-

mer le parti catholique². »

En novembre même, l'idée d'un projet de loi sur la liberté des sacrements traversa fugitivement l'esprit de Bismarck, qui trouvait que décidément l'Etat gaspillait en vexations « insupportables » son prestige et sa force³; et puis, sous l'influence peut-être de Bennigsen, il ajourna, pensant avec le prince de Hohenlohe, avec le juriste Friedberg ⁴, qu'il fallait éviter toute complaisance jusqu'à ce que Rome fit des con-

cessions nouvelles. La Germania, mécontente, lançait au ministère prussien une façon d'ultimatum ¹. Windthorst demandait au gouvernement de l'Empire, devant le Reischtag, pourquoi le Conseil fédéral avait refusé de sanctionner l'abolition de la loi qui frappait d'exil, parce que prêtres, des citoyens allemands; Boetticher répondait que le chancelier n'avait pas à donner les raisons ². « Dites plutôt, ripostait Schorlemer dans un long discours: Le chancelier ne veut

pas 3. »

Il y avait de la cordialité, un parti pris d'espérer, mais aucune promesse, dans les phrases par lesquelles Guillaume, le 14 novembre, résumait devant le nouveau Landtag la politique ecclésiastique: le monarque affirmait la « tendance conciliante » du gouvernement prussien, mentionnait avec joie les rapports amicaux noués avec le Pape, exprimait la confiance que la situation politico-religieuse en serait améliorée, et donnait l'assurance que la Prusse voulait « faire droit aux besoins religieux de ses sujets, en tant que cela était compatible avec les intérêts généraux de l'État et de la nation 4. » C'était bienveillant. mais vague. Moins de trois semaines après, Léon XIII adressait à l'Empereur une longue lettre, pleine d'effusions gracieuses: il marquait sa joie pour ce discours, sa joie pour le rétablissement des relations diplomatiques'; il redisait comment l'Eglise peut contribuer à l'éducation et à l'affermissement des vertus civi-

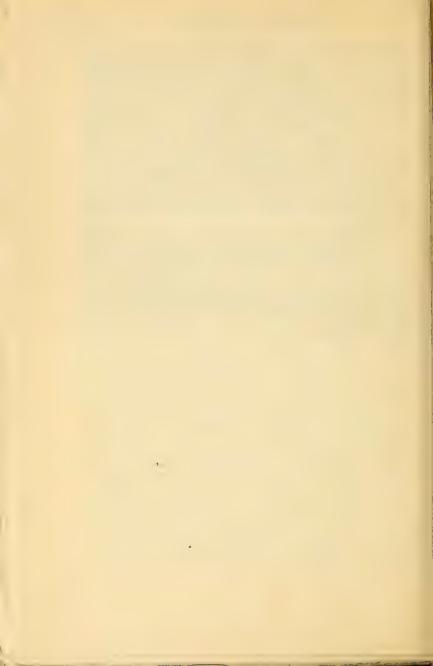
^{*} Les nationaux-libéraux du Landlag, hostiles en 1881 aux crédits pour le poste diplomatique auprès du Saint-Siège, avaient, le 27 novembre 1882, déclaré qu'ils les votaient (SCHULTHESS, Geschichiskalender, 1882, pp. 213-214): c'était la consécration, par les hommes mêmes du Calturkampf, du rétablissement des relations diplomatiques.

ques ; et pour qu'en Allemagne elle pût exercer ce rôle, il invoquait la paix. Cette paix, continuait-il, ne pourrait être vraie et durable, si elle n'était assise sur des bases solides: aussi demandait-il que l'Empereur couronnât « son long et glorieux règne » en faisant « adoucir et amender les lois de Mai, d'une manière définitive, au moins dans les points essentiels pour la vitalité de la religion catholique 1. » On entendait Majunke et Windthorst, le 19 décembre, expliquer que les anciens partisans de l'idée de Grande Allemagne reconnaissaient volontiers le nouvel Empire s'il cessait de s'afficher comme évangélique et si la parité entre les confessions était vraiment reconnue². Qu'il portât son regard vers Rome ou qu'il l'abaissât sur l'enceinte de son Landtag, Guillaume

ne voyait que des mains qui se tendaient. Le 22 décembre, aimablement, courtoisement, il répondait à Léon XIII 3. L'Empereur observait que, grâce aux avances de son gouvernement, des évêques avaient pu être nommés; il réclamait, dans l'intérêt de l'Église plus encore que de l'État, une avance du Pape, pour qu'enfin l'on pût pourvoir aux cures. Il feignait, ainsi, d'avoir fait les premiers pas; mais les évêques n'avaient pu prendre possession de leurs sièges que moyennant une dispense de serment, que l'État leur avait accordée, qu'il aurait pu leur refuser; les évêchés, ainsi, n'avaient été occupés que parce que le gouvernement avait consenti à faire usage de ses pouvoirs discrétionnaires; et ce que Guillaume demandait au Pape au sujet de la collation des cures, c'était, tout au contraire, une concession de principe, une concession durable. L'assimilation faite par l'Empereur entre ce que la Prusse avait accordé et ce que la Prusse voulait obtenir était plus adroite que légitime.

Guillaume ajoutait que lorsque le Pape aurait esquissé cette avance, le Landtag, alors, pourrait examiner les lois de Mai. Mais avec une netteté très discrète et pourtant excessive, il distinguait, parmi ces lois, celles qui étaient « nécessaires, d'une manière permanente, à des relations pacifiques, » et celles qui n'étaient « utiles que dans la période de lutte, pour la défense des droits contestés de l'État; » il laissait comprendre que le Landtag pourrait toucher aux secondes, mais semblait admettre que les premières, de par la définition même qu'il leur donnait, étaient intangibles.

Léon XIII avait « tout le temps, » comme disait en avril le chansonnier du Kladderadatsch. La lettre de l'Empereur était subtile et dense; pour la bien juger, pour en tirer toutes les conséquences, et pour concerter sa propre conduite, Léon XIII attendait que son secrétaire d'État Jacobini eût causé avec le ministre Schloezer.



NOTES

AVIS SUR LES ABRÉVIATIONS

A. D. B. = Allgemeine deutsche Biographie.

Abgeordnetenhaus = Stenographische Berichte über die Verhandlungen des Abgeordnetenhauses des preussischen Landtages.

Archiv = Archiv für katholisches Kirchenrecht (dirigé au temps du Culturkampf par Vering et aujourd'hui par Mgr Heiner).
Bettelheim = Biographisches Jahrbuch, publié par Bettelheim

(Berlin, Reimer) depuis 1896.

BISMARCK, Reden = BISMARCK, Politische Reden, éd. Horst Kohl, 14 vol. (Stuttgart, Cotta, 1894-1905). Nous citons, parallèlement, l'édition en 7 volumes de la traduction française (Berlin. Wilhelmi, 1885-1889), dont le tome IV contient tous les discours relatifs au Culturkampf.

BROCKHAUS, K. L. = BROCKHAUS, Konversations-Lexikon, 14° édit.

1901-1904.)

BRÜCK = BRÜCK, Geschichte der katholischen Kirche in Deutschland, Vierter Band, I und II Abteilung (Münster, Aschendorff, 1907-1908).

Herrenhaus = Stenographische Berichte über die Verhandlungen des Herrenhauses des preussischen Landtages.

H. P. B. = Historisch Politische Blaetter.

LEFEBURE DE BÉHAINE = LEFEBURE DE BÉHAINE, Léon XIII el Bismarck (Paris, Lethielleux, 1899).

Majunke, Gesch. = Majunke, Geschichte des Culturkampfes in Preussen-Deulschland. (Paderborn, Schoeningh, 1886-1888.)

MAY = J. MAY, Geschichte der Generalversammlungen der Katholiken Deutschlands (1848-1902). (Cologne, Bachem, 1903.)

MEYER, K. L. = MEYER, Konversations Lexikon, 6° édit., 1903-1912. NIPPOLD, Handbuch = NIPPOLD, Handbuch der neuesten Kirchengeschichte, 3° édit., 1903-1906. (Leipzig, Heinsius.)

PROTOCOLE = Prolocole der Fuldaer-Versammlungen, als Manuskript gedruckt (non mis dans le commerce). Reichstag = Stenographische Berichte über die Verhandlungen des Reichstags.

Schulthess = Europaeischer Geschichtskalender (fondé par Schulthess, annuellement publié chez Beck, à Munich).

SIEGFRIED = Actenstücke betreffend den preussischen Culturkampf, nebst einer geschichtlichen Einleitung, publié par NICOLAUS SIEGFRIED (Fribourg, Herder, 1882).

SPECHT et SCHWABE = SPECHT und SCHWABE, Die Reichstagswahlen von 1867 bis 1903, 2° édit. (Berlin, Heymann, 1904), et

Nachtrag (Berlin, Heymann, 1908).

NOTES DU CHAPITRE PREMIER⁴

- **Page 1. 1.** Voir notre ouvrage: Bismarck et l'Église: le Culurkampf (1870-1878), I, pp. 280-290; II, pp. 57-66, 102-103, 117, 206.
- Page 2.—1. Conversation de Gastein, 24 septembre 1877, entre Bismarck et Crispi, dans Poschinger, Also sprach Bismarch, II, p. 282 (Vienne, Konegen, 1911). Cf. Palamenghi Crispi, Francesco Crispi: politica estera, p. 46 (Milan, Trèves, 1912).—2. Burgwald, Centrumsbriefe, Briefe vom deutschen Reichstag, p. 87 (Leutkirch, Roth, 1881).—3. Dépèche de l'ambassadeur Haymerle à Andrassy, 13 décembre 1877 (dans Archiv, 1882, I, p. 467).
- Page 3.—1. RAFFAELE DE CESARE, Il conclave di Leone XIII, p. 186.—2. Dépèche du chargé d'affaires Tosi à la Consultà (11 février 1878), citée dans R. de Cesare, op. cit., p. 369. Sur Bernard-Ernest de Bülow (1815-1879), voir Meyer, K. L., III, p. 595.—3. Voir les lettres du cardinal de Hohenlohe à Crispi, 12 août 1892 et 18 décembre 1894, dans Crispi, Carteggi politici inediti, publiés par Palamenghi Crispi, pp. 470 et 521 (Rome, impr. l'Universelle, 1912). Beyschlag, Aus meinem Leben, II, p. 573, se fait d'autre part l'écho d'un bruit d'après lequel le cardinal de Hohenlohe n'aurait été empêché que par Augusta et par Bismarck de passer au vieux-catholicisme.— 4. De Cesare, op. cil., pp. 52-55 et 218.
- Page 4. 1. Arnim, Der Nuntius Kommt, Essay von einem Dilettanten, 3° éd., p. 77 (Vienne, Rosner, 1878). 2. Lefebyre
- 1. Nous n'indiquons pas les éditeurs des ouvrages cités lorsque ces volumes ont été déjà mentionnés dans nos deux tomes précédents.

DE BÉHAINE, pp. 290-291. — 3. Voir Bismarck et l'Église : le Culturkampf, 1870-1878, II, pp. 46-47.

Page 5. — 1. Baron de Borchgrave, Souvenirs diplomatiques de quarante ans, 1863-1903. Extraits et fragments imprimés comme manuscrit, p. 115 (Bruxelles, Vromant, 1908). — 2. Sur l'historien et publiciste Louis Hahn (1820-1888), voir H. Hahn, A. D. B., XLIX, pp. 709-711. — 3. Texte dans Siegfried, pp. 353-354; traduction française dans Lefebyre de Béhaine, pp. 62-63.

Page 8. — 1. Arnim, op. cit., p. 63. — 2. Kreuzzeitung, 27 mars 1878; H. P. B., 1878. I, p. 627. — 3. Pastor, Reichensperger, II, p. 164. Cf. les impressions de Stephan et de Varnbüler (Pastor, op. cit., II, p. 165). La monographie d'Oncken est le document capital sur Rudolph Bennigsen (1824-1902). — 4. Deutsche Revue, août 1911, p. 163. Zingeler, Karl Anlon Fürst von Hohenzollern, p. 286 (Stuttgart, Deutsche Verlagsanstalt, 1911). — 5. Sur Henri Gelzer, voir Bismarck et l'Église: le Culturkampf (1870-1878), I, pp. 350 et 467. — 6. Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, II, p. 105; trad. franç., II, p. 248. — 7. Sur Alexandre Franchi (1819-1878), voir Meyer, K. L., VI, p. 818; Schulte, Lebenserinnerungen, III, p. 172, et le portrait que trace de lui Arnim, Der Nuntius Kommi, pp. 76-77.

Page 9. — 1. Sur la bulle De Salute, voir notre tome I, pp. 148-150. — 2. Sur le prélat Wladimir Czacki (1834-1888), voir Soderini, Correspondant, 25 avril 1888, pp. 237-259. — 3. Ноненьюне, Denkwürdigkeiten, II, pp. 253-254; trad. franç., III, pp. 1-2.

Page 10. — 1. Welschinger, Revue des Deux Mondes, 1º sept. 1912, p. 103. Cf. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, I, p. 270, et Bismarck, Gedanken und Erinnerungen, I, p. 353; Pensées et Souvenirs, I, p. 438. — 2. Oncken, Bennigsen, II, p. 354. — 3. Lefebyre de Béhaine, pp. 65-66. Sur Gaetano Aloysi Masella (né à Pontecorvo le 30 septembre 1826, mort à Rome le 22 novembre 1902), voir Meyer, K. L., XIII, p. 392.

Page 11. — 1. Lefebvre de Béhaine, p. 65. — 2. Dépêche Lefebvre de Béhaine, 1 or avril 1878.

Page 12.—1. Lefebvre de Béhaine, pp. 68-69.—2. Lefebvre de Béhaine, pp. 70-71.—3. Dépêche Lefebvre de Béhaine, 26 avril 1878. Notes du même. Sur Adolphe de Pfretzschner (1820-1901), voir Brockhaus, K. L., XIII, pp. 69-70.—4. Rust, Reichskanzler Hohenlohe, p. 880. Lefebvre de Béhaine notait, les 11 et 14 avril, que le cardinal de Hohenlohe semblait avoir pris en main les pourparlers entre Rome et Berlin.

Page 13. - 1. LEFEBVRE DE BÉHAINE, pp. 291-293.

Page 14. — 1. Voir Bismarck et l'Église: le Culturkampf, I, pp. 14-15. — 2. Schulte, Lebenserinnerungen, II, pp. 174-186. — 3. Baron de Borchgrave, op. cil., p. 118. — 4. Tosi à la Con-

sultà, 10 avril 1878 (cité dans R. de Cesare, op. cit., p. 370) Dans une lettre du 9 avril 1878 à l'impératrice Augusta (Deuts-, che Revue, octobre 1911, p. 26), Charles-Antoine de Hohenzollern conseillait cette douceur dans l'application des lois.

Page 15. — 1. Notes de Lefebvre de Béhaine, 21 avril 1878. — 2. Lefebvre de Béhaine, pp. 71-73.

Page 16. — 1. Burgwald, op. cit., p. 92. — 2. Lefebyre de Béhaine, p. 74. Notes de Lefebyre de Béhaine, 4 mai 1878.

Page 17. — 1. Lefebure de Béhaine, pp. 74-76. Notes du même, 4 mai 1878. — 2. Borchgrave, op. cit., p. 117.

Page 18. — 1. LEFEBVRE DE BÉHAINE, pp. 76-79. — 2. Notes de Lefebvre de Béhaine, 20 mai 1878. Gelzer racontait à Hohenlohe, en juillet, que la circulaire Caterini n'avait pas été approuvée par le Pape (Нонеплоне, Denkwürdigkeiten, II, p. 254; trad. franç., III, p. 2). — 3. LEFEBVRE DE BÉHAINE, p. 79. — 4. Saint-Vallier à Lefebvre de Béhaine (notes de Lefebvre de Béhaine, 24 mai 1878.)

Page 19. — 1. BORCHGRAVE, op. cit., p. 119. — 2. LEFEBVRE DE BÉHAINE, pp. 79-80. Dépèches Lefebvre de Béhaine, 2 et 7 juin 1878. Sur Herbert de Bismarck (1849-1904), voir Poschinger, Stunden bei Bismarck, pp. 311-317, et Welschinger, Bismarck, 1815-1898, pp. 311-323. (Paris, Alcan, 1912.) — 3. Discours de Léon XIII, éd. Franciscis, pp. 20-21. (Paris, Plon, 1884.)

Page 20.—1. Schulthess, 1878, p. 88. Sur les rapports exacts de Hoedel avec le parti socialiste, voir Bebel, Aus meinem Leben, zweiter Teil, pp. 405-407 (Stuttgart, Dietz, 1911).—2. Schulthess, 1878, p. 76. Sur l'état du socialisme en Allemagne en 1878, voir les articles de Bamberger dans la Deutsche Rundschau de février et mars 1878, et Valbert (V. Cherbullez), Revue des Deux Mondes, 1" avril 1878. Sur les progrès du socialisme à partir de 1871, voir Wacker, Entwicklung der Sozialdemokratie in den zehn ersten Reichstagswahlen (1871-1898), pp. 51-96 (Fribourg, Herder, 1903).—3. Manteuffel à Bismarck, 6 décembre 1878 (dans Bismarck Jahrbuch, IV, p. 121).—4. H. P. B., 1878, II, p. 78.—5. Horst Kohl, Bismarck Regesten, II, p. 162.

Page 21. — 1. Koegel, Rudolf Koegel, III, p. 101. — 2. Roon, Denkwürdigkeiten, III, pp. 447-448. — 3. Schulthess, 1878, pp. 37-38 (4 janvier 1878). — 4. Bismarck et l'Église: le Culturkampf, 1870-1878, II, pp. 346-348. — 5. Schulthess, 1878, p. 85.

Page 22. — 1. Roon, Denkwürdigkeilen, III, pp. 447-448. — 2. Schulthess, 1878, p. 87 (3 mai 1878). Nippold, Handbuch, V, p. 627. Sur Émile Herrmann (1812-1885), voir Stier-Somlo, A. D. B., L, pp. 248-253. Sur Ottomar-Jules-AugusteHermes (1826-1893), voir Brockhaus, K. L., IX, p. 49. Comparer, sur la réaction ecclésiastique de mai 1878, Lichtenberger, Revue

chrétienne, 1878, pp. 313 et 447-448. — 3. Schulthess, 1878, pp. 90-91 (18 mai 1878). Pastor, Reichensperger, II, p. 166. — 4. Koegel, Koegel, III, p. 103. — 5. Schulthess, 1878, p. 96. — 6. Fischer, Adalbert Falk, pp. 8-10. — 7. Petersdorff, Kleist Retzow, p. 435. — 8. Journal du député Hoelder (1819-1887), 18 mai 1878, dans Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, II, p. 278. — 9. Schulthess, 1878, p. 96 (24 mai 1878).

Page 23. — 1. Otto Stolberg à Bismarck, 14 mai 1878 (Aus Bismarcks Briefwechsel, pp. 513-516). Sur Otto Stolberg-Wernigerode (1837-1896), ambassadeur à Vienne depuis 1876, vicechancelier de l'Empire du 1º juin 1878 au 20 juin 1881, voir Meyer, K. L., XIX, p. 58. — 2. Majunke, Gesch., pp. 468-471. — 3. Deutschmann, Die Aera Falk, p. 231 (rescrit du 13 juin 1878). — 4. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, I, p. 140. — 5. Tiedemann, Sechs Jahre Chef der Reichskanzlei, p. 258. — 6. Bismarck et l'Église: le Culturkampf, 1870-1878, II, pp. 354-355.

Page 24. — 1. Reichstag, 23 mai 1878, p. 1503. Oncken, Bennigsen, II, p. 362 — 2. Reichstag, 23 mai 1878, p. 1508. — 3. Schulthess, 1878, pp. 92-96 (23-24 mai 1878). — 4. Tiedemann, op. cit., p. 260. — 5. Schulthess, 1878, pp. 97-98 (2 juin 1878). Tiedemann, op. cit., p. 262. Sur l'absence de tous rapports entre Nobiling et le parti socialiste, voir Bebel, Aus meinem Leben, II, pp. 412-414.

Page 25. — 1. Notes Lefebvre de Béhaine, 5 juin 1878. Voir MAJUNKE, Gesch., p. 474, n. 1, au sujet de la tentative que fit Nobiling pour se faire passer pour rédacteur de la Germania. -2. Charles-Antoine de Hohenzollern à Augusta, 10 juin 1878 (Deutsche Revue, octobre 1911, p. 28). - 3. PHILIPPSON, Das Leben Kaiser Friedrichs III, 2º édit., p. 341. Frédéric continua à Falk disgracié sa sympathie (Fischer, Falk, pp. 18 et suiv.). Sur l'état d'esprit du prince Frédéric, au sujet du Culturkampf, il faut consulter, outre les indications données dans les volumes antérieurs, sa conversation de mai 1875 avec sir Robert Morier (Memoirs and Letters of the Right Hon. SIR ROBERT MORIER, G. C. B., from 1826 to 1876, by his daughter Mrs. Rosslyn We-MYSS, II, pp. 339-342 (Londres, Arnold, 1911.) - 4. TIEDEMANN, op. cit., p. 263. Oncken, Bennigsen, II, p. 388. - 5. Bismarck Jahrbuch, I, pp. 112-121, - 6. TIEDEMANN, op. cit., p. 278. BIS-MARCK, Gedanken und Erinnerungen, II, pp. 186-188; Pensées et Souvenirs, II, pp. 220-223.

Page 26.—1. Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, II, p. 242 (27 juin 1878); trad. franç., II, p. 439.—2. Oncken, Bennigsen, II, p. 374.—3. Oncken, Bennigsen, II, p. 379. Cf. Tiedemann, op. cit., pp. 269-270.—4. Lettre de Bosse, du 25 août 1878 (Grenzboten, 1904, II, p. 163).—5. Burgwald, op. cit., p. 106.

Page 27. - 1. Reichstag, 23 mai 1878, p. 1496. Sur Charles

de Hofmann (1827-1910), voir MEYER, K. L., IX, p. 430 et XXII, p. 404, et Poschinger, Bismarck und Bundesrat, IV, pp. 287-290. Comparer les propos du prince Charles-Antoine de Hohenzollern, en juillet 1878, sur la tàche commune qui s'impose à l'État et à l'Église, d'anéantir l'ennemi de l'ordre et de la morale sociale (Deutsche Revue, août 1911, p. 163), et Zingeler, op. cit., pp. 286-287. — 2. Charles-Antoine de Hohenzollern à Augusta, 10 juin 1878 (Deutsche Revue, octobre 1911, p. 28). — 3. Bismarck-Briefe, neue Folge, II, p. 150. (Bismarck à Franchi, 15 mai 1878, Berlin, Hennig et Eigendorf).

Page 28.—1. LEFEBVRE DE BÉHAINE, p. 80.—2. Notes de Lefebvre de Béhaine, 12 juin 1878.—3. Notes de Lefebvre de Béhaine, 5 juin 1878.—4. Notes de Lefebvre de Béhaine, 9 juin 1878.—5. Texte dans Siegfried, pp. 354-355; traduction dans LEFEBVRE DE BÉHAINE, pp. 293-295.

Page 29. - 1. PHILIPPSON, op. cit., p. 346.

Page 30. — 1. Charles-Antoine de Hohenzollern à Augusta, 10 juin 1878 (Deutsche Revue, octobre 1911, p. 28). — 2. Sur Joseph-Georges Ehrler (1833-1905), prédicateur à l'église métropolitaine de Munich, puis évêque de Spire, voir Baumann, Joseph Georg v. Ehrler. (Fribourg, Herder, 1911.)

Page 31. — 1. Lefebvre de Béhaine, pp. 81-83. — 2. Petersdorff, Kleist Retzow, p. 473. — 3. Petersdorff, Kleist Retzow, p. 486.

Page 32.—1. Schulthess, 1878, p. 111. Sur les commentaires provoqués dans la presse de Bavière par cette publication, voir Lefebure de Béhaine, pp. 83-84.—2. Lefebure de Béhaine, p. 85.—3. Notes de Lefebure de Béhaine, 9 juillet 1878.—4. Rust, op. cit., p. 879.—5. Lefebure de Béhaine, p. 86.

Page 33.—1. Schulthess, 1878, pp. 124-126 (30 juillet 1878). Specht et Schwabe, p. 322: après les ballottages, le Reichstag nouveau comprit 59 conservateurs au lieu de 40, 56 membres du « parti allemand d'Empire » au lieu de 38, 98 nationaux-libéraux au lieu de 127, 26 progressistes au lieu de 35, 9 socialistes au lieu de 12; le Centre garda ses 93 membres, et les Polonais restèrent 14; mais les Alsaciens protestataires gagnèrent 1 voix, et les Guelfes, alliés du Centre, passèrent de 4 à 10. « La prépondérance des nationaux-libéraux, écrivait Bismarck à Louis de Bavière, le 12 août 1878, est amoindrie, et même dans une une plus large mesure que les chiffres ne le laissent paraître. » (Gedanken und Erinnerungen, I, p. 365.) — 2. Grenzboten, 1878, III, p. 398.

Page 34. — 1. Lefebyre de Béhaine, pp. 86-89. — 2. Horst Kohl, Bismarck-Gedichte des Ktadderadatsch, pp. 222-223. — 3. Cerains journaux catholiques prétendaient que Falk n'était pas in-

formé sur ce qui se passait à Kissingen (Majunke, Gesch., p. 476).

Page 35.—1. Neue Freie Presse, 7 août 1878.—2. Visite de l'abbé Michaud à Hohenlohe, 24 août 1878. (Нонеплоне, Denkwürdigkeiten, II, p. 254; trad. franç., III, p. 2.)—3. Notes de Lefebvre de Béhaine, 16 août 1878.—4. Bismarck-Album des Kladderadatsch, p. 107.—5. Voir dans Blum, Fürst Bismarck und seine Zeit, V, pp. 315-316, la réponse de la Provinzial Korrespondenz (14 août 1878) à ces souhaits de publicité.—6. Notes de Lefebvre de Béhaine, 21 août 1878. Cf. Bismarck à Louis II, 12 août 1878, (Gedanken und Erinnerungen, I, p. 365), et Schulte, Lebenserinnerungen, II, p. 187. Au premier tour, dans l'arrondissement de Mayence-Oppenheim, les nationaux-libéraux eurent 7.293 voix; le « parti populaire allemand, » 930; le Centre 6.978; les socialistes 3.264. Au second tour, Moufang, candidat du Centre, bénéficia des voix socialistes et fut élu par 11.290 voix contre 8.909 voix nationales-libérales (Specht et Schwabe, p. 266).

Page 36. - 1. Notes de Lefebyre de Béhaine, 28 septembre 1878. - 2. Sur Laurent Nina, né à Recanati le 12 mai 1812, mort à Rome le 27 juillet 1885, voir MEYER, K. L., XIV, p. 705. -3. Notes de Lefebyre de Béhaine, 12 septembre 1878. Masella attribuait ces directions, non au Pape, qui avait, d'après lui, une smania d'en finir, mais à certains courants cardinalices (Notes de Lefebyre de Béhaine, 12 octobre 1878), et Béhaine commencait à craindre (notes du 22 octobre) que Masella n'eût été « subjugué par le prestige de Bismarck. » - 4. Sur le départ des Ursulines de Breslau, voir Schulthess, 1878, pp. 151-152. -5. Lefebyre de Béhaine, pp. 89-90. — 6. Lettre de Holnstein à Masella, 29 août 1878, mentionnée dans les notes de Lefebvre de Béhaine, 4 septembre 1878. — 7. MITTNACHT, Erinnerungen an Bismarck, neue Folge (1877-1889), p. 13 (Stuttgart, Cotta, 1905). Réflexions analogues dans la lettre de Bismarck à Louis II, 12 août 1878. (Gedanken und Erinnerungen, I, p. 365.) Sur le baron de Mittnacht (1825-1909), voir Elben, dans Bettelheim, XIV, pp. 60-76,

Page 37. — 1. Lefebyre de Béhaine, p. 95. — 2. Acta Leonis XIII, I, pp. 36-41 (Lille, Desclée, 1887); traduction dans Lefebyre de Béhaine, pp. 295-296. — 3. Conversation de Bismarck avec Benda (mi-août 1878), dans Oncken, Bennigsen, II, p. 383.

Page 38. — 1. Schultbess, 1878, pp. 143-144 (27 septembre 1878). — 2. Voir spécialement les articles de la Provinzial Korrespondenz des 2 octobre et 6 novembre 1878, cités dans Blum, op. cit., V, pp. 317-319, et l'article du vieux-catholique Schulte, dans la Koelnische Zeitung du 2 octobre 1878 (reproduit dans Schulte, Lebenserinnerungen, II, pp. 189-193). — 3. Arnim, Der Nunlius kommt, pp. vi-vii. (La première édition fut ano-

nyme, et se présenta comme un « essai par un dilettante. »)

Page 39. — 1. Arnim, op. cit., pp. 84-90. En réponse à la brochure d'Arnim, la librairie catholique Foesser, de Francfort, publia en 1879, sous la signature « Minranow », deux brochures: Der Versuch eines Diteitanten, vertrauliche Briefe an Graf H. v. Arnim, et: Wie machen wir's dass wir kommen in Abrahams Schooss? Neue Briefe an Graf H. v. Arnim. — 2. Grand-Carteret, Bismarck en caricatures, p. 92. — 3. Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, II, p. 259; trad. franç., III, p. 9. C'est le 13 octobre que Bismarck parla à Hohenlohe de cette lettre expédiée à Nina; mais nous n'en savons pas la date exacte.

Page 41. — 1. Borchgrave, Souvenirs diplomatiques, pp. 120-124. Cf. Ch. Moeller, Histoire contemporaine de 1850 à 1900, p. 176 (Paris, Fontemoing, 1912). Sur le baron Nothomb (1805-1881), voir Borchgrave, Biographie nationale, publiée par l'Académie de Belgique, XV, pp. 910-934.

Page 42. — BORCHGRAVE, Souvenirs diplomatiques, pp. 124-125. — 2. Notes Lefebvre de Béhaine, 10 octobre 1878.

Page 43. — 1. Voir la critique de la politique religieuse bismarckienne dans Beyschlag, Aus meinem Leben, II, p. 534. — 2. Sur les deux majorités entre lesquelles pouvait choisir Bismarck dans le Reichstag élu en 1878, voir Eugen Richter, Im alten Reichstag, Erinnerungen, II, pp. 73-74 (Berlin, impr. du Fortschritt, 1896). — 3. Schulthess, 1878, pp. 132-134 (9 septembre 1878). — 4. H. P. B., 1878, II, p. 240. Sur la proposition du comte Galen, voir Bismarck et l'Église: le Culturkampf, 1870-1878, II, pp. 333-335.

Page 44. — **1.** Oncken, *Bennigsen*, II, p. 382. — **2.** Oncken, *Bennigsen*, II, p. 387.

Page 45.—1. HOHENLOHE, Denwkürdigkeiten, II, pp. 256-257; trad. frang., III, pp. 5-6.—2. HOHENLOHE, Denkwürdigkeiten, II, pp. 257-258; trad. frang., III, p. 7.

Page 46. — 1. Schulthess, 1878, pp. 168-171 (18 octobre 1878).
Oncken, Bennigsen, II, p. 394. — 2. Reichstag, 15 octobre 1878, p. 276. Pastor, Reichensperger, II, pp. 170-171. — 3. Voir dans le journal de Hoelder, reproduit par Poschinger, Bismarch und die Parlamentarier, II, p. 275, les propos que tenait dès avril 1878 le docteur Gross (1825-1894), député de Spire au Reichstag. — 4. Schulthess, 1878, pp. 193-194 (7 décembre 1878). — 5. Schulthess, 1878, p. 202 (13 décembre 1878). — 6. Sur Guillaume Baur (1826-1897), voir Meyer, K. L., II. p. 487.

Page 47. — 1. Bosse, Grenzboten, 1904, II, p. 404. — 2. Deutsche Revue, juin 1903, p. 360. Nippold, Handbuch, V, pp. 628-631 (lettre du prévôt Brückner du 2 janvier 1879). — 3. Bosse, Grenzboen, 1904, II, p. 402. — 4. Bosse, Grenzboten, 1904, II, p. 404.

Page 48.—1. Question du député Lipke dans la discussion du budget (janvier 1879) (SCHULTHESS, 1879, p. 38).—2. Kaiser Wilhelm und Bismarck, p. 286 (15 janvier 1879.)—3. Grenzboten, 1904, II, p. 165.

Page 49. — 1. Baron de Borchgrave, op. cit., pp. 112-113. Sur cette idée d'une « séparation » d'après l'exemple de l'Angleterre ou de la Hollande, moyen d'arriver au rétablissement de la paix, voir la conversation de Reichensperger avec Varnbüler (Pastor, Reichensperger, II, pp. 166-167). — 2. Pastor, Reichensperger, II, p. 164. Petersdorff, A. D. B., LIV, p. 162.

Page 50. — 1. Pastor, op. cit., II, pp. 167-168. — 2. Ce livre du professeur Michel Baumgarten (1812-1889), député de Rostock, s'intitulait: Lutherus redivivus oder die kirchliche Reaction, ihre Gefahr und ihre Ueberwindung (Francfort, Heyder et Zimmer, 1878); voir spécialement la page 255. Une autre brochure, très violente, contre l'idée de « paix avec l'idole du Vatican, » provenant également d'un homme d'Église protestant, était celle de Mücke, Der kirchenpolitische Kampf und Sieg des Staates in Preussen und im deutschen Reiche (Brandenburg, Wiesike, 1878); cf. Grenzboten, 1878, IV, p. 240. — 3. Article de Jacoby, dans les Grenzboten, 1878, IV, p. 469.

Page 51. - 1. Ein katholischer Priester unter preussischen Waffen, sous le pseudonyme de Contentus (Columbus, Ohio, 1880). - 2. Archiv. 1879, I. pp. 259-280 (pétition de Münster, 21 août 1878; réponse de Falk, 9 novembre 1878). - 3. Révocation de Theodor Mooren, bourgmestre de Kempen, racontée par lui-même dans sa brochure : Meine Amtsentsetzung, Ein Beitrag zum Kapitel Gewissensfreiheit und Selbstverwaltung in Preussen (Cologne, Bachem, 1878; cf. H. P. B., 1878, II, pp. 632-638). Révocation du Seminarlehrer Macke, de Xanten, qui faute d'avoir recu de l'évêché la missio canonica, refusait de donner l'enseignement religieux dont l'État persistait à lui imposer la charge (Deutschmann, Die Aera Falk, pp. 416-417). -4. F.-X. SCHULTE, Geschichte des Kulturkampfes in Preussen, p. 568. — 5. Schulthess, 1878, p. 126 (30 juillet 1878). — 6. Schul-THESS, 1878, p. 86 (25 avril 1878). - 7, F.-X. Schulte, op. cit., p. 569. - 8. Schulthess, 1878, pp. 177 et 205 (condamnation de Ledochowski, le 7 novembre 1878, à 18.000 marks d'amende ou deux ans de prison pour avoir excommunié un prévôt nommé par l'État; le 14 décembre, à deux mois de prison). -9. HASE, Das Kulturkampfes Ende (Leipzig, Breitkopf et Haertel, 1878; cf. Grenzboten, 1878, IV, p. 439). Sur Charles Auguste Hase (1800-1890), voir Nippold, Führende Persoenlichkeiten zur Zeit der Gründung des deutschen Reiches, pp. 519-547 (Berlin, Siegismund, 1911), et Krüger, dans Hauck, Realencyclopaedie für protestantische Theologie und Kirche, 3° ed., VII, pp. 453-461.

Page 52. — 1. Borchgrave, op. cit., p. 127. — 2. Ulk, 14 novembre 1878 (dans Hüsgen, Windthorst, 3° éd., p. 331). — 3. Pastor, Reichensperger, II, p. 169. — 4. Cette tactique de la presse libérale, qui consistait à interpréter toujours comme pacifiques les paroles et les actes de Léon XIII, et à accuser le Centre de ne pas prendre d'instructions à Rome, était, dès le 30 mars et le 6 avril 1878, notée par Burgwald, op. cit., pp. 107 et 112-113. — 5. Provinzial Korrespondenz, 6 novembre 1878, cité dans Schulthess, 1878, pp. 176-177.

Page 53. - 1. Schulthess, 1878, p. 143 (24 septembre 1878).

Page 54. — 1. Schulthess, 1878, p. 152 (2 octobre 1878). —
2. La brochure du prince Edmond Radziwill (1842-1895), vicaire à Ostrowo et député de Beuthen au Reichstag, s'intitulait : Canossa oder Damascus? Eine Lebensfrage für das deutsche Reich (Berlin, libr. de la Germania, 1878). — 3. Voir, dans Wiermann, Der deutsche Reichstag, seine Parteien und Groessen, II, p. 335 (Leipzig, Renger, 1885), l'entretien de Cremer avec Foerster au moment de l'entrevue de Kissingen. Peu après, Cremer quitta le Centre et fut élu, quoique catholique, par une circonscription protestante de Berlin. Voir, sur Christophe-Joseph Cremer (1840-1900), tour à tour rédacteur du Westfaelischer Merkur, de la Germania, de la Bavaria, Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, III, pp. 135-138. — 4. Schulthess, 1878, p. 192.

Page 55. — 1. Abgeordnetenhaus, 11 décembre 1878, pp. 279 et suiv. Falk, Reden, p. 177. Sur M. Julius Bachem, rédacteur en chef de la Koelnische Volkszeitung, né en 1845, voir son propre livre: Lose Blaetter aus meinem Leben (Fribourg, Herder, 1910).

Page 56. — 1. Abgeordnetenhaus, 11 décembre 1878, pp. 279 et suiv. Falk, Reden, pp. 178-191. — 2. Ulk, 19 décembre 1878 (dans Hüsgen, Windthorst, 3° éd., p. 327).

Page 57. — 1. WINDTHORST, Ausgewaehlte Reden, I, p. 268 (11 décembre 1878).

Page 59.—1. Schulthess, 1878, p. 195.—2. Windthorst à Klopp, 16 décembre 1878, dans Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, p. 36 (extrait des Stimmen aus Maria Laach, LXXXII et LXXXIII, 1912).—3. Pfülf, op. cit., p. 36 (Klopp à Jacobini, 18 décembre 1878). Sur l'historien Onno Klopp (1822-1903), voir Wiard Klopp, Onno Klopp (Osnabrück, Webberg, 1907), et Goyau, L'Allemagne religieuse, le catholicisme, 1848-1870, III, pp. 45-48.

Page 60. — 1. Texte dans Acta Leonis XIII, I, pp. 42-45.

Page 61. — Pastor, *Reichensperger*, II, p. 173. — **2.** Schulthess, 1879, p. 52 (29 janvier 1879).

- Page 62. 1. Circulaire de la régence d'Oppeln (18 décembre 1878), citée dans le discours de Schorlemer du 10 février 1879 (Abgeordnelenhaus, 10 février 1879, pp. 1305 et suiv; FALK, Reden, pp. 214-215). 2. Abgeordnelenhaus, 10 février 1879. FALK, Reden, pp. 226. 3. FALK, Reden, pp. 194-214 (Abgeordnelenhaus, 15 janvier 1879); pp. 216-227 (Abgeordnelenhaus, 10 février 1879); pp. 227-238 (Herrenhaus, 18 février 1879). 4. Schorlemer, le 10 février 1879, se plut à observer que le grand discours de Falk avait visé eine andere, hoehere Stelle (FALK, Reden, p. 214).
- Page 63. 1. Falk, Reden, p. 214 (15 janvier 1879). —2. Curtius, Gelzer, p. 46 (Guillaume I. d. Gelzer, 4 avril 1879).
- Page 64.—1. Sur le mauvais effet produit en haut lieu par le discours de Falk, voir le livre anonyme de Robolski: Bismarck nach dem Kriege, pp. 52-53, et Petersdorff, Kleist Retzow, 435.—2. Max Lenz, article sur Bismarck dans A. D. B., XLVI, pp. 746-747. Cf. Oncken, Bennigsen, II, pp. 352-353, et Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, II, p. 272.
- Page 65. 1. HOHENLOHE, Denkwürdigkeilen, II, p. 238; trad. franç., II, p. 433 (22 juin 1878). 2. Schulthess, 1878, pp. 73 et 136. 3. Oncken, Bennigsen, II, pp. 399-400. 4. Hüsgen, Windthorst, 3° édit., p. 199. 5. Grenzboten, 1879, I, pp. 285-286. 6. Tiedemann, op. cit., pp. 298-299. 7. H. P. B., 1878, I, p. 629.
- Page 66. 1. Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, p. 38.

 Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, I, p. 152. —
 2. Pfülf, op. cit., p. 39 (Windthorst & Onno Klopp, 25 février 1879). 3. Lefebyre de Béhaine, p. 102.
- Page 67. 1. Deutsche Revue, août 1911, p. 163. ZINGELER, op. cit., p. 287. 2. Conversation de Bismarck avec Ritzhaupt, dans Poschinger, Bismarck-Portefeuille, II, pp. 161-162.
- Page 68. 1. Wespen, 28 mars 1879 (dans Hüsgen, Wind-thorst, 3. édit., p. 338). 2. Kladderadatsch, 30 mars 1879 (dans Hüsgen, Windthorst, 3. éd., pp. 330). 3. Bismarck nach dem Kriege, pp. 229-230. 4. Horst Kohl, Bismarck-Gedichte des Kladderadatsch, pp. 240-241.
- Page 69. 1. Germania, 4 avril 1879, cité dans Schulthess, 1879, pp. 121-122.
- Page 70. 1. Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, p. 41. 2. Pfülf, op. cit., p. 39 (Windthorst à Klopp, 21 mars 1879).
- Page 71. 1. Pfülf, op. cit., pp. 42-43. 2. Sur Ludovico Jacobini, né à Genzano le 6 janvier 1832, mort à Rome le 28 février 1887, voir Meyer, K. L., X, p. 126.
- Page 72. 1. C'est dans une lettre ultérieure du 16 octobre 1879 que ce détail se trouve mentionné (Pfülf, op. cil., p. 53).

— 2. Pfülf, op. cil., pp. 40-41. — 3. Pfülf, op. cil., p. 44 (Klopp à Windthorst, 20 juin 1879).

Page 73. —1. Ulk, 10 avril 1879 (dans Hüsgen, Windthorst, 3° éd., p. 338). — 2. Wespen, 18 avril 1879 (dans Hüsgen, Windthorst, 3° éd., p. 339). — 3. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, I, p. 170. Sur le comte Edmond Flemming (1827-1897), voir Specht et Schwabe, p. 469. —4. Hoche, Bismarck intime, pp. 135-136 (d'après le récit de Fedor de Koeppen) (Paris, Juven, 1899).

Page 74. — 1. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, I, pp. 170-171. Voir aux pages 172-173 les commentaires des journaux. — 2. Bismarck-Gedichte, pp. 241-244. — 3. Voir Bismarck et l'Église: le Culturkampf, 1870-1878, II, p. 343. — 4. Bismarck Briefe, neue Foige, II, p. 166.

Page 75. - 1. Reichstag, 3 mai 1879, pp. 953-954.

Page 76. — 1. Reichstag, 8 mai 1879, pp. 1065-1066. Windthorst, Ausgewachlle Reden. II, pp. 184-185. — 2. Schulthess, 1879, pp. 161-162 (14 mai 1879). — 3. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, II, p. 334. — 4. Schulthess, 1879, pp. 169-171 (24 mai 1879). Burgwald, op. cil., p. 189. Sur les manèges parlementaires qui précédèrent ce coup de théâtre, voir Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, II, p. 269; trad. franç., III, pp. 20-22, et Pastor, Reichensperger, II, p. 175. Sur Otto Theodor de Seydewitz (1818-1898), voir Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, II, p. 328, n. 3, et Meyer, K. L., XVIII, p. 393. — 5. Mittnacht, Erinnerungen, neue Folge, p. 22.

Page 77.—1. Voir sur Franckenstein le jugement du cardinal Kopp dans Schlesinger, Grosse Maenner einer grossen Zeit, 2° éd., pp. 184-185.—2. Eugen Richter, op. cit., II, pp. 122-123.—3. Burgwald, op. cit., p. 194.—4. Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, II, p. 269; trad. franç., III, pp. 21-22.—5. Keyserling, 18 mai 1879, dans Taube v. der Issen, Graf Alexander Keyserling, II, p. 189.—6. Keyserling, 29 juin 1879, dans Taube v. der Issen, op. cit., II, p. 192.—7. Poschinger, Bismarch und die Parlamentarier, I, pp. 173-174 (dîner du 26 mai 1879).

Page 78. — 1. Neue Freie Presse, 24 mai 1879 (cité dans H. P. B., 1879, I, p. 949). — 2. Grenzboten, 1879, II, pp. 363-364. — 3. Wespen, 1° juin 1879 (dans Hüsgen, Windthorst, 3° éd., p. 340.) — 4. HOHENLOHE, Denkwürdigkeiten, II, p. 270 (25 mai 1879); trad. franç., III, pp. 22-23.

Page 79.—1. Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, p. 43.
(Klopp à Windthorst, 5 juin 1879).—2. Pfülf, op. cil., p. 44. (Klopp à Windthorst, 20 juin 1879). La lettre du Pape était du 30 mai; l'empereur y répondit le 21 juin, et le Pape, le 9 juillet, écrivit une nouvelle lettre à l'Empereur (Bismarck, Gedanken und Erinnerungen, I. p. 371.)

- Page 80.— 1. Journal du député Hoelder (15 juin 1877), publié dans Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, II, p. 350.— 2. Oncken, Bennigsen, II, p. 412.— 3. Voir dans Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, I, p. 161, cet ingénieux conte, dont l'auteur était Karl Braun.— 4. Sur les péripéties qui précédèrent le vote de la Clausula Franckenstein, voir le journal de Hoelder, dans Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, II, pp. 350-355. Texte de la Clausula dans Schulthess, 1879, p. 189.
- Page 81. 1. Hüsgen, Windthorst, 3° édit., p. 337. Sur Robert Lucius, député d'Erfurt, né en 1835, voir Meyer, K. L., XII, p. 768. Sur Victor Rintelen, jurisconsulte catholique, député de Trêves (1826-1908), voir Meyer, K. L., XVI, p. 950 et XXI, p. 773. 2. Reichstag, 9 juillet 1879, p. 2196. BISMARCK, Reden, VIII, p. 147; trad. franç., 1V, p. 303, n. 1.
- Page 82. 1. Reichstag, 9 juillet 1879, p. 2199. WINDTHORST, Ausgewachlte Reden, II, pp. 202-203. 2. UNRUH, Erinnerungen, éd. Poschinger, p. 372. 3. Schulthess, 1879, pp. 209-211 (10-12 juillet 1879). 4. Guillaume à Bismarck, 20 juillet 1879. (Bismarck-Jahrbuch, IV, p. 7.)
- Page 83. 1. H. P. B., 1878, I, p. 719. 2. Schulthess, 1879, p. 192 (30 juin 1879). Sur cette période nouvelle de la vie protestante prussienne, qu'on appela l'ère Koegel, voir Lichtenberger, Revue chrétienne, 1879, pp. 192-194. 3. Poschinger, Bismarck und Bundesrat, V, p. 332, n. 1. 4. Horst Kohl, Wegweiser durch Bismarcks Gedanken und Erinnerungen, pp. 133-134 (Leipzig, Goeschen, 1899).
- Page 84. 1. BISMARCK, Gedanken und Erinnerungen, II, p. 131; Pensées et Souvenirs, II, pp. 154-156. 2. TIEDEMANN, op. cit., p. 277. 3. Voir les plaintes de Bismarck à Busch au sujet de l'hostilité de l'Impératrice contre Falk (4 octobre 1878) (Busch, Tagebuchblaetter, II, p. 534); et cf. BISMARCK, Gedanken und Erinnerungen, II, p. 131; Pensées et Souvenirs, II, pp. 154-156. 4. HORST KOHL, Wegweiser, p. 136.
- Page 85.—1. Horst Kohl, Wegweiser, pp. 136-137.—2. Horst Kohl, Wegweiser, pp. 137-141. Nippold, Handbuch, V, pp. 540 et 638-639.—3. Fischer, Falk, p. 17.
- Page 86. 1. Hamburger Nachrichten, 28 et 30 décembre 1898 (dans Bismarck-Jahrbuch, VI, 1898, pp. 405-410). Falk, Deutsche Revue, janvier 1899 (documents reproduits par Horst Kohl, loc. cit.). 2. Sur la colère de Bismarck au moment de la démission de Hobrecht, voir Tiedemann, op. cil., p. 243. 3. Horst Kohl, Wegweiser, p. 136. 4. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, III, p. 178.

- Page 87.—1. Bismarck à Guillaume I., 13 juillet 1879, dans Kaiser Wilhelm und Bismarck, pp. 293-294. Fischer, op. cit., pp. 13-16.—2. Grenzboten, 1879, III, pp. 124-126.—3. Grenzboten, 1904, II, p. 525 (conversation de Stolberg avec Bosse, 13 juin 1879).—4. Voir l'article du vieux-catholique Schulte, Lebenserinnerungen, III, pp. 257-258.
- Page 88. 1. Bismarck à Louis II, 4 août 1879, Gedanken und Erinnerungen, I, p. 369. 2. Schulthess, 1879, [p. 183.

NOTES DU CHAPITRE II

- Page 89. 1. Pastor, Reichensperger, II, p. 178. 2. Pastor, Reichensperger, II, p. 178. 3. Stamm, Dr. Conrad Martin, Bischof von Paderborn, p. 468-469. Sur la mort de Martin à Mont Saint-Guibert (Belgique) (16 juillet 1879), voir les pages 461-465, et sur la solennité de Paderborn (25 juillet 1899) les pages 470-474: l'arrêté qui permit l'inhumation de Martin en terre allemande défendit aux fonctionnaires d'y assister en corps.
- Page 90. 1. Burgwald, op. cit., pp. 219-220. 2. Schulthess, 1879, p. 233. 3. Majunke, Gesch., p. 500. 4. Discours de Moufang au Congrès d'Aix-la-Chapelle, cité dans May, Geschichte der Katholiken-Versammlungen, p. 256. 5. Bongartz, Die Kloester in Preussen und ihre Zerstoerung, oder was kostet der Kulturkampf dem preussischen Volke? p. 165 (Berlin, Germania, 1880).
- Page 91. 1. Sur les « catholiques d'État », voir Bismarck et PÉglise: le Culturkampf, 1870-1878, II, pp. 30-34. 2. Rust, Reichskanzler Hohenlohe, pp. 734-735. 3. Rust, op. cil., p. 724. 4. Rust, op. cil., p. 766. 5. Sur la suppression du célibat de prêtres au synode vieux-catholique de Bonn par 75 voix contre 22, voir Schulthess, 1878, p. 100 (13 juin 1878) et Schulte, Der Altkatholicismus, pp. 636-647. Cf. Friedrich, Ignaz v. Doellinger, III, pp. 618-619, et Lichtenberger, Revue chrétienne, 1878, p. 642. Adolphe Menzel (1815-1886), le professeur vieux-catholique de Bonn, trouvait aussi trop hâtive la réforme disciplinaire votée par le synode (Menn, Internationale Zeitschrift für Theologie, 1911, p. 467).

Page 92. — 1. Goetz, Franz Heinrich Reusch, pp. 72-73. — 2. Schulthess, 1878, p. 186 (21 novembre 1878). Sur Renftle, voir Bismarck et l'Église: le Culturkampf, 1870-1878, I, p. 160. — 3. Zirngiebl, Johannes Huber, pp. 205-206 et 211-212. — 4. Article de l'Allgemeine evangelische lutherische Kirchenzeitung, cité dans H. P. B., 1879, II, pp. 66-67. — 5. Voir à ce sujet les plaintes de Beyschlag, Aus meinem Leben, II, pp. 557-559. — 6. H. P. B., 1879, II, pp. 712-713. — 7. Robert Pilger, Das Verbindungswesen auf norddeutschen Gymnasien, 2° éd. (Berlin, Weidmann, 1880); Brück, IV, 2, p. 322.

Page 93. - 1. Sur l'abbé Hitze (né en 1851), voir KANNEN-GIESER, Catholiques allemands, pp. 291-316 (Paris, Lethielleux, 1892), et NITTI, le Socialisme catholique, pp. 147-160 (Paris, Guillaumin, 1894). Les principales publications de l'abbé Hitze durant cette période furent : Die sociale Frage und die Bestrebungen zu ihrer Loesung (Paderborn, Bonifacius Druckerei, 1877); Quintessenz der socialen Frage (Paderborn, Bonifacius Druckerei, 1880; trad. franç. par Weyrich. Louvain, Uyrstpruyst, 1896); Kapital und Arbeit und die Reorganisation der Gesellschaft (Paderborn, Bonifacius Druckerei, 1881; traduction franç. par Weyrich. Louvain, Uyrstpruyst, 1898); Schutz dem Handwerk (Paderborn, Bonifacius Druckerei, 1883). - 2. Cité dans Burgwald, op. cit., pp. 93-94. - 3. Voir FERDINAND Schroeder, Die Beendigung des Culturkampfes und die evangelische Kirche (Gotha, Perthes, 1879), conférence tenue à Koesen devant une réunion de pasteurs, et dont l'auteur demandait la fin du Culturkampf dans l'intérêt de l'État et surtout de l Église évangélique.

Page 94. — 1. Grenzboten, 1880, I, p. 46. Cf. l'opinion de Kleist Retzow en 1878 (Petersdorff, Kleist Retzow, p. 470) attribuant à la déchristianisation des masses, résultat du Culturkampf, le progrès du socialisme. — 2. Rudolph Meyer, article du Vaterland de Vienne du 20 août 1879 (cité dans H. P. B., 1879, II, p. 708). — 3. H. P. B., 1878, II, p. 912. — 4. H. P. B., 1878, II, p. 912.

Page 95. — 1. CHERBULIEZ, Revue des Deux Mondes, 1st octobre 1881, p. 687. Sur la grande-duchesse Louise de Bade, née en 1838, voir la préface d'ERNEST NAVILLE à la traduction de son livre: Ich weiss, dass mein Erloeser lebt, Glaubensworte für Tage der Prüfung (Leipzig, Velhagen et Klasing, 1900); traduction publiée sous le titre: Paroles de foi pour les jours de l'épreuve (Paris, Fischbacher; Genève, Kündig, 2st édit., 1912.) — 2. Tout le jugement d'Emile Herrmann sur le Culturkampf est cité dans Nippold, Handbuch, V, p. 521. — 3. Schulte, Lebenserinnerungen, II, p. 175. — 4. Arnim, Der Nantius kommt, pp. 51-52. — 5. Ongreen, Bennigsen, II, p. 414.

Page 96. — 1. Schulthess, 1879, p. 443 (20 avril 1879). Cf. Bismarck et l'Église: le Culturkampf, 1870-1878, II, p. 113. — 2. Schulthess, 1879, p. 198 (5 juillet 1879). — 3. Poschinger, Also sprach Bismarck, II, pp. 321-324. — 4. Bismarck, Gedanken und Erinnerungen, II, pp. 123-141; Pensées et souvenirs, II, pp. 146-167.

Page 97. — 1. MITTNACHT, Erinnerungen, neue Folge, p. 27.

Page 98. — 1. MGR VALLET, Le prince de Bismarck à Gastein, p. 15 (Paris, De Soye, 1906.)

Page 101. -1. Mgr Vallet, op. cit., p. 19. - 2. Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, p. 52.

Page 102. — 1. Sur le prince Henri VII de Reuss (1825-1906), que Bismarck avait, après Sadowa, chargé d'une mission près de Napoléon III, et qui, en 1879, jeta, à Vienne, les bases de l'alliance des deux empires, voir Sidney Whitman, Deutsche Erinnerungen, pp. 237-252 (Stuttgart, Deutsche Verlagsanstalt, 1912) et Meyer, K. L., XVI, p. 844. — 2. Poschinger, Also sprach Bismarck, II, pp. 334-337.

Page 103. — 1. BISMARCK, Gedanken und Erinnerungen, II, p. 133; Pensées et Souvenirs, II, p. 158. — 2. Schulthess, 1879, p. 443.

Page 104. — 1. Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, p. 46 (Onno Klopp à Windthorst, 20 septembre 1879). — 2. Pfülf, op. cit., p. 47 (Onno Klopp à Jacobini, 21 septembre 1879). — 3. Pfülf, op. cit., pp. 46-47.

Page 105. - 1. PFÜLF, op. cit., p. 47.

Page 106. - 1. Prülf, op. cit., pp. 47-49.

Page 107. — 1. Pfülf, op. cit., pp. 49-50. — 2. Pfülf, op. cit., p. 50. — 3. Pfülf, op. cit., p. 52 (Onno Klopp à Windthorst, 14 octobre 1879). — 4. Telle est l'impression que gardait de Bernard Hübler, né en 1835, mort le 19 avril 1912, le jurisconsulte Anschütz, qui lui consacra un article nécrologique dans la Deutsche Juristenzeitung du 15 mai 1912 (cf. Germania, 18 mai 1912).

Page 108. — **1**. Voir l'article des *Grenzboten*, 1879, IV, pp. 128-130.

Page 109. — 1. Pfülf, op. cil., pp. 50-51 (Windthorst à Onno Klopp, 11 octobre 1879). — 2. Pfülf, op. cil., p. 52 (Onno Klopp à Windthorst, 14 octobre 1879). — 3. Pfülf, op. cil., pp. 53-54. Wiard Klopp, Onno Klopp, p. 134.

Page 110. — 1. HOHENLOHE, Denkwürdigkeiten, II, p. 281; trad. franç., III, p. 37.

Page 111. - 1. HOHENLOHE, Denkwürdigkeiten, II, p. 282;

trad. franç., III, pp. 38-39. — 2. Cardinal de Hohenlohe à Bismarck, 26 novembre 1879 (Aus Bismarcks Briefwechsel, p. 529). — 3. Voir Bismarck et l'Église: le Culturkampf, 1870-1878, I, p. 293, note.

- Page 112. Sur Robert-Victor Puttkamer (1828-1900), voir Meyer, K. L., XVI, pp. 469-470. 2. Sur les dispositions peu propices de Puttkamer à l'égard des vieux-catholiques qui réclamaient la jouissance de l'église de Gottesberg, voir Majunke, Gesch., p. 469, et Schulte, Der Altkatholicismus, pp. 500-501. 3. « Si j'avais su que Puttkamer eût chaque jour besoin d'un quart d'heure pour aligner sa barbe, disait une fois Bismarck, je ne l'aurais pas fait ministre. » (Poschinger, Stunden bei Bismarck, p. 245. Vienne, Konegen, 1910.) Quant à l'éloquence, Bismarck disait de Puttkamer que, comme d'autres orateurs, il avait plus de voiles que de lest (mehr Segel als Ballast führt) (Poschinger, Also sprach Bismarck, II, p. 401). 4. Sur la nuance religieuse de Puttkamer, voir Lichtenberger, Revue chrétienne, 1879, pp. 706-707.
- Page 113. 1. Citation du Culturkaempfer, de Glogau, dans H. P. B., 1880, I, pp. 474-475. 2. Discours de Puttkamer à Coeslin (12 août 1879) (Schulthess, 1879, p. 221); cf. Deutschmann, op. cit., pp. 493-495. 3. Deutschmann, op. cit., pp. 495-496 et 500-503.
- Page 114. SCHULTHESS, 1879, pp. 234-235. 2. Grenzboten, 1879, III, pp. 547-549. Le Schwaebischer Merkur, feuille bismarckienne du Wurtemberg, accueillait la lettre de Falk par un Si tacuisses; la Badische Landeszeitung déclarait que les craintes de Falk étaient sans fondement (Grenzboten, 1879, IV, pp. 125-126).
- Page 115. 1. Lettre des clergés de Münster et Paderborn (13 août 1879) et réponse de Puttkamer (8 septembre 1879) dans Archiv, 1879, II, pp. 374-385; cf. Schulthess, 1879, pp. 226, au sujet du mécontentement de la Germania. Nouvelles adresses, et réponse de Puttkamer, dans Archiv, 1880, I, pp. 114-164; nouvelles lettres de Breslau et Paderborn dans Archiv, 1880, I, pp. 320-338. 2. Voir dans Schulthess, 1879, p. 222, le discours électoral de Franckenstein, du 17 août 1879. 3. Sur les assemblées tenues par Auguste Reichensperger à Hagen, par Pierre Reichensperger et Schorlemer-Alst en Westphalie, par Droste-Vischering à Fulda, par Windthorst et le baron de Hertling à Coblentz, Cologne et Crefeld, voir Pastor, Reichensperger, II, p. 180.
- Page 116. 1. MAY, Geschichte der Katholiken-Versammlungen, p. 268. Que le Centre comprenait des hommes de toutes les classes, c'est ce qu'observait aussi un article des H. P. B.,

- 1878, II, p. 289. 2. Arnim, Der Nuntius kommt, p. 59. 3. Schulthess, 1879, pp. 218-219. 4. Deutschmann, op. cit., p. 37. 5. Sur le caractère du Congrès d'Aix-la-Chapelle, et sur l'esprit de modération du président Droste-Vischering, voir May, op. cit., p. 261, et Pastor, Reichensperger, II, p. 180.
- Page 117. 1. Schulthess, 1879, p. 229. 2. Pastor, Reichensperger, II, p. 178. 3. Schulthess, 1879, pp. 239-240. Sur la défaite nationale-libérale, voir les commentaires de H. P. B., 1879, II, p. 702. 4. Pastor, Reichensperger, II, p. 181. 5. Keyserling à Uxküll, 19 octobre 1879 (dans Taube v. der Issen, op. cit., II, p. 189).
- **Page 118. 1.** Grenzboten, 1879, III, pp. 385-390. **2.** Schulthess, 1879, pp. 264-265 (30 octobre 1879). **3.** Grenzboten, 1879, IV, pp. 253-256.
- **Page 119. 1.** Schultness, 1879, pp. 242-243. Deutschmann, *Die Aera Falk*, pp. 496-499. **2.** Schultness, 1879, p. 243. **3.** Schultness, 1879, p. 243. **4.** Schultness, 1879, p. 243. **5.** Schultness, 1879, p. 260 (25 octobre 1879).
- Page 120. 1. SCHULTHESS, 1879, pp. 258-260 (25 octobre 1879). 2. SCHULTHESS, 1879, p. 260. DEUTSCHMANN, op. cit., pp. 494-495. Le vote du synode général provoqua une brochure hostile de MAASS: Die Simultanschule und die Generalsynode (Berlin, Hofmann, 1880). 3. Cité dans GILDEMEISTER, Aus den Tagen Bismarcks, politische Essays, pp. 167-168 (Leipzig, Quelle et Meyer, 1909).
- **Page 121. 1.** Koegel, Koegel, pp. 115-119. Grenzboten, 1879, IV, pp. 213-218.
- Page 122. 1. Deutschmann, Die Aera Falk, pp. 435-437. Schulthess, 1879, pp. 272-273. Beyschlag, Aus meinem Leben, II, p. 536, s'indigne contre cette mesure, en observant qu'ainsi des prêtres qui reconnaissaient un évêque désormais illégal, tel que Melchers, rentraient dans l'école. 2. Circulaire confidentielle du prince-évêque Foerster aux prêtres du diocèse de Breslau (8 janvier 1880) (Deutschmann, op. cit., pp. 437-439. Schulthess, 1880, p. 36). 3. Décisions des clergés de Münster et Paderborn (26 janvier 1880) (Schulthess, 1880, p. 52). 4. Grenzboten, 1904, II, pp. 527-528 (propos de Stolberg à Bosse, 14 août 1879). 5. Limburg-Styrum à Bennigsen, 22 novembre 1879 (dans Oncken, Bennigsen, II, p. 424). Sur les vides qui s'étaient produits dans la cour royale pour affaires ecclésiastiques, voir Schulthess, 1879, p. 256.
- Page 123. 1. Abgeordnetenhaus, 27 novembre 1879, pp. 204-295 (discours Julius Bachem). 2. Abgeordnetenhaus, 17 et 18 décembre 1879, pp. 661-715. 3. Sur le rève du juriste

Louis Cuny (1833-1898) (MEYER, K. L., IV, p. 374) et de Tiedemann, d'une union des Mittelparteien, voir Oncken, Bennigsen, II, p. 422. Sur les dispositions complexes des nationaux-libéraux au moment de la formation du nouveau Landtag, voir Tiedemann, op. cit., p. 361. — 4. Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, p. 59 (lettre de Windthorst, 3 novembre 1879). Achenbach déclara qu'on ne pouvait actuellement laisser succomber les vieux-catholiques, et que sa fraction voterait, pour eux, les 16.000 thalers inscrits au budget (Pastor, Reichensperger, II, p. 183). — 5. Pfülf, op. cit., p. 59 (mème lettre de Windthorst).

Page 124. - 1. Wespen, 12 décembre 1879 (dans Hüsgen, Windthorst, 3° édit., pp. 328-329). Sur le comte Botho Eulenburg. né en 1831, qui avait depuis le début d'avril 1878 succédé au ministère de l'Intérieur à son cousin Frédéric, voir MEYER, K. L., VI, pp. 161-162, et Poschinger, Bismarck und Bundesrat. III, pp. 364-369. — 2. Le journal satirique Ulk, du 11 décembre 1879, représentait Windthorst avec des dents de loup; et le dessin était illustré par la parodie de quatre vers de Henri Heine: « Je ne suis pas une brebis, ni un chien, ni un Hofrat ni un aigrefin; je suis resté un loup; mon cœur et mes dents sont welfisch (wælfisch) (calembour sur le mot Guelfe) (Hüsgen, Windthorst, 3º édit., p. 341). - 3. Correspondance du Daily Telegraph (inspirée par Berlin), citée dans Grenzboten, 1880, II, p. 226. Voir dans Grenzboten, 1904, II, p. 644, les propos de Stolberg à Bosse (21 décembre 1879), et dans Paston, Reichensperger, II, p. 185, ce que disait Radowitz de l'irritation de Bismarck contre l'attitude du Centre dans la question des chemins de fer. -4. TIEDEMANN, op. cit., pp. 371-375.

Page 125. — 1. Grenzboten, 1904, II, p. 644 (propos de Stolberg à Bosse). — 2. T'SERGLAES, le Pape Léon XIII, I, p. 317 (Paris, Desclée, 1894). HÜSGEN, Chronik, 1883, p. 192. — 3. HOEHLER, Geschichte des Bistums Limburg, p. 357. — 4. Guillaume 1^{cr} à Bismarck, 25 février 1880 (dans Kaiser Wilhelm und Bismarck, p. 296).

Page 126. — 1. BISMARCK, Gedanken und Erinnerungen, II, p. 133; Pensées et Souvenirs, II, p. 158. — 2. Pastor, Reichensperger, II, p. 188.

Page 127. — 1. Schulthess, 1880, pp. 45-46. — 2. Abgeordnetenhaus, 5 février 1880, pp. 1426-1428 (discours Windthorst). — 3. Abgeordnetenhaus, 5 février 1880, pp. 1428-1430. — 4. Abgeordnetenhaus, 5 février 1880, pp. 1446-1448.

Page 128. — 1. Abgeordnelenhaus, 5 février 1880, pp. 1451-1458.

Page 129. — 1. Abgeordnetenhaus, 11 février 1880, pp. 1635-1639 et surtout 1664-1665. — 2. Deutschmann, Die Aera Falk, pp. 230-231. — 3. Voir ce que dit Nippold, Handbuch, V, p. 538, du haut fonctionnaire Stauder. — 4. Sur la nomination du bureaucrate De la Croix, voir Schulthess, 1880, p. 109 (12 avril 1880). — 5. Voir la brochure du pédagogue protestant Doerpfeld, Ein Beilrag zur Leidensgeschichte der Volksschule (Barmen, Wiemann, 1881).

Page 130. — 1. Schulthess, 1880, pp. 152-153 (18 mai 1880). - 2. Sur le cinquième Lehrertag westphalien tenu à Bielefeld (18 mai 1880) et le toast du Schulrat Hielscher, voir Fischer, Falk, pp. 28-34. — 3. Bismarck-Album, p. 122. — 4. Au sujet des attaques contre le « clérical » Edwin de Manteuffel (1809-1885), voir Wilhelm Fischer, Manteuffel in Elsass Lothringen und seine Verdeutschungspolitik, p. 14 (Bâle, Bernheim, 1885). Au diner offert au Landesauschuss le 6 décembre 1880, Manteuffel se défendit d'être sous l'influence des évêgues. « Que je me comporte avec courtoisie, prévenance, égards, expliquait-il, ainsi le veut mon éducation; que je reconnaisse la situation et les droits de l'Église, ainsi le veulent les lois et ma propre conviction. Mais que je maintienne le droit de l'État en cas de collision, cela repose sur mon serment et par là même sur mon devoir envers Dieu. » (Keck, Das Leben des General-Feldmarschalls Edwin v. Manteuffel, p. 306, Bielefeld, Velhagen, 1890.) - 5. FÉLIX KLEIN, l'Évêque de Metz, vie de Mgr Dupont des Loges, 1804-1886, p. 401 (Paris, Poussielgue, 1899). - 6. FÉLIX KLEIN, op. cit., pp. 403-405. - 7. ALBERTA V. PUTTKAMER, Die Aera Manteuffel, Federzeichnungen aus Elsass Lothringen, p. 10 (Stuttgart, Deutsche Verlagsanstalt, 1904). - 8. Keck, op. cit., pp. 273-274. Sur l'effet que fit la réouverture du séminaire de Zillisheim, décidée contrairement à un mémoire du juriste Laband, voir Schulthess, 1880, p. 91, - 9. Keck, op. cit., p. 297. - 10. FÉLIX KLEIN, op. cit., pp. 406-407. - 11. FÉLIX KLEIN, op. cit., p. 460. - 12. FÉLIX KLEIN, op. cit., pp. 407-408. Manteuffel disait d'ailleurs : « J'ai toujours combattu deux choses, les Jésuites et la révolution » (Keck, op. cit., p. 303). ALBERTA V. PUTTKAMER, op. cit., p. 13.

Page 131. — 1. FÉLIX KLEIN, op. cit., p. 416. — 2. Sur le christianisme foncier de Manteuffel, qui lisait chaque jour la Bible et, dans les dernières années de sa vie, le grand catéchisme de Luther, voir Koegel, Koegel, III, p. 108; Keck, op. cit., p. 391.— 3. FÉLIX KLEIN, op. cit., p. 411 (Manteuffel à Dupont des Loges, 14 mars 1881). — 4. Koegel, Koegel, III, p. 108. Nippold, Führende Persoenlichkeiten zur Zeit der Gründung des deutschen Reiches, p. 310. — 5. Acta Leonis XIII, I, pp. 138-140.

Page 132. — 1. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, I, p. 185. — 2. Pastor, Reichensperger, II, p. 186. — 3. Peters-

DORFF, A. D. B., LIV, p. 162. — 4. PASTOR, Reichensperger, II, p. 186. — 5. Burgwald, op. cit., pp 260-261 (16 mars 1880). Sur les commentaires de la presseau sujet de la lettre de Léon XIII à Melchers, voir encore Schulthess, 1880, p. 90. — 6. Siegfried, p. 395.

Page 133. - 1. SIEGFRIED, pp. 383-384.

Page 134. — 1. SIEGFRIED, pp. 395-396. — 2. Bismarck à Berchem (4 avril 1880), dans SIEGFRIED, p. 396. Sur le comte Berchem, né en 1841, voir Poschinger, Stunden bei Bismarck, pp. 183-188. — 3. TIEDEMANN, op. cit., p. 385. Schulthess, 1880, p. 108 (12 avril 1880). — 4. Busch, Tagebuchblaetter, II, p. 576 (22 mars 1880). — 5. Grenzboten, 1880, I, pp. 529-531. — 6. Grenzboten, 1880, II, p. 226.

Page 135. -1. Reuss à Bismarck, 15 avril 1880, dans Sieg-FRIED, p. 397.

Page 136. — 1. Reuss à Bismarck, 16 avril 1880 (dans Sieg-FRIED, pp. 398-399).

Page 137. — HOHENLOHE, Denkwürdigkeiten, II, pp. 294-295; trad. franç., III, pp. 56-57. — 2. Schulthess, 1880, pp. 112-113 (17 avril 1880). Sur les dispositions du Centre à l'égard de la loi contre les socialistes, et sur l'hésitation qu'avaient certains membres du Centre à voter l'abolition pure et simple sans rien prévoir qui la remplacât, voir Burgwald, op. cit., p. 247. — 3. Pastor, Reichensperger, II, p. 186.

Page 138. — 1. SIEGFRIED, pp. 399-402. — 2. VALRERT (CHERBULIEZ), Revue des Deux Mondes, 1° avril 1880, p. 706.

Page 140. — 1. SIEGFRIED, p. 402. — 2. SIEGFRIED, p. 402. — 3. Rust, op. cil., pp. 175-177 (citations des articles de l'Aurora, à Rome, et de la Germania). — 4. Abgeordnelenhaus, 28 mai 1880, pp. 2061-2068. — 5. Rust, op. cil., p. 490. — 6. « Nous ne pactisons pas avec Rome, expliquait Bismarck à Maurice Busch le 11 mai 1880, nous n'allons pas à Canossa; nous tentons, librement, pour nous seuls, d'arriver à la paix avec les catholiques prussiens. » (Busch, Tagebuchblaetter, II, pp. 589-590.)

Page 144. — 1. Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, p. 60, n. 3. — 2. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, I, pp. 186-192; complété par Poschinger, Neue Tischgespraeche, II, p. 105. Pfülf, op. cit., pp. 60-61. — 3. Tiedemann, op. cit., pp. 390-392.

Page 142. — 1. Reichslag, 8 mai 1880, pp. 1270-1272; Візмавск, Reden, VIII, pp. 184 et suiv.; Discours, IV, pp. 303-307. Comparer, dans Визсн, Tagebuchblaetter, II, p. 591, les plaintes de Bismarck à Busch (11 mai 1880) sur la complaisance avec laquelle les libéraux voyaient le Centre affaiblir le gouvernement.

Page 143. — 1. Burgwald, op. cit., p. 304. — 2. Reichstag, 8 mai 1880, p. 1274; Hüsgen, Windthorst, 3° éd., p. 213. — 3. Cité dans Burgwald, op. cit., p. 304. — 4. Oncken, Bennigsen, II, p. 429.

Page 145. — **1**. Siegfried, pp. 402-404. — **2**. Siegfried, p. 405.

Page 146. — 1. SIEGFRIED, pp. 404-405. — 2. SCHULTHESS, 1880, p. 163. — 3. BUSCH, *Tagebuchblaetter*, III, p. 1.

Page 147. — 1. Grenzboten, 1880, III, p. 80: « On aurait aussi bien pu, et cela même aurait eu son utilité, au lieu d'une loi de onze articles, déposer onze projets d'un article chacun. » — 2. Texte du projet de loi et de l'exposé des motifs dans Archiv, 1880, II, pp. 318-334; traduction française dans Lefebyre de Béhaine, pp. 296-315.

Page 149. — **1.** Schulthess, 1880, pp. 95-96 (27 mars 1880). — **2.** Schulthess, 1880, p. 162. — **3.** Horst Kohl, *Bismarck-Gedichte des Kladderadatsch*, pp. 266-268.

Page 150. — 1. Kladderadatsch, 6 juin 1880 (dans Hüsgen, Windthorst, 3e éd., p. 332). — 2. Grenzboten, 1880, II, pp. 397-400; cf. mème tome, pp. 478-484. — 3. Abgeordnetenhaus, 28 mai 1880, p. 2066.

Page 151.—1. Protocole, pp. 146-147.—2. MAJUNKE, Gesch., p. 663. Sur Paul Majunke (1842-1899), voir Bettelheim, IV, pp. 258-259. Sur Jean-Baptiste Franzelin (1816-1886), voir Goyau, l'Allemagne religieuse: le catholicisme, 1848-1870, IV, p. 252, n. 1.

Page 152. — 1. Majunke, Gesch., pp. 664-665. — 2. Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, p. 58. Rachfahl, Preussische Jahrbücher, mars 1909, pp. 468-469.

Page 153 — 1. Rust, op. cit., p. 738. — 2. Schulthess, 1880, p. 152. — 3. Tiedemann, op. cit., p. 392. — 4. Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, II, p. 297; trad. franç., III, pp. 59-61. Oncken, Bennigsen, II, p. 431. — 5. Oncken, Bennigsen, II, pp. 433-434.

Page 154. — 1. Stolberg à Bennigsen, 26 mai 1880 (Oncken, Bennigsen, II, p. 432).

Page 155. — 1. Abgeordnetenhaus, 28 mai 1880, pp. 2063-2068 (discours Windthorst); 29 mai 1880, pp. 2094-2101 (discours Pierre Reichensperger). — 2. Busch, Tagebuchblaetter, II, pp. 589-590 (11 mai 1880). — 3. Abgeordnetenhaus, 29 mai 1880, pp. 2069-2073.

Page 156. — 1. Abgeordnetenhaus, 28 mai 1880, pp. 2051-2058.

Page 157. — 1. Horst Kohl, Wegweiser, pp. 142-143 (Bismarck à Falk, 31 mai 1880). — 2. Horst Kohl, Wegweiser, p. 143

(Falk à Bismarck, 2 juin 1880). — **3.** TIEDEMANN, op. cit., p. 392. NIPPOLD, Handbuch, V, p. 540. — **4.** Schulthess, 1880, pp. 175, 180, 182. — **5.** Propos de v. d. Reck, cité dans Schulthess, 1881, p. 57.

Page 158. — 1. Schulthess, 1880, pp. 184-185. Voir dans Schulthess, 1880, p. 188, l'article de la Provinzial Korrespondenz caractérisant le mélange d'amendements introduits par la commission. — 2. Norddeutsche Allgemeine Zeitung, 14 juin 1880 (cité dans Schulthess, 1880, pp. 187-188). — 3. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, III, pp. 99-100.

Page 159. — 1. Cité dans Rust, op. cit., pp. 737-738. — 2. Abgeordnetenhaus, 18 juin 1880, p. 2179. — 3. Interview publiée dans la Koelnische Zeitung, 6 juin 1880 (Schulthess, 1880, pp. 180-182). — 4. Sur l'intervention du conservateur Rauchhaupt (1828-1894, voir Specht et Schwabe, p. 543) auprès de Bismarck au sujet du Bischofsparagraph, voir Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, II, p. 299, et sur le désir qu'avait eu tout d'abord Bismarck de ne pas sacrifier ce paragraphe, voir Hohenlohe, op. cit., II, p. 297; trad. franç., III, p. 61. Comparer, sur ces négociations bismarckiennes, Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, III, pp. 100-102.

Page 161. — 1. Sur les travaux et discussions qui précédèrent le vote définitif de la loi, voir Schulthess, 1880, pp. 189-193 et 194-197. — 2. Les nationaux-libéraux de Silésie, en particulier, tenaient à ce que leurs députés votassent la loi (Tiedemann, op. cit., p. 393). — 3. Schulthess, 1880, p. 194 (28 juin 1880). — 4. Herrenhaus, 3 juillet 1880, pp. 350-353. Sur Udo de Stolberg (1840-1910), mort président du Reichstag, voir Meyer, K. L., XIX, p. 58 et XXII, p. 836. — 5. Herrenhaus, 3 juillet 1880, pp. 353-354. — 6. Herrenhaus, 3 juillet 1880, pp. 343-345 et 348-349. Schulthess, 1880, p. 200.

Page 162. — 1. TIEDEMANN, op. cit., p. 393. Sur le juriste Georges Beseler (1809-1888), voir Hübner, A. D. B., XLVI, pp. 445-472. — 2. SCHULTHESS, 1880, p. 203. — 3. Grenzboten, 1880, III, pp. 81-82. Tout l'article est un écho du mécontentement de Bismarck. — 4. Notes Lefebvre de Béhaine, 22 juin 1880.

Page 163. — 1. Voir l'article des Grenzboten, 1880, II, pp. 344-347. — 2. Voir l'article d'un national-libéral: Die nationale Partei am Scheidewege, dans Grenzboten, 1880, II, pp. 518-523. — 3. Miquel à Bennigsen, 29 août 1880 (Oncken, Bennigsen, II, p. 439). — 4. Pastor, Reichensperger, II, p. 190.

Page 164. — 1. Pastor, Reichensperger, II, p. 187. — 2. Pastor, Reichensperger, II, p. 189. — 3. Schulthess, 1880, p. 196. Cf. Grenzboten, 1880, III, p. 83: « Ce que le gouvernement devrait désirer, c'est que le Pape n'autorise pas plus lon-

guement le clergé à mettre l'action électorale catholique au service d'aspirations politiques ennemies du germanisme. Précisément parce que le Centre reconnaît quel péril résulterait pour sa propre position si la paix était conclue, il ne sera jamais un sincère promoteur de tentatives de pacification. Une fois de plus cela s'est vérifié. » — 4. Wiermann, Geschichte des Kulturkamp/es, p. 239.

Page 165. — 1. Ludwigs, Kardinal Erzbischof Dr Paulus Melchers und die Saint Paulus Kirche in Koeln, p. 62. — 2. Rust, op. cil., p. 740.

NOTES DU CHAPITRE III

Page 166. — 1. Voir Goyau, l'Allemagne religieuse: le catholicisme, 1848-1870, III, pp. 17-23, et IV, pp. 35-59.

Page 167. — 1. Voir Goyau, Bismarck et l'Église: le Cultur-kampf, 1870-1878, II, pp. 86-87. — 2. Voir Lauer, Geschichte der katholischen Kirche im Grossherzogthum Baden, pp. 305-311 (Fribourg, Herder, 1908). — 3. Voir Jerger, Tempi passati (Lahr, Schæmperlen, 1896); et la brochure anonyme du prêtre OECHSLER, Sperrlingsleben aus dem badischen Culturkampf von 1874-1876 gepfüffen zu Nutz und Trutz (Offenburg, Zuschneid, 1877).

Page 168. — 1. Sur Lothaire Kübel (1823-1881), voir Joseph Schofer, Bischof Lothar von Kübel, sein Leben und Leiden (Fribourg, Herder, 1911), et Schill, dans Weech, Badische Biographien, IV, pp. 230-241. — 2. Laubis, Das badische Staatsexamen der Theologen, p. 20 (Fribourg, Herder, 1879). — 3. Baumgarten et Jolly, Staatsminister Jolly, pp. 276-277 (Tubingue, Laupp, 1877). — 4. Voir, sur François-Louis Stoesser (1824-1901), l'article de Weingaertner dans Weech, Badische Biographien, V, pp. 739-755, et Hansjakob, In der Residenz, 2° édit., p. 132 (Stuttgart, Bonz, 1911). — 5. Grenzbolen, 1880, III, pp. 510-511.

Page 169. — 1. Sur la séance du Landiag badois du 25 janvier 1878, voir BAUMSTARK, Plus ultra! Schicksale eines deutschen Katholiken, 1869-1882, 2° édit., pp. 224-225 (Strasbourg, Trübner, 1885), et surtout HANSJAKOB, op. cit., pp. 387-432. Voir,

sur l'abbé Henri Hansjakob, né en 1837, Bischoff, Heinrich Hansjakob der Schwarzwaelder Dor/dichter (Cassel, Weiss, 1903).
— 2. Намъјаков, ор. cit., pp. 432, 455-456. — 3. Sur la déclaration du parti populaire catholique (29 janvier 1878), voir Hansjakob, op. cit., pp. 469-474. — 4. Texte du programme catholique badois du 16 septembre 1877, dans Hansjakob, op. cit., p. 475.

Page 170. - 1. Grenzboten, 1878, III. p. 398. - 2. GOYAU. Bismarck et l'Église: le Culturkampf, 1870-1878, II, p. 328. -3. BAUMSTARK, Die Wiederherstellung der katholischen Seelsorge im Grossherzogthum Baden, pp. 27-28 (Fribourg, Wagner, 1880) (note de Bade au Wurtemberg, 4 mars 1879; réponse du Wurtemberg, 18 mars). Le Wurtemberg répondit que, d'après la loi du 30 janvier 1862, les examens théologiques subis devant la Faculté de théologie catholique de Tubingue, en présence de deux délégués de l'évêque de Rottenburg, attestaient la science des futurs ordinands; qu'après ces examens, l'évêque faisait entrer dans son séminaire de Rottenburg, pour une formation complémentaire, tous les sujets qu'il jugeait dignes d'une prochaine ordination; et que, pour exercer une fonction ecclésiastique, il fallait avoir fait des études secondaires dans un gymnase, des études supérieures à l'Université de Tubingue, et avoir subi victorieusement les examens théologiques; qu'enfin un commissaire d'État devait assister à ces examens pour indiquer au ministère, éventuellement, les lacunes qui s'y révéleraient. Cette organisation, depuis 1862, fonctionnait dans le Wurtemberg sans susciter aucun conflit. - 4. Scho-FER, op. cit., p. 200.

Page 171.—1. Le récit le plus complet de l'entretien entre Kraus et Stoesser est publié, d'après les communications mêmes de Kraus, dans Baumstark, Die Wiederherstellung, pp. 21-24. Sur François-Xavier Kraus (1840-1901), voir ci-dessous, note 2 de la page 229.—2. Baumstark, Die Wiederherstellung, p. 23. Sur Joseph Kænig (1819-1900), voir Krieg, dans Weech, Badische Biographien, V, pp. 401-405.—3. Theodor Wacker, Wer gefaehrdet in Baden die Interessen und Rechte der Krone? p. 127 (Karlsruhe, impr. de la Badenia, 1899).—4. Theodor Wacker, op. cit., pp. 127-128.—5. Sur Albert Foerderer, curé de Lahr, né en 1828, mort assassiné en 1889, voir Hansjakob, dans Weech, Badische Biographien, IV, pp. 135-137.—6. Baumstark, Die Wiederherstellung, p. 25.—7. Sur Henri Maas (1826-1895), voir Kreuzer, dans Weech, Badische Biographien, V, pp. 534-538.—8. Baumstark, Die Wiederherstellung, p. 125.

Page 172. — Sur Theodor Wacker, né en 1845, voir Kannengieser, le Réveil d'un peuple, p. 65 (Paris, Lethielleux, 1892).

- 2. Wacker, en juin 1879, dans une réunion du parti catholique tenue à Fribourg, proposa au parti un vote de défiance systématique contre Stoesser: après un discours de Baumstark, cette proposition fut repoussée (BAUMSTARK, Plus ultra, p. 229).
- Page 173. 1. BAUMSTARK, Die Wiederherstellung, pp. 28-30. Sur les démarches faites, dans ce même été de 1879, par Charles-Antoine de Hohenzollern auprès de Hefele, évêque de Rottenburg, pour savoir s'il accepterait le siège de Fribourg, et sur le refus de Hefele, voir la lettre de Charles-Antoine au grand-duc de Bade, 30 juillet 1879 (Deutsche Revue, juin 1912, p. 305). 2. BAUMSTARK, Die Wiederherstellung, pp. 30-31.
- Page 174. 1. Baumstark, Die Wiederherstellung, pp. 31-33. 2. Schofer, op. cil., pp. 203-204. 3. Baumstark, Die Wiederherstellung, p. 34. 4. Baumstark, Die Wiederherstellung, p. 34. Sur Jean-Baptiste Orbin (1806-1886), mort archevèque de Fribourg, voir Rückert, dans Weech, Badische Biographien, IV, pp. 289-310. 5. Baumstark, Die Wiederherstellung, pp. 33-34. 6. Baumstark, Die Wiederherstellung, p. 38. 7. Wacker, op. cil., p. 130. Sur Kiefer (1830-1895), voir Haass, dans Weech, Badische Biographien, V, pp. 374-397.
- Page 175. 1. Sur Reinhold Baumstark (1831-1900), voir Sauer, dans Weech, Badische Biographien, V, pp. 50-55. 2. Baumstark, Die Wiederherstellung, pp. 35-37.
- Page 176. 1. BAUMSTARK, Die Wiederherstellung, pp. 44-45. Sur Bernard-Auguste Prestinari (1811-1893), voir Schneider, dans Weech, Badische Biographien, V, pp. 599-640.
- Page 177. 1. Baumstark, Die Wiederherstellung, pp. 47-50. 2. Maas, Geschichte der katholischen Kirche im Grossherzogthum Baden, p. 563 (Fribourg, Herder, 1891). 3. Wacker, Das erste Friedenswerk im badischen Culturkampfe, pp. 34-35 (Fribourg, Herder, 1882).
- Page 179. 1. Schofer, op. cit., pp. 208-209; Maas, op. cit., p. 564, n. 2; Baumstark, Die Wiederherstellung, pp. 58-59.
- Page 180. 1. Schofer, op. cit., pp. 210-213. 2. Schofer, op. cit., p. 216. 3. Schofer, op. cit., pp. 210-211; Baumstark, Die Wiederherstellung, p. 65. 4. Article de la Karlsruher Zeitung, cité dans Baumstark, Die Wiederherstellung, pp. 67-70.
- Page 181. 1. Wacker, Wer gefaehrdet, pp. 135-148. 2. Wacker, Wer gefaehrdet, pp. 148-150. 3. Sur Louis-Charles-Frédéric Turban (1821-1898), voir Weech, Badische Biographien, V, pp. 765-776.
 - Page 182. 1. WACKER, Wer gefaehrdet, pp. 150-157. -

- 2. BAUMSTARK, Die Wiederherstellung, p. 65; WACKER, Wer gesachrdet, pp. 157-158.
- Page 183. 1. WACKER, Wer gefaehrdet, p. 158. Sur les dispositions exactes d'Auguste Lamey (1816-1896) dans cette question de l'examen, voir Lewald, dans Weech, Badische Biographien, V, pp. 497-498. 2. Maas, Zum Frieden zwischen Staat und Kirche (Fribourg, Herder, 1880).
- Page 184.—1. Voir dans Baumstark, Die Wiederherstellung, pp. 76-82, ses diatribes contre Maas.—2. Waenker, Die Beschwerden der Katholiken in Baden vom rechtlichen Standpunkt (Fribourg, Herder, 1880). Cf. Baumstark, Die Wiederherstellung, p. 75.—3. Baumstark, Die Wiederherstellung, p. 74.—4. Baumstark, Die Wiederherstellung, pp. 72-73.—5. Baumstark, Die Wiederherstellung, p. 74.
- Page 185. 1. Schofer, op. cit., p. 216. 2. Schofer, op. cit., p. 220. 3. Schofer, op. cit., p. 217. 4. Schofer, op. cit., p. 217.
- Page 186. 1. Schofer, op. cil., pp. 217-218. 2. Baumstark, Plus ultra, pp. 249-250. 3. Baumstark, Die Wiederherstellung, p. 85; Schofer, op. cit., p. 216.
- Page 187. 1. BAUMSTARK, Die Wiederherstellung, pp. 83-91. 2. MAAS, op. cit., p. 566, n. 4.
- Page 188. 1. Wacker, Wer gefaehrdel, pp. 165-173. Sur les dispositions exactes de Kiefer, qui eut à « faire effort sur lui-même » (Selbstüberwindung) pour voter la loi, mais qui y fut amené par le spectacle des besoins religieux des campagnes, voir Haass, dans Weech, Badische Biographien, V, p. 391. 2. Sur Rudolf Freydorf (1819-1882), voir Weech, Badische Biographien, IV, pp. 137-142. 3. Sur Edouard Fauler (1819-1882), voir Weech, op. cit., IV, pp. 110-114. Sur le vieux-catholique Émile Fieser (1835-1904), voir Brockhaus, K. L., VI, p. 676 et XVII, p. 388. 4. Wacker, Wer gefaehrdet, pp. 173-209. 5. Schofer, op. cit., p. 222. Bluntschli s'était énergiquement prononcé, devant la commission de la Chambre haute, pour le premier projet Stoesser (Dove, Zeitschrift für Kirchenrecht, XVI, 1881, pp. 155-164). 6. Baumstark, Die Wiederherstellung, pp. 96-97.
- Page 189. 1. Schofer, op. cit., p. 223. 2. Baumstark, Plus utira, pp. 254-255. 3. Schofer, op. cit., p. 225. 4. Baumstare et Jolly, op. cit., pp. 284-285. 5. Bluntschli, Denkwürdiges aus meinem Leben, III, p. 463. 6. Baumstark, Plus ultra, pp. 285-286. 7. Baumstark, Plus ultra, pp. 286-290. —

8. BAUMSTARK, Plus ultra, pp. 246 et 248; Die Wiederherstellung, pp. 93-94.

Page 190. — 1. Bluntschli, op. cit., III, p. 464.

NOTES DU CHAPITRE IV

Page 192. — 1. Abgeordnetenhaus, 26 janvier 1881, pp. 1287-1288. — 2. Majunke, Geschichte des Culturkampfs, wohlfeile Volksausgabe, p. 183, n. 1 (Paderborn, Schoeningh, 1902).

Page 193. - 1. Schulthess, 1881, pp. 14-15 (14 janvier 1881).

Page 194. — 1. Voir Goyau, l'Allemagne religieuse: le catholicisme, 1800-1848, II, pp. 235 et suiv. — 2. Ludwigs, Kardinal Erzbischof Dr Paulus Melchers und die St-Pauluskirche in Koeln, p. 63. — 3. Fünfzig Jahre Koelnische Volkszeitung, p. 33 (Cologne, Bachem, 1911).

Page 195. — 1. Pastor, Reichensperger, II, p. 266. — 2. Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, p. 64. — 3. Pfülf, op. cit., p. 64.

Page 196. — 1. Нонеплоне, Denkwürdigkeiten, II, pp. 302-303; trad. franç., III, pp. 67-68. — 2. Тіедемапи, op. cit., p. 395. — 3. Рейле, op. cit., p. 64, n. 1. — 4. Рейле, op. cit., p. 64, n. 2.

Page 197. — 1. Pastor, Reichensperger, II, p. 268. — 2. Discours tenu par Reinkens au Congrès vieux-catholique de Baden-Baden et cité, d'après la Magdeburger Zeitung, par la Germania du 15 octobre 1880. — 3. Sur les fêtes, la plupart des détails que nous donnons sont empruntés à la Koelnische Volkszeitung, à la Koelnische Zeitung et à l'Allgemeine Zeitung de l'époque; on trouve dans ces journaux le texte des discours prononcés. — 4. Sur Jean-Antoine-Frédéric Baudri (1804-1893), voir Kirchliches Handlexikon, I, p. 514 (Munich, Allgemeine Verlagsgesellschaft, 1907-1912).

Page 198. — 1. Pastor, Reichensperger, II, p. 268. — 2. Sur l'architecte Richard Voigtel (1829-1902), voir Meyer, K. L., XX, p. 220. — 3. Propos de Melchers, rapporté par Ludwigs, op. cit., p. 62.

Page 199. — 1. Grenzboten, 1880, IV, pp. 157-161. — 2. Rust, op. cit., p. 741. — 3. Rust, op. cit., p. 741. — 4. Article du Rheinischer Merkur, du 28 novembre 1814, traduit en appendice dans

REICHENSPERGER, l'Arl gothique au dix-neuvième siècle, pp. 263-267, trad. Nothomb (Bruxelles, Devaux, 1868).

Page 200. — 1. Freimaurer-Zeitung, 19 février 1881, pp. 63-64. — 2. Prülf, op. cit., p. 64. — 3. Rust, op. cit., p. 741.

Page 201. — 1. Schulthess, 1880, p. 235. Sur les pourparlers qui précédèrent la formation du Landtag, voir Tiedemann, op. cit., p. 401; sur la portée de la non-réélection de Heereman, voir Pastor, Reichensperger, II, p. 191. — 2. Udo Stolberg à Tiedemann, 29 janvier 1881 (Tiedemann, op. cil., pp. 415-417). — 3. Pastor, Reichensperger, II, p. 193. — 4. « La caractéristique de l'année 1880, lisait-on dans les Grenzboten, c'est la force d'attraction toujours plus grande qu'exerça le Centre sur les cercles « vieux-conservateurs. » (Grenzboten, 1881, I, pp. 5-7.)

Page 202. - 1. Sur l'initiative du major baron de Fechenbach-Laudenbach, né en 1836, initiative qui remontait au printemps de 1880, sur sa première tentative, en mai, auprès du Deutscheonservativer Parteitag tenu à Anspach, et sur le Congrès de Francfort (10 novembre 1880), voir Paul Curtius, Der Weg zum Frieden: Denkschrift über die socialconservativen Bestrebungen, pp. 2-20 (Berlin, Luckhardt, 1881). Cf. Schulthess, 1880, pp. 200 et 245-246, et une lettre de Wagener à Rudolph Meyer (22 octobre 1880), dans Rudolph Meyer, Hundert Jahre conservativer Politik, I. pp. 298-299. A la nouvelle séance que tint à Berlin, les 18 et 19 mai 1881, la « Réunion sociale conservatrice », il y eut des catholiques : mais aucun homme politique du Centre et du deutscheonservative Partei n'y assista (SCHULTHESS, 1881, p. 186). Fechenbach publia en 1887 un écrit politique de tendances conservatrices et sociales intitulé: Fürst Bismarck und die deutschoonservative Partei oder eine politische Abrechnung (Francfort, Fæsser). - 2. Pastor, Reichensperger, II, p. 190. — 3. Schulthess, 1880, p. 231 (28 octobre 1880).

Page 203. — 1. Sur Mme Julie de Massow, née de Behr (1825-1901), qui devint catholique en 1885, et sur son œuvre de réunion des Églises, voir Schwester Maria-Bernardina, Julie von Massow, ein Lebensbild, 2° édit. (Fribourg, Herder, 1912), et spécialement, sur ses lundis, les pages 183-198. Cf. Nippold, Handbuch, V, pp. 617-619. —2. Sur le Mecklembourgeois Hermann de Suckow (1820-1895), converti au catholicisme par l'évêque Martin, voir Rosenthal, Konvertitenbilder, I, 3, pp. 481-484. —3. Sur le major Rochus von Rochow (1820-1896), converti au catholicisme, en 1852, sous l'influence du futur vieux-catholique Reinkens, voir Rosenthal, op. cit., I, 3, pp. 34-38. —4. Schwester Maria-Bernardina, op. cit., p. 195. —5. Sur les sentiments du groupe Ut omnes unum à l'endroit du Culturkampf, voir H. P. B, 1883, I, pp. 493-494.

Page 204. - 1. Sur la croisade antisémitique d'Adolphe Stoecker (1835-1909), voir Dietrich v. Oertzen, Adolf Stoecker. Lebensbild und Zeitgeschichte, I. pp. 203-234, et sur les dispositions du gouvernement, Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, III, p. 76, et Neue Tischgespraeche, I, p. 113. Les Grenzboten, 1881, I, pp. 5-7, accusaient ce mouvement de servir aux factions particularistes, catholiques ou crypto-catholiques. Que d'ailleurs cet antisémitisme fût la conséquence du Culturkampf, c'est ce qu'entrevoyaient les Grenzboten, 1879, IV. pp. 125-126, en le signalant comme une réaction de l'esprit chrétien germanique. Voir aussi, sur Stoecker, Goyau, l'Allemagne religieuse; le protestantisme, pp. 196-223. - 2. Pastor, Reichensperger, II, p. 191. Windthorst, au moment des débats des 20 et 22 novembre 1880 sur l'antisémitisme, voulait que le Centre restât neutre : et sentant que la fraction n'était pas de son avis, il parla de démissionner. - 3. Sur les 1.170 pétitions, revêtues de 64.890 signatures, contre l'obligation du mariage civil, voir Schulthess, 1881, p. 108.

Page 205. — 1. Voir dans Rudolph Meyer, Hunderl Jahre conservativer Politik, I, pp. 300-301, la lettre de Wagener à Meyer (26 janvier 1881): « Ce qui rend si difficile l'entente, c'est moins la question ecclésiastique en soi, que la méfiance contre certains des chefs, que l'on soupçonne de confondre Welfenthum et Kirchenthum. » — 2. Pfülf, Aus Windthorsts Korrespondenz, pp. 62-68. Cf. dans Pastor, Reichensperger, II, p. 191, ce que Windthorst dit à Reichensperger de son entretien avec Jacobini.

Page 206. — 1. Sur Alexandre Reuss (1844-1912), mort vicaire général de Trèves, voir Pfülf, op. cit., p. 60, n. 1. — 2. Voir sur les réunions de Cologne (18 juillet) et Münster (29 septembre), Schulthess, 1880, pp. 204 et 221. — 3. Sur Bernard Hœting (1821-1900), voir Klenz, Die deutschen Bischoefe der Gegenwart, pp. 108-113.

Page 208. — 1. Sur l'Augustinus Verein, voir Cardauns, Aus dem Leben eines deutschen Redakteurs, pp. 106-107 (Cologne, Bachem, 1912), et Braeunlich, Die deutschen Katholikentage, II, p. 96 (Halle, Evangelischer Bund, 1910). Sur le prédicateur Hermann-Joseph Schmitz (1841-1899), voir Klenz, op. cit., pp. 25-29, et le piquant portrait que trace de lui Cardauns, op. cit., pp. 122-124. Edouard Hüsgen, né en 1848, dirigea de 1875 à 1904 le Düsseldorfer Volksblatt; Henri Otto est né en 1851 : voir Keiter, Katholischer Litteraturkalender.

Page 209. — 1. Ulk, 28 octobre 1880 (dans Hüsgen, Wind-thorst, 3° éd., p. 345). — 2. Abgeordnetenhaus, 9 décembre 1880, pp. 607-609. — 3. Ludwigs, Erzbischof Paulus Melchers, p. 63 (lettres du 8 janvier et du 3 juillet 1881).

Page 210. — 1. Voir dans Schultness, 1880, p. 270, les commentaires de la presse libérale sur le discours de Puttkamer. — 2. Abgeordnetenhaus, 9 décembre 1880, pp. 585-586 et 610. — 3. Abgeordnetenhaus, 26 janvier 1881, p. 1288. — 4. Abgeordnetenhaus, 26 janvier 1881, p. 1289. — 5. Schultness, 1881, p. 15.

Page 211. — 1. Abgeordnetenhaus, 26 janvier 1881, pp. 1289-1292. — 2. Abgeordnetenhaus, 27 janvier 1881, p. 1327. — 3. Ulk, 3 février 1881, dans Hüsgen, Windthorst, 3° éd., p. 333.

Page 212. — 1. Conversation de Zitzewitz avec Windthorst, 27 janvier 1881, dans Tiedemann, op. cit., p. 414. — 2. Pastor, Reichensperger, II, p. 195. Sur Guillaume de Hammerstein (1838-1904), voir Hans Leuss, Wilhelm Freiherr v. Hammerstein (Berlin, Walther, 1905). — 3. Schulthess, 1881, p. 66. — 4. Horst Kohl, Bismarck Gedichte, p. 279 (16 janvier 1881). — 5. Kladeradatsch, 6 février 1881 (dans Hüsgen, Windthorst, 3° éd., p. 332). — 6. Kladderadatsch, 27 mars 1881 (dans Hüsgen, Windthorst, 3° éd., p. 329). — 7. Grenzboten, 1880, IV, p. 247.

Page 213. — 1. Grenzboten, 1881, I, pp. 4-5. — 2. Grenzboten, 1880, III, pp. 431-432. Cf. dans Grenzboten, 1881, III, pp. 81-88, un article très violent sur le rôle historique du parti du Fortschritt. En octobre 1880, Bismarck voulut faire expliquer, dans la presse, que les progressistes masqués en nationaux-libéraux comme Lasker étaient plus dangereux que ceux qui suivaient Richter (Tiedemann, op. cit., p. 402). - 3. Correspondence entre Udo Stolberg et Tiedemann, 29 janvier et 2 février 1881, dans TIEDEMANN, op. cit., pp. 415-417. — 4. Pastor, Reichensperger, II, pp. 193-194. L'absence de Franckenstein aux fêtes de Cologne parut être l'une des raisons du refus d'Arnim. Sur Diethof-Frédéric-Adolphe Arnim Boizenburg (1832-1887), beau-frère de Harry d'Arnim, voir Brockhaus, K. L., I, p. 916. Cf. Tiede-MANN, op. cit., pp. 415-417; Stolberg attribuait le refus d'Arnim au vote du Centre contre la loi militaire. - 5. Schulthess, 1881, pp. 66 et 71 (16-17 février 1881). Pastor, Reichensperger, II, p. 193. Sur Gustave de Gossler (1838-1902), voir Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, III, p. 47, et MEYER, K. L., VIII, pp. 149-150. Gossler publia en 1890 ses Ansprachen und Reden (Berlin, Mittler). - 6. Pastor, Reichensperger, II, p. 195.

Page 214. — 1. Pastor, Reichensperger, II, p. 196. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, I, pp. 213-215. — 2. Pastor, Reichensperger, II, p. 196. — 3. Grenzboten, 1881, II, p. 524.

Page 215. — 1. Hohenzollern à Augusta, 21 mars 1881 (dans Deutsche Revue, novembre 1911, p. 155). — 2. Figaro (de Vienne), 12 mars 1881, dans Grand-Carteret, Bismarck en caricatures, p. 135. — 3. Bismarck-Album, p. 132.

- Page 216. 1. Koelnische Zeitung, 14 janvier 1881 (dans Schulthess, 1881, p. 13). 2. Schulthess, 1881, pp. 88, 97 et 108. 3. Hüffer, Alfred v. Reumont, p. 233 (Guillaume I^o à Reumont, 4 avril 1881). 4. Schulthess, 1881, p. 123 (28 mars 1881). 5. Schulthess, 1881, p. 167. 6. Міттласнт, Erunnerungen an Bismarck, neue Folge, pp. 22-24. Cf. Tiedemann, op. cil., p. 237. Sur Frédéric-Gottlob-Charles Varnbüler (1809-1889), voir Brockhaus, K. L., XVI, p. 169.
- Page 217. 1. Reichstag, 5 mai 1881, pp. 967 et suiv. Bismarck, Reden, IX, pp. 60-80 (spécialement p. 79). 2. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, III, p. 59. Sur ces ancètres de Bismarck et sur les difficultés qu'à plusieurs reprises, dans la petite ville de Stendal, ils eurent avec l'Église, on trouvera tous les renseignements dans Georg Schmidt, Das Geschlecht von Bismarck (Berlin, Trewendt, 1908). 3. Pastor, Reichensperger, II, pp. 198-200.
- Page 219. 1. MITTNACHT, op. cit., pp. 23-28. 2. Wespen, 8 juin 1881 (dans Hüsgen, Windthorst, 3° édit., p. 334). 3. Sur Kurd de Schloezer (1822-1894), voir Paul Curtus, Kurd von Schloezer, ein Lebensbild (Berlin, Eisenschmidt, 1912). On trouve de Schloezer un portrait amusant et vivant dans De Gesare, Nuova Antologia, 1° juillet 1894, pp. 32-34. 4. Sur les rapports de Bismarck avec Schloezer à Saint-Pétersbourg, voir Curtus, op. cil., pp. 39-41. 5. Un certain nombre de lettres écrites par Schloezer durant son premier séjour à Rome ont été publiées en 1912, dans la Deutsche Revue, et ultérieurement en volume sous le titre : Roemische Briefe (Stuttgart, Deutsche Verlagsanstalt).
- **Page 220. 1.** Curtius, op. cit., pp. 24-33. **2.** Curtius, op. cit., p. 64. Sur la romancière Fanny Lewald (1811-1889), voir MEYER, K. L., XII, p. 490.
- Page 221. 1. Curtius, op. cit., pp. 70-73 (lettre de Schloezer à Plessing, 6 novembre 1866). 2. Curtius, op. cit., pp. 95-97. 3. Curtius, op. cit., pp. 110-112. 4. Curtius, op. cit., p. 121.
- **Page 222. 1.** Curtius, op. cit., p. 99 (Schloezer à Bismarck, 16 mai 1871). **2.** Lefebure de Béhaine, p. 111.
- **Page 223. 1.** Curtius, op. cit., pp. 116-117. **2.** Discours de Léon XIII, éd. Franciscis, p. 248. 3. Schulthess, 1881, pp. 234-238. Cf. Curtius, op. cit., p. 117.
 - Page 224. 1. Protocole, pp. 22-24.
- Page 225. 1. Schultness, 1881, p. 228. 2. Sur Mgr Félix Korum, né à Wickerschwein (Haute-Alsace), en 1840, voir Klenz, Die deutschen Bischoefe der Gegenwart, pp. 29-35.

Page 226. — 1. Alberta v. Puttkamer, op. cit., pp. 12 et 89 et suiv. Conversation de Kraus avec Hohenlohe (6 avril 1883) (dans Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, II, p. 334; trad. franç., III, p. 106). — 2. Même conversation de Kraus. — 3. Schulthess, 1881, pp. 221 et 228. — 4. Schulthess, 1881 p. 236.

Page 227. — 1. TIEDEMANN, op. cit., pp. 457-458. — 2. Rust, op. cit., p. 879. — 3. Schulthess, 1881, p. 228. — 4. TIEDEMANN, op. cit., pp. 436-441. — 5. Sur la lettre de Guillaume à Bismarck, voir Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, II, p. 319; trad. franç., III, p. 88 (propos de Bismarck avec Hohenlohe, du 23 octobre 1881).

Page 228. — 1. Tiedemann, op. cit., pp. 457-458. — 2. Ma-Junke, Gesch., p. 503. — 3. Klein, Mgr Dupont des Loges, p. 419.

Page 229. — 1. Allgemeine Zeitung (3 août 1881) dans Schulthess, 1881, p. 221. — 2. Nippold, Handbuch, V, p. 634. Nippold, Führende Persoenlichkeiten, pp. 309-310. Hauviller, Franz Xaver Kraus, ein Lebensbild aus der Zeit des Reformkatholizismus, p. 66 (Colmar, Roock, 1904). Consulter encore, sur Kraus (1840-1901); Hürbin, Franz Xaver Kraus (Lucerne, Schill, 1902); Braig, Zur Erinnerung an Franz Xaver Kraus (Fribourg, Herder, 1902), Duchesne, Trauerrede auf Herrn Geh. Hofrat F. X. Kraus (Roemische Quartalschrift, 1902, pp. 2-6), et l'article de Kannengieser dans la Quinzaine du 16 juin 1902. — 3. Hauviller, op. cit., p. 14.

Page 232. — 1. Hauviller, op. cit., pp. 85-104. — 2. Hahn, Geschichte des Kulturkampfes in Preussen, p. 111-v (Baden, Hertz, 1881). Schulthess, 1881, p. 233.

Page 233. — 1. Schulthess, 1881, pp. 243-244. Cf. l'article des Grenzboten, 1881, IV, p. 230, expliquant que l'envoi de Schloezer ne vise pas à la conclusion d'une paix, mais à l'acheminement vers des rapports pacifiques résultant non d'un traité, mais de la pratique de plus en plus assidue d'un esprit de conciliation. — 2. MAJUNKE, Gesch., p. 506. — 3. SCHULTHESS, 1881, p. 250.

Page 234. — 1. Schulthess, 1881, p. 250. — 2. Schulthess, 1881, pp. 250-251. — 3. Schulthess, 1881, pp. 250-251. — 4. Schulthess, 1881, p. 222 (3 aoùt 1881). — 5. Schulthess, 1881, p. 201 (28 mai 1881: refus de congé pour le congrès de Carlsruhe); 1882, p. 148 (24 juillet 1882: refus de congé pour le congrès de Cassel). — 6. Schulthess, 1881, p. 201 (28 mai 1881). — 7. Deutschmann, op. cit., pp. 284-285. — 8. Voir Grenzboten, 1881, IV, p. 230.

Page 235. — 1. Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, II, p. 319; trad. franç., III, p. 88 (23 octobre 1881). — 2. Sur la nomination

à Breslau du vicaire capitulaire Gleich, acceptée par le gouvernement le 26 octobre 1881, sur la dispense de serment qui lui est accordée le 7 novembre, et sur le refus, par le gouvernement (26 novembre), de la liste de candidats présentés pour le siège épiscopal par le chapitre, voir Schulthess, 1881, pp. 265, 267, 274, 286. Après la nomination à Breslau de l'évêque Herzog, le juriste national-libéral Friedberg dira encore au prince de Hohenlohe que, pour ce siège, le cardinal eut été l'homme qui convenait (Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, II, p. 328). Sur Hermann Gleich (1815-1900), voir Klenz, Die deulschen Bischoefe der Gegenwart, pp. 81-87, et Bettelheim, V. p. 307, - 3. Sur le futur cardinal Georges Kopp, né à Duderstadt (Eichsfeld) le 25 juillet 1837, voir la brochure anonyme : Georg Kardinal von Kopp, Fürstbischof von Breslau, ein Lebensbild (Breslau, Müller et Seiffert, 1912); en particulier les pages 5-8, sur sa nomination à l'évêché de Fulda (15 novembre 1881). Sur la dispense de serment qui lui est accordée par l'État (27 décembre), voir Schulthess, 1881, p. 310. Cf. Ricci, Nuova Antologia, 16 mai 1898, p. 322, - 4. Wiermann, Geschichte der Culturkampfes, p. 251. Les lettres pastorales de Mgr Kopp de 1887 à 1912 ont été publiées par BAYER et NASE (Berlin, Germania, 1912). - 5. Schulthess, 1881, p. 314.

Page 236. - 1. May, op. cit, p. 275. - 2. Schulthess, 1881, p. 220 (décision du Centre silésien, 13 juillet 1881). Comparer le programme tracé par Windthorst, le 24 septembre 1882, au Parteitag du Centre à Cologne (Schulthess, 1882, p. 174). -3. Oncken, Bennigsen, II, pp. 458-459. Comparer dans Oncken, op. cit., II, pp. 466-469, la déclaration nationale-libérale du 29 mai 1881, dont la rédaction fut due surtout à Bennigsen. -4. Rust, op. cit., p. 147 (défaite de Hohenlohe, dans la circonscription de Forchheim-Kulmbach [Haute-Franconie], par le progressiste Herz; cf. Specht et Schwabe, p. 203). « En aucunes circonstances, disait un appel du Centre, les voix catholiques n'iront à Hohenlohe : l'homme du Cutturkampf; les catholiques s'abstiendront si le candidat progressiste ne fait pas de concessions au sujet du Culturkampf et si le parti progressiste, dans tel arrondissement où le ballottage met en présence un homme du Centre et un national-libéral, ne vote pas pour le Centre. »

Page 237. — 1. Specht et Schwabe, p. 322. Schulthess, 1881, pp. 267-273. Cf. Oncken, Bennigsen, II, p. 478 (lettre de Bennigsen à Lasker, 11 novembre 1881), et Pastor, Reichensperger, II, p. 201. — 2. Grenzboten, 1881, IV, p. 305. — 3. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, III, p. 74. Cf. Hans Reuss, Wilhelm Freiherr Hammerstein, pp. 43-45, et Poschinger, Also sprach Bismarck, II, p. 444, n. 1. — 4. Grenzboten, 1881, IV, p. 305.

Page 238. — 1. Cité dans Grenzboten, 1881, IV, pp. 305-306. — 2. Grenzboten, 1881, IV, p. 306. — 3. Busch, Tagebuchblaetter, III, p. 55 (16 novembre 1881). — 4. Curtius, Schloezer, p. 125. — 5. Poschinger, Neue Tischgespraeche, II, pp. 115-116. — 6. Busch, Tagebuchblaetter, III, pp. 55-56.

Page 239.—1. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, I, p. 234 (16 novembre 1881).—2. Schulthess, 1881, p. 479.—3. Schulthess, 1881, p. 479.—4. Sur l'arrivée du cardinal de Hohenlohe à Berlin le 15 novembre 1881 et les commentaires de la presse, voir Rust, op. cit., p. 883. Un voyage à Rome du comte Ballestrem, député du Centre, parut avoir pour but de combattre les visées du cardinal sur le siège de Breslau (Rust, op. cit., p. 835). Une lettre de Windthorst destinée à être communiquée au nonce de Vienne (19 novembre 1881; Prülf, Aus Windthorst Korrespondenz, p. 94) prouve qu'elles inquiétaient Windthorst. Cf. Deutsche Revue, août 1911, p. 164.—5. Prülf, op. cit., p. 94.—6. Reichstag, 30 novembre 1881, p. 102.

Page 240. — 1. Reichstag, 30 novembre 1881, pp. 102-103. BISMARCK, Reden, IX, pp. 162-165; Discours, trad. franç., IV, pp. 311-315. — 2. Reichstag, 30 novembre 1881, pp. 103-104.

Page 241.—1. Reichstag, 30 novembre 1881, pp. 104-105.— 2. Ein Vorschlag zur Beilegung des Kulturkampfes, von einem freisinnigen Katholiken. Leipzig, Wigand, 1881.—3. Pfülf, op. cit., p. 96 (Windthorst à Jacobini, 4 décembre 1881).

Page 242. — 1. Reichstag, 30 novembre 1881, pp. 105-106. BISMARK, Reden, IX, pp. 166-173; trad. franç., IV, pp. 317-322. Voir aussi, sur ces débats, Petersdorff, Kleist Retzow, pp. 487 et suiv.

Page 243. — 1. WIERMANN, Geschichte des Culturkampfes, p. 253. Schulthess, 1881, p. 314. — 2. Pastor, Reichensperger, II, p. 203. — 3. Texte de l'article dans Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, I, pp. 240-241. — 4. Hüsgen, Windthorst, 3° édit., p. 214. Grenzboten, 1881, IV, pp. 522-527.

Page 244. — 1. Poschinger, Neue Tischgespraeche, II, p. 118 (d'après les souvenirs du député Hartmann). Cf. Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, I, pp. 242-243, et III, p. 81; et même ouvrage, I, pp. 248-249, l'article de la Norddeutsche Allgemeine Zeitung sur cette grève mondaine.

Page 245. — 1. Otto Meier, Zur Naturgeschichte des Centrums, socialpolitische Betrachtungen, pp. 60-70 (Tubingue, Mohr, 1882). Cf. Grenzboten, 1882, IV, pp. 344-346. — 2. Baumstark, Plus ultra, pp. 304-307 (lettre du 18 décembre 1881).

Page 246. — 1. WINDTHORST, Reden, III, pp. 3-17. — 2. Conversation de Bismarck avec Bennigsen (17 décembre 1881), dans

Oncken, Bennigsen, II, pp. 480-483. — 3. L'expression fut dite par les Grenzboten, 1882, I, p. 207. — 4. Schulthess, 1882, pp. 12-13. — 5. Reichstag, 11 janvier 1882, pp. 544-549. — 6. Discours du député Marcard (1806-1884). Reichstag, 12 janvier 1882, p. 573.

Page 247. — 1. Schulthess, 1882, p. 14.

Page 248. — 1. Texte du projet de loi dans Archiv, 1882, II, pp. 193-194. — 2. Majunke, Gesch., p. 502.

Page 249. — 1. Sur l'attitude des divers partis en face du projet de loi, voir *Grenzboten*, 1882, I, pp. 208-209. — 2. Abgeordnetenhaus, 7 février 1882, p. 141, et 8 février 1882, p. 191. Gossler, Ansprachen und Reden, pp. 88-116 et 116-120. — 3. BACHEM, Ueber den Wassern, 1911, p. 417.

Page 250. — 1. Abgeordnetenhaus, 7 février 1882, pp. 157-161. — 2. Abgeordnetenhaus, 8 février 1882, pp. 165-170. — 3. Abgeordnetenhaus, 8 février 1882, pp. 182-187. — 4. Abgeordnetenhaus, 8 février 1882, pp. 172-175 et 197-198. — 5. Abgeordnetenhaus, 8 février 1882, discours de Meyer (Arnswalde) (pp. 171-172) et de Strosser (pp. 175-182). — 6. Abgeordnetenhaus, 8 février 1882, pp. 193-196. — 7. Schulthess, 1882, pp. 35-36. — 8. Pastor, Reichensperger, II, p. 204.

Page 251. — 1. Schulthess, 1882, pp. 39-40 (11-17 février 1882). — 2. Sur la nomination par bref papal de Hoeting à l'évêché d'Osnabrück (22 février 1882), voir Schulthess, 1882, p. 44. Pour la collation du siège de Breslau, les chanoines, voyant le gouvernement refuser tous les noms qu'ils présentaient, s'en remirent au Pape: Herzog fut nommé le 22 mars (Schulthess, 1882, pp. 15 et 74). Sur la nomination de Drobe au siège de Paderborn (18 mars 1882), voir Schulthess, 1882, p. 72. Voir, sur Robert Herzog (1823-1886), Brockhaus, K. L., IX, p. 79, et Meer, Robert Herzog (Würzbourg, Woerl, 1883). — 3. Schulthess, 1882, p. 65 (12 mars 1882). Le Landtag vota, le 4 avril, les crédits pour le poste diplomatique près le Saint-Siège, et le 24 avril Schloezer présenta au Pape ses lettres de créance (Schulthess, 1882, p. 82). — 4. Curtius, Schloezer, p. 122. — 5. Schulthess, 1882, p. 74 (22 mars 1882).

Page 253. — 1. Pfülf, Aus Windihorsts Korrespondenz, pp. 97-98 (3 janvier 1882). — 2. Oncken, Bennigsen, II, p. 459. — 3. Horst Kohl, Bismarck-Gedichte, p. 301 (23 avril 1882).

Page 254. — 1. Schulthess, 1882, p. 74. — 2. Wespen, 22 mars 1882 (dans Hüsgen, Windthorst, 3° édit., p. 334). — 3. Schulthess, 1882, p. 29 (30 janvier 1882). — 4. Sur l'incident de Rheinbrohl, voir Bachem, Abgeordnetenhaus, 28 mars 1882, pp. 1233-1234; Archiv, 1882, II, pp. 174-186, et Julius Bachem,

Lose Blaetler, pp. 77-83. — 5. Schulthess, 1882, pp. 77-78 (29 mars 1882). Sur Georges de Koeller, né en 1823, voir Meyer, K. L., XI, p. 267. — 6. Grenzboten, 1883, I, p. 3.

Page 256. — 1. Schulthess, 1882, pp. 65-67 (14 mars 1882). Voir dans Schulte, Der Allkatholicismus, pp. 551-553, les représentations de Reinkens au sujet de ce vote et la réponse de Gossler. — 2. Deutschmann, Die Aera Falk, pp. 447-449.

Page 257. — 1. Pastor, Reichensperger, II, p. 204. — 2. Kladderadalsch, 9 avril 1882 (dans Hüsgen, Windthorst, 3° édit., p. 334). — 3. Schulthess, 1882, pp. 80-81 (30-31 mars 1882). — 4. Schulthess, 1882, pp. 94-96 (1"-2 mai 1882). — 5. Schulthess, 1882, pp. 97-98 (4 mai 1882). — 6. Schulthess, 1882, pp. 105-106. Texte de la loi, et commentaires, dans Archiv, 1882, II, pp. 190-199.

Page 258. — 1. Schulthess, 1882, p. 141 (29 juin 1882). — 2. Lettre de Tiedemann, 2 avril 1882, reproduite dans Poschinger, Bismarck und die Parlamentarier, III, pp. 112-115. — 3. Le mot était de Beseler; son opinion sur la loi s'exprima, très énergiquement, dans son discours à la Chambre des Seigneurs (Herrenhaus, 1⁶⁷ mai 1882, pp. 213-214). — 4. Sur le pamphlet de Schlottmann, voir Schulthess, 1882, p. 157.

Page 259. — 1. Schulthess, 1882, pp. 97-98. — 2. Lauer, op. cit., p. 328. — 3. Voir la loi badoise du 15 mai 1882 et les déclarations du ministre Nolk dans *Archiv*, 1883, 1, pp. 64-73.

Page 260. — 1. Voir dans Archiv., 1883, I, pp. 101-103, l'adresse du clergé de Hesse au grand-duc (24 juin 1882). — 2. Schulthess, 1882, p. 147 (15 juillet 1882). — 3. Norddeutsche Allgemeine Zeitung, 5 juillet 1882. Cité dans Hüsgen, Chronik, 1883, p. 193. — 4. Protocole, pp. 147-148.

Page 261. — 1. Protocole, pp. xxiv et 148. — 2. Larentrée de Schloezer à Rome eut lieu le 1^{er} septembre 1882 (Schulthess, 1882, p. 155).

Page 262. — 1. Sur l'échec de ce projet, animé d'un esprit trop centralisateur pour que le Centre pût l'accepter, voir Schulthess, 1882, pp. 109-138 (12-15 juin 1882), et les commentaires des Grenzboten, 1882, II, p. 138 et 1883, I, p. 5. — 2. Rust, op. cit., p. 745. Schulthess, 1882, p. 148 (25 juillet 1882). — 3. Schulthess, 1882, pp. 153 et 156 (23 août et 2 septembre 1882). Sur l'incident de l'affichage de Sainte-Hedwige, voir les explications de Windthorst et Reichensperger (Abgeordnetenhaus, 22 et 23 février 1883, pp. 834-835, 839-840 et 855-856). Sur les conclusions tirées par la Norddeutsche Allgemeine Zeitung, et d'après lesquelles, aux yeux de l'Eglise, les enfants nés de mariages protestants sont bâtards, depuis l'Empereur jusqu'au

paysan, voir Rust, op. cil., p. 746. — 4. Majunke, Gesch., p. 514. Cf., sur la conduite de Bismarck à l'égard de Herzog, le mot de Keyserling (Taube v. d. Issen, II, p. 302): Sein Cultur-kampf führt ihn auf Holzwege. — 5. Schulthess, 1882, p. 144 (5 juillet 1882). Poschinger, Bismarck und Bundesrat, V, pp. 75-76.

Page 263. — 1. Au sujet des pétitions concernant Melchers, voir Schulthess, 1882, pp. 140 et 147, et l'article hostile de la Norddeutsche Allgemeine Zeitung, cité dans Hüsgen, Chronik, 1883, p. 193. Sur le refus opposé par Bismarck au vœu du chapitre de Limburg, qui réclamait qu'à l'occasion de son jubilé sacerdotal, tombant le 17 mai 1882, Blum pût rentrer, voir Hoen-LER, Geschichte des Bistums Limburg, p. 357. Le livre de HOEH-LER est la source capitale sur l'épiscopat de Pierre Joseph Blum (1808-1884). — 2. HOEHLER, op. cit., p. 360. — 3. SCHUL-THESS, 1882, pp. 179-180. On remarquait une différence de ton entre les manifestes lancés par les divers chefs du Centre dans les provinces et le manifeste électoral de l'ensemble du parti, qui, quoique lancé seulement le 3 octobre, était daté de mai 1882 — d'un moment où l'on était plus optimiste. — 4. May. op. cit., p. 284. - 5. May, op. cit., pp. 279-281. - 6. Grenzboten, 1882, IV, pp. 425-437. Sur le P. Albert-Marie Weiss, des Frères Prêcheurs, né à Gratz en 1844, voir le Katholischer Litteraturkalender de Keiter, art. Weiss. - 7. Otto Meier, Zur Naturgeschichte des Centrums, pp. 46-50.

Page 264. — 1. Schulthess, 1882, pp. 186-190. Le Centre, dans le nouveau Landtag, disposait de 100 voix; les conservateurs avaient 136 sièges, dont 23 étaient des sièges gagnés. — 2. Schulthess, 1882, p. 184. Voir, en faveur de la mesure de Gossler, l'exposé de Deutschmann, Die Aera Falk, pp. 503-510, et comparer la brochure de l'industriel libéral Seyffard (Bonn, Georgi, 1881). Sur le vote du 4 mai 1883, par lequel les conservateurs et le Centre du Landtag devaient approuver Gossler, voir Hüsgen, Chronik, 1883, pp. 71-74. — 3. Schulthess, 1882, pp. 152 et 153 (12 et 16 août 1882). — 4. Jolly, Der Kirchenstreit in Preussen, pp. 45-50 (Berlin, Reimer, 1882). Cf. Schulthess, 1882, p. 154. — 5. Jolly, op. cit., pp. 9-31.

Page 265. — 1. Jolly, op. cil., p. 1. — 2. Beyschlag, Aus meinem Leben, II, pp. 538-539. — 3. Beyschlag, op. cil., II, pp. 543-552. — 4. Kreuzzeitung, 9 août 1882. Sur Guillaume de Kardorff (1823-1907), voir Specht et Schwabe, p. 500.

Page 266.— 1. TREITSCHKE, Preussische Jahrbücher, 1882, I, pp. 437-438.— 2. Pastor, Reichensperger, II, p. 207 (lettre du 25 novembre 1882).— 3. Hüsgen, Chronik, 1883, pp. 212-213.—

4. Hohenlohe, Denkwürdigkeiten, II, p. 328; trad. franç., III, p. 99 (7 novembre 1882).

Page 267. — **1.** Schulthess, 1882, pp. 200-201 (13 novembre 1882). — **2.** Reichstag, 13 décembre 1882, p. 750. — **3.** Reichstag, 13 décembre 1882, pp. 753. — **4.** Schulthess, 1882, pp. 201-204.

Page 268. — 1. Lefebyre de Béhaine, pp. 319-321. — 2. Abgeordnetenhaus, 19 décembre 1882, pp. 416-418 (discours Majunke), et pp. 419-422 (discours de Windthorst). — 3. Texte dans Hüsgen, Chronik, 1883, p. 191; trad. franç. dans Lefebyre de Béhaine, pp. 321-322. Voir les commentaires de la Germania dans Hüsgen, Chronik, 1883, pp. 191 et suiv.



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIERS POURPARLERS; LA RETRAITE DE FALK (1878-1879)

1

	Pages
Première retraite de Bismarck : son respect de la liberté du conclave	1
I. — Initiative immédiate de Léon XIII: sa lettre à Guillaume Ier (20 février 1878). — Réponse de Guillaume Ier (24 mars 1878): appel du roi de Prusse à l'influence du Pape sur le clergé de Prusse. — Portée de cet appel: divergence entre l'attitude de Bismarck et l'attitude des ennemis théoriques du pouvoir papal. — Les causeries à Rome: Gelzer chez le secrétaire d'État Franchi, chez le Pape. — Les causeries à Munich; le comte Holnstein et le nonce Masella. — Réponse de Léon XIII à Guillaume (17 avril 1878): appel du Pape au roi de Prusse pour la disparition des obstacles qui gênent l'obéissance des catholiques au pouvoir civil; souhait de rétablissement des articles 15, 16 et 18 de la Constitution. — Nouveaux entretiens entre Holnstein et Ma-	
sella. — Le rève de Bismarck : une paix avec Rome par-dessus la tête de Windthorst. — Note de Masella à	

	Pages
Holnstein (4 mai 1878). — Un incident : circulaire de l	a
Congrégation du Concile aux rares prêtres prussien	
émargeant encore au budget. — Continuation des pou	r-
parlers; allocution pacifique de Léon XIII	4-19
II Les effets de l'attentat Hoedel (12 mai 1878)	
Conclusion qu'en tire Guillaume : nécessité de sauve	
garder la religion par une organisation plus confession	
nelle des écoles et par un retour offensif des influence	
orthodoxes dans les corps délibérants du protestar	
tisme. — Répercussion de ces décisions royales sur l	
situation ministérielle de Falk. — Conclusion que tir	
Bismarck de l'attentat Hoedel : nécessité d'une le	
contre les socialistes. — Conséquences de cette déc	
sion bismarckienne: refroidissement entre Bismarck	
les nationaux-libéraux, qui font échouer le projet d	6
loi. — L'attentat Nobiling : l'Empereur blessé (2 jui	n
1878). — Dissolution du Reichstag: campagnes électe)-
rales de la presse bismarckienne contre les nationaux	
libéraux. — Conséquences de ces nouveautés politique	
pour l'Église romaine	20-27
III. — Le jubilé du roi de Saxe : projet de voyage de Ma	
sella à Dresde. — Un colporteur à la nonciature d	
Munich: l'archevêque Melchers. — Lettre du princ	
Frédéric à Léon XIII (10 juin 1878). — Portée de cett	
lettre: Rome invitée à parler. — Séjour de Masella Dresde; son refus d'aller à Berlin. — Bismarck à Kis	
singen: projet de rencontre avec Masella. — Le renoi	
vellement du Reichstag: succès du Centre et des con	
servateurs; échec pour la politique du Culturkampf.	
L'entrevue de Kissingen; la mort de Franchi (débu	
aoùt). — Propositions de Bismarck à Masella. — Inquie	
tudes de la Nouvelle Presse libre et des vieux-catholi	
ques. — Télégramme du cardinal Nina à Masella : fi	
des pourparlers. — Impressions de Bismarck; son er	
tretien avec Mittnacht	27-36
IV Le programme du Vatican : pas de trève, un	
paix. — Lettres de Nina à Bismarck, de Léon XIII	
Nina. — Efforts de la presse bismarckienne pour es	
ploiter contre le Centre la lettre papale Une bro	,-
chure antibismarckienne du comte d'Arnim : le Nonc	
vient Réponse de Bismarck à Nina	37-39
V Une tentative de Léon XIII auprès du baron No	
thomb, ministre de Belgique à Berlin (septembre 1878	
 Note dictée par le prélat Czacki au chargé d'affaire 	S
de Belgique au sujet des sentiments et des intention	S

Pages de Léon XIII. - Importance historique de cette note : programme anticipé de toutes les intentions que Léon XIII réalisa, et de toutes les solutions qui survinrent. - Attitude abstentionniste de la Belgique en présence du désir pontifical. - Entretien du secrétaire d'État Bülow avec le baron de Borchgrave : ses velléités pacifiques mais vagues. — Contraste entre les deux tempéraments des deux pouvoirs appelés à négocier 39-43 VI. - Bismarck en quête d'une majorité dans le nouveau Reichstag. — Ses colères contre les nationaux-libéraux. - Une tactique bismarckienne : la colère. - Accentation par les nationaux-libéraux du projet contre les socialistes. - Manifestations nouvelles de Guillaume, en décembre, pour la religion dans l'école et pour l'orthodoxie dans l'Église. - Nouvelles défaites politiques de VII. - Leur revanche : les débats parlementaires sur le Culturkampf. - Nécessité pour le Centre de ressusciter ces débats. - Une menace : le Lutherus redivivus : les catholiques d'Allemagne menacés de déchéance civique. - Incidents pénibles de l'application des lois de Mai. - Effort de la presse bismarckienne pour distinguer entre le Pape pacifique et les belliqueux hommes du Centre. - Réponse de la Germania: son programme. - Canossa ou Damas, du prince Radziwill. - Les deux motions de Windthorst (décembre 1878). - Discours de Falk; sa conception de la paix, sa conclusion: « Tenir bon, mème contre le courant. » - La réponse de Windthorst : son Amen anticipé aux décisions religieuses de Léon XIII; son adroite facon de faire espérer à Bismarck, si Bismarck les méritait, certaines complaisances politiques. - Déclarations de Windthorst sur les rapports entre le Centre et le Saint-Siège. - Lettre de Léon XIII à Melchers (24 décembre 1878). — Campagnes du Centre contre l'œuvre scolaire de Falk (janvier et février 1879); riposte de Falk. -Tactique de Windthorst: amener Falk à se compromettre auprès de Guillaume Ier par une apologie de sa VIII. - L'évolution économique de Bismarck. - Coïncidence entre cette évolution et les premières démarches de Léon XIII auprès de Guillaume I. - Le protectionnisme du Reichstag: le Centre et les idées protectionnistes. - Nécessité pour Bismarck de l'appui du

Centre. - Ses plaintes contre le cardinal Nina à la

soirée parlementaire du 15 février. — Sa tentative de faire venir Masella à Berlin pour obtenir, par lui, le concours du Centre; échec de la tentative. — Inauguration de pourparlers directs avec les hommes du Centre. — Entrevue de Windthorst avec Bismarck (31 mars 1879): émoi de l'opinion prussienne. — Une déclaration de la Germania: le Centre, « noyau de la constellation politique ». — Langage tenu par Bismarck à Windthorst au sujet de la question religieuse. — Réponse réservée de Windthorst. — Voyage de Windthorst à Vienne; son entrevue avec le nonce Jacobini; son rapport et ses commentaires sur son entrevue avec Bismarck (20 avril 1879). — Démarche courtoise et évasive de Bismarck auprès de Nina (20 avril 1879).

64 - 72

IX. — Un flot de caricatures sur la première entrevue de Windthorst et de Bismarck. - Seconde rencontre : Windthorst en soirée chez le chancelier (3 mai 1879). -La chute d'un verre de bowle : Bismarck essuvant Windthorst. - Présent inopportun d'un national-libéral: la reproduction de la colonne de Canossa. - Appréciations portées au Reichstag sur la situation parlementaire. - Un mot de Bamberger : le chancelier est passé du côté du Centre (3 mai 1879). - Réplique spirituelle et nuancée de Windthorst (8 mai 1879). - Troisième entrevue entre Bismarck et Windthorst (16 mai 1879). - Nomination de Franckenstein, membre du Centre, à la vice-présidence de la commission douanière et à la vice-présidence du Reichstag. - Quelques semaines de coquetteries entre Bismarck et le Centre. -Discrets encouragements de Léon XIII aux deux partenaires: instructions transmises à Windthorst par la nonciature de Vienne; compliments de Léon XIII à Guillaume; lettre de Nina à Bismarck. - Entente définitive entre Bismarck et le Centre au sujet du tarif douanier. - Base de l'entente : une concession à l'esprit fédéraliste du Centre (clausule Franckenstein). - Répercussions possibles de cette entente sur la politique religieuse: un mot de Bismarck sur le Culturkampf, un mot de Windthorst sur la « logique des faits » (9 juillet 1879). - Les tarifs votés : défaite des nationaux-libéraux

72-82

⁴ X. — Défaite des nationaux-libéraux dans le royaume de Prusse: la démission de Falk (29 juin 1879). — Falk chez Bismarck; lettre de Falk à Bismarck. — Raisons de cette démission. — Effacement de Falk devant la

Pages coalition des catholiques et des protestants orthodoxes. - Polémiques ultérieures relatives au départ de Falk. - Deux succès indirects pour l'Église romaine : les nationaux-libéraux hors de la majorité bismarckienne; Falk hors du ministère. 83-88

CHAPITRE II

NOUVEAUX POURPARLERS: LA PREMIÈRE LOI RÉPARATRICE (1879-1880)

I. - Le bilan de l'œuvre de Falk. - Ravages méthodiques produits par l'application des lois de Mai. - 601 paroisses sans prêtres; le clergé réduit de moitié dans 584 paroisses; 296 couvents disparus. - Échec du catholicisme d'État: défaites progressives du vieux-catholicisme. - Progrès de l'immoralité; aveux des Grenzboten. - Voix protestantes en faveur de la pacification religieuse. — Condamnation presque unanime des méthodes suivies dans le Culturkampf. - Un partisan imprévu de la paix : le comte Münster 89-95

II. - Conversation de Bismarck avec Franckenstein sur la politique ecclésiastique (juillet 1879). — Appel aux lumières de l'évêque Hefele. - Bismarck à Gastein (septembre 1879). - Son entretien avec Mgr Vallet. -Ses pourparlers avec le cardinal Jacobini, à Gastein, puis à Vienne. - Correspondance active entre la nonciature de Vienne et Windthorst par l'intermédiaire de l'historien Klopp. — Entrevue à Vienne entre Jacobini et Windthorst (24 octobre 1879). - Prolongation des pourparlers entre Jacobini et le prince de Reuss, assisté par le bureaucrate Hübler. - Conversations à Paris entre Hohenlohe et Czacki. - Lettre du cardinal de Hohenlohe à Bismarck (novembre 1879) 96-111

III. - Puttkamer au ministère de l'Instruction : la réaction scolaire. - Une manifestation hostile de Falk (22 septembre 1879): son cri d'alarme contre les intentions de Puttkamer; son appel mal déguisé aux électeurs. - Campagne électorale du Centre pour le renouvellement du Landtag; meetings populaires d'éducation politique; affirmation de la cohésion du parti. -Un tournant dans l'histoire des congrès catholiques allemands : le Congrès catholique d'Aix-la-Chapelle. - Élections au Landtag (8 octobre 1879) : triomphe des conservateurs; progrès du Centre. - Le Sedan des nationaux-libéraux, trop complètement vaincus au gré de Bismarck. - Justification, par le corps électoral, de la politique scolaire de Puttkamer. - Un coup d'État de Puttkamer : la suppression, à Elbing, des écoles simultanées. - Mouvement parmi les protestants conservateurs, les catholiques, les hauts fonctionnaires, déclarations de Puttkamer au synode général, et vœux du synode lui-même en faveur de la

IV. - Puttkamer au ministère des Cultes. - Résultat du synode général de 1879 : une première entorse aux lois de Mai: attribution aux théologiens eux-mêmes du droit d'examiner les futurs pasteurs sur les sciences profanes. - Puttkamer et les revendications catholiques. - Son unique concession: réintégration dans leurs fonctions de maîtres de religion, des ecclésiastiques évincés par Falk. - Obstination de Windthorst à réclamer l'entente de la Prusse avec Rome. — Opposition du Centre à certains projets de loi bismarckiens. - Agacement de Bismarck : ordre à Reuss de suspendre les pourparlers avec Jacobini. - Les procédés bismarckiens critiqués par Stolberg. - Attitude complexe de l'Empereur; son obstination à vouloir la soumission des catholiques aux lois; son souhait de voir

V. - Symptômes successifs d'apaisement. - Circulaire de Puttkamer remettant au président supérieur de Posnanie le soin de poursuivre les actes illicites du culte, et lui permettant de les laisser impunis (20 janvier 1880). - Hommage de Puttkamer à l'Église catholique à la tribune du Landtag; réponse hostile de Falk (février 1880). - Le discours du Mercredi des Cendres: l'inspection des écoles rendue aux églises. - Manteuffel en Alsace : ses rapports bienveillants avec Dupont

VI. - Une avance de Léon XIII: sa lettre à Melchers (24 février 1880). - Possibilité d'une concession papale relative à la collation des cures. - Commentaires de la presse. - Déclaration du ministère prussien (17 mars 1880). - Explications du cardinal Nina sur la lettre pa-

Pages

VII. - Hostilité du Centre à la prolongation de la loi d'exception contre les socialistes. - Conséquence de cette hostilité : l'échec des pourparlers entre Bismarck et Rome. - Acte d'accusation dressé contre le Centre dans une lettre de Bismarck à Reuss (20 avril 1880) : le Pape rendu responsable pour l'attitude du Centre. - Refus du Vatican d'exercer une pression sur le Centre. - Nouvel acte d'accusation contre le Centre : lettre de Hohenlohe, secrétaire d'État, au prince de Reuss (5 mai 1880). - Le nouveau plan de Bismarck : se passer de Rome et du Centre pour faire la paix religieuse. - Ses déclarations, le 4 mai, à sa soirée parlementaire, et, le 8 mai, au Reichstag; ses artifices pour réintégrer dans sa majorité les nationauxlibéraux. - Troisième acte d'accusation contre le Centre: lettre de Bismarck à Reuss (14 mai 1880); annonce du prochain projet de loi. — Communication de Nina: retrait des avances esquissées en février par la lettre de Léon XIII à Melchers. - Rupture des pourparlers entre Rome et la Prusse. - Commentaires de la presse bismarckienne : le Pape, le Centre, déclarés responsables de la prolongation du Culturkampf. . .

IX. — Les débats sur le projet de loi. — Un discours de Falk. — Le projet devant la commission. — Menaces d'échec; travail occulte de Bismarck. — Remaniement

du projet : vote final. - La loi réduite à sept articles. -Les facilités accordées pour dix-huit mois : 1° possibilité pour l'État de dispenser de serment les administrateurs épiscopaux et de rétablir ainsi le fonctionnement des diocèses : 2º possibilité pour l'État de rétablir, dans tel ou tel diocèse, les crédits affectés à l'entretien de l'Église. — Les concessions définitives : 1º autorisation pour les prêtres faisant légalement office de curés d'exercer le ministère dans les paroisses vacantes: 2º autorisation pour l'État de laisser se multiplier les maisons de religieuses hospitalières. - Discours de Stolberg devant les Seigneurs : la loi présentée comme un échec au Pape et au Centre. - Ratification de la loi (Juligesetz) (14 juillet 1880). - Les auteurs de la loi mécontents de leur œuvre : en quel sens le résultat du vote était une déception pour Bismarck; désappointement et anxiété des nationaux-libéraux. - L'Église doublement joyeuse: pour sa fierté, qui refusait de s'abandonner à l'arbitraire bismarckien; et pour le début de résipiscence qu'impliquait, chez les auteurs du Culturkampf, le vote de la loi. — Campagnes bismarckiennes contre l'attitude du Centre : la Gazette de l'Allemagne du Nord et les poissonnières de Hambourg. - Caractère précaire et provisoire de la loi de 1880, faite sans

CHAPITRE III

UN EXEMPLE DÉCISIF: LA RÉSIPISCENCE DE L'ÉTAT BADOIS (1879-1880)

II. — Enquête de Stoesser auprès du gouvernement wurtembergeois. — Entrevue de l'historien Kraus avec Stoesser et l'administrateur épiscopal Kübel. — Embar-

Pages ras de Kübel : catholiques conciliateurs et catholiques belliqueux. - Offres de Stoesser à Kübel (4 octobre 1879); transmission de ces offres à Rome. — Ouvertures pacifiques dans le discours du trône (novembre 1879). -Instances de Reinhold Baumstark auprès de Kübel en faveur d'une politique de concessions. 170-176 III. - Nouvelle communication de Stoesser à Kübel : projet de loi qu'il envisage, « instant désir » qu'il exprime (3 décembre 1879). - Réponse de Kübel (9 décembre). - Le canoniste Maas au Vatican. - Réponse des cardinaux à Kübel (29 décembre 1879). - Réponse de Kübel à Stoesser : rôle de Baumstark dans la rédaction. - Acceptation du projet de loi envisagé par le gouvernement: non-acceptation de son « instant désir » (janvier 1880). - Manœuvres hostiles des libéraux badois contre Stoesser. - Hostilité de la commission contre le projet de loi. — Attitude du rapporteur Lamey: son penchant à faire à Kübel des offres plus avantageuses et à interpréter d'une facon plus acceptable pour l'Église la concession qu'en retour il réclame IV. - Perplexités de Kübel: luttes d'influence. - Importunités quotidiennes de Baumstark. - Arrivée à Fribourg de la réponse de Rome (5 février 1880). - Lettres de Kübel à Stoesser et au grand-duc : concessions définitives de l'Église. - Illusions de Baumstark, qui croit avoir été l'instigateur de ces concessions . . 183-186 V. - Nouveau projet de loi ecclésiastique, substitué par Stoesser au projet qu'avait repoussé la commission. -Avantage de ce nouveau projet. — Les discussions parlementaires: invectives des orateurs contre Stoesser. leurs conclusions en faveur du projet. - Sanction grandducale de la loi nouvelle (5 mars 1880). - Résultat : le ministère sacerdotal rouvert, dans Bade, à 416 prêtres. - Mélancolie de Bluntschli; son mot sur le donjon de

Canossa. — Leçon donnée par l'État badois : nécessité absolue de concerter avec la hiérarchie les lois de pacification pour qu'elles deviennent vraiment efficaces. 186-190

CHAPITRE IV

LE RÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS AVEC ROME; LA DEUXIÈME LOI RÉPARATRICE (1880-1882)

Pages

- I. Rétablissement progressif d'un apostolat religieux dans les paroisses dépourvues de curés : anxiétés de la Gazette de Cologne. L'État dans l'embarras : désir de Guillaume d'assister aux fêtes célébrant l'achèvement du Dôme de Cologne; craintes des ministres au sujet de l'attitude éventuelle des prêtres et des fidèles. Les fêtes de Cologne (15 octobre 1880) : l'effacement des catholiques. Théories nationales-libérales : antithèse entre le Dôme de Cologne, temple du germanisme, et Saint-Pierre de Rome. Le rêve de Goerres : le Dôme, symbole d'unité. Avortement momentané de ce rêve, par l'effet du Culturkampf. Impression pénible de Guillaume; ses vœux d'apaisement . . 18
- II. Les rapports entre les parlementaires conservateurs et les parlementaires du Centre, au Landtag : affinités des deux partis en vue d'une action sociale et d'une politique chrétienne. - Colloques entre catholiques et protestants orthodoxes : la tentative du baron de Fechenbach. - Les « lundis » de Mme de Massow. -La croisade antisémitique de Stoecker. — Hostilité commune des conservateurs et du Centre contre la prolongation du Culturkampf. — Divergences de leur tactique : soucides conservateurs de ne marcher vers l'apaisement qu'en compagnie du ministère. - Windthorst allant aux instructions : son voyage à Vienne (Toussaint de 1880); sa dernière entrevue avec Jacobini. - L'allégresse agressive du Centre; un organisme nouveau, l'Augustinusverein. - L'hiver de 1880-1881 : escarmouches incessantes livrées par Windthorst. - Réponse de Puttkamer: le bilan des progrès faits en six mois par l'Église, grâce à la loi de 1880. - Son langage au sujet des rapports avec Rome. - Débats sur la motion de Windthorst tendant à la liberté de la messe et des sacrements : pas de résultats. - Mécontente-

Pages
ment de Bismarck contre tous les partis Prépondé-
rance du Centre et des conservateurs dans le nouveau
bureau du Landtag (février 1881) Un pas de Bis-
marck vers le Centre : sa conversation avec Auguste
Reichensperger (29 mars 1881) 200-214
II. — Reprise des pourparlers entre le secrétaire d'État
Jacobini et la chancellerie de Berlin Rétablissement
d'une administration diocésaine à Paderborn, Osna-
brück et Fulda Difficultés à Trèves : refus par
l'État d'admettre le chanoine de Lorenzi comme admi-
nistrateur épiscopal Le diner du 7 mai à la chan-
cellerie : coquetteries de Bismarck à l'endroit des
hommes du Centre Son dessein : rétablir la léga-
tion de Prusse à Rome, et charger l'évêque Hefele
d'une mission préalable auprès du Pape. — Accueil fait par Hefele aux ouvertures tentées par Mittnacht au
nam de Riemanek
nom de Bismarck
V. — Le diplomate Kurd de Schloezer : confiance que met-
tait en lui Bismarck. — Intelligence qu'avait Schloezer
de l'importance internationale de la Curie romaine. — Son caractère; ses méthodes d'influence. — Deux
voyages de Schloezer à Rome (juillet et août 1881).
Attitude intransigeante des évêques d'Allemagne; avis
qu'ils transmettent au Pape. — La question du dio-
cèse de Trèves : entente entre Rome et Berlin pour
faire un évêque. — Mgr Korum : histoire de sa nomi-
nation. — Victoire de Bismarck sur l'opposition su-
prême de l'Empereur. — Article retentissant de la Gazette
générale sur le vestibule de Canossa L'auteur de
l'article : caractère et rôle politique du professeur
Kraus Sa double crainte de l' « ultramontanisme jé-
suitique » et de la démagogie 219-232
Nouvelle donnée par la Gazette de l'Allemagne du
Nord le 9 septembre 1881 : prochain rétablissement de
la légation de Prusse auprès du Pape Contraste
entre cette intention bismarckienne et les prétentions
affichées par Bismarck, en 1880, dans une lettre au
prince de Reuss Inquiétude de certains cercles
protestants au sujet de l' « ère Korum » Nomination
de Mgr Kopp à Fulda
I Attitude du Centre : déclarations de Windthorst
a Bonn. — Préparation par le Centre des élections au
Reichstag Résultat des élections (27 octobre 1881) :
le Centre Aevenu, avec l'appui des progressistes, l'axe

III-

Pages

de la majorité. - Commentaires de la presse. - Sautes d'humeur de Bismarck; ses boutades, ses paradoxes. - Un bruit : Léon XIII s'installant à Fulda. - Bismarck questionné par Virchow sur les rapports avec Rome; sa réponse (30 novembre 1881). - Changement survenu, non seulement dans les rapports entre Bismarck et le Saint-Siège, mais dans la conception même que Bismarck se faisait de l'Église romaine. - Un moment tragique : le Culturkampf reproché par Virchow à Bismarck. - Rinoste de Bismarck : son attaque contre les nationaux-libéraux : son affirmation de la préférence qu'il donne au Centre sur les progressistes. - Un incident : article de la Gazette générale de l'Allemagne du Nord contre Windthorst. - Le résultat : grève des membres du Centre pour la soirée parlemen-

235-244

VII. - Vains efforts de Bismarck pour rendre Windthorst plus maniable. - Alliance ouverte de Windthorst avec les progressistes du Reichstag, pour un assaut contre la loi sur l'expatriation des prêtres (11 janvier 1882). - Abrogation de la loi et condamnation implicite du Culturkamps par la majorité du Reichstag. - Un nouveau projet de loi ecclésiastique au Landlag (17 janvier 1882). - Son caractère, pareil à celui de la loi de 1880 : subordination de l'Église aux pouvoirs discrétionnaires du ministère. - Raison de cet arbitraire : le péril polonais, et l'impossibilité, aux veux de Bismarck, de supprimer en Posnanie les lois de Mai. - Protestations de Windthorst, - Rôle de Windthorst dans la commission chargée d'examiner le projet : son alliance avec les conservateurs; ses temporisations volontaires. - Motif de ces temporisations : attendre l'avis de Rome sur le projet. - État des rapports entre la Prusse et Léon XIII : nomination récente de trois évêques à Paderborn, Osnabrück et Breslau; échec de tous pournarlers concernant le droit de l'État dans la collation des cures. - Tactique du Saint-Siège : obtenir la revision des lois de Mai avant de céder sur ce point. - Raisons politiques de cette tactique. - Hostilité de Léon XIII et Windthorst à l'article autorisant le ministère, soit à laisser s'installer, auprès des curés légalelement reconnus, des prêtres auxiliaires dont les noms n'auraient pas été soumis au pouvoir civil, soit à prohiber cette installation, soit à en retirer la permission. - Menaces bismarckiennes de reprendre le Cultur-

	Pages
kampf « dans un style plus efficace. » - Accord entre le	I ages
Centre et les conservateurs pour la transformation du	
projet de loi	14-254
VIII Résultats de cette transformation: radiation des	
articles non acceptés par le Saint-Siège; introduction	
d'un article d'après lequel les prètres pouvaient être	
dispensés, en droit, de passer l'examen d'État, et d'un	
article qui retirait à l'État le droit de nommer, sans le	
concours des évêques, des « curés d'État; » vote de	
l'article sur la réintégration possible des évêques. — Au-	
tres effets de l'alliance du Centre et des conservateurs :	
le traitement de l'évêque vieux-catholique Reinkens rayé du chapitre budgétaire relatif aux évêques catholiques ;	
part nouvelle prise par l'Église à l'examen des ins-	
tituteurs Discussion, vote et promulgation de la	
seconde loi d'apaisement (<i>Ultimo-Gesetz</i>) (31 mai 1882). —	
Caractère et portée des trois concessions faites à	
Eglise. — Irritation des nationaux-libéraux 28	55-259
IX Temporisations de Rome à l'endroit de la Prusse.	
- Lettre de Jacobini à Krementz et résolutions prises	
par l'assemblée épiscopale de Mayence (août 1882)	
Une période de stagnation. — Pas de recul vers l'état	
de guerre : polémiques de certains journaux contre	
Herzog, évêque de Breslau; silence de Bismarck. — Pas de progrès vers l'état de paix : les évêques prus-	
siens maintenus en exil; la loi d'expatriation des prè-	
tres maintenue par le Conseil fédéral. — Le Congrès	
catholique de Francfort Le renouvellement du	
Landtag (octobre 1882) : victoire de la « coalition cléri-	
cale conservatrice. » — Un cri d'alarme du Badois Jolly.	
- Quelques symptômes d'apaisement : discours de Kar-	
dorff, article de Treitschke. — Échange de lettres entre	
Léon XIII et Guillaume I et (novembre-décembre 1882).	
- Les conclusions de l'Empereur : sa distinction entre les lois organiques, intangibles, et les lois de combat,	
dont la modification pourrait être envisagée après une	
	9-269

. . . . 271-309

Notes.

TOURS

IMPRIMERIE E. ARRAULT ET Cie

3360





The R.W.B. Jackson Library OISE



```
943.083
G724B
v. 3
Goyau
Bismarck et l'église -
1878-1883
```

943.083 G724B v. 3 Goyau Bismarck et l'église - 1878-1883

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN ET C"

GOYAU (GEORGES) Bismarck et	LENOTRE (G.). — Bleus, Blancs
l'Église. Le Culturkampf. 1870 1887.	Rouges. Récits d'histoire Révolution
4 volumes in-16 15 »	naire Taupin Le Mariage
ANTIOCHE (COMTE D'). — Chateau-	M. de Bréchard L'Abhé Jumel
briand Ambassadeur à Londres	Mademoiselle de la Chauvinière Ang
(1822), d'après ses dépêches inédites.	lique des Melliers Auguste. 1 vo
1 volume in-8° carré 7 50	!ume in-8° écu, orné de gravures si
BALIGNAC (Guy) Quatre ans à la	bois 5
Cour de Saxe. 1 vol. in-16 3 50	LŒWENGARD (PAUL) Les Magn
BARATIER (Lt-Colonel) A Travers	ficences de l'Église. 1 vol. in-16. 3 5
l'Afrique. Édition définitive ornée de	LOREDAN (JEAN) Un Grand Proce
huit portraits et six cartes. Ouvrage	de Sorcellerie au XVII ^e siècle.
couronné par l'Académie française. (Prix	L'Abbé Gaufridy et Madeleine de De
Vitet). 1 volume in-16 3 50	mandolx (1600-1670). 1 volume in-8° écu
BORDEAUX (HENRY) Ames mo-	orné de gravures 5
dernes. H. Ibsen, Pierre Loti, JM. de	MANCINI (Jules) Bolivar et l'i
	mancipation des Colonies Espa
Hérédia, Jules Lemaître, Anatole	analog Des Originas à 1818
France, Paul Bourget, Vie de Vogué,	gnoles. — Des Origines à 1815. 1 vo
Édouard Rod, édition nouvelle. 1 vol.	in-8° avec portrait 7 5
in-16 3 50	MONTPENSIER (Duc DE) Notr
BOUTARD (ABBÉ CHARLES). — Lamen-	France d'Extrême Orient. Préfac
nais. Sa vie et sa doctrine (1ºº Partie).	de M. LE MYRE DE VILERS. Ouvrag
- La Renaissance de l'Ultramonta-	orné de 18 gravures, d'après les photo
nisme(1782-1828). 1 vol. in-8° écu. 5 »	graphies de l'auteur. 1 volume in-8
- (2º Partie) Le Catholicisme libéral	écu 5
(1828-1834). 1 vol. in-8° écu 5 »	NICOLAY (FERNAND) La Vie Com
- (3º Partie) L'Éducation de la Démo-	pliquée Étude d'actualité
cratie (1834-1854). 1 vol. in-8° écu. 5 »	Exemples typiques. 1 vol. in-16. 3 5
DANTE-ALIGHIERI La Divine	NOAILLES (VICOMTE DE) Épisode
Comédie. L'Enter, traduction nou-	de la Guerre de Trente ans. Le Maré
velle accompagnée du texte italien.	chal de Guebriant (1602 à 1643)
avec une introduction et des notes, par	1 volume in-8 carré 7 5
ERNEST DE LAMINNE. 1 vol. in-8°. 7 50	PINON (RENÉ) France et Allema
	gne, 1870-1913. 1 vol. in-16. 3 5
DUNOYER (ALPHONSE) Fouquier-	POLTORATZKY (HERMIONE) Profile
Tinville accusateur public du Tribu-	Russes Une Princesse Russe
nal Révolutionnaire (1746-1795), d'après	Rome La Comtesse Roumiantzeff
les documents des archives nationales.	- Un Eveque russe Marfa Possad
1 volume in-8° écu 5 »	nitsa. 1 volume in-16 3 50
GOYAU (LUCIE FÉLIX-FAURE) Spec-	ROUSSEAU (HENRI) Le Réveil re
tacles et Reflets. L'Ame des Enfants,	ligieux au lendemain du Concordat
des Pays et des Saints. I volume	- Guillaume-Joseph Chaminade
in-16 3 50	
HEYRAUD (CRARLES) La France	Fondateur des Marianistes (1761-1850) i volume in-16, orné de trois por
de Demain. Celle qu'on nous offre,	
Celle qu'il nous faut. Présace de HENRI	traits 3 50
Joly, membre de l'Institut. 1 volume	STARCZEWSKI (Eugène). — L'Europe
	et la Pologne. i vol. in-8° écu. 5
in-8° écu 5 »	ZURLINDEN (GÉNÉRAL). — Mes Sou
HOUSSAYE (HENRY). — Iéna et la	venirs depuis la Guerre (1870
Campagne de 1806. Introduction par	1901). I volume in-16 avec gra
Louis Madelin, 1 vol. in-16 3 50	vures